14.8.295

COLLECTION

UNIVERSELLE

DES

MÉMOIRES PARTICULIERS

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE.

TOME XXIV.

A LONDRES;

Et ſe trouve à PARIS,

Rue d'ANJOU-DAUPHINE, N°. 6.

1786.

COLLECTION
UNIVERSELLE
DES
MÉMOIRES PARTICULIERS,
RELATIFS
A L'HISTOIRE DE FRANCE.
TOME XXIV.

CONTENANT les Mémoires de Meſſire BLAISE DE MONTLUC, *Maréchal de France; commençant en 1521, & finiſſant en 1574.*

XVIe SIÈCLE.

Il paroît régulièrement chaque mois un Volume de cette Collection.

Le prix de la Souſcription pour 12 Volumes, à Paris, eſt de 48 l. Les Souſcripteurs de Province payeront de plus 7 l. 4 ſ., à cauſe des frais de poſte.

C'eſt au Directeur de la Collection des Mémoires, &c. qu'il faut s'adreſſer, *rue d'Anjou-Dauphine* N°. 6, à Paris. Il faut avoir ſoin d'affranchir le port de l'argent & des lettres.

MÉMOIRES

DE MESSIRE

BLAISE DE MONTLUC,

MARÉCHAL DE FRANCE.

SUITE DU QUATRIÈME LIVRE,

Commençant en 1556, & finiſſant en 1559.

[1556.]

OR, pour executer la charge que le Roi m'avoit donnée en la Toſcane, je demandai congé au Pape pour m'en aller à Montalſin, lequel ne me le vouluſt donner que pour quinze jours ſeulement (1), après lui avoir fait grande inſtance; & me fit laiſſer mes grands chevaux & tout mon bagage, leſquels M. le Mareſchal de Stroſſy fut contraint faire ſortir, diſant qu'ils eſtoient à lui, & par ſes ſerviteurs meſmes. M. le Cardinal d'Armagnac me fit ſortir mes mulets de coffres avecques ſes couvertes, diſant qu'il les envoyoit à la maiſon d'un autre Cardinal, où il alloit quelquefois demeurer douze ou quinze jours. Et ainſi je retirai de Rome tout ce que j'y avois. Pendant le ſéjour que je fis par de-

là, Sa Sainteté me fit bien ceſt honneur de monſtrer évidemment àtout le monde, qu'il avoit grande fiance en moi.

Deſlors que je fus à Montalſin, M. de Soubiſe partit & s'en alla à Rome. Je trouvai que Montalſin eſtoit comme aſſiegé : car à S. Cricou (a), il y avoit des Allemans ; à la grande Hoſtellerie, au deſſus de Montalſin deux arquebuzades, il y avoit auſſi des ennemis, & à un Palais à trois arquebuzades à main gauche pareillement y avoit ennemis : & à un autre tirant à Groſſette, un mille près de Montalſin, il y en avoit encore. Et tout cela ſe trouva ſaiſi des ennemis, quand la treſve vint. Et ne tenoit le Roi rien juſques aux portes de Sienne par ce coſté là, & croi que cela fut la principale cauſe que les Siennois eurent en peu d'eſtime M. de Soubiſe. Il y a grande peine à contenter tout le monde : & encore que l'on face ce qu'on peut, ſi tout ne va pas comme on ſouhaite, on n'a rien fait. Je ne le veux ni accuſer ni excuſer auſſi du tout. La treſve duroit encore entre le Roi & l'Empereur, laquelle eſtoit pour dix ans (b). Les affaires de ces Princes eſtoient

(a) San-Quirico.

(b) Montluc ſe trompe : la tréve étoit pour cinq ans. (Voyez l'Obſervation, n°. 3.)

ſi embrouillées & confuſes, qu'il ne fuſt poſſible pouvoir faire paix. Voilà pourquoi on fit ceſte trefve : mais j'avois entendu que M. de Guyſe avoit prins congé du Roi, & s'en venoit en Italie. Qui me fit penſer que encore que le ſecours qu'il menoit fuſt pour le Pape, la trefve ſeroit rompuë auſſi du coſté du Roi, & fis une entreprinſe pour aller donner une eſcalade aux Allemans à Saint-Cricou, qui eſt une petite villotte, quatre milles près Montalſin : & de là voulois aller attrapper tous les autres lieux que j'ai nommez.

[1557] Je ne ſçai ſi les Allemans furent advertis, ou bien s'ils furent commandez de ſe retirer de là : car quand je fus hors de la ville, deux heures de nuit, un gentilhomme Siennois, qui avoit ſa maiſon dans Cricou, lequel j'avois envoyé là, me vint dire qu'ils eſtoient partis à l'entrée de la nuict. J'envoyai de meſme ſçavoir nouvelles de ceux qui eſtoient à l'Hoſtellerie & au Palais, & trouvai qu'à la meſme heure tout avoit vuidé. Et ainſi nous euſmes liberté de ſortir un peu au large juſques à l'Alteſſe, un chaſteau aſſez fort, à trois milles de Montalſin, & près du chemin de Sienne. Puis m'en allai à Groſſette, où le Colonel Cheremont eſtoit Gouverneur, lequel faiſoit de ce pays là, tout ainſi que

s'il fuſt eſté à lui, ne recognoiſſant les Siennois. Dequoi ils eſtoient deſeſperez : & là nous accordaſmes que les habitans recognoiſtroient la Seigneurie, & non lui, & qu'il n'avoit pas en ce pays-là plus d'avantage que le Roi n'avoit voulu pour lui-meſme. Et ainſi en peu de jours tout fut changé au contentement des Siennois.

Le Cardinal Burgos (a) commandoit à Sienne pour le Roi d'Eſpagne, & avoit entreprinſe ſur Montalſin, laquelle il penſoit emporter facilement, & ſe devoit executer la meſme ſepmaine que j'arrivai. Et comme il entendit ma venüe, il ſurçoya quelques jours, pour voir ſi rien ſe deſcouvriroit. Et voyant que rien ne s'eſtoit deſcouvert, il envoya querir le Capitaine Mantillou, Eſpagnol, & Gouverneur du Port-hercule (b), pour exécuter l'entreprinſe. En meſme tems ayant envoyé quelques gens à cheval pour faire venir des vivres, ils le rencontrerent, & le prindrent lui & un ſecrétaire du Cardinal Burgos, & quatre ſerviteurs, & me les menerent. Ils ſe vouloient deffendre, diſans qu'ils avoient eſté prins contre la treſve, car encore il n'y avoient rien de rompu à deſcou-

(a) Franceſco di Mendoza, Cardinal & Archevêque de Burgos.

(b) Porto-Ercole, *Porte-Ercole.*

vert. Je fis donner ſecrettement la geſne à un ſien ſerviteur, lequel dit, qu'il penſoit que le Cardinal Burgos avoit mandé ſon Maiſtre pour exécuter une entreprinſe qu'il avoit ſur Montalſin. Nous ne pouvions deſcouvrir ce qui en pouvoit eſtre. Et comme on entendit à Sienne la prinſe du Capitaine Matillou, cela ſe commença à divulguer ; de ſorte qu'un Gentilhomme Siennois m'envoya ſon ſerviteur m'advertir du lieu par là où l'on vouloit donner l'eſcalade, & vint à la porte de la ville, ne voulant entrer dedans, mais ſeulement qu'il vouloit parler à moi. Je menai Meſſer Hyeronime Eſpanos, & nous dit le tout : & qu'il y avoit des ſoldats François des compagnies qui eſtoient en garniſon, qui eſtoient de l'intelligence, & que ſi nous cherchions bien dans les maiſons prochaines de ceſt endroit-là, nous trouverions par advanture les eſchelles. Nous donnaſmes dix eſcus au ſerviteur, qui s'en retourna. Meſſer Hyeronime & moi allaſmes ſecrettement voir le lieu : & croi que j'y amenai M. de Baſſompierre avecques nous, & regardaſmes que la muraille eſtoit bien baſſe : mais qu'il y avoit une tourelle, là où l'on mettoit toujours deux ſentinelles, leſquelles eſtant de l'intelligence, l'entrepriſe eſtoit facile, & plus que facile.

Or Meſſer Hyeronime, qui eſtoit pour lors du Magiſtrat, deputa promptement deux hommes pour chercher dans les maiſons voiſines du lieu : & ne tarda trois heures, qu'ils nous apporterent plus d'une charge de cheval d'eſchelles de corde, les mieux faites, que j'euſſe encore jamais veuës. Dans ceſte maiſon n'y habitoit perſonne, il y avoit longtemps ; mais nous cognoiſſions bien qu'il y entroit des gens, & autre choſe ne peuſmes deſcouvrir. Et lors j'arreſtai avec le Sergent-Major qu'il mettroit tous les ſoirs quatre Sentinelles dans la tourelle, leſquelles ſeroient prinſes au ſort. Je croi que s'il l'euſt voulu executer le jour il l'euſt peu faire : car auſſi-bien, ou mieux que la nuict, du grand Palais, où il n'y avoit que trois arquebuzades, il pouvoit venir par un vallon couvert de petits bois juſques auprès de la muraille. Environ un mois après, un Siennois, nommé Phebus, Turc (a), ſe vint adreſſer à moi, me voulant dire quelque choſe en ſecret. Je le fis venir dans ma garde-robe. Je n'avois rien qu'une dague au coſté, & comme il entra je le vis armé de jac & manches de mailles ; oncques en ma vie je n'ai veu viſage d'homme plus farouche que le ſien. Une fois j'avois

(a) *Dei Febo, Turchi*, étoit ſon vrai nom.

envie d'appeller quelqu'un : mais il me disoit tousjours qu'il ne vouloit que personne entendist son affaire que moi. A la fin je m'asseurai, me sentant assez fort pour le colleter, s'il avoit entreprins de faire quelque mauvais coup : il me raconta que plusieurs fois le Cardinal Burgos l'avoit fait rechercher de tenir la main à une entreprinse qu'il avoit sur Montalsin, & que par importunité il lui avoit accordé, & qu'il estoit allé parler à lui deux fois desguisé, & avoit trois soldats, qui estoient de l'intelligence, lesquels il lui devoit nommer un jour devant ladicte exécution, & qu'il la vouloit executer avant que Dom Arbre de Sande fust arrivé, lequel venoit à Sienne pour commander les armes : & que si je voulois, il meneroit l'entrepinse si accortement, qu'il me les ameneroit tous entre mes mains. Nous arrestasmes que ce seroit dans quatre jours, & qu'il s'en retourneroit la nuict mesme à Sienne arrester le tout : & le fi mettre hors la ville, car la porte estoit desja fermée : & du matin despeschai vers le Colonel Cheremont, à Grossette, qu'il se rendist le jour après à Pagamegura, moitié chemin de Grossette à Montalsin. Et ce jour mesme que j'avois despesché au Colonel, je fis venir

les Capitaines qui eſtoient à Chuſe (a), à Montizel (b), & à l'Hoſpitalet près Piance (c), & là les fis jurer ſur le Crucifix de ne dire rien de l'entreprinſe. Et s'en retournerent apreſter leur cas pour eſtre preſts quand je leur manderois : & fis aller ma compagnie de chevaux legers à la Roque de Baldoc, feignant d'y tenir garniſon, & le lendemain allai parler au Colonel à Pagamegura, & arreſtaſmes qu'il tiendroit quatre cens arquebuziers preſts. Mon entreprinſe eſtoit, que comme les ennemis donneroient l'eſcalade, le Colonel Cheremont viendroit par derriere eux, & la garniſon de Chuſe & Montizel ſe mettroit entr'eux & le Palais, & ma compagnie auſſi. Je devois ſortir avec quatre cens hommes de la ville ſur eux quand ils ſeroient repouſſez, & au retour de Pagamegura, je trouvai que le dit Phebus eſtoit de retour, & ne parla à moi de tout le ſoir, qui me donna mauvais ſoupçon. Le matin il me vint dire que le Cardinal ne vouloit point que l'affaire s'executaſt de quelques jours. Il me menoit de jour à autre. A la fin je fus conſeillé de le prendre priſonnier, & lui faire dire la vérité, d'autant que c'eſtoit une fourbe pour me trahir, ce que je fis. Et le fis mettre

(a) *Chiuſi.* (b) *Montichiello.* (c) *Pienza.*

dans une baſſe-foſſe au chaſteau, où par malheur il trouva une piece de bois ou fer. Or pour ce qu'il eſtoit Siennois, je voulois voir ſi les Siennois meſmes le pourroient convertir à dire la vérité. Voilà pourquoi je tins l'affaire en quelque longueur. Mais cependant avecques ceſte piece de fer il perça la muraille, & ſe ſauva à Sienne. Et ainſi je ne peus rien faire qui valuſt ſur ceſte entreprinſe. Il fuſt plus fin que moi : toutefois je lui dois cela, qu'il m'a apprins en fait de telle importence, de n'eſpargner un priſonnier, ains en ſçavoir ſoudain la vérité. Car ſans doute c'eſtoit un traître.

Dès que j'arrivai à Montalſin, je pourchaſſai de faire revenir au ſervice du Roi le Sieur Marioul de Santa Fior, & ſon frere le Prieur, leſquels par quelque mal contentement s'en eſtoient oſtez. Nous eſtions fort grands amis depuis l'eſcarmouche de Sienne ; enfin je les gagnai. Ils vindrent à la Cour, où le Roi leur fiſt fort bonne chere. Sa Majeſté lui donna une compagnie de Chevaux-Legers, & au Prieur quelque penſion, & ſe tindrent tousjours depuis auprès de moi. Or Dom Arbre de Sande fiſt une entreprinſe, pour venir prendre Piance, une petite ville auprès de Montizel, que j'avois fait réparer

le mieux que j'avois peu, & y avois une compagnie d'Italiens. Je baillai au ſieur Marioul ma compagnie, & ce qu'il avoit aſſemblé de la ſienne, & partie de celle du Comte de Petillane (a), & l'envoyai à Piance pour retirer la compagnie Italienne, & l'amener à Montizel où eſtoit le Capitaine Barthoſomé de Pezero. Quelques jours avant que Dom Arbre fortiſt de Sienne, le Capitaine Serres, qui eſtoit Lieutenant de ma compagnie de Chevaux-Legers, & mon parent, avoit combattu à la veuë de Montalſin le Capitaine Carillou, Gouverneur de Bon-Convent (b), qui avoit avec lui dix hommes d'armes de la Compagnie du Marquis de Peſquiere, & l'Enſeigne de la compagnie menoit huit ſalades d'une compagnie de Chevaux-Legers, & huit Arquebuziers à cheval, qui eſtoient venus braver devant Montalſin bas au long de la plaine devers l'hoſtellerie, lequel ne penſoit pas qu'il y euſt cavalerie dans Montalſin; car j'en avois emmené ma compagnie avecques moi à Groſſette, & avois envoyé le Capitaine Serres courir avec dix-huit ſalades par le coſté de main gauche vers Sienne, & s'eſtoient battus auprès de Chuſe; de ſorte

(a) Nicolas des Urſins, Comte de Petigliano. Henri II le fit Chevalier de l'Ordre. (b) Montichiello.

que les miens en eurent le meilleur. Et au retour le Capitaine Serres ſe vint repoſer un jour ou deux à Montalſin, pour puis après me venir trouver à Groſſette, & m'en ramener à Montalſin. Le Capitaine Serres ſortit avec les dix-huict ſalades, deux gentilshommes Siennois armez de jac & de manches, & deux ſoldats à pied qui les ſuivirent ; & comme le Capitaine Carrigue vit les ſalades, il ſe voulut retirer, & le Capitaine Serres lui eſtoit tousjours en queue ; & comme ce Capitaine Carrigue voulut paſſer un ruiſſeau eſtroit, le Capitaine Serres le chargea à toute bride, & les print tous, ſauf un Capitaine qui avoit ſa compagnie dans Bon-Convent. Ces Arquebuziers à cheval eſtoient à lui. Il euſt une arquebuzade à travers du corps d'un des deux Arquebuziers, qui eſtoient ſortis avec le Capitaine Serres, lequel ils avoient fait paſſer le ruiſſeau, & un autre avec lui, qui l'amenoit devers Bon-Convent, & mourut à l'entrée de la porte de Bon-Convent. Je tenois tous ces gens priſonniers à Montalſin. Dom Arbre s'achemina droit à Piance, avec trois canons & deux coulevrines. Je me doutai bien qu'il n'ameroit pas tant d'artillerie pour Piance ; car il n'eſtoit pas fort pour l'artillerie ; & commo

le ſieur Marioul entendit qu'il eſtoit trois milles près de Piance, il s'en va au-devant avec toute la cavalerie, & commanda au Capitaine qui eſtoit devant, qu'il commençaſt à faire ſortir ſes gens pour gaigner Montizel (a), là où il n'y a que deux petits milles. Il attaqua l'eſcarmouche ſi forte, & ſe meſſa ſi bien, qu'il ne ſe peuſt après démeſſer, & fuſt chargé à toute bride de trois troupes de leur cavalerie. Là il fuſt prins douze ou quatorze Chevaux-Legers de ma compagnie, dont le Capitaine Gourgues (2), qui eſtoit à la ſuitte de M. de Stroſſy, eſtoit du nombre; & du Comte Petillane, ou du Sieur Marioul autant ou plus. Or comme il fiſt alte devant Piance, il trouva que le Capitaine n'avoit pas un homme dehors. Les ennemis ſuivoient tousjours; & là ſe rompirent encore quelques lances, cependant que ce Capitaine faiſoit ſortir ſes gens; & à la fin il fut de nouveau chargé de toute leur cavalerie, & fut contrainct ſe retirer à Montizel. Le Capitaine Serres & le Baron de Clermont, mon nepveu, qui portoit ma cornette, ſe ſauverent vers l'Hoſpitalet. Le Capitaine des gens de pied perdit la tierce partie de ſa compagnie de ceux qui avoient fait les pareſſeux à

(a) Montichiello.

ſortir, & lui ſe ſauva avecques ſon Enſeigne & ſa troupe qui lui demeura ; & fiſt teſte au paſſage d'un ruiſſeau, donnant loiſir au Capitaine Bartholomé de le venir ſecourir, car c'eſtoit à la veuë de Montizel, & le Sieur Marioul qu'il retira encore de la cavalerie. Voilà ce que l'on gaigne à aller attaquer une eſcarmouche à la teſte d'une armée, comme j'ai dit ci-devant, & ſe vouloir retirer de jour, eſtant le plus foible.

Comme Dom Arbre euſt demeuré trois jours à Piance, il part à l'entrée de la nuict avec les torches, & print ſon chemin au long d'une vallée, tirant à la Roque de Baldoc. Le Seigneur Marioul eſtoit allé en poſte à Rome faire venir quelques ſalades qu'on lui avoit promis pour refaire ſa compagnie. Le Prieur demeura avecques moi le ſoir que Dom Arbre partiſt. Nous eſtions ſortis le Prieur & moi hors de Montalſin à cheval ; & comme la nuict commença à venir, nous nous retiraſmes, diſcourant en chemin de ce que Dom Arbre vouloit faire de cette groſſe artillerie. Il me tomba en l'entendement, que c'eſtoit pour aller attaquer la Roque de Baldoc, là où il y avoit un Capitaine Florentin que M. de Soubiſe y avoit mis, lequel je ſoupçonnois un peu, pour ce que

les Gentilshommes Siennois m'avoient dit qu'ils avoient été advertis qu'il avoit envoyé deux fois à Florence. En nous retirant auprès de la porte de Montalſin, je dis à deux Chevaux-Legers de ma compagnie, qu'ils allaſſent deſcouvrir tout au long des colines d'entre Piance & la Roque, & qu'ils n'en bougeaſſent qu'il ne fuſt la poincte du jour. Or quelques jours avant, M. de Guyſe, qui eſtoit venu à Rome, & desja s'eſtoit acheminé vers le Royaume de Naples, avoit envoyé querir Cheremont avec ſa compagnie à la requeſte des Siennois, qui ne ſe pouvoient accorder avecques lui, & m'avoit envoyé M. de la Molle (a), le Capitaine

(a) Jacques Boniface, Seigneur de la Môle & de Colobrières, de la Maiſon de Boniface, originaire de la ville de Marſeille, & fort ancienne. Il étoit Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine de Galère. Il fut nommé par Henri II, Protecteur des Siennois, & Gouverneur de Groſſette en Toſcane, & l'un des trois Maréchaux-de-Camp de l'armée que ce Prince envoya dans le Royaume de Naples, au ſecours du Pape Paul IV, contre le Roi d'Eſpagne, Philippe II. Il n'y eut dans cette armée, compoſée de 12000 hommes de pied & 6000 chevaux, que trois Maréchaux-de-Camp; ſçavoir, Marcilly-Cipière, Tavannes, & la Môle, qui fut depuis Lieutenant-Général au Gouvernement de Provence, depuis 1563, juſqu'en 1566,

Charri & trois ou quatre autres compagnies. Auſſi en avoit-il envoyé querir de celles que j'avois. Il avoit donné le gouvernement de Groſſette à M. de la Molle. Comme je fus au lict, voici revenir les deux chevaux legers, leſquels me dirent que Dom Arbre marchoit avec les torches au long de la vallée, que j'ai dit, tirant à la Roque. J'advertis incontinent le Prieur, & montaſmes à cheval avec tous ceux que nous peuſmes recouvrer. Je commandai au Capitaine André Caſteaux (3), nepveu de M. le Cardinal de Tournon, qu'il marchaſt avec ſa compagnie, ſans bagage, à extreſme diligence après moi, & qu'il marchaſt par des bois : & lui baillai deux Gentilshommes Siennois pour le conduire. Cependant j'arrivai une heure devant jour à la Roque de Baldoc ; & comme le jour vint,

Il fut tué au ſiège de St. Jean d'Angely, en 1569. Il avoit épouſé en ſeconde nôces, la ſœur du Comte de Carces (Marguerite de Pontevez). Il avoit eu un frère aîné qui fut tué à la bataille de Cérizoles, dont Montluc fait mention.

Joſeph, ſon fils, qui fut décapité en 1574, étoit Maître de la garde-robbe de François, Duc d'Alençon, frère du Roi Henri III. C'étoit le plus bel homme de ſon temps, ſelon le Laboureur. Additions à Caſtelnau. (*Hiſt. de la Nobleſſe du Comtat Venaiſſin, in-4°. T. IV. page 395.*)

arriva André Caſteaux avec ſa compagnie. A peine fut-il dedans, que les paſſages furent prins, & prindrent les guides qui m'avoient mené, s'en retournant, & le fourrier de ma compagnie, par leſquels ils ſceurent que je m'eſtois mis dedans. J'envoyai à Groſſette deux payſans par les bois, eſcrivant à M. de la Molle, qu'il s'en allaſt jetter en toute diligence dans Montalſin, & qu'il commandaſt en Lieutenant de Roi : car je m'étois enfermé & voulois deffendre la place. Dom Arbre logea ſon camp à Avignon, vis-à-vis de la Roque : & là demeura trois jours, plaidant s'il me viendroit attaquer ou non, A la fin il print parti de ſe retirer, ſçachant à qui il avoit affaire, diſant (a) : *Juro a Dios, aquel Capitan tiene algunos diabolos en ſu poder, o ay algun trahidor tras nos otros, & ſi lo puedo ſaber, yo tengo de cortarlilos braſſos, y los piernos.* Mais toutes mes intelligences eſtoient à ſonger & jour & nuict qu'eſt ce que je ferois ſi j'eſtois à la place de mon ennemi. Il a de l'entendement comme vous, des praticques comme vous, ſongeant à ce qu'il ſonge ſon-

(a) Je jure Dieu, ce Capitaine a quelques Diables à ſa diſpoſition, ou il y a parmi nous quelque traître : & ſi je puis le découvrir, je lui couperai bras & jambes.

vent,

vent, vous vous rencontrerez & pourvoirez à ce qu'il vous braſſe. Que ſi vous attendez les effets, vous ſerez ſouvent ſurprins. Il faut & jour & nuict eſtre en cervelle, & ſouvent conſiderer que veut faire voſtre ennemi, s'il attaquera ceci ou cela. Si j'eſtois en ſon lieu je ferois ceci & cela, & ſouvent diſcourez-en avec vos Capitaines: car tel que vous eſtimez peu, a ſouvent le meilleur advis. Or Dom Arbre s'en retourna, & ſe vint mettre avec ſon armée à l'Alteſſe, qui n'eſt qu'à trois milles de Montalſin, où voyant ſon deſſeing, je m'en retournai, renvoyant M. de la Molle à Groſſette. Dom Arbre miſt trois compagnies dans Piance, deux Italiennes, & une demi-Eſpagnolle & demi-Italienne, car le Gouverneur qu'il y avoit laiſſé, eſtoit Eſpagnol, & le Sieur Bartholomé de l'Eſtephe, nepveu du Sieur Chiapin Vitellou (a), qui avoit une des meilleures & des plus fortes compagnies qui fuſt en Italie, tenoit tous les priſonniers dans le Palais, leſquels pouvoient eſtre de cinquante à ſoixante. Au bout de quelques jours il ſe retira à Sienne avec ſon camp, s'eſtant toutes ſes entreprinſes évanouies en fumée. L'Enſeigne du Marquis de Peſquere alloit & venoit pour leur délivrance en eſ-

(a) Chiapino Vitelli.

change des noſtres. Il ſe mocquoit de moi, diſant (a) : *No ſera dicho, que yo rendra un Frances, que yo no tenga tres Eſpagnoles; yper eſtas barbas yo havro los mios : & ellos non havram los ſuos.* Le Cardinal Burgos eſtoit marri de tout ceci, & euſt voulu que nous euſſions laiſſé aller tous les priſonniers d'un coſté & d'autre : car je tenois les Capitaines Mantillou (b) & Carrillou, Gouverneurs de Porthercule & de Bon-Convent, & plus de vingt autres, là où il y avoit douze Eſpagnols naturels, ſans les Gouverneurs. Je portois impatiemment les reſponſes qu'il me faiſoit : & avois preſque tousjours nouvelles des noſtres qu'il les faiſoit mourir de faim : & moi au contraire, je faiſois bien traicter les ſiens. Sur cette colere je fis une entre prinſe pour donner l'eſcalade à Piance, car j'avois eſté adverti, que le Roi d'Eſpagne avoit baillé Sienne au Duc de Florence, & tout ce qu'il tenoit en la Toſcane, & que ledit Duc envoyeroit trois de ſes compagnies à Piance,

(a) Il ne ſera pas dit que j'aurai rendu un François, ſi on ne me rend trois Eſpagnols; & par ces mouſtaches, j'aurai les miens, & eux n'auront pas les leurs. Notez que Montluc eſtropie l'Eſpagnol comme il eſtropie l'Italien.

(b) Mantillo & Carrillo.

& une compagnie de gens à cheval. Je prevoyois bien que s'il y mettoit le pied, que nous ne la pourrions recouvrer ſans nous rompre avec le Duc de Florence. Ce que je n'avois jamais voulu faire, afin que M. de Guyſe ne fuſt contraint d'affoiblir ſon camp, pour m'envoyer ſecours. Et ainſi je m'eſtois tousjours contenu avec le Duc de Florence ſans rien gaſter. Il faut en ces affaires aller prudemment & ſagement : car peu de ſubjet ſert pour rompre l'alliance des Princes, ce qui ne ſe peut après réparer. Pluſieurs jeunes fols ont mis pour leur indiſcrétion des Princes en guerre ſans qu'ils euſſent envie d'y entrer.

Le Capitaine Fauſtau de Peytouze (a) qui eſtoit dans Piance, m'avoit dit qu'il y avoit un trou à la muraille du coſté de là où je devois venir de Montalſin, qui eſtoit par là où ſortoient les immondicitez de la ville; & que par ceſt endroit là où il y avoit deux murailles, celle de dehors eſtoit hors d'eſchelle, & celle de dedans de quatorze ou quinze degrez. Et comme l'on eſtoit paſſé par ce trou, il falloit paſſer le ventre à terre, & dans l'ordure, on ſe trouvoit entre deux

(a) Fauſtino da Perugia dans Malavolti. Fauſtin de Pérouſe.

murailles. J'avois fait faire une petite eſchelle de la hauteur qu'il falloit : mais elle eſtoit foible & deliée, afin qu'elle peuſt paſſer par le trou : de ſorte que malaiſément un homme ſe pouvoit tenir deſſus. Il y avoit dans ce pan de muraille un baſtion au coing de la ville que Dom Arbre avoit fait achever, lequel eſtoit aſſez haut. Et entre le trou & le baſtion il y avoit une porte que les ennemis avoient muré de bricque, & ce avec de la terre, ſans s'eſtre ſouciez de la faire de meilleure matiere, pource qu'ils avoient fait par derriere un rempart de terre. J'ordonnai que le Capitaine Blacon avec ſa compagnie, & une compagnie d'Italiens que j'avois fait venir de Groſſette, & le Baron de Clermont mon nepveu, avec ma compagnie & quelques vingt ſalades de celle du Comte Petillano, & trente ou quarante Gentilshommes Siennois s'en iroient mettre entre Piance & Montepulſiane, pour combattre les gens du Duc de Florence qui ſe venoient mettre dedans. J'avois fait venir trois cens hommes de Chuſi, que le Duc de Somme m'avoit envoyés, lequel s'en eſtoit revenu du camp de M. de Guyſe, pour quelque bruit qu'il avoit eu avec le Cardinal Caraffe. Et ceux-là devoient donner par le coing de la

ville, du coſté de là où ils venoient : le Capitaine Bartholomé de Pezero droit à la porte, qui venoit de ſon coſté de Montizel, laquelle les ennemis tenoient ouverte pour ſortir & entrer. Ils devoient mettre le feu à la porte s'ils pouvoient : & moi je donnerois avec les eſchelles au baſtion, duquel les foſſez n'eſtoient encore faits. Le haut de la porte murée flanquoit le baſtion. Et avec moi j'avois les deux compagnies, Davanſon (a), & André Caſteaux, c'eſt à ſçavoir la moitié de chacune : car le reſte je l'avois laiſſé à Montalſin, & la moitié de celle du Capitaine Luſſan qui eſtoit à Caſterlotie (b). Eſtant le plus loin de tous, il fiſt ſi grande diligence, qu'une maladie le print par le chemin, de ſorte qu'il fut contrainct de demeurer à Hoſpitalet. Il m'envoya ſon fils qui eſtoit ſon Lieutenant. Ledit Capitaine Luſſan (c) mouruſt cinq ou

(a) C'étoit ſans doute le fils de Jean d'Avançon, Ambaſſadeur à Rome.

(b) Caſtello-Tierri.

(c) Jean-Paul d'Eſparbez de Luſſan, ſeptième fils de Bertrand. Il fut depuis Capitaine dans le régiment des Gardes, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de Henri III, en 1576, & Meſtre-de-Camp du régiment de Piémont, nommé alors les *Bandes noires*, à la tête duquel il combattit le 6 Juillet 1577. Il battit les

ſix jours après de ceſte maladie. Il m'envoya auſſi la moitié de la compagnie du Capitaine Charri, lequel j'avois laiſſé dans Montalſin à ſon grand regret, car je n'avois homme pour y laiſſer à cauſe que le Sieur Marioul eſtoit allé à Rome, & le Prieur ſon frere eſtoit allé juſques à leur maiſon. Bref je pouvois avoir de mon coſté en tout quatre cens hommes & les trois cens qui vindrent de Chuſi, & cent hommes qu'avoit le Capitaine Barthelomé. Voilà tout ce que j'avois à l'aſſaut.

Nous avions arreſté tous enſemble que les Italiens du Duc de Somme ſeroient de la partie, lequel Duc deſiroit fort de s'y trouver : mais je ne le voulois mander, parce que Chuſi, d'où il étoit Gouverneur, eſtoit de grande importance, & auſſi que ſi j'eſtois tué, je ne voulois pas que les places demeuraſſent ſans quelque bon chef qui peuſt tenir, juſques à ce que M. de Guyſe euſt envoyé homme ſuffiſant pour commander le pays. Il faut tousjours pourvoir à tout ; comme ſi on devoit vaincre, & eſtre vaincu.

Huguenots en deux occaſions, fut Gouverneur des ville & château de Blois, Capitaine de 30 hommes d'armes, & eut la Compagnie des Gardes Ecoſſoiſes du Roi en 1599. Il fut fait Chevalier des Ordres en 1604, & mourut le 18 Octobre 1616.

Ainſi vous ne ferez rien mal à propos allant exécuter une entreprinſe. Nous avions aſſigné de nous trouver deux heures devant le jour chaſcun au lieu qu'il devoit combattre; & devoient donner les gens du Duc de Somme & le Capitaine Bartholomé pluſtoſt que moi, afin de divertir les forces du coſté où j'attaquerois la place : pource que le coſté où je donnois eſtoit le plus fort, à cauſe du baſtion & des flancs de deſſus la porte. La muraille où eſtoit le trou faiſant un peu de coing, je baillai la charge de porter l'eſchelle aux Gentilshommes qui eſtoient à ma ſuitte, que le Roi payoit, & les priai d'entrer par le trou. C'eſtoit le Capitaine de la Trappe (a) qui eſt aujourd'hui près M. l'Admiral, les Auſillons (b) nepveux tous deux de ma feue femme, le Capitaine Coſſeil qui porte au-

(a) La Trappe, Gaſcon, que j'ai vu, dit Brantome, Gouverneur de M. de Clermont d'Amboiſe, Guidon de M. de Longueville, puis Enſeigne du Prince de Condé, brave & vaillant homme; il avoit été fort ami d'un Capitaine la Hire, lequel aux dernières guerres de Toſcane, avoit combattu & vaincu ſon ennemi en eſtacade. Un peu avant le combat de ce dernier, La Trappe avoit auſſi combattu & vaincu pareillement ſon ennemi en eſtacade. (*Duels de Brantome.*)

(b) On trouve une famille d'Auſilhon dans les Ju-

jourd'hui mon Enſeigne, le Capitaine la Motte, Caſter-Segrat, le Capitaine Bidonnet, le Capitaine Bourg, qui eſt en vie, lequel a une compagnie de gens de pied, & deux ou trois autres : & après eux vingt Italiens que le Capitaine Fauſtin de Peyrouſe, qui avoit eſté rompu au ſortir de Piance, avoit amené avec lui, tous hommes choiſis qui devoient monter l'eſchelle, après que les miens ſeroient montez. Ledit Capitaine & un autre des ſiens devoient paſſer les premiers par le trou & tirer l'eſchelle, à cauſe qu'il ſçavoit ce qui eſtoit en ce lieu là, & ne faiſoient pas les miens. J'arrivai à un quart de mille près la ville. Le Baron de Clermont & Blacon paſſerent outre, & s'allerent mettre à un mille de la ville, ſur un chemin tirant à Montepulſiane ; & comme j'eus attendu une heure là, ſans entendre que les Italiens commençaſſent, comme il avoit été ordonné, cognoiſſant que le jour s'approchoit, j'envoyai une de mes guides recognoiſtre le plus ſecrettement qu'il pourroit faire, & mon valet de chambre qui eſt encore en vie, alla juſques à vingt pas du baſtion, &

gemens ſur la Nobleſſe de Languedoc, Généralité de Toulouſe, par M. de Bezons, Intendant. Cette famille eſt de Caſtres ou des environs.

n'ouirent rien dans la ville non plus que s'il n'y euſt eu perſonne. Un petit chien ſeulement oyons-nous aboyer. Ils ſçavoient ma venue dès la nuict, & m'attendoient ainſi ſans faire aucun bruict, le feu ſur la ſerpentine. Je ne ſceus faire ma ſortie ſi ſecrettement, encore que j'euſſe fait fermer les portes trois heures avant qu'il ne ſortit quelqu'un qui les allaſt advertir. Et comme ils m'eurent rapporté qu'ils n'entendoient aucun bruit, j'y voulois moi-meſme aller avec eux deux: & comme nous fuſmes un peu en avant à quinze ou ſeize pas du baſtion, j'apperceus un homme à cinq ou ſix pas de nous qui s'en alloit ſe baiſſant, & ſe retiroit vers le baſtion; & croi qu'il rentra par ledit baſtion, dans lequel nous oüiſmes alors parler: & nous ſembla qu'ils parloient Alleman; mais c'eſtoient des Albanois: car le Sieur Barthelomé de l'Eſteffe (a) en avoit en ſa compagnie: lequel Sieur Barthelomé avoit prins le baſtion à deffendre. Et comme je vis que bien-toſt le jour viendroit, ayant perdu l'eſpérance de nos Italiens, leſquels eſtoient arrivez comme je ſceus depuis. Mais le Duc de Somme en avoit baillé la charge à quel-

(a) M. de Thou le nomme Jacques-Pierre de la Staffa, Capitaine de Cavalerie.

qu'un, qui ne vouloit pas mourir des premiers, ou bien me vouloit faire ceſt honneur de me laiſſer donner le premier comme Lieutenant de Roi : mais ceſt homme de bien ne le faiſoit pas par honneur. Le Capitaine Bartholomé attendoit auſſi que les uns ou les autres donnaſſent : & ainſi ſur ce dilayement je fus contraint de donner le premier ; car encore qu'à ceſte ſentinelle perduë & à ce ſilence je cogneuſſe bien que mes gens avoient ſenti le vent, ſi eſt-ce que puiſque j'avois prins la peine de venir, je voulois tenter fortune.

Tous ces Gentilshommes Italiens & François que j'ai nommez ci-deſſus, prindrent l'eſchelle, & nous autres priſmes autres eſchelles pour donner au baſtion. Je les fis prendre aux Capitaines, Lieutenans, Sergens, Caporals, & Lancepaſſades. Et auſſi marchai droit au baſtion : & de prime arrivée, nous fuſt tiré une grande ſalve d'arquebuzerie : mais pour cela nous n'arreſtaſmes de dreſſer nos eſchelles, & j'avois fait une ordonnance que tous les Commiſſaires de guerre & des vivres, Tréſoriers, Controlleurs euſſent à avoir de grands chevaux & armes ; car ces gens ont tousjours argent, leſquels j'amenois tousjours avec moi ſous ma cornette, pour faire troupe & parade, & tromper l'ennemi. M. de Guyſe

avoit envoyé M. de Malaſſiſe (a), qui eſt aujourd'hui Seigneur de Roiſſi, pour eſtre ſuperintendant des finances. Je lui donnai un cheval Turc : ſi j'en avois maintenant un ſemblable je ne le donnerois pour cinq cens eſcus. Il me rendit fort mal ce plaiſir, & de l'amitié que je lui portois, car il fit tant qu'il me miſt en la mauvaiſe grace de M. de Guyſe, comme il fait bien aujourd'hui avec la Reine, tant qu'il peut, comme l'on m'a eſcrit de la Cour. Auſſi je m'en ſuis bien apperceu, & voudrois que Dieu m'euſt fait la grace de faire ſouvenir à la Reine, quel ſerviteur je lui ſuis, & quel j'ai eſté le paſſé, là où les occaſions ſe ſont préſentées, & les plus grandes que jamais Reine ſe trouvaſt ſur les bras : & Sa Majeſté cognoiſtroit qu'il ne faudroit pas qu'elle creuſt légerement mes ennemis, & ceux qui ne lui ont fait ni ne feront jamais tant de ſervices que je lui ai faits. Mais je prendrai patience avec Dieu, ayant ma conſcience nette de cela, & de toutes autres choſes concernant le ſervice du Roi & de la Cou-

(a) Henri de Mêmes, Seigneur de Malaſſiſe & de Roiſſi, Maître des Requêtes, fut envoyé en Toſcane, en qualité de Surintendant des Finances pour le Roi ; & exerça la charge de Capitaine de Juſtice à Mont-Alcin.

ronne. Pour lors je n'avois rien deſcouvert des menées dudit Sieur de Malaſſiſe, qui pourchaſſoit que M. de Guyſe m'appellaſt auprès de lui, & qu'il baillaſt ma charge à M. de la Molle. Car il avoit opinion qu'eux deux enſemble manieroient mieux les affaires que moi, & à leur profit. Je ne veux point ici mettre les raiſons, pource que l'on pourroit dire que c'eſt pour l'inimitié qu'il me porte, & moi par conſéquent à lui, qui ſuis mal endurant & qui porterois volontiers en ma deviſe, ſi je n'en avois une autre, ce qu'un de la maiſon de Candalle portoit (a), *Qui m'aimera je l'aimerai.* Mais il y a beucoup de gens de bien qui ſont encore en vie, qui ſçavent l'occaſion, & s'ils la diſoient, elle ne ſeroit gueres à ſon advantage.

Mais pour laiſſer ces propos ne me ſouciant pas fort qu'il me veuille mal ou bien, je le laiſſai avec le Capitaine Charri : combien qu'il fiſt grande inſtance de vouloir venir avec moi, mais je faiſois eſtat que lui eſtant dans la ville, ſi je mourois, aideroitf ort les citoyens, afin de ne perdre cœur attendant celui que M. de Guyſe y envoyeroit, car il eſt homme d'entendement & perſuaſif. Pour revenir à

(a) C'étoit la deviſe de Gaſton de Foix.

mes Tréſoriers & Commis, je les fis rondoyer autour de la ville en courant, (ils ſont plus propres à faire peur que mal) pour par ce moyen divertir les habitans d'un lieu à l'autre. Or nous donnaſmes l'eſcalade tous en camiſades, & furent nos gens par trois fois repouſſez, & nos eſchelles rompuës, ſauf une ou deux. Il faut dire à quoi ſervit la prinſe du trou. Tous entrerent par dedans icelui l'un aprés l'autre. Et comme ils eurent dreſſé l'eſchelle à la petite muraille pour entrer dans la ville, les Gentilshommes miens monterent, & de deſſus la muraille en hors ſe jettoient ſur un fumier. Et comme le Capitaine Fauſtin & ſes vingt hommes virent les noſtres dedans, ils ſe voulurent haſter de monter & chargerent tant l'eſchelle qu'elle rompiſt. Souvent ces ardeurs inconſidérées perdent les entreprinſes. Le trou eſtoit à quatre ou cinq pas de la porte murée, & les ennemis qui eſtoient ſur icelle ne s'attendoient à autre choſe, qu'à tirer aux noſtres, qui donnoient l'eſcalade au baſtion : & tournant le dos aux noſtres du trou, ils n'entendirent jamais aucune choſe de l'entrée de nos gens. Les Italiens s'eſſayerent de racouſtrer l'eſchelle avec des ceintures, mais il n'y eut ordre. Ils furent contraints s'en ſortir par le meſme

trou. Et me vint dire le Capitaine Fauſtin la mal-fortune de tous mes gens : & me voilà en déſeſpoir, voyant que pour penſer recouvrer ceux qui eſtoient priſonniers dans la ville, j'avois eſté ſi malheureux de perdre tous les Gentilshommes de ma ſuite : & commençai à jouer à la deſeſpérade. Le jour eſtoit desja, & le ſoleil paroiſſoit à ſon lever, & tous nos gens repouſſez derriere des murailles qu'il y avoit. Et en meſme temps le Capitaine Bartholomé me manda qu'ils eſtoient auſſi tous de ſon coſté repouſſez. Je me jettai lors à terre, car je n'eſtois encore deſcendu, & aſſemblai tous les Capitaines ; ſauf Avanſon fils de M. d'Avanſon, qui avoit eſté Ambaſſadeur à Rome, qui fuſt bleſſé d'une arquebuzade à la main. Et là je commençai à leur remonſtrer que je n'eſtois venu que pour prendre la ville, ou crever, & que je leur monſtrerois le chemin, s'ils me vouloient ſuivre : que réſolument je tournerois la teſte contre ceux qui feroient les retifs, & en tuerois tant qu'il s'en trouveroit devant moi. *Allons donc, mes amis*, leur dis-je, *ſuivez voſtre Capitaine, & vous verrez que nous aurons de l'honneur.* Lors je baiſſois la teſte ayant l'eſpée en la main, & mon page qui portoit mon hallebarde auprès de moi, tirant droit à la

porte. J'avois douze Suiſſes de ma garde qui me ſuivirent, auſſi fit tout le reſte. Et cogneus bien à ceſte heure là comme j'ai fait d'autres fois, qu'eſt ce que peut le Chef, quand il ſe met devant, monſtrant le chemin aux autres. Je me mis deſſous leur porte, où trois ou quatre hommes pouvoient demeurer à couvert des flancs du baſtion. Les ennemis qui eſtoient ſur la porte, tiroient à grands coups de pierres ſur nos gens. Les Suiſſes avec leurs hallebardes (a) faiſoient leur devoir contre ceſte muraille de brique. J'avois l'eſpée à la main gauche, & la dague à la droite: & avec la dague je briſois & coupois la bricque. Et comme nous euſmes fait un trou dans lequel je pouvois mettre le bras, je baillai mon eſpée & ma dague au Capitaine de mes Suiſſes: & mis mes deux bras dedans. La muraille n'eſtoit que de l'eſpeſſeur ſeulement d'une bricque, & y avoit encore bien peu de terre, car c'eſtoit comme une muraille ſeche. Et comme avec les mains j'eus trouvé le bord de la muraille & eſpeſſeur d'icelle, je tirai à moi la muraille de telle roideur, que tout le deſſus d'icelle tomba ſur moi, & me couvrit tout, de maniere qu'il

(a) Hallebardes. *Ce-ci n'eſt qu'une faute d'impreſſion, cela eſt viſible.*

fallut que le Capitaine de ma garde me tirast de dessoubs la brique, & me relevast. Et tout incontinent avec les hallebardes achevasmes de la mettre par terre. Ils n'avoient pas achevé la terrasse qu'ils avoient mis derriere ceste porte : & s'en falloit environ deux pieds qu'elle ne joignit au haut de l'arc. Là me furent tuez deux Suisses, & le Capitaine blessé d'une arquebuzade à la cuisse, & quatorze ou quinze soldats morts ou blessez. Je faisois encore donner aux Enseignes l'assaut au bastion avec les deux eschelles qui n'estoient pas rompuës : mais pour cela des flancs du bastion ils ne cessoient de tirer. Or du bastion à la porte où je combattois, il n'y avoit pas plus de trente pas. Je criai aux soldats qu'ils m'allassent chercher les eschelles qui estoient rompuës contre le bastion, & que les plus courtes seroient les meilleures : car la hauteur du terrain n'estoit pas plus que de deux aulnes, ni encore, ce croi-je, de tant. Et tout incontinent je les dressai coste à coste, & mis un arquebuzier sur une eschelle, & moi sur l'autre, & trois l'un après l'autre après le soldat premier, & deux de mes Suisses après ces trois-là. Je dis à celui qui estoit devant & qui montoit le premier, que tout à un coup il se dressast, & qu'il tirast une arquebuzade

arquebuzade dedans. Ce qu'il fit : & comme il tira, je le prins par la fourrure de ſes chauſes, & le pouſſai dedans. Je lui fis faire un ſault où il n'avoit penſé. Les deux eſchelles ſe touchoient. Je commençai à crier à ceux qui eſtoient deſſus l'autre & les pouſſer, leur diſant : *Sautez, ſoldats, je me jetterai après vous dedans :* & pouſſai celui-là & l'autre après, & l'autre encore. Et comme ils eſtoient tombez dedans, celui qui ſe pouvoit relever, mettoit la main à l'eſpée. Mes deux Suiſſes ſe jetterent après, & alors je ſautai à terre de noſtre coſté, & recommençai à crier : *Pouſſez, Capitaines, pouſſez, Capitaines, nous ſommes dedans.* Et les voilà les uns après les autres ſe jetter à coup perdu là dedans. Les Gentilshommes miens, qui eſtoient entrez par le trou, avoient eſté apperceus ſur la pointe du jour, & chargez : & avoient gagné une maiſon, la porte de laquelle ils deffendoient. Ce qui me fit un grand bien : car une partie de ceux qui gardoient la porte y eſtoient courus, ne penſant jamais qu'il fuſt poſſible que j'entraſſe par là. Et comme les ennemis qui donnoient l'aſſaut aux Gentilshommes, entendirent le cri de *France, France*, derriere eux, ils les abandonnerent & voulurent courir à la porte : les Gentils-

hommes ſortirent après eux, leſquels entendant le meſme cri de *France*, *France*, ils cogneurent que nos gens eſtoient dedans. Et de hâte ils furent mis au milieu de nos deux troupes, & là tous tuez. Or après en meſme inſtant que ceux-là furent tuez, vint une Enſeigne des leurs, qui eſtoit à la place, courant droit à la porte : & les Gentilshommes de ma ſuite eſtoient desja ralliez avec ceux qui entroient. Ladite Enſeigne trouva bien à qui parler, & les accouſtrerent comme les autres. Et en meſme temps que nos gens entroient, je leur criai qu'ils donnaſſent l'aſſaut au baſtion par dedans la ville, ce qu'ils firent : mais ils y trouvoient une bien grande réſiſtance, à cauſe que la pluſpart de la compagnie de gens de cheval eſtoit dedans, qui combattoient à merveilles.

Or comme le cœur croiſt aux hommes qui ſe voient en eſpérance de victoire, de n'oublier rien de leur devoir à bien & furieuſement aſſaillir, les ayant encouragez, je laiſſe la porte, & cours aux Enſeignes qui eſtoient ſur les eſchelles du baſtion, & leur crie que tous nos gens eſtoient dedans, & qu'ils ſe jettaſſent à corps perdu dans le baſtion ; ce qu'ils firent. Et pour lors n'y trouverent pas la réſiſtance telle qu'ils cuidoient,

pource que nos gens les tenoient de ſi court, qu'ils ne pouvoient reſpondre dedans & dehors. Et comme je vis les Enſeignes dedans, je remonte à cheval, & avec les Commiſſaires & Tréſoriers, m'en allai au long des murailles : & tous ceux qui ſautoient par deſſus pour ſe ſauver, je les faiſois tuer. Et pour revenir à nos premiers priſonniers, nos gens exécuterent juſques à la place où ils trouverent le Sieur Bartholomé de l'Eſtephe avec le demeurant de ſa compagnie, lequel ne fit pas grande deffence : car desja nos gens couroient tout au long des rues de la ville, & meſmement au long des murailles d'icelle. Les Italiens vindrent entrer par la muraille, qui n'eſtoit pas trop haute, & s'aidoient les uns aux autres. Le Capitaine Bartholomé de Pezero avoit bien mis le feu à la porte, comme il avoit promis; mais il y fut bleſſé d'une arquebuzade par les feſſes, & n'y avoit ordre d'entrer par-là, à cauſe du grand feu qui eſtoit en icelle porte. On avoit baillé dix-huit ou vingt Eſpagnols pour la garde des priſonniers qui eſtoient dans le Palais, en nombre de cinquante ou ſoixante; & les avoient attachez deux à deux, comme ils me dirent puis après. Et en meſme inſtant qu'ils entendirent le cri de *France*, *France*,

en la place à laquelle le Palais eſt joignant, ils commencerent à ſe ſecouer les uns & les autres, & meſme le Capitaine Gourgue, qui ſe deſſia le premier. Et s'eſtant deſlachez, ſe mirent de telle furie ſur ceux qui les avoient en garde, qu'avec leurs armes meſme, & à coups de pierre, ils en tuerent ſur le lieu la pluſpart, & le ſurplus tindrent priſonniers, & les emmenerent avec eux. Et voilà la délivrance heureuſe, & non eſperée de nos priſonniers.

Maintenant il reſte ſçavoir quelle fut l'iſſuë du commandement que j'avois baillé au Baron de Clermont & au Capitaine Blacon. Les compagnies du Duc de Florence de pied & de cheval, eſtoient ſorties de Monte-Pulſiano, & s'en vindrent à Piance, n'y ayant que trois milles de l'un à l'autre. Et comme ils furent à moitié chemin, & qu'ils entendirent l'arquebuzerie, envoyerent ſix chevaux courir tout au long du chemin, pour ſçavoir que c'eſtoit. Les trois donnerent dans noſtre embuſcade, & furent prins, & les trois autres ſe ſauverent, qui firent tourner en arriere leurs gens plus viſte que le pas; de ſorte que le Baron de Clermont & le Capitaine Blacon ne les peurent combattre. En ladite faction & prinſe de ville, le Sieur

Bartholomé de l'Eſtephe, ſon Lieutenant & ſon Enſeigne, furent prins, le Gouverneur, qui eſtoit Eſpagnol, auſſi : toutesfois ſon Enſeigne fut tué. Le Capitaine Piſtoye, lequel on appelloit ainſi pour ce qu'il eſtoit de Piſtoye, ſon Lieutenant, & ſon Enſeigne pareillement furent prins, enſemble le Lieutenant & l'Enſeigne d'un Capitaine Italien qui s'appelloit Aldet Placit, qui eſtoit Siennois; lequel eſtoit parti deux jours devant pour aller pourchaſſer leur payement, avant qu'ils ſortiſſent de la ville.

Et voilà l'exécution de l'eſcalade de Piance qui fut la nuit de S. Pierre, & de laquelle on a fait depuis (a) en çà ſi grand cas par-

(a) Montluc, dit M. de Thou, parle de la priſe de Pienza, comme d'un exploit qui l'a comblé de gloire en Italie. Mais l'Hiſtorien Adriani n'en fait pas tant de cas; il aſſure que cette place étoit foible, & dépourvue de gens de guerre, & qu'elle fut priſe dans un temps où les Eſpagnols faiſoient tout avec négligence & lenteur; qu'ils en avoient même retiré la garniſon, indignés que Philippe eût cédé la ſouveraineté de la ville de Sienne à Côme de Médicis. Ce fut cette même année 1557, que Côme, par ſon habile & profonde politique, ſçut obtenir de Philippe la ſouveraineté de cette ville & de ſon Etat, à l'exception de Porto-Ercole, Telamone, la Montagne de l'Argentière, & la citadelle de Piombino, que Philippe ſe réſerva.

toute l'Italie. Tous les Capitaines & ſoldats Italiens & François diſoient que j'avois prins moi ſeul la ville, & non eux. Et que ſi je n'euſſe fait ce que je fis, & ſans la hardieſſe & réſolution en laquelle ils me virent, ils ne ſe fuſſent jamais plus approchez des murailles, en ayant eſté repouſſez par trois fois bien vivement. Et ſi Dieu euſt voulu permettre que les gens que le Duc de Florence envoyoit de Monte-Pulſiano à Piance, fuſſent partis une heure pluſtoſt, ils n'euſſent point entendu par le chemin le bruit de mon arquebuzerie; de ſorte qu'ils fuſſent tombez dans la troupe que menoient leſdits Capitaine Blacon, & le Baron de Clermont, leſquels eſtoient auſſi bien en camiſade comme le reſte de mes gens, & les euſſent aiſément deffaits & taillez en pieces : car incontinent qu'ils entendirent le rapport que leur firent les trois qui eſtoient eſchappez, ils tournerent viſage & ſe mirent en deſroute, tirant le chemin de Monte-Pulſiano. Je laiſſai dedans pour commander, le Capitaine Fauſtin, qui y eſtoit auparavant, & avoit encore 50 ou 60 ſoldats de ſa compagnie, leſquels le Capitaine Bartholomé de Pezero lui avoit toujours gardez. Et lui preſta encore le Capitaine Bartholomé, ſon Lieutenant, avec

cent ſoldats de ſa compagnie : & ſur le midi, comme je montois à cheval pour m'en retourner à Montalſin, & que je renvoyois chacun en ſa garniſon, les Capitaines avec leurs Lieutenans & Enſeignes me menerent cent ou ſix vingts chevaux de ſervice, qui avoient eſté gaignez en ceſte faction, outre les courtaux & mulets, me priant d'en prendre ceux que bon me ſembleroit. Et entre autres le Capitaine la Trape me pria prendre un courſier de Naples, le plus beau & le meilleur cheval qui fuſt en Italie. Je n'en acceptai de tous ceux qui me furent offerts, que celui du Capitaine la Trape, lequel depuis M. de Guyſe m'envoya demander, & le lui donnai. J'arrivai à Montalſin avec la moitié ſeulement des trois compagnies des gens à pied que j'avois amenées, après leſquels je faiſois marcher tous les Capitaines priſonniers, & quelque peu de ſoldats auſſi priſonniers : car il ne s'en ſauva pas beaucoup. Après les priſonniers, je marchois, & tous nos Capitaines avec leurs Enſeignes deſpliées ; & derriere moi les Gentils-hommes de ma ſuite portoient la cornette de gens à cheval, & les trois Enſeignes gaignées. Et après toute l'infanterie, marchoit le Baron de Clermont avec ma compagnie & les Gentils-

hommes Siennois qui eſtoient tous à cheval derriere. Et croi qu'il ne demeura hommes ni femmes dedans la ville : car tous ſortoient dehors pour me veoir entrer, ſauf le Capitaine du peuple, le Conſeil & le Magiſtrat, vers leſquels j'avois envoyé pour les prier de ne bouger du Palais, au-devant duquel j'allai deſcendre. Et entrai dedans icelui armé, leſdites Enſeignes gaignées devant, & leur fis entendre au commencement en peu de mots, de quels moyens il m'avoit fallu aider pour venir à bout d'une entreprinſe ſi hazardeuſe, & comment la ville avoit eſté prinſe, & cogneus bien à leur contenance qu'ils avoient en admiration une telle exécution. Puis les exhortai de continuer en la fidélité qu'ils avoient promiſe au Roi, & ne perdre point l'eſpérance de recouvrer leur liberté & ville capitale, leur ayant Dieu montré & teſmoigné par une ſi bonne & heureuſe journée, qu'il ne les vouloit perdre ni abandonner, & moins ceux qui combattoient pour eux. Et pour les aſſeurer que je portois les armes pour leurs vies, & pour le recouvrement de leur patrie, je leur donnai la cornette des gens de cheval, & les trois Enſeignes gaignées, leſquelles, après m'avoir remercié & loué plus qu'ils ne firent jamais homme, ils les

pirent à meſme inſtant dans la grande ſalle du Palais toutes deſpliées. Ce qui n'amoindriſt pas la réputation que j'avois acquiſe, ſoit parmi eux, ſoit à Rome, & partout ailleurs, où les nouvelles de ceſte entreprinſe & exécution coururent.

Depuis ne ſe préſenta aucune occaſion qui merite eſtre eſcrite, ſauf deux, qui fut, que Dom Arbre alla aſſiéger Chuzi (4), que le Capitaine Moret (a) Calabres, qui eſtoit à Montepeſcayo, avoit deſrobée par intelligence aux ennemis. Ledit Dom Arbre y avoit trente Enſeignes de gens de pied devant, & trois canons, & ſix cens chevaux. Je partis de Montalſin un peu après midi, avec cinq Enſeignes, & environ quatre-vingts ou cent chevaux : & arrivai à Montepeſcayo ſur le

(a) Maretto de Cantarollo Calabreſe : c'eſt ainſi qu'il eſt nommé dans le Journal Italien du ſiège de Montalcin par les Impériaux en 1553. Il avoit pour Lieutenant, pendant le ſiège de cette ville où il étoit enfermé, ſon frère Gian Martino de' Gazzi da Cantarollo. Ce Journal fait par Giulio Landi Canonico di Mont-Alcino, eſt intitulé : *Storia del aſſedio di Montalcino citta del Dominio di Siena*, ſans année, nom de ville, ni d'Imprimeur, *in*-4°. Ce ſiège, dont l'Auteur fut témoin oculaire, dura depuis le 27 Mars juſqu'au 15 Juin 1553. Les aſſiégeans, dit-il, y perdirent environ 3000 hommes, & les aſſiégés 500.

point du jour, & là fis accouſtrer de petits ſacs pour porter de la poudre, juſques au nombre de vingt, y en pouvant avoir en tout trois cens livres. De Montepeſcayo à Chuzy, y a ſix milles. L'artillerie ne leur eſtoit pas encore arrivée, mais elle arriva le matin que j'en partis; & ſur le midi je partis de Montepeſcayo, & m'en allai camper vis-à-vis de leur camp, à un quart de mille, & autant de la ville; car ils eſtoient campez devant: & ne me vindrent oncques recognoiſtre. La place ne valloit rien; car nous n'avions pas eu loiſir de la fortifier, & à l'entrée de la nuit je prins le Lieutenant du Capitaine Avanſon, nommé Saint-Genies, avec trente picquiers & trente arquebuziers que je voulois hazarder, veoir ſi j'aurois moyen de la ſauver. Et parce qu'il y avoit un petit ruiſſeau qui ne contenoit trois pas entre eux & moi, je fis aller ledit Saint-Genies, & le Capitaine Charri avec cent arquebuziers pour l'accompagner: & moi par le coſté du camp, je leur allai donner l'alarme avec les gens de cheval & cent arquebuziers. Saint-Genies entra avec la poudre & tous les ſoldats, ſauf quatre ou cinq picquiers. Et toute la nuit je les tins en alarme, pour leur donner à penſer que le matin je me repoſerois: & que n'ayant

recognu, ils me viendroient combattre, veu que je n'avois autres forces que cinq Enſeignes. Et ſans repoſer aucunement, ſans ſonner tabourin ni trompette, je commençai à me retirer au long des bois, & prins mon chemin à Montalſin; & fis douze milles ſans repoſer. Et auprès d'un ruiſſeau je fis alte, où tous à pied & à cheval reſpeuſmes des vivres que j'avois fait apporter ſur des aſnes, où ne demeurai pas une heure & demie pour m'acheminer droit à Montalſin. Or le jour que je partis de-là environ midi, ils mirent leur artillerie en eſtat, ſans pouvoir faire batterie aucune juſques au lendemain matin.

Le jour meſme que j'eſtois parti devant Chuzy, j'arrivai le ſoir à Montalſin, là où il y avoit trente milles, & toute la nuit je fis appreſter un canon & une grande coulevrine que nous avions. Et environ neuf heures je m'en allai battre l'Alteſſe, qui eſt entre Bon-Convent & Montalſin, un chaſteau fort. Et le battis par la porte où ils l'avoient le moins remparée. Et ſur le ſoir ſe rendirent la vie ſauve ſeulement. Il y avoit ſoixante ſoldats. Puis le lendemain matin j'allai prendre trois ou quatre chaſteaux qu'il y avoit autour de là, qui n'eſloient pas forts, & ſe conſervoient à la faveur de la ſortereſſe de l'Alteſſe. De

tout ce jour l'artillerie ne bougea de l'Alteſſe. Cependant je prins les chaſteaux. On me conſeilloit d'aller battre Bon-Convent. Je l'allai recognoiſtre, & fis faire des gabions promptement là devant, faiſant ſemblant de l'aſſiéger. Ce que je faiſois eſtoit pour divertir Dom Arbre à ne tirer plus outre : car je craignois, qu'après qu'il auroit prins Chuzy, ce que je penſois bien qu'il feroit, il allaſt aſſiéger Montepeſcayo, où eſtoit le Capitaine Moret, & deux ou trois autres places qui ſe conſervoient à la faveur de Montepeſcayo : & le jour que je faiſois ſemblant d'aſſiéger Bon-Convent, j'envoyai le Sieur Marioul de Santa-Fior, le Capitaine Serres, mon Lieutenant, & le Baron de Clermont, mon Enſeigne, courir juſques devant Sienne. Ils rencontrerent une compagnie de gens de pied, qui eſtoit ſortie de Sienne pour s'aller mettre en deux chaſteaux qui eſtoient près de ceux que j'avois prins, laquelle ils taillerent toute en pieces, ſauf le Capitaine, le Lieutenant & l'Enſeigne, qui ſe ſauverent à cheval. Tout ceci fut fait en trois jours, comptant depuis le jour que je partis de devant Chuzy. L'alarme fut ſi grande à Sienne de cette deffaite, que le Cardinal Burgos manda en diligence à Dom Arbre, qu'il laiſſaſt tout pour retour-

rer à Sienne, & qu'il craignoit que les Siennois ſe revoltaſſent, & qu'ils me miſſent dedans, veu l'amitié que les citoyens me portoient. Et ſi ceux de Chuzy euſſent peu tenir un jour davantage, il les abandonnoit; mais le deuxieſme jour, après avoir fait une grande breſche, car la muraille ne valloit rien, & n'y avoit gueres de gens, ils ſe rendirent. Le Lieutenant du Capitaine Moret Calabres eſtoit dedans avec une partie de la compagnie dudit Moret, & environ cinquante-cinq hommes qui entrerent avec Saint-Genies; de ſorte qu'en tout n'y avoit que cent hommes. Lendemain matin que le Sieur Marioul euſt deffait ceſte compagnie, tous les Capitaines qui eſtoient avec moi, eſtoient d'opinion que j'allaſſe battre Bon-Convent. Mais je leur dis ces mots : *Vous ſçavez que depuis hier deux heures après midi nous n'avons ouï tirer l'artillerie à Chuzy, laquelle nous oyons de l'Alteſſe en hors. Or faut donc dire qu'ils ſont rendus ou bien prins par force. S'ils ſont rendus, Dom Arbre ne ſejournera pas là une heure, pour eſſayer s'il me pourra ſurprendre en campagne : car il ne faut point doubter qu'il n'aye eu l'alarme de ſes gens, que vous autres deſiſtes hier auprès de Sienne, & que le Cardinal Burgos ne l'aye mandé retourner pour con-*

ſerver le demeurant des chaſteaux qui ſont les plus près de Sienne : car je faiſois en meſme inſtant que je prenois les autres, le tout deſmanteler & ruiner, comme auſſi fis-je l'Alteſſe. Or peſons un peu les choſes, ſi nos gens ſont rendus, le camp ne demeurera devant Chuzy plus de deux heures : s'ils ſont prins par force, la ville eſt pauvre, les ſoldats n'y auront demeuré que cette nuit paſſée au ſac, & à ce matin ſeront parti deux heures devant le jour. Et encore qu'il y aye trente milles, l'artillerie ſera ici avant que ne ſoit midi : car Dom Arbre ſçait bien que je n'ai point cent chevaux en toute ma puiſſance, ni plus de ſix cens hommes en ces cinq Enſeignes. Parquoi la raiſon de la guerre nous donne aſſeurance qu'il doit faire ce que je vous dis. Par ainſi, je vous prie, commençons à retirer noſtre artillerie & l'infanterie. Et prenez vous en tous à moi, ſi vous ne voyez que les affaires iront ainſi. Le Lieutenant du Capitaine Moret & Saint-Genies eurent telle compoſition qu'ils voulurent, pour la haſte que Dom Arbre avoit de tourner en arriere : car ils ſortirent bagues ſauves : d'Enſeignes ils n'en avoient point. Or fis-je mettre le feu au demeurant de l'Alteſſe, qui ne s'eſtoit peu promptement ruiner; & laiſſai

le Capitaine Serres avec vingt chevaux ſur un petit haut près de l'Alteſſe, qui pouvoient deſcouvrir juſques à un bois où eſtoit le chemin que Dom Arbre devoit tenir pour s'en retourner. Et comme je fus à un mille près Montalſin, le Capitaine Serres m'envoya deux chevaux à toute bride, me dire qu'il commençoit à deſcouvrir leur cavalerie ſortant du bois. Je laiſſai les Capitaines de gens de pied avec des cordes, & les ſoldats pour ayder à tirer l'artillerie aux bœufs. Et retournaſmes le Sieur Marioul & moi avec nos gens à cheval.

Mais comme nous fuſmes près le Capitaine Serres, ſur un autre petit mont, nous deſcouvriſmes toute leur cavalerie desja en la plaine, qui avoit fait alte. Je crois que c'eſtoit pour attendre une troupe qui ſortoit du bois. Je laiſſai le Sieur Marioul là, pour ſouſtenir le Capitaine Serres, & mandai au Capitaine Serres qu'il ne s'engageaſt point à combattre, ni ſe laiſſaſt approcher, ains commençaſt à ſe retirer peu à peu : & autant en dis-je au Sieur Marioul, & m'en courus à l'artillerie, laquelle je trouvai à un quart de mille près la montée, & la fis haſter : & comme je l'eus ſur le commencement de la montée de Montalſin, je vis venir le

Sieur Marioul au trot, & le Capitaine Serres un peu derriere lui, qui faiſoit le ſemblable. Je fis tirer tousjours l'artillerie contre-mont, & ne peuſt arriver à cinquante pas près de la porte de la ville, qu'il ne fallut faire oſter les bœufs, & les jetter dedans la ville, & toute notre arquebuzerie au long des vignes, & deſſus la muraille, & noſtre cavalerie dans la ville : car elle ne pouvoit plus ſervir de rien. Et vindrent les ennemis juſques au pied de la montagne. Voilà comme je ſauvai tout ſans rien perdre, pour compaſſer le tems qu'il leur falloit à venir de Chuzy ſur nous, & pour la grande diligence que je fis à ma retraite.

Donc, Capitaines, ſouvenez-vous, quand vous vous trouverez en lieu où il vous faudra retirer, & que l'ennemi ſera beaucoup plus fort que vous, de compaſſer le temps qu'il lui faut à vous venir combattre : & meſurez-le avec une grande diligence, ſoit jour ou nuit, & vous ne ſerez aiſément ſurprins. Prenez tousjours au pis : & croyez que votre ennemi veille pour vous ſurprendre, comme vous à lui. La raiſon de la guerre vouloit que j'en fiſſe ainſi : & faut tousjours eſtre aux eſcoutes, quand on eſt près de l'ennemi. Et s'il y a trois heures pour venir à vous,

à vous, redoublez le pas : & faites en deux, s'il eſt poſſible, ce qu'il peut faire en trois. Ainſi ayant le devant ſans vous mettre en honteuſe fuite, vous lui laiſſerez le logis vuide. Oui, mais peuſt-eſtre il ne viendra pas à moi, & cependant je me retire ſans veoir l'ennemi ? Si tu attens cela, tu es deffait & perdu, meſmement lorſque tu traines du canon, lequel tu ne peux abandonner, ton honneur ſauve.

Je fis une autre diligence pour ſecourir M. de la Montjoye (a), un mien parent, que j'avois mis dans Tallamon (b). Les galeres du Roi d'Eſpagne eſtoient parties de Gayette, pour ſurprendre ceſte place, & vindrent ſe mettre contre le mont Argentan (c). Et comme M. de la Montjoye les vit le matin à l'aube du jour, ayant donné ſonde, me deſpeſcha un homme en poſte pour m'advertir ; lequel fit ſi grande diligence, qu'il fuſt à Montalſin environ les quatre heures après midi, encore qu'il y aye trente-

(a) Sans doute Gilles de Gaudons, Seigneur de la Montjoie de Michel en Armagnac, qui avoit épouſé Marguerite de Sérillac, niéce à la mode de Bretagne, de Montluc.

(b) Télamone.

(c) La montagne de l'Argentière.

cinq milles. Sans ſéjourner une heure, je partis avec quatre cens arquebuziers, & ma compagnie de gens à cheval; & marchai toute la nuict, & ne m'arreſtai juſques à un village qui eſt trois milles près Groſſette, & fiſmes, ſans répoſer, vingt-ſept milles; de ſorte que j'y fus au ſoleil levant. Et là fis manger les ſoldats, & repaiſtre nos chevaux. Je courus à Groſſette, où j'entendis que les ennemis eſtoient autour de Tallamon : & ſoudain je fis paſſer une riviere qu'il y a à demi-mille de Groſſette, trois cens arquebuziers de ceux de la garniſon de Groſſette, avec aſnes & chevaux; de ſorte que quand nos gens, que j'avois laiſſé repaiſtre, furent arrivez à la riviere, les trois cens furent paſſez & acheminez. J'envoyai deux hommes de cheval audit Sieur de la Monjoye, l'advertiſſant qu'il tinſt bon, que j'eſtois-là pour le ſecourir : lequel s'en eſmerveilla, comme il eſtoit poſſible, & penſoit que l'on lui mandaſt cela pour lui donner courage. Les ennemis avoient mis trois ou quatre cens hommes en terre; & deux galeres lui vindrent tirer force canonades. Et comme j'entendis l'artillerie, je me mis devant avec mes gens à cheval, & les trois cens arquebuziers qui eſtoient paſſez : & laiſſai le Capitaine Charri,

qui faiſoit paſſer ceux que j'avois amené. Et comme ils virent que cela alloit à la longue ; & que je m'eſtois mis devant avec les trois cens, ils ſe jetterent tous dans l'eau ; & ainſi paſſerent de ceſte furie. Il faiſoit grand chault : & prou en y avoit que l'eau leur venoit juſques au-deſſus de la ceinture. J'avois fait eſtat de les combattre forts ou foibles ; car j'eſtois aſſeuré qu'ils n'avoient point de gens de cheval. Et trouvai que l'une partie des galleres, au-deſſus de Tallamon & au port-ancien, rembarquoient les ſoldats : & avant que j'y peuſſe eſtre, ils furent tous rembarquez ; & ſe mirent à la largue, tirant au mont Argentan, où eſtoient les autres galleres, qui eſt vis-à-vis de Tallamon. Et penſe qu'ils cuidoient que M. de la Montjoye ſe rendroit pour les canonades que les galleres lui tirerent ; mais il eſtoit trop homme de bien pour s'eſtonner ſi légerement, comme ils penſoient. Il a eſté tué à Aubeterre, en ces derniers troubles auprès de M. de Cauſſens (a), qui teſmoignera de ſa valeur.

Capitaines, mes compagnons, il ne faut

(a) De Coſſeins (ou Coſſeins). Après avoir été Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes, en fut le troiſième Meſtre-de-Camp. Ce fut lui qui enfonça la porte de l'Amiral de Colligny, & le fit maſſacrer par

pas que vous trouviez eſtrange, ſi je n'ai jamais eſté deffait, ni ſurprins, où j'aye com-

Beſme ou Behem, Lorrain, Domeſtique du Duc de Guyſe.

« Coſſains, vieux Soldat, & Capitaine, nourri en » Piémont de M. de la Motte-Gondrin, à ce que » je lui ai ouï dire. Il commanda à une Compagnie » de gens de pied en la guerre de Toſcane. Mais » M. de Montluc la lui fit ôter ignominieuſement, » & lui vouloit faire pis, je me paſſerai bien de dire » le ſujet, & lui vouloit un mal extrême; j'ai vu depuis » bien le contraire, car il l'a fort aimé, & lui aida à » épouſer ſa belle-ſœur. Il ſuivit M. de Martigues » au ſiège du Petit Leith en Ecoſſe, & y fit très-bien, » ſans aucune charge pour tant, ſinon en Capitaine » entretenu du Colonel. Aux premières guerres civiles, » il eut une Compagnie de gens de pied, laquelle il » conduiſit & employa très-bien au ſiège de Blois, où » il eut une grande arquebuzade à travers le corps, » qui le perça d'outre en outre, & en fut guéri auſſi- » tôt. Il fut grand meurtrier à la S. Barthélemi, & y » gagna beaucoup; car il avoit là toutes les Enſeignes » des Gardes du Roi, dont il étoit Meſtre-de-Camp, » & les y fit là bien mener les mains; il fut tué au » ſiège de la Rochelle. (*Brantôme. Eloge de Philippe* » *Strozzi.*)

Le 18 Avril 1573, Coſſeins, Meſtre-de-Camp d'un Régiment François de la Garde du Roi, étant aux tranchées, fut frappé d'une arquebuzade, dont il mourut comme en furie & chaude langueur. Son corps fut

mandé, comme vous ne ſerez, ſi vous voulez uſer d'une ſi grande providence & diligence que j'ai fait toute ma vie. J'ai fait faire aux ſoldats ce que, par avanture, homme ne leur a fait faire jamais : car j'ai eu tousjours la parole à commandement, pour leur remonſtrer (quand j'eſtois en lieu, là où il falloit qu'ils fiſſent diligence) l'honneur & le ſervice du Roi : & auſſi que par diligence il nous falloit conſerver nos vies. C'eſt ce qui met les aiſles aux tallons, & le cœur au ventre, quand l'un & l'autre eſt néceſſaire. Toutes ces remonſtrances ne me manquoient jamais : & s'il falloit faire une grande courvée, je faiſois tousjours porter pain & vin pour les rafreſchir : car ſi vous voulez faire faire grandes courvées aux ſoldats, & n'apportez rien pour les ſubſtanter, les corps humains ne ſont point de fer, il faudra qu'ils vous laiſſent par les chemins : ou bien quand vous viendrez au combat, ils ſeront ſi foibles, qu'ils ne vous pourront ſervir que de bien peu. Mais apportant avec vous pour les rafraiſchir, accompagnez des remonſtrances, vous ne les ſerez pas ſeulement cheminer,

porté en ſon pays, avec honneur d'être un des plus réſolus & fidèles Chefs de ce temps. (*La Popeliniere, Liv. 34.*)

mais courir ſi vous voulez. Et par ainſi il ne faut point que l'on s'excuſe jamais ſur les ſoldats : car il n'y a homme en la Chreſtienté qui l'aye plus experimenté que moi. Et n'ai veu jamais advenir faute par eux, ouï bien par les Capitaines ; car un bon & ſage Capitaine rendra de bons & ſages ſoldats. Parmi une grande troupe, dix ou douze poltrons & couars s'enhardiſſent & ſe font vaillans ; mais un Capitaine pour eux, mal ſage & improvident, pert tout & gaſte tout. Et voilà en ſomme tout ce qui s'eſt fait tant que je demeurai à Montalſin.

M. de Guyſe eſtant adverti que j'avois cuidé eſtre ſurprins à l'Alteſſe, m'eſcrivit une lettre pleine de courroux : & me mandoit qu'il ſembloit que je vouluſſe me perdre, & le pays, & tout, de ſortir en ceſte ſorte à chaque occaſion qui ſe préſentoit en campagne ; & que ſi j'eſtois deffait, le pays ſeroit perdu ; car il eſtoit desja ſi foible de gens, qu'il ne pouvoit le ſecourir ; & que c'eſtoit fait en bon Capitaine, mais non pas en Lieutenant de Roi, qui ne ſe doit ſans grande occaſion, mettre en hazard. Auquel j'eſcrivis, que j'eſtois contraint de ce faire, autrement Dom Arbre me prendroit tout pied à pied, & qu'il s'aſſeuraſt que je me levois ſi matin, & ſai-

ſois ſi bonne diligence d'autre coſté, que je le garderois bien de me ſurprendre, & qu'il ne ſe miſt point en peine de moi : car encore que Dom Arbre eut tousjours trente Enſeignes en campagne, & que je n'en euſſe que cinq ou ſix pour y reſpondre, je ferois ſi bon guet & ſi bonne diligence, que je le garderois bien de faire ce qu'il voudroit faire. Après je me retirai à l'Abbaye Sainct-Salvadour, qui eſt à quinze ou ſeize milles de Montalſin, tirant vers Rome. A un mille près du chemin Romain, y a une petite villate fermée, & une Abbaye d'Auguſtins, que le petit Roi Charles fonda à ſon retour de Naples. On y ſéjourna quelque temps. Toute l'Egliſe eſt couverte de fleurs de lys, & la fondation eſtoit en parchemin, les Religieux fort gens de bien.

Eſtant là, je receus une lettre de M. le Cardinal de Ferrare, lequel pour lors eſtoit à Ferrare. Il m'eſcrivoit la triſte nouvelle de la deffaite de M. le Conneſtable à Saint-Quentin (5), & qu'il eſtoit plus de beſoing que je penſſaſſe plus que jamais aux affaires du Roi, & que ſi Dieu n'aidoit le Roi, tout eſtoit perdu en France : car toutes les forces que le Roi avoit, s'eſtoient perduës avec M. le Conneſtable. Je partis tout incontinent,

& m'en allai à Montalſin, pour crainɛte que les Siennois ne ſe deſconfortaſſent du tout : & par remonſtrance & perſuaſions, je les aſſeurai tant que je peus, & après j'eſſayai à me conſoler moi-meſme. J'en avois bon beſoin ; car je tenois le Royaume pour perdu. Auſſi fut-il plus conſervé par la volonté de Dieu, qu'autrement ; car Dieu oſta par miracle l'entendement au Roi d'Eſpagne & au Duc de Savoye (6), de ne ſuivre leur victoire droit à Paris ; car ils avoient aſſez de gens pour laiſſer au ſiége de S. Quentin contre M. l'Admiral, & pourſuivre leur victoire : ou bien encore après qu'ils eurent prins Sainɛt-Quentin, ils avoient autant de temps que jamais : & ne ſceurent prendre le parti qu'un ſimple Capitaine euſt fait. Et par ainſi il nous faut tous confeſſer que Dieu aimoit noſtre Roi, & ne vouloit perdre le Royaume. Je ne faiſois pourtant aux Siennois le mal ſi grand qu'il eſtoit ; & leur diſois que les advis que j'avois de France, aſſeuroient la perte petite : que le Roi y dreſſoit une belle armée en perſonne. M. de Guyſe eſtant à Rome, parce que le Roi l'avoit rappellé pour le venir ſecourir, me manda le venir trouver ; ce que je fis en poſte : & là il me demanda ce que j'avois beſoin qu'il me laiſſaſt pour con-

ſerver ce que nous tenions de la Toſcane. Je lui reſpondis *que j'avois beſoin de ce qui n'eſtoit en ſa puiſſance de me bailler; car il n'avoit argent pour me laiſſer, ni gueres de gens qui ne fiſſent plus de beſoin en France qu'en la Toſcane; mais que je ferois comme Dieu me conſeilleroit; & que j'eſperois tant en Dieu, qu'il ne m'abandonneroit point, non plus qu'il avoit fait juſques ici, & que je le ſupplioïs très-humblement s'en aller en France le plus haſtivement qu'il pourroit : car ſi Dieu ne ſauvoit le Royaume, les hommes y pouvoient bien peu, veu que toutes les forces eſtoient perdues.* M. le Mareſchal de Stroſſy trouva ma reſponce fort ſage, & m'en loua fort; parce que pluſieurs euſſent demandé hommes & argent, de quoi j'avois bon beſoing; mais la France peſoit plus au Roi que la Toſcane, où je voulois eſſayer à tirer moyen du pays, & avec la guerre, faire la guerre. Je fis requeſte à M. de Guyſe, de ſupplier très-humblement le Roi de m'envoyer querir pour m'en aller en France aider à deffendre le Royaume : car je n'avois rien à perdre en la Toſcane, & avec grandes requeſtes & prieres, il me promiſt de faire en ſorte que le Roi m'envoyeroit querir, avec promeſſe qu'il me fit faire que dès que je ſerois en

France, je me rendrois auprès de lui, (il n'avoit pas adjouté foi à tous les faux rapports, il me cognoissoit trop, & m'a tousjours aimé tant qu'il a vescu) ce que je lui promis faire. Et ainsi il s'alla embarquer à Civitavechia, & ramena en France ses forces entieres, en quoi il monstra que c'estoit un grand & sage Capitaine. Quant à moi, je m'en retournai à Montalsin.

Avant que mon congé vint, à la requeste du Capitaine Carbayrac, que M. de Guyse avoit envoyé à Grossette (a) pour Gouverneur (car il en avoit tiré M. de la Molle avec sept ou huit compagnies de gens de pied qu'il avoit), & l'envoya à Ferrare : & en lieu de lui, me fit venir M. de Givry (b) avec treize compagnies de gens de pied qu'il avoit : je ne perdis au change, je m'en allai en diligence à Grossette, veoir un desordre qui estoit advenu, c'est que toutes les munitions

(a) Grossetto.

(b) René d'Anglure, Seigneur de Givry, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine de 50 hommes d'armes, tué à la bataille de Dreux en 1562. Il étoit fils de Saladin d'Anglure, Vicomte d'Estauges, Seigneur de Givry, Conseiller & Chambellan du Roi, & Gouverneur de Sainte-Ménehould. (*Mém. de Castelnau, T. II. page* 101.)

de bleds que j'y avois mis, où il y en avoit pour plus d'un an, ſe trouverent deſrobées ; & en tout ne ſe trouvoit pas cent ſacs de bled. Il y avoit une garde des munitions qui s'appelloit *Louberiat*, lequel chargeoit M. de la Molle. Je mandai en poſte à M. de la Molle ce que l'autre avoit dépoſé : M. de la Molle au rebours chargeoit ledit Louberiat. Je couchai la nuict dans un lit duquel les draps eſtoient humides, & c'eſtoit en hyver, n'ayant pour lors porté mon lit de camp, pource que je laiſſois ſejourner mes mulets pour m'en venir en France : & là je prins une fievre continue, laquelle, dans dix jours, me miſt juſques à perdre la cognoiſſance de mes ſerviteurs propres. Et ſans ma maladie, j'euſſe gardé Louberiat de deſrober jamais les munitions du Roi, auſſi bien que je fis à Sienne celui qui les avoit en garde, qui en avoit fait autant. Et comme je commençai un peu à prendre cognoiſſance des hommes, mon congé arriva : & m'eſcrivit Sa Majeſté que je paſſaſſe à Ferrare, & que je fiſſe ſéjour auprès de M. le Duc, pour le conſeiller en ſes affaires (7) ; car il avoit la guerre ſur les bras. De la grande joye que j'eus voyant mon congé arrivé, je prins courage de telle ſorte, que quatre jours après je par-

tis, & me fis porter ſur une chaire à ſix hommes à Montizel, où eſtoit le Capitaine Bartholomé de Pezero : & là demeurai trois jours, attendant une litiere que le Sieur Marioul de Santa Fiour m'envoyoit. Et ainſi m'en allai, ne pouvant faire que cinq ou ſix milles le jour, juſques à Pezero, où je trouvai le Duc d'Urbin (a), qui m'envoya cinq ou ſix Gentilshommes au-devant, pour me faire venir loger en ſon chaſteau. Je fis reſponſe que je m'en allois deſcendre à la maiſon du Capitaine Bartholomé de Pezero (b); car ledit Capitaine avoit eſcrit à ſa mere que j'irois loger là, & que je le remerciois très-humblement. Je trouvai la mere du Capitaine Bartholomé, une bien fort honneſte Damoiſelle, & autant eſtimée dans la ville que gentille femme qui y fuſt. Comme j'arrivois au logis, on me mettoit dans un lit; car j'eſtois ſi fort extenué, que je n'avois que la peau & les os, & mourois tousjours de froid, quelques foureures que l'on me ſceuſt mettre deſſus. M. le Duc incontinent me fiſt cet honneur de me venir voir : & me voyant ſi mal encore, me contraignit de

(a) Guidobalde de la Rovere, Duc d'Urbin, mort en 1574.

(b) Bartolomeo Giordani da Peſaro.

ſéjourner là quatre jours ; & ne vouluſt que je dependiſſe un ſol ; & me fit tousjours ſervir à deux plats de ſon chaſteau en hors. Il me ſembla que j'eſtois un peu amendé, & renvoyai la litiere au Sieur Marioul. M. le Duc voulut que je prinſe un courſier de ſon haras, un des plus beaux courſiers que j'aie gueres jamais veu, & des plus forts ſelon ſa hauteur : & vouluſt prendre de moi un petit Friſon fort de ſa taille, & fort beau ; & ainſi me mirent ſur une petite hacquenée que M. de Givry me donna à mon partement de Montalſin, où il commanda juſques à ce que le Sieur Dom Franciſco (a) d'Eſt fuſt arrivé, lequel le Roi fit ſon Lieutenant-Général, comme j'eſtois : & ainſi me traiſnai juſques ques à Ferrare, là où je fus auſſi bien venu & receu de Meſſieurs les Duc (b) & Cardinal (c), & de Madame la Ducheſſe, que ſi j'euſſe eſté leur frere propre. Ils voulurent

(a) Frère du Duc de Ferrare.

(b) Hercule d'Eſt, Duc de Ferrare, mort en 1558 ; il étoit beau-frère de François I, par Renée de France, ſa femme, fille de Louis XII, ſœur de la Reine Claude.

(c) Hippolite d'Eſt, Cardinal de Ferrare, frère d'Hercule. Il fut nourri dès ſon enfance à la Cour de France, & fut dans la confidence la plus intime de François I. Il poſſédoit en Frauce les Archevêchés de

que je logeaſſe dans le chaſteau, me faiſant ſervir de ſa cuiſine comme ſa perſonne propre.

Quatre ou cinq jours après mon arrivée, j'eus envie d'aller voir M. le Cardinal de Tournon & M. de Dax (a), lequel Sieur de Dax eſtoit Ambaſſadeur à Veniſe : & demeurai quatre jours avec eux, regrettant fort que je n'avois la ſanté pour pouvoir voir toute la ville de Veniſe, car j'eſtois encore ſi mal, qu'à peine peus-je aller juſques à l'Arcenal : puis m'en retournai à Ferrare. A préſent que tout eſt mort, je ne ſerai tort à nul d'eſcrire ce que j'ai veu faire, qu'eſt que M. le Cardinal (b) de Mantoue ſe monſtra grand ami de M. le Duc de Ferrare : car il l'advertiſt que le Sieur Dom Ferrand (c),

Lyon, d'Auch & d'Arles, avec l'Evêché d'Autin, & l'Abbaye de Flavigny; il poſſéda encore l'Archevêché de Milan, & l'Evêché de Ferrare. Il mourut en 1572, le 2 Décembre, âgé de 60 ans. (*Chazot de Nantigny.*)

(a) François de Noailles, Evêque de Daqs, ou Dacqs, Prélat recommandable par ſes connoiſſances. Il ſe diſtingua dans pluſieurs Ambaſſades.

(b) Hercule de Gonzague, Cardinal de Mantoue; mort au Concile de Trente en 1563.

(c) Il eſt bon, dit M. de Thou, de remarquer ici une faute de mémoire de la part de Montluc, qui dit que

ſon frere, alloit aſſiéger Verſel (a), & qu'il avoit fait partir ſix canons d'Alexandrie, avec leſquels il avoit prins le chemin droit à Cremone, menant grande quantité de poudres & boulets : & lui aſſeuroit que c'eſtoit pour Verſel : & par deux fois, queue ſur queue, lui donna ceſt advertiſſement. Il fut adverti auſſi de Cremone en hors, que le Sieur Dom Ferrand faiſoit appreſter encore d'autre artillerie, & avoit fait arreſter quatre-vingts grands bateaux des marchands trafiquans ſur le Pau, ſur lequel Verſel eſt aſſis, comme Cremone : & que partie des compagnies Eſpagnolles qui eſtoient vers le Piémont, commençoient à marcher droit à Cremone, & qu'il ſe faiſoit des compagnies Italiennes aux environs de Milan. Le Duc

Ferdinand de Gonzague commandoit alors l'armée ennemie ; il eſt néanmoins conſtant qu'il y avoit alors quatre ans que ce Général n'avoit aucune part dans les affaires d'Italie, & que tandis que ces choſes s'y paſſoient, & même auparavant, il étoit allé par ordre de Philippe dans les Pays-Bas, où il avoit été un de ceux qui, par ſes Conſeils, avoit le plus contribué à l'entrepriſe du ſiége de S. Quentin.

Pour le reſte de ce qui regarde la conduite de Montluc dans cette défenſe de Briſſello, M. de Thou renvoie à ſes Commentaires.

(a) Briſſello, Berſello, ou Berſeillo.

de Ferrare ayant receu tous ces advertiſſemens, ſe trouva fort faſché, n'eſtant la place encore en gueres bon eſtat pour ſe deffendre; car il n'y avoit nul boulevart couvert, & les courtines fort baſſes, comme auſſi eſtoient bien les eſperons, n'eſtans que demi terraſſés, ni encore demi remplis, tous les flancs deſcouverts. M. le Duc advertit du tout M. le Prince, ſon fils, qui eſtoit à Reges avec ſon camp, & lui mandoit qu'il envoyaſt le Sieur Cornelio Bentivolle ſe mettre dedans. M. le Prince lui manda, que ſi le Sieur Cornelio eſtoit hors d'auprès de lui, il ne pouvoit donner ordre à ſon armée; car le Sieur Cornelio commandoit en ſon abſence, & n'avoit autre ſoulagement que de lui; mais qu'il lui pleuſt de faire élection de quelque autre. M. le Duc deſpeſcha incontinent vers M. de la Molle, qui eſtoit au camp près M. le Prince, le priant d'y vouloir aller pour deffendre la place : M. de la Molle lui fit reſponſe, que le Roi ne lui avoit pas commandé de s'enfermer dans aucune place, mais bien faire ſa charge à la campagne. Ledit Sieur Duc ſe trouva fort faſché, comme eſtoit auſſi M. le Cardinal, ſon frere, qui eſt aujourd'hui, pour n'avoir nul homme auquel il ſe fuſt, ſur l'heure, fié pour la deffence de ceſte place.

Je

Je commençois à recouvrer un peu de force, & ces allées & venues ſe faiſoient fort ſecrettement, tellement que je n'en entendois aucune choſe. A la fin un Gentilhomme de M. le Duc, auquel il avoit commandé ſe tenir près de moi, pour voir ſi j'avois beſoin de quelque choſe, me deſcouvrit le tout un ſoir bien tard : & me dit en outre, que M. le Duc tenoit preſque la place pour perdue : car celui qui eſtoit dedans Gouverneur, n'eſtoit pas ſoldat, ni avoit jamais porté les armes en faction de conſéquence ; bien eſtoit-il homme de bien : & M. le Duc ne ſe deſioit aucunement de ſa loyauté, mais bien de ſon expérience, & qui pis eſtoit, nul ne ſe préſentoit à M. le Duc pour ſe mettre dedans. Toute la nuict je prins conſeil avec ma ſanté ; car de bonne volonté je n'en avois que trop. Il me ſembla le matin que j'avois quelque peu de force, & m'en allai trouver M. le Duc, lequel trouvai au lit ; car il ſe levoit tard. Il avoit commandé qu'à quelque heure que j'arrivaſſe à la porte de ſa chambre, qu'on m'ouvriſt, encore qu'il fuſt dedans le lit. Je heurtai, & par un de ſes valets-de-chambre, fut ouvert, & le trouvai dans le lit, & deux Secrétaires qui eſcrivoient ſur une petite table tout auprès de ſon lit. Et comme je

lui eus donné le bon jour, je lui dis ce que l'on m'avoit dit le ſoir, ne nommant point celui de qui je le tenois. Il me raconta tout ainſi que le Gentilhomme m'avoit dit, & la peine en quoi il eſtoit, & ne me voulut pas nommer le Cardinal de Mantoue juſques à mon retour, de qui il tenoit les plus aſſeurez advertiſſemens. Et alors je lui dis en ceſte maniere : *Monſieur, vous voudriez-vous fier à moi de la garde de voſtre place ?* Il me reſpondit : *En vous, M. de Montluc, oui plus qu'en homme qui ſoit aujourd'hui en Italie. Or donc, Monſieur, levez-vous, & promptement eſcrivez à M. le Prince, qu'il me baille une compagnie de François, celle que je lui demanderai, & quelques gens de cheval pour m'accompagner à mettre dedans. Et eſcrivez au Sieur Pierre Gentil* (a) *qu'il s'accorde bien avec moi pour la deffence de la place : & que vous ne m'y envoyez pas pour lui oſter le Gouvernement, mais pource que je ſuis plus expérimenté en telles choſes que lui, & qu'il face faire promptement tout ce que je lui ordonnerai.* Alors il tendit ſes bras, & m'em-

(a) Piero Gentile da Camerino, étoit au ſervice de France dans la guerre de Sienne, ſelon *Aſcanio Centorio. Liv. I. p. 5.* Et nous croirons que c'eſt le même que Pierre Gentil.

braſſa au col bien eſtroitement, me tenant le viſage contre ſa poitrine, & dit à un de ſes valets-de-chambre, qu'il allaſt chercher M. le Cardinal, ſon frere, qui eſtoit logé en ſon Palais bien loin du chaſteau. Le valet-de-chambre y couruſt, & lui dit ce qu'il avoit entendu. M. le Cardinal fut incontinent à nous : & dès ſon arrivée, il m'eſtendit ſes bras & m'embraſſa, me diſant ces mots : *O, M. de Montluc, que tous tant que nous ſommes de ceſte maiſon, vous ſerons tenus !* Et alors commencerent à faire leurs lettres : & je m'en allai appreſter pour partir ; car il ſe falloit haſter, pource que Verſel eſt aſſis en tel lieu, que ſi un camp eſt devant, il eſt impoſſible d'y entrer, pourveu que l'on aye ſeulement deux ou trois bateaux ſur la riviere. Et m'en allai coucher à Final, & le lendemain diſner à Modene, & coucher à Reges (a), où M. le Prince eſtoit avec ſon camp : lequel me bailla le Baron Daurade avec ſa compagnie, celui qui fut tué (b) à la feneſtre de la chambre de M. de Nemours à Vienne, & une compagnie de gens à cheval. En ceſt

(a) Reggio

(b) Suivant les apparences, cet évènement arriva, lorſque le Duc de Némours prit Vienne. (*Mémoires de Caſtelnau, p. 146. Tom. I.*)

équipage arrivaſmes environ une heure après midi. Il y avoit dedans une compagnie de Suiſſes, & cinq d'Italiens, & puis celle du Baron Daurade, qui fut bien aiſe de venir avec moi ; & fut la ſeptieſme. Le Duc de Parme, depuis qu'il ſe fuſt racointé (a) avec le Roi d'Eſpagne, avoit rappellé ſes deux compagnies de chevaux-legers qui eſtoient avec nous à Rome, que les Capitaines Bartholomé & Ambrois commandoient. Et ſept ou huit jours devant le Capitaine Ambrois avoit eſté prins & mené priſonnier dans le chaſteau de Verſel : & le trouvai preſt à s'en aller, pour ce que M. le Prince l'avoit changé avec un autre. Il fut tout esbahy de me voir là, & lui dis que nous portions, n'avoit guere, enſemble la Croix blanche, & à ceſte heure je le voyois avec la Croix rouge ; il me reſpondit, (b) *que biſognava far il commandamento del ſuo padrone*, & me demanda *qu'eſt-ce que je venois faire là.* Je lui dis *que j'eſtois-là pour leur ſervir de Maréchal-de-Camp : & que je leur appreſterois les cartiers pour loger leur camp à leur aiſe.* Le Capitaine Pierre Gentil lui dit & aſſeura que j'eſtois venu là pour deffendre la place. Alors il dit :

(a) Qu'il ſe fût allié.

(b) Qu'il falloit exécuter les ordres de ſon Maître.

(a) *O ! queſte non ſono baye : donque à la fede che io portero cative nove al mio patrone*, & ainſi me dit adieu.

Or le Duc de Parme tenoit une place aſſiégée du Duc de Ferrare, dépendante de Reges, à cinq ou ſix milles près de Verſel. Je ne trouvai foin ni paille, ni choſe du monde à manger pour les chevaux, ni farine aucune, & bien peu d'outils pour travailler, ni vin, ſinon quelque peu qu'on bailloit aux Suiſſes, & bien peu de farines & bleds. Et crois que ce deffaut amenoit pluſtoſt le Sieur Dom Ferrand à l'aſſiéger, qu'autre occaſion. Il me ſembla que j'eſtois arrivé encore une autre fois à Sienne, que tout me faudroit en un coup. Le matin, la compagnie de gens à cheval s'en vouloit retourner ; car ils n'avoient rien mangé de toute ceſte nuit. Il y avoit trois bourgs aſſez grands ſur le chemin qui tiroit à Parme : & me ſemble qu'on m'a dit qu'ils eſtoient au Sieur de Saint-Soubrin, que j'ai veu à la Cour portant le bonnet rond (8) ; & eſtoient à demi mille l'un de l'autre, & à deux milles de Verſel : & y avoit quelques ſoldats Italiens en garniſon, pour garder que ceux de Verſel n'en tiraſſent

(a) Oh ! pour le coup, c'eſt tout de bon. Voilà une fâcheuſe nouvelle à porter à mon Maître.

aucune commodité. Je ſortis avec la compagnie des Suiſſes, celle du Baron Daurade, & trois cens arquebuziers Italiens : & fis que le Sieur Pierre Gentil commandaſt que tous les hommes, femmes & enfans me ſuiviſſent, & tous les chevaux qui eſtoient dans la ville, avec force cordes & ſacs. Et m'en allai droit au premier village. Les ennemis qui y eſtoient l'abandonnerent & ſe retirerent à l'autre ; & moi tousjours à les ſuivre. Ils abandonnerent tout, & ſe retirerent en diligence vers Parme. J'avois deffendu, à peine de la vie, que perſonne ne ſaccageaſt rien que les vivres. Et laiſſai le Baron Daurade & la compagnie de gens à cheval au premier village tirant à Parme, les arquebuziers Italiens au ſecond, les Suiſſes au troiſieſme tirant à Verſel, ayant tous charge de ne laiſſer paſſer choſe aucune que victuailles : & moi j'allois d'un village à autre, pour faire haſter ; car je ne penſois jamais ſortir de-là ſans combattre. Les bourgs n'eſtoient pas fermez, & y avoit grands vivres. Il y eut tel homme qui fit cinq à ſix voyages à porter vivres dans Verſel : & à la fin n'y demeura perſonne qui ne vint chercher des vivres. Et embarquions les vins ſur des batteaux, & les portions au long d'une petite riviere qu'il y a : je crois que c'eſt un

bras du Pau : l'allions deſcharger à demi-mille de Verſel contremont; car ce ruiſſeau n'approchoit plus dudit Verſel. Ceci dura depuis le ſoleil levant juſques au couchant. J'oſerois dire qu'il ne demeura que bien peu de toute ſorte de vivres dans ces villages. Les hommes & les femmes eſtoient là tous eſtonnez. Je leur promettois de les faire recompenſer ; & ainſi ſe paſſa tout le jour ; & y fut porté tant de vivres pour les hommes & pour les chevaux, que de trois mois nous n'en pouvions avoir faute. Et alors le Capitaine des gens à cheval vouluſt demeurer encore quelques jours avec moi : & le lendemain le Sieur Pierre Gentil ſortit avec tous les hommes, femmes & enfans de huit ans en ſus, & s'alla jetter ſur un taillis à demi-mille de Verſel, faire faire des faſſines, & les apporter devant la ville. Cela ne faſcha aux gens de la ville d'y aller : & y mena les Suiſſes & preſque tous les ſoldats Italiens, & je lui enois eſcorte avec le Baron Daurade & la compagnie de gens à cheval. Et firent auſſi grande diligence à ce taillis, comme ils avoient fat le jour devant au village, des vivres, & veoient deſcharger à un trait d'arbaleſtre dans la taillade à la veuë de noſtre artillerie, & portée de noſtre arquebuzerie. Et juſques

à ce que la nuit nous en jetta, nous ne ceſſaſmes : & deux jours après nous y retournaſmes tousjours : & cuide qu'en ces trois jours il fut fait plus de ſoixante milliers de faſſines : puis nous les allions prendre, Enſeignes deſployées, & les mettions dans la ville : & en rempliſmes l'Egliſe & beaucoup de murailles vuides. Et commençaſmes à fortifier tous ſans nul excepter : & portions le Sieur Pierre Gentil & moi, le bayart (a), pour donner exemple à tous les autres. Je ne ſçaurois dire mal de ce Gentilhomme-là : car je cogneus bien qu'il n'avoit pas faute de bonne volonté, ains ſeulement d'expérience. Tout ne ſe peut acquérir ſans eſtre mis en beſogne. Et comment voulez-vous juger d'un homme, s'il n'eſt mis à l'eſſai ? Peut-eſtre que ſi on l'euſt attaqué, il euſt fait ſon devoir ; mais qui n'a veu jamais ſiége, s'eſtonne fort quand il entend une telle ſonnerie : & lui eſtonné,

(a) Nous préſumons que Montluc, avec ſon gaſconiſme, a corrompu ce mot. Les différens Gloſſaires ne nous ont fourni aucuns renſeignemens : mais nous croyons que l'inſtrument dont il s'agit, étoit une eſpèce de pannier, dans lequel on portoit aux travailleurs les matériaux néceſſaires pour conſtruire ce qu'on nommoit des *Baillies*, paliſſades qui défendoient les portes des villes.

tout eſt perdu. Et comme nous euſmes nos faſſines dedans, je fis une autre entreprinſe d'aller ſaccager les vivres de deux villages auprès de Graſtalde (a), qui eſt au Sieur Dom Ferrand, dans lequel y avoit deux compagnies d'Allemans, & trois d'Italiens. J'envoyai le Capitaine des gens à cheval, & tous les Gentilshommes qui eſtoient avec moi courir juſques au-devant de la Graſtalde. Et le Baron Daurade qui leur tenoit eſcorte au long d'une haie. Et moi, avec les Suiſſes & quatre cens Italiens, m'attendois à faire charger les vivres. Ils envoyerent douze chevaux courir devant la Graſtalde, & le reſte eſtoit mis en embuſcade auprès, en un petit bois. Les Capitaines Allemans ſortirent, & grand nombre de gens, & donnerent la chaſſe à nos coureurs. Noſtre embuſcade ſe deſcouvrit trop toſt : car autrement tous les Capitaines eſtoient prins, & les chaſſerent juſques dans la ville : & y fut tué quarante ou cinquante Allemans : car le Baron Daurade s'y trouva, & l'embuſcade des gens de pied & gens de cheval près l'une l'autre. Et prindrent priſonnier un qui portoit une Enſeigne des Allemans; & vingt ou vingt-quatre Allemans : & ainſi nous nous retiraſmes avec

(a) Guaſtalla.

les vivres que nous avions chargez ; & le lendemain je donnai congé à la compagnie de gens à cheval, pour s'en retourner; car je craignois que M. le Prince fuſt marri de ce qu'elle demeuroit tant. Quant à eux, ils ne ſe faſchoient point de demeurer auprès de moi : car ils euſſent bien voulu y demeurer. Je les euſſe ſouvent mis aux mains avec les ennemis. J'ai tousjours taſché à ne laiſſer les ſoldats ou gendarmes croupir : & forts ou foibles les mettre aux prinſes avec les ennemis pour les faire recognoiſtre. Il y faut aller prudemment pour ne perdre; mais qui ſe tiendra tousjours ſur cela, *je ne veux perdre mes gens*, trouvera enfin qu'il ne fait pas grand cas. Il en faut prendre & en faut donner.

M. le Duc de Parme eſtoit toujours devant ceſte place, qu'il battoit & cependant je faiſois mes affaires. Le Capitaine Balferniere (a),

(a) René de Provanes de Valfenières, ſervit depuis dans l'armée des Proteſtans, & fut condamné à mort en 1562, après la priſe de Rouen, avec pluſieurs autres Officiers ; mais il obtint ſa grace à la recommandation de Briſſac. (*De Thou.*) Cet Officier étoit probablement né ſujet du Duc de Savoye ; & de la même famille qu'André de Provanes, Sieur de Ligni, que le même Hiſtorien nomme pour Commandant de

& une autre compagnie Françoiſe eſtoient dedans, qui firent ſi bien, qu'ils les amuſerent dix ou douze jours. Le Sieur Dom Ferrand qui eſtoit à Cremone, eſtant adverti des vivres & des faſſines que nous avions mis dedans, & du grand devoir que nous faiſions, refroidit ſon entreprinſe, car comme j'ai dit ci-devant, je lui avois fait teſte à Cazal, & ſçavoit bien l'ordre & diligence que je faiſois en la fortification. Pareillement il ſe reſſouvenoit de ce que je lui fis à Benne, & à Saint-Damian. Tout cela lui donna à penſer qu'il n'emporteroit pas ceſte place aiſement : & retira ſes munitions & artillerie, qui eſtoient ſur le bord de la rivière du Pau preſt à l'embarquer : & licentia les bateaux qu'il avoit retenus pour embarquer l'artillerie, & les

trois vaiſſeaux du Duc de Savoye, qui ſe joignirent à la flotte Eſpagnole en 1564, & eurent part à l'expédition qu'elle fit en Afrique cette année.

Le Capitaine Valfenières commandoit les Enfans-perdus de l'armée Proteſtante, à la bataille de S. Denis, en 1567. Il fut tué par ſes ſoldats, par une mépriſe, au ſiège de Bourg dans le Bourdelois, en Mai 1569. (*Le Frere, Traie & entière Hiſt. des troubles de France, &c. folio 199.*)

La Maiſon de Provanes eſt du Piémont, & une des plus conſidérables de ce pays, ſelon *Boyvin du Villars, Liv. II.*

gens de pied. Car le camp du Duc de Parme ſe devoit joindre avec lui devant Verſel. Et encore que ceci ſoit à ma loüange, ſi dirai-je que M. le Duc de Ferrare diſoit publiquement, & me donnoit bien ceſte gloire, que ma preſence arreſta l'ennemi, qui ne voulut rien hazarder, ſçachant bien, comme j'ai dit, ce que je ſçavois faire pour la garde d'une place. C'eſt beaucoup d'acquérir ceſte reputation, de ſe faire craindre & eſtimer à ſon ennemi. Ledit Sieur Dom Ferrand eſtoit bon Capitaine, il ne vouloit tenter cette place, où j'euſſe remué terre. Auſſi ayant dequoi manger je lui euſſe fait ſouffrir une honte.

Pendant ce tems là le Duc de Florence pourchaſſoit la paix du Duc de Ferrare envers le Roi d'eſpagne, par le bon advis & conſentement du Roi : car autrement ledit Sieur Duc ne l'euſt fait, pour mourir. Il eſtoit trop François. Et comme la paix vint, qui fut au bout de vingt-cinq jours que j'eſtois entré dans Verſel, je m'en retournai à Ferrare, & prins congé de M. le Prince à Rege : & ne faut point demander ſi je fus le bien venu de M. le Duc, de M. le Cardinal, & de Madame la Ducheſſe ; car je ne penſe point qu'ils careſſaſſent jamais homme, de

quelque eſtat que ce fuſt, & ſçauroit eſtre, plus que moi. Et quand il mourut, je pouvois bien dire, comme je fais encore, que j'avois perdu un des meilleurs amis que j'avois en ce monde : & quand je partis de Ferrare pour aller à Verſel, M. le Duc s'informa d'un mien ſecrétaire, ſi j'avois gueres d'argent ; il trouva que je n'avois que deux cens eſcus. Il envoya cinq cens eſcus à mondit ſecrétaire qui faiſoit ma deſpence : & trois jours après mon retour, je prins congé de lui, de M. le Cardinal, & de Madame la Ducheſſe. Ledit Sieur Duc voyant que j'avois beaucoup de Gentilshommes ſignalez auprès de moi, cogneuſt bien que je n'avois pas aſſez d'argent pour faire mon voyage, qui fut cauſe qu'il m'en envoya encore cinq cens. Et voilà comment je m'en vins riche de ma charge que j'avois en Toſcane. Ceſt argent me mena juſques à Lyon, où je trouvai deux mille quatre cens francs que le Roi m'avoit fait payer de deux années de mon eſtat de gentilhomme de la chambre, que Martineau m'apporta audit Lyon entre les mains de Cathalin Jean, maiſtre de la poſte, qui me conduit juſques à Paris. Et eſtant arrivé, j'allai baiſer les mains au Roi qui eſtoit à Creſſi (a), & fus auſſi bien

(a) Il falloit que ce fût au mois de Mai 1558 : car,

venu de Sa Majeſté comme quand je revins de Sienne. Et fut fort aiſe de ce que j'avois fait pour le Duc de Ferrare. M. de Guyſe, qui ne m'avoit encore veu, m'embraſſa deux ou trois fois, devant le Roi meſme. Sa Majeſté commanda audit Sieur de Guyſe de me faire bailler mille eſcus pour m'en retourner à Paris ſéjourner un peu. Ce que ledit Sieur fit promptement. Et voilà mon retour de l'Italie en France, la derniere fois que j'y ai eſté, & les ſervices que j'y ai faits, deſquels je ne puis mentir : car il y a trop de gens, qui ſont encore en vie, qui en porteront vrai teſmoignage.

Or Capitaines ! vous devez ci prendre exemple, qu'eſt-ce que c'eſt de la réputation, laquelle quand vous l'avez acquiſe, vous ne devez perdre, ains pluſtoſt mourir. Et ne faites pas comme aucuns qu'il y a, qui dès qu'ils l'ont atteinte un peu, s'en contentent & penſent que quelque choſe qu'ils facent, l'on les eſtimera toujours vaillans. N'en croyez rien : car d'heure à autre les gens jeunes deviennent grands, & ont le feu à la teſte, & combattent comme enragez. Et comme ils verront que vous ne faites rien qui vaille,

ſelon l'Itinéraire des Rois de France, Henri II étoit alors à Crécy en Brie.

ils diront que l'on vous a donné ce titre de vaillant injuſtement, & vous eſtimeront moins, & parleront de vous à leur plaiſir, & avecques juſte raiſon. Car ſi vous ne voulez continuer tousjours de bien faire, & entreprendre de plus en plus, il vaudroit mieux pour votre honneur que vous vous retiraſſiez à votre maiſon avecques la réputation que vous avez acquiſe, & non ſuivre encore les armes pour la perdre, & eſtre aux eſcoutes lors que les autres ſont aux priſes. Si vous deſirez monter au bout de l'eſchelle d'honneur, ne vous arreſtez pas au milieu, ains degré par degré taſchez à gaigner le bout, ſans penſer que voſtre renom durera tel que vous l'avez acquis. Vous vous trompez, quelque nouveau venu le vous emportera, ſi vous ne le gardez bien, & ne taſchez à faire de mieux en mieux.

Le meſme jour que je partis de Creſſi, M. de Guyſe en partiſt pour s'en aller à Metz, pour exécuter l'entreprinſe de Thionville. Le Roi l'avoit choiſi pour eſtre ſon Lieutenant General en tout ſon Royaume dès qu'il fut arrivé d'Italie. Avant mon arrivée, je trouvai qu'il avoit prins la ville de Calais (a), & renvoyé les Anglois de là la mer,

(a) Le Duc de Guyſe prit Calais dans les commencemens de l'année 1558.

enſemble Guines : & que lors il eſtoit ſur le deſſein de ce ſiege de Thionville. Il ne tarda pas deux jours, que le Roi me manda de le venir trouver à Creſſi, ſans me mander qu'eſt ce qu'il vouloit faire de moi : & ouis dire que le lendemain matin que j'en fus parti, le Roi avoit fait prendre M. Dandelot (9), ſur quelque reſponce, qu'il lui avoit fait touchant la religion, & comme je fus arrivé, Sa Majeſté me fit venir en ſa chambre, où eſtoit M. le Cardinal de Lorraine, & deux ou trois autres, il ne me ſouvient de leur nom, bien me ſemble, que le Roi de Navarre & M. de Montpenſier (a) y eſtoient. Et alors le Roi me dit, *qu'il falloit que j'allaſſe à Metz, pour commander les gens de pied, deſquels M. Dandelot eſtoit Colonel.* Je lui fis très-humble requeſte de ne me vouloir point faire exercer la charge d'autrui, & que je m'en irois pluſtoſt lui faire ſervice auprès de M. de Guyſe comme ſoldat privé, ou bien que je lui commanderois les pionniers, pluſtoſt que de prendre ceſte charge. Le Roi me dit, *que* M. *de Guyſe meſme me demandoit pour commander en ladite charge, après qu'il euſt eſté adverti de la prinſe dudit Dandelot.* Et comme je vis que je ne gaignois rien en

(a) Louis de Bourbon, Prince de Montpenſier.

excuſes ;

excuſes, je lui dis : *Que je n'eſtois pas encore guerri d'une diſſenterie que ma maladie m'avoit laiſſée, & que ceſte charge requeroit la grande ſanté & diſpoſition pour l'exercer, & que cela ne pouvoit eſtre en moi.* Sa Majeſté me dit, *qu'il tiendroit mieux ceſte charge bien commandée de moi en une litiere, que d'un autre qui fuſt bien ſain, & qu'il ne me la bailloit pas pour l'exercer pour un autre, car il vouloit que je l'euſſe pour tousjours.* Je lui reſpondis alors, *que je le ſuppliois très-humblement, ne trouver mauvais ſi je ne la voulois point.* Alors Sa Majeſté me dit ces mots : *Je vous prie, prenez-la pour l'amour de moi.* Et M. le Cardinal me dit alors : *C'eſt trop conteſté contre Sa Majeſté : c'eſt trop conteſté contre ſon maiſtre.* Alors je lui dis, *que je ne conteſtois point pour mauvaiſe volonté que j'euſſe à ſon ſervice, ni que je n'euſſe volonté d'aller trouver M. de Guyſe : car dès que j'eſtois arrivé à Paris, j'avois baillé de l'argent pour m'achepter quelques tentes & autres équipages pour m'aller rendre auprès dudit Sieur de Guyſe, lui ayant promis à Rome de me rendre auprès de lui.* Alors le Roi me dit, *qu'il n'en falloit plus parler, & qu'il falloit que j'y allaſſe.* Sur quoi je ne ſceus plus que dire : car il me ſemble que le Roi de Navarre &

M. de Montpenſier ſe meſlerent au propos pour me faire prendre ceſte charge, pour ce qu'il me ſouvient que le Roi me dit : *Il n'y a plus d'excuſe ; car vous voyez que tout le monde eſt contre vous.* Et commanda à M. le Cardinal de me faire donner autres mille eſcus, pour m'aider à achepter l'équipage qu'il me falloit. Ce qu'il fit promptement. Je m'en retournai à Paris, & n'y demeurai que deux jours, pour me pourvoir de ce qu'il me falloit, puis allai trouver M. de Guyſe à Metz. Je le trouvai qui montoit à cheval pour aller recognoiſtre Thionville, & ne vouluſt que j'y allaſſe, pour ce que j'avois fait une grande traite : & à la vérité je n'eſtois gueres ſain. Et y retourna le ſoir meſme, & me dit, que ſi Dieu nous faiſoit la grace de la prendre, qu'il y avoit à gaigner de l'honneur. Il m'appelloit tousjours, ſe jouant à moi, *Monſeigne :* & me dit en riant : *Courage, Monſeigne, j'eſpere que nous l'emporterons*, & le matin partiſmes : car tout ſon cas eſtoit preſt. Je veux dire une choſe, & à la vérité ſans flatterie, que c'eſtoit un des plus diligens Lieutenans de Roi que j'euſſe encore ſervi, des dix-huit ſoubs qui j'avois fait ſervice au Roi. Il avoit une imperfection, qu'il vouloit eſcrire preſque toutes choſes de ſa main, &

ne s'en vouloit fier en ſecrétaire qu'il euſt. Je ne veux dire, que cela ſoit mal fait, mais cela le tenoit un peu en longueur. Et les affaires de la guerre requerent la diligence ſi ſoudaine, qu'aucune fois un quart d'heure fait beaucoup de mal de le perdre. Un jour je venois des tranchées pour lui demander quatre Enſeignes d'Allemans, pour entrer en garde avec nous, & nous tenir eſcorte; car nous commencions fort à approcher de la ville; & à cauſe que l'artillerie l'avoit tiré hors de ſon premier logis, il s'eſtoit logé en une petite maiſonnette baſſe, là où il n'y avoit qu'une petite chambre, qu'avoit la feneſtre qui ſortoit ſur la porte, & là je trouvai M. de Bourdillon (a), qui depuis a eſté Mareſchal de France, auquel je demandai, *où eſtoit Monſieur :* il me dit, *qu'il eſcrivoit.* Alors

(a) Imbert de la Platière, Seigneur de Bourdillon, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 100 hommes d'armes, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne & de Brie. Ce fut lui qui ſauva une partie de l'armée à la bataille de S. Quentin en 1557. Il ſuccéda au Maréchal de Briſſac pour commander les armées au-delà des Monts, & fut fait Maréchal de France en 1562. Il eut beaucoup de crédit & de faveur ſous François I & Henri II, & mourut à Fontainebleau en 1567.

je dis, *au diable les eſcritures : il me ſemble qu'il vueille eſpargner ſes ſecrétaires ; c'eſt dommage qu'il n'eſt greffier du Parlement de Paris : car il gaigneroit plus que du Tillet, ni tous les autres.* M. de Bourdillon ſe miſt fort à rire, pour ce qu'il cogneuſt que je ne penſois pas qu'il m'entendiſt : & pour ce qu'il voyoit que M. de Guyſe m'entendoit ; il m'aiguillonnoit tousjours pour me faire parler ſur ce greffier. Alors M. de Guyſe ſortiſt en riant, *& bien, Monſeigne, ſerois-je bon greffier ?* jamais je n'eus tant de honte, & me courouſſai contre M. de Bourdillon, de ce qu'il m'avoit fait ainſi parler : mais ils n'en faiſoient que rire : & me bailla le Comte Roquendolf (10) avec quatre Enſeignes. Mais pour retourner à ſa diligence, il n'y avoit homme, qui ne le jugeaſt un des plus vigilans & diligens Lieutenans de Roi, qui ait eſté de noſtre temps : au reſte ſi plein de jugement à ſçavoir prendre ſon parti, qu'après ſon opinion, il ne falloit pas penſer en trouver une meilleure. C'eſtoit au reſte un Prince ſi ſage, ſi familier & courtois, qu'il n'y avoit homme en ſon armée, qui ne ſe fuſt volontiers mis à tout hazard, pour ſon commandement, tant il ſçavoit gaigner le cœur. Ses deſpeches l'amuſoient un peu, quelques-

fois trop. Je croi qu'il craignoit eſtre trompé ; car ceſte maniere de gens nous fait bien du mal. C'eſt une choſe rare d'en trouver un fidelle.

Or il aſſiegea la ville du coſté de delà l'eau, la riviere entre deux, laquelle il fit ſonder ſi elle eſtoit gueres profonde, par cinq ou ſix ſoldats que j'amenai : & ne fuſmes que cinq ou ſix avec lui, dont M. de Bourdillon & M. de Ciré en eſtoient : & trouvaſmes qu'aucuns y en auroient juſques à la braye, & d'autres juſques à la ceincture. Je lui dis que ſi de ce coſté là eſtoit le plus foible, qu'il n'arreſta point d'y faire la batterie : car je ne craignois pas que je n'y fiſſe paſſer les ſoldats pour aller à l'aſſaut : & que moi-meſme leur monſtrerois le chemin. La nuict après nous miſmes les gabions ſur le bord de la riviere : & le matin au point du jour l'artillerie commença à tirer à la tour, laquelle fut ouverte du coſté de main gauche tirant à un ravelin, qui flanquoit ladite tour, & auſſi fuſt ouverte une petite tourelle, qui eſtoit entre la grande tour & le ravelin. Voilà tout ce qui ſe peuſt faire en ceſt endroit-là. Les ennemis mirent dix ou douze groſſes pieces vis-à-vis de noſtre artillerie : & commencerent à faire une contre-batterie ſur les onze heures avant midi : &

avant les deux ils nous eurent mis tous nos gabions en pieces, ſauf un & la moitié d'un autre, là où nous nous tenions le ventre en terre dix ou douze que nous eſtions. Car tous les ſoldats & pionniers furent contraincts de s'oſter de là & s'aller mettre derriere une autre tranchée, plus de ſix vingts pas derriere nous: & ſi les ennemis ſe fuſſent hazardez de paſſer l'eau, ils nous oſtoient l'artillerie, & l'euſſent peu jetter à leur aiſe dans la riviere: car les ſoldats qui s'eſtoient retirez à l'autre tranchée, ne nous pouvoient venir ſecourir, qu'à la merci de leur artillerie & de leur arquebuzerie : d'autant que la riviere n'eſtoit pas de plus de ſoixante & dix pas de large: & alloit à quatre pas de la muraille. M. le Marquis d'Elbœuf (a) ne m'abandonna jamais, & quatorze ou quinze Gentilshommes de la ſuitte de M. de Guyſe. Et ainſi demeuraſmes juſques à la nuit, que l'on remit autant de gabions, & les doublaſmes: mais ce fut pour neant, car nous ne pouvions faire aucune choſe à la muraille de noſtre batterie,

(a) René de Lorraine, Marquis d'Elbœuf, frère du Duc de Guyſe, & ſeptième fils de Claude de Lorraine, Duc de Guyſe, alors âgé de 22 ans. Il mourut en 1566, étant Chevalier de l'Ordre du Roi, & Général des Galères de France.

parce qu'elle avoit de grandes terraſſes par derriere : de ſorte que deux ou trois charrettes y pouvoient aller de front & tout à l'entour de la ville. Je ne vis jamais fortereſſe mieux pourtraitte (a) que celle-là. M. de Guyſe tint conſeil ; & fut tout le monde d'opinion qu'il devoit oſter l'artillerie de là, & loger toute noſtre infanterie & Allemans delà la riviere, & faire commencer les tranchées au plus près qu'elles ſe pourroient faire. Ledit Sieur faiſoit faire un pont à extreme diligence : & paſſaſmes la riviere par deſſus icelui, encore que les aix ne fuſſent pas encore clouez. Et nous campaſmes en un village qui pouvoit eſtre à cinq ou ſix cens pas de la ville, & du village juſqu'à la ville, tout plein & tout deſcouvert, de façon qu'un oiſeau ne pouvoit paroiſtre, qu'il ne fuſt veu ; & nous battoient à coups de canon dans le village : de ſorte qu'il n'y laiſſoit maiſon qu'il ne miſt par terre : & eſtions contraincts de nous tenir dans les caves. J'avois mis entre deux murailles mes pavillons : mais ils me rompirent & les murailles & les pavillons. Je ne vis jamais une plus furieuſe contre batterie. La nuict enſuivant, M. le Mareſchal de Stroſſy paſſa la riviere avec M. de Guyſe, & commençaſmes

(a) Mieux conſtruite.

à faire les tranchées au long de ceſte plaine ; & demeuraſmes ſept ou huit jours avant que nous fuſſions à deux cens pas de la ville, pour ce que les nuicts eſtoient courtes : & dès que le jour venoit, ils nous fouldroyoient dans les tranchées, & n'y avoit ordre d'y travailler que la nuict. M. le Mareſchal n'en bougea jamais, ſinon que quelques fois il alloit à ſes pavillons qui eſtoient demeurez delà l'eau pour changer d'habillemens, & cela pouvoit eſtre de trois jours en trois jours. Il me laiſſa faire les tranchées à ma fantaiſie, car nous les avions au commencement commencées un peu trop eſtroites à l'appétit d'un Ingénieur. Je faiſois de vingt pas en vingt pas un arriere coing, tantoſt à main gauche, & tantoſt à main droite ; & le faiſois ſi large, que douze ou quinze ſoldats y pouvoient demeurer à chacun, avec arquebuzes & hallebardes. Et ceci faiſois-je, afin que ſi les ennemis me gaignoient la teſte de la tranchée, & qu'ils fuſſent ſautez dedans, que ceux qui eſtoient au riere coin les combattiſſent : car ceux des arrieres coins eſtoient plus maiſtres de la tranchée, que ceux qui eſtoient au long d'icelle. Et trouverent M. de Guyſe & M. le Mareſchal fort bonne ceſte invention. M. de Guyſe me dit qu'il falloit

que j'envoyaſſe recognoiſtre ce qu'avoit fait noſtre artillerie à la tour, & que ce fuſt par des gens bien aſſeurez. Je prins les Capitaines Sarlabous (11), le jeune Maillac, S. Eſtephe, Cipierre, & mon fils le Capitaine Montluc, & y allaſmes. Et comme nous eſtions près de la tour, il nous falloit paſſer de petits ponts que les ennemis avoient fait pour paſſer le marets, & pour approcher de la tour. A laquelle eſtans arrivez trouvaſmes une palliſſade de bois, comme la cuiſſe, qui alloit depuis la tour juſques à ſept ou huict pas dans la riviere, & falloit aller au long de la palliſſade juſques au bout par l'eau, & puis par delà la palliſſade revenir à la tour. Nous avions fait porter deux picques à deux ſoldats. Je ne me mis point dans l'eau : mais tous, reſervé moi, paſſerent de ceſte maniere la palliſſade. Et l'un après l'autre recognoiſſoient la batterie qu'avoit eſté faite à la tour : & y firent deſcendre un ſoldat avec une picque, & trouverent que dans la tour y avoit eau juſques au deſſous les eſſelles. Et pour ce que la riviere faiſoit bruit en ceſt endroit là, à cauſe de la palliſſade, leurs ſentinelles n'entendoient rien, encore que la tour fuſt à quatre pas de la muraille de la ville. Cela fait, nous nous en retournaſmes. Et le matin j'allai

rendre compte à M. de Guyſe de ce qu'avions veu, lequel ne trouva pas bonne noſtre recognoiſſance : & me dit qu'il ſçavoit bien qu'il n'y avoit point de palliſſade : & que des gens qui n'a gueres eſtoient ſortis de là, l'en avoient aſſeuré, & qu'il falloit la nuict enſuivant la faire mieux recognoiſtre. Je fus fort faſché de ceſte reſponce : & ne lui reſpondis, ſinon que le teſmoignage des Capitaines me ſembloit eſtre ſuffiſant : mais puis qu'il ne s'en contentoit, qu'on la recognoiſtroit mieux la nuict enſuivant. Il me dit : *Qu'il n'entendoit pas que j'y allaſſe moi-meſme.* Je lui dis, *qu'auſſi ne ferois-je.* M. le Mareſchal cogneuſt bien que j'eſtois faſché. Et dit au Sr Adrian Baillon (12), & au Comte (a) Theophile, je cognois que Montluc eſt faſché de la reſponce que lui a fait M. de Guyſe. Et vous verrez s'il ne va ceſte nuict la recognoiſtre d'une terrible ſorte : car je cognois la complexion de l'homme.

M. de Guyſe retint ce ſoir-là M. le Mareſchal ; & comme il fuſt nuict, je prins quatre cens Picquiers tous corſelets, & quatre cens Arquebuziers, & allai mettre les quatre cens corſelets le ventre à terre à cent pas de la porte de la ville, & je m'en allai avec les

(a) Le Comte Théophile Calcagnîni.

quatre cens Arquebuziers droit à la palliſſade (a). Les Capitaines meſmes qui avoient recogneu, eſtoient autant faſchez de la reſponce que m'avoit fait M. de Guyſe, que moi-meſme. Ils paſſerent les premiers la palliſſade. Or je cuide que les ennemis le matin s'eſtoient apperceus qu'il eſtoit paſſé des gens par le bout de la paliſſade, car nous y trouvaſmes un corps de garde de vingt ou vingt-cinq hommes, deſquels la pluſpart furent tuez, & le reſte ſe ſauva dans le ravelin, où nos gens les pourſuivirent, & entrerent dedans après eux; mais la porte du ravelin qui entroit dans la ville, eſtoit fort petite, & n'y pouvoit paſſer qu'un homme, qui fut cauſe que nos gens s'arreſterent; car les ennemis deffendoient la porte. Si eſt-ce qu'ils jetterent une moyenne hors du ravelin en terre de noſtre coſté; & pour ce qu'auprès de la tour noſtre artillerie, qui avoit battu delà la riviere, avoit abbaiſſé la mu-

(a) On lit dans une relation du ſiège de Thionville, déjà cité, que cette expédition, racontée par Montluc, ſe fit le 10 Juin à deux heures après minuit. Rabutin rapporte le fait avec les mêmes circonſtances, ſinon qu'il appelle cette attaque un *faux aſſaut*, & qu'il le dit avoir été ordonné par le Duc de Guyſe, tandis que Montluc déclare avoir agi à l'inſu de ce Général.

raille, de ſorte qu'avecques quelques Picquiers qui eſtoient venus avec nous, nous vinſmes aux mains, & dura plus d'une heure le combat. M. de Guyſe qui voyoit tout de l'autre coſté de la riviere, enrageoit de ce qu'il voyoit. M. le Mareſchal eſtoit avecques lui, qui rioit avecques le Sieur Adrian, & Comte Théophile; & leur diſoit: *Ne vous diſois-je pas qu'il en feroit une?* J'avois fait porter cinq ou ſix coignées aux ſoldats; & pendant que le combat duroit je fis couper toute la palliſſade ou arracher, & ne nous falluſt plus entrer en l'eau pour nous en retourner, car l'eau s'eſcoula. Le Capitaine Saint-Eſtephe y fuſt tué, & l'Enſeigne de Cipierre, & une autre Enſeigne; non pas qu'ils euſſent les drapeaux, car je n'en avois point apporté, & dix ou douze ſoldats qui furent morts ou bleſſez. Le Capitaine Sarlabous eſt encore en vie, & pluſieurs autres qui atteſteront, que ſi nous euſſions porté avecques nous cinq ou ſix eſchelles de la hauteur de ſept ou huict pieds ſeulement, nous eſtions dedans; car ils faiſoient mauvaiſe garde de ce coſté, & en ceſt endroit-là, ſe fiant au corps de garde qu'ils avoient mis dehors; de façon qu'ils demeurerent un long-tems avant de venir deffendre ceſt endroit, & mon-

terent cinq ou ſix ſoldats ſur la muraille, s'aidant les uns aux autres ; & ne falloit que mettre les eſchelles ſur la muraille qui eſtoit demeurée de la batterie, & monter ſur le terre-plein. Je crois que la fortune nous euſt ri, car on dit qu'elle aime les audacieux.

Le matin j'envoyai dire à M. de Guyſe par le Capitaine Sarlabous, ce que nous avions veu, car je n'y voulus pas aller, eſtant certain qu'il eſtoit mal-content. M. le Maréchal eſtoit tousjours auprès de lui, & diſoit : *Voulez-vous mieux recognoiſtre une breſche qu'en donnant un aſſaut ? C'eſt un trait de Gaſcogne que vous ne ſçavez pas.* Ce qui eſtoit occaſion que M. de Guyſe eſtoit mal-content, eſtoit que l'on manderoit au Roi que nous avions donné l'aſſaut, & que nous avions eſté repouſſez : car autrement il ne s'en fuſt pas ſoucié. Son incrédulité & mon deſpit firent perdre-là de bons hommes. Et comme nous fuſmes à cinquante pas de la tour, un matin à la poincte du jour, M. le Mareſchal ſe vouluſt retirer pour aller changer de chemiſe, & moi auſſi. Or comme nous vinſmes à nous approcher de la ville, je faiſois toujours faire les arriere-coins de main droite un peu longs, afin qu'il y peuſt entrer en deux une compagnie. J'avois tousjours opinion que les ennemis

ſeroient une ſortie ſur nous ; mais jamais M. le Mareſchal ne le peuſt mettre en ſon entendement : & me diſoit tousjours : *Voulez-vous qu'ils ſoient ſi fols de ſortir pour perdre des gens ? Jamais gens d'entendement ne le firent.* Et je lui reſpondis : *Pourquoi ne voulez-vous qu'ils ſortent ? Car en premier ils deffendront leurs gens de la muraille en hors à leur retraite, d'autre coſté ils ſont douze Enſeignes de gens de pied, quatre cens Eſpagnols choiſis parmi toutes les compagnies Eſpagnolles, un bon Chef qui les y a amenées, qui eſt Joan Gaytan, homme qu'ils eſtiment plus que nul autre Capitaine, cent hommes à cheval. Et la ville ſeroit bien gardée ſeulement avec la moitié des forces qui y ſont.* Jamais il ne lui peuſt entrer en l'entendement. Je ne ſçai pourquoi : car la raiſon de la guerre eſtoit pour moi. Ce matin là j'avois mis le Capitaine Lago (a), l'aiſné, aux deux arriere-

(a) Lago, ou Lagot, l'aîné, ſe fit depuis Proteſtant. « C'étoit, dit Brantome, un homme fort haut à la « main, ſcabreux, fort brave & vaillant ». Il étoit dans Poitiers, lorſque le Maréchal de S. André l'aſſiégea en 1562, & fut tué à un aſſaut. M. de Thou l'appelle un excellent homme de guerre. Son jeune frère eut depuis le Gouvernement de Caën, par la faveur de M. de Cipière, qui avoit aimé Lagot. Du depuis

coins longs à main droite. Et les y faiſois entrer devant le jour, afin que les ennemis ne s'en apperceuſſent. Et eſtoit autant comme, par maniere de parler, une embuſcade. Les Capitaines qui entroient en garde, avoient charge, ſi les ennemis faiſoient ſortie, & s'ils donnoient à la teſte de la tranchée, qu'ils ſe jettaſſent à la campagne, & qu'ils couruſſent leur donner par flanc. Et ceux de la teſte de la tranchée avoient auſſi charge, que s'ils venoient donner aux arriere-coins, ils fortifiſent & donnaſſent pareillement par flanc. Nous avions tous les ſoirs quatre Enſeignes d'Allemans, là où nous avions commencé les tranchées pour nous ſecourir au beſoing : & ne me ſçauroit ſouvenir quel régiment eſtoit ceſte nuict-là de garde. Et avant que nous fuſſions au bout des tranchées, le jour commença à eſtre clair. M. le Mareſchal s'amuſa un peu à parler avec un Capitaine des Allemans : & auſſi pour attendre un cheval que je lui avois envoyé appreſter pour aller repaſſer le pont, & s'en aller à ſes tentes. Et comme nous fuſmes auprès du village, à l'endroit d'une Croix de pierre, arriva le

en cette guerre de Ligue, fut Gouverneur d'Alençon, & fut aſſiégé & pris par le Roi fort aiſément. (*Mém. de Caſtelnau, Edit de Bruxelles.* 1731. *Tome II, p. 285.*)

cheval que je lui preſtois. Et comme mon laquais deſcendoit, tout-à-coup nous ouiſmes un grand bruit ; & viſmes les ennemis à la teſte de la tranchée aux mains avec les noſtres : & ſautoient à corps perdu dans les tranchées, & ſans les arriere-coins, ils nous avoient gaigné les tranchées. Avec eux eſtoient ſortis cinquante ou ſoixante chevaux. Le Capitaine Lago monſtra là qu'il eſtoit vaillant homme, & bien aviſé : car il cria à ſon Lieutenant qui eſtoit à l'arriere-coin derriere lui, qu'il couruſt à la cavalerie, les picques baiſſées, & lui couruſt au flanc des ennemis, qui combattoient la teſte de la tranchée. Je montai ſur le cheval, & M. le Mareſchal demeura à la Croix, voyant le tout : & n'arreſtai que je ne fus avec les noſtres qui eſtoient peſle-meſle avec les ennemis. Et comme Lago arriva à eux, ils ſe voulurent retirer, & tous nos gens ſortirent des tranchées, & leur coururent ſus. Et ainſi les menaſmes battant & tuant juſques auprès de la ville qui eſtoit à main droite. Je renvoyai incontinent le cheval à M. le Mareſchal, lequel trouva M. de Guyſe, & tous les Gentilshommes qui eſtoient logez près de lui à cheval, qui nous venoient ſecourir : mais il leur dit qu'il n'eſtoit nul beſoing, & qu'il

qu'il avoit veu tout le combat, & que la victoire nous eſtoit demeurée. En nous retirant, tout le demeurant de leur arquebuzerie eſtoit ſur les murailles. Il ſembloit que ce fuſt une ſalve d'arquebuziers ſur nous. J'eſtois ſeul à cheval au milieu de nos gens. Je laiſſe à penſer à un chacun, ſi Dieu par miracle ne me ſauva parmi tant d'arquebuzades, veu la prinſe qu'ils avoient ſur moi. Les Capitaines me crioyent de prendre le large; mais je ne les voulus point abandonner. Et arrivai avec eux juſques ſur le bord des tranchées là où je deſcendis, & promptement baillai mon cheval à mon lacquais pour l'amener à M. le Mareſchal, comme dit eſt : & me jettai dans les tranchées comme les autres : & trouvai un Capitaine & un Lieutenant des noſtres morts, il ne me ſouvient de leurs noms, car ils eſtoient François, & n'y avoit pas longtemps que je commandois, & douze ou quatorze morts dans la tranchée, des noſtres ou des leurs. Et quelque ſalve d'arquebuzerie qu'ils tiraſſent de la muraille, nous n'euſmes pas dix hommes de bleſſez. Et voilà comme leur ſortie ne nous porta pas tant de dommage, pour beaucoup, à nous qu'à eux.

Les Capitaines peuvent prendre ici un

bon exemple pour les tranchées, & pour l'ordre que je tenois pour la ſortie que pouvoient faire les ennemis, & le profit qui nous en vint. Car n'allez pas philoſopher, les tenans ont beſoing d'hommes, doncques ils ne ſortiront pas pour forcer vos tranchées. Si vous vous endormez là-deſſus, vous ſerez ſurprins. Prenez garde auſſi quand vous ſerez faire vos tranchées, qu'elles ſoyent hautes & en baiſſant, & qu'il y ait des encoigneures, pour pouvoir loger des gens; car ce ſont comme des forts pour rembarrer l'ennemi. Il ne ſe parla plus de la colere de M. de Guyſe contre moi, car M. le Mareſchal & lui ne tindrent autre propos en leur diſner, que du combat, & ſur-tout de la providence dont j'avois uſé, & diſoient qu'il eſtoit bien difficile que je fuſſe jamais ſurprins. Auſſi à la vérité le plus ſouvent je veillois lorſque les autres eſtoient en repos, ſans crainte du froid, ni du chaud. J'eſtois endurci à la peine. C'eſt à quoi les jeunes Gentils-hommes qui veulent parvenir par les armes, ſe doivent eſtudier, & à ſouffrir, afin que lorſqu'ils ſe ſeront vieux, ils ne le trouvent pas ſi inſupportable. Car depuis que la vieilleſſe eſt du tout arrivée, adieu vous dis.

Or dans deux ou trois nuits après, nous euſmes conduit noſtre tranchée juſques au

pied de la grande tour. Et après M. de Guyſe amena ſes mineurs voir ſi la tour ſe pourroit miner; mais il trouva qu'il eſtoit impoſſible, & commencerent leſdits mineurs à percer la muraille à deux ou bien trois pieds de terre, & comme les ennemis entendirent que nous percions la muraille, ils commencerent à faire par dedans la tour des caſemates, de ſorte que leurs canonieres reſpondoient à noſtre trou. Et demeuraſmes trois nuits à pouvoir percer la muraille. Et en meſme tems que les mineurs picquoient par le dehors, les ennemis picquoient par le dedans à leurs caſemates. Et toutes les nuits M. de Guyſe nous envoyoit quatre Gentils-hommes pour nous aider à veiller. Et me ſouvient que M. de Montpezat, & M. de Rendan y vindrent coucher une nuit. Et comme le trou fut preſque percé, M. de Guyſe me fit amener un canon pour aider à percer la muraille; car nous connoiſſions bien que le picquer qu'ils faiſoient c'eſtoient des caſemattes. Et que dès que les murailles de la tour ſeroient percées, qu'ils nous tireroient des caſemates. Le jour de devant que le canon fuſt amené, M. le Mareſchal de Stroſſy s'en eſtoit allé à ſes tentes delà l'eau pour ſe rafraiſchir,

venir la nuit à la tour : à cauſe qu'il avoit été fort malade, & n'eſtoit gueres ſain encore. Car s'il euſt dit comme eux-meſmes me dirent après, qu'il paſſeroit bien par les Allemans ſans mot, eſtant cogneu de tous les Capitaines Allemans auſſi bien que des noſtres, il ſe fuſt mis en chemin, quelque promeſſe qu'il euſt faite à M. de Guyſe : mais quand l'heure eſt venue, je crois que Dieu veut que la mort s'en enſuive, on a beau fuir & ſe cacher. Il leur dit ces mots : *Monſieur de Montluc n'eſt pas bien cogneu du Roi ni de la Reine, encore bien que le Roi l'aime fort. Mais ſi j'eſchappe de ce ſiege, je ferai cognoiſtre au Roi & à la Reine ce qu'il vaut.* Et comme lendemain il fut mort, le Sieur Adrian & le Comte Theophile me dirent que j'avois perdu le meilleur ami que j'avois en ce monde. Ce que je creus bien, & le crois encore. Et pouvois dire qu'ayant perdu le Duc de Ferrare & lui, j'avois perdu les deux meilleurs amis que j'avois en Italie & en France. Il fut tué le lendemain regardant avec M. de Guyſe où ils mettroient les quatre coulevrines. Ils y avoient regardé devant diſner longuement : mais M. de Guyſe eut opinion d'y retourner après diſner pour mieux revoir, ayant M. de Salcede auprès d'eux

deux. Une mouſquetade le tua (13) venant d'un petit boulevard qui eſtoit tout au coin de la ville, qui tire vers Metz au long de la riviere. Et voilà comme quand l'heure eſt venuë, nous ne la pouvons eſviter. Ce pauvre Seigneur eſtoit paſſé par plus de ſix mille canonades ou mouſquetades, & plus de cinquante mille arquebuzades, leſquelles ne lui ſceurent donner la mort, & ceſte meſchante mouſquetade lui fut tirée de plus de cinq cens pas, eſtant M. de Guyſe près de lui. Or le Roi y perdit un bon ſerviteur; & mourut un vaillant homme, s'il y en avoit en la France. Deux heures après, M. de Guyſe vint à la tour, & deffendit qu'on ne me dît point ſa mort. Et comme je vis le Sieur Adrian & le Comte Theophile, je leur demandai où il eſtoit, ils me dirent qu'il s'étoit trouvé mal la nuit paſſée; mais qu'il viendroit ceſte nuit-là. Et ayant veu M. de Guyſe tout triſte, & tous ceux qui eſtoient avec lui, le cœur me jugea qu'il y avoit quelque malheur. Et comme M. de Guyſe s'en fut retourné, & m'euſt laiſſé M. de Bourdillon en la place de M. le Mareſchal, je le priai de me dire qu'eſtoit devenu M. le Mareſchal. Alors il me dit: *Auſſi ſi vous ne le ſçavez aujourd'hui, vous le ſçaurez demain.* Lors il me conta ſa

mort, & comme M. de Guyſe leur avoit deffendu de me le dire, craignant que le regret que j'aurois, me gardaſt de faire le lendemain ce que je devois au combat. Alors je lui dis, qu'il n'y avoit homme deſſous le Ciel qui le regretaſt plus que moi : & que je mettrois peine de l'oublier pour ceſte nuit-là, & pour lendemain, mais que tant que je vivrois après, je ne me ſçaurois tenir de le regretter. Le Comte Theophile & le Sieur Adrian demeurerent avec moi toute ceſte nuit, durant laquelle nous paſſaſmes enſemble nos regrets. Et à la pointe du jour nous commençaſmes à faire tirer le canon au trou. M. de Guyſe avoit fait faire des engins de table eſpoiſſe de plus d'un grand pied, pour mettre devant le canon quand il auroit tiré : afin que les ennemis eſtans aux caſemates ne tuaſſent nos canonniers. Il y avoit deux petites rouës à chaque bout qui touchoient en terre : & avec une petite cordette l'on tiroit ceſt engin, & couvroit le devant du canon : de ſorte que les arquebuzades ne pouvoient paſſer. Et ainſi tiraſmes quinze ou vingt coups à ce trou ; ſi bien qu'un homme tout à ſon aiſe y pouvoit paſſer. Le canon ne pouvoit porter dommage à leurs caſemates, pour ce qu'elles eſtoient un peu à main droite, & homme ne

pouvoit s'approcher du trou ſans eſtre bleſſé ou mort. M. de Guyſe me manda que je regardaſſe ſi je pourrois loger trois ou quatre cens hommes depuis la tour juſques au ravelin, & qu'il m'envoyeroit des gabions & des pionniers. Il avoit fait faire des mantelets pour mettre depuis la tour juſques à la riviere, où il y pouvoit avoir ſept ou huit pas. Et de-là nos arquebuziers tiroient à ceux qui ſe monſtroient à la courtine. Nos Enſeignes ſe mirent au long de la muraille depuis la tour juſques au ravelin. Et ceux de la plate forme voyoient au long de la courtine : & les noſtres, qui eſtoient contre ce ravelin à coſté de la canonniere, leur tiroient. Et moi je faiſois tirer de derriere les mantelets. M. de Nevers, pere de ces trois filles qui ſont en vie, eſtoit venu là, & ſe tenoit contre ceſte traverſe au pied de la tour. M. de Guyſe eſtoit de l'autre coſté de la riviere à l'artillerie. Poton (a) Seneſchal d'Agenois, commandoit l'une des quatre coulevrines, qui faiſoit de forts bons coups, & nous faiſoit un grand bien : car il tiroit tousjours au haut de la courtine, & à la plateforme, à ceux qui monſtroient la teſte, pour tirer à nos gens contre bas. Cela dura plus de quatre ou cinq heures. M. de Guyſe me manda

(a) François Rafin, dit Poton.

par M. de Cipierre, que je regardaſſe ſi l'on pourroit mettre les gabions qu'il m'avoit envoyez entre la muraille & le trou : mais tous ceux qui ſe monſtroient pour poſer les gabions, eſtoient morts ou bleſſez. Je m'adviſai de mettre cent ou ſix vingts pionniers dans l'eau contre le bord de la riviere, pour faire une tranchée au long d'icelle tirant au ravelin. M. de Cipierre vit la grande difficulté & impoſſibilité qu'il y avoit, & trouva le Capitaine la Bordeziere (a) mort, ſon Enſeigne bleſſé qui mourut après. Vous n'euſſiez veu que ſoldats bleſſez, leſquels on amenoit panſer, les mantelets tout en piéces de coups de pierre : de ſorte que nous eſtions tous au deſcouvert, tirant les uns contre les autres, comme l'on tire à la butte. J'avois bien rangé nos affaires, car j'avois fait mettre la pluſpart de l'arquebuzerie à centaines. A meſure que nos gens n'avoient point de poudre, j'en faiſois tousjours venir d'autres. Et tout le péril & mal tomboit là où j'eſtois : car tant les coulevrines qui tiroient de l'autre coſté de la riviere, que ceux des noſtres qui tiroient au deſcouvert, tenoient les ennemis en telle crainte, que nul n'oſoit ſe hauſſer, pour tirer contre bas aux noſtres, eſtans contre la

(a) Léonor Babou de la Bourdaiſiere.

muraille : mais tiroient tousjours à nous, qui eſtions en butte. M. de Bourdillon par le commandement de M. de Nevers, me vint prendre par derriere avec les deux bras, & me porta plus de ſix pas en arriere, me diſant : *Hé! que voulez-vous? Hé que voulez-vous faire? Ne voyez-vous pas ſi vous eſtes mort, que tout ceci eſt perdu, & que ces ſoldats perdront cœur.* Alors je me défis de lui, & lui dis : *Et ne voyez-vous pas auſſi que ſi je ne ſuis là avec les ſoldats, que tous abandonneront ce coin : & les ennemis tueront tout ce qui eſt au long de la muraille : car lors ils ſe hauſſeront à leur aiſe pour tirer contre bas.* M. de Nevers (a) me crioit auſſi de l'autre coſté du trou, pour me faire retirer. Ce que

(a) François de Cléves, Duc de Nevers, Gouverneur de Champagne, de Brie & de Luxembourg, mort à Nevers en 1561, à 46 ans.

Son fils, François de Cleves, Duc de Nevers, fut bleſſé, par accident, le jour de la bataille de Dreux, d'un coup de piſtolet dans les reins, par un de ſes Gentilshommes, nommé Des Bordes, & mourut de cette bleſſure le 10 Janvier 1562, à 23 ans. Il eut un frère nommé Jacques, Duc de Nevers après lui, mais qui mourut jeune, ſans poſtérité : & en lui finit la branche de Cleves en France. Henriette de Cleves, leur ſœur, porta le Duché de Nevers en mariage à Louis de Gonzague.

je ne voulus faire, & dis à M. de Bourdillon telles paroles : *Il eſt dit aujourd'hui ce que Dieu voudra faire de moi, je ne le puis eſchapper. J'ai beau fuir, ſi ce lieu doit eſtre mon tombeau.* Sans dire plus mot, je m'en retournai au lieu dont il m'avoit tiré. Et ſoudain je m'aviſe de traiter une entreprinſe, diſant au Capitaine Volumat (a), qu'il print ſix arquebuziers & deux hallebardiers, & qu'il s'allaſt mettre derriere un canton de muraille, qui eſtoit reſté de la tour, quand on l'abatit : & qu'il adviſat tout à un coup, partant du derriere de ceſte muraille, s'il ſe pourroit jetter à corps perdu ſur les caſemates, faiſant mon fondement qu'elles ne pouvoient eſtre couvertes que de tables, car ils les faiſoient tout ainſi que nous faiſions le trou, ou bien qu'elles eſtoient deſcouvertes. Quoi qu'il en fuſt, je le priai qu'il ſe jettaſt, ſans marchander, deſſus, l'aſſeurant que j'allois faire donner un autre Capitaine par le chemin de la traverſe, qui montoit juſques ſur la tour, & que tous deux ſe jetteroient à corps perdu, & en meſme temps ſur les caſemates. Je fis venir un Capitaine François, (il ne me ſouvient de ſon nom,) pour rafraiſchir les autres : & lui dis, préſens M. de

(a) Volmar, dans M. de Thou.

Nevers, & M. de Bourdillon, ce que j'avois dit au Capitaine Volumat, & que ſoudain qu'il ſeroit monté, ſans marchander il ſe jettaſt ſur les caſemates, diſant à M. de Nevers, & à M. de Bourdillon, qu'ils donnaſſent courage aux ſoldats de ſuivre ce Capitaine, & que je m'en allois faire donner au Capitaine Volumat. Mais comme ce pauvre Capitaine monſtra ſeulement la teſte, le voilà tué par ceux de la grande plate-forme, & un autre après lui, de ſorte qu'ils tomboient entre les jambes de M. de Nevers, & M. de Bourdillon. Je crie au Capitaine Volumat, eſtans eſloignez quinze pas l'un de l'autre, que le Capitaine qui donnoit par la traverſe eſtoit desja au haut de la tour, pour le mettre en jalouſie : car cela point ordinairement les bons courages. Ledit Capitaine Volumat ſe dreſſe, car il eſtoit à genouil derriere ce canton de muraille, & court juſques ſur le bord. Il y avoit une autre muraille entre les caſemates & le canton de la tour : de ſorte que quand bien il ſe ſeroit jetté là, il n'euſt rien fait. Si eſt-ce que cela fuſt cauſe du gain de la place, car la caſemate eſtoit toute deſcouverte, & fort baſſe. Et comme ils virent le Capitaine Volumat ſur le bord, faiſant ſemblant de ſe vouloir jetter entre

deux, ils abandonnerent les caſemates, & ſe mirent en fuite au long de la courtine de la muraille, & du terre plein, entre lequel & la muraille cinq ou ſix hommes pouvoient aller de front. Et alors un ſoldat du Capitaine Volumat en deux ſauts fuſt à moi, & me dit haſtivement que les ennemis avoient abandonné les caſemates. Tout-à-coup je me jette au coſté du trou, & prins un ſoldat, & crie : *Saute dedans ſoldat, je te donnerai vingt eſcus.* Il me dit, *que non feroit, & qu'il eſtoit mort* : & ſur ce il ſe vouloit deſfaire de moi à toute force. Mon fils le Capitaine Montluc, & ces Capitaines, que j'ai nommez auparavant, leſquels me ſuivoient, eſtoient derriere moi. Je commence à renier contr'eux, pourquoi ils ne m'aidoient à forcer ce galand. Alors tout à un coup nous le jettaſmes la teſte la premiere dedans, & le fiſmes hardi en dépit de lui. Comme je vis que les caſemates ne tiroient plus, nous jettaſmes deux autres arquebuziers dedans, partie de leur gré, partie par force, & leur prenions les flaſques (a), & le feu,

(a) Anciennement on appelloit *flaſca* des corbeilles pleines de charbons qu'on enflammoit, & qu'on jettoit ſur les faſcines, pour les brûler.

Le *flaſque* étoit une poire à poudre, ou fourniment

car il y avoit eau jusques dessous les aisselles, & tout à coup peu après le Capitaine Montluc se jetta dedans. Les Capitaines Cossseil, la Motte, Castet Segrat, les Ausillons, ayans tous rondelles, firent le saut, pour sauver mon fils, & trois ou quatre arquebuziers après eux. Et comme je vis qu'ils estoient neuf ou dix, je leur criai: *Courage compagnons, monstrez que vous estes vrais soldats Gascons, donnez le tour aux casemates.* Ce qu'ils firent. Les ennemis qui estoient sur leur terre-plein tiroient des pierres aux leurs, pour les faire retourner dans les casemates. Et comme le Capitaine Montluc fut auprès de la porte de la casemate, il rencontra les ennemis, lesquels y vouloient

de cuir, de bois, ou de corne, dans lequel l'Arquebusier portoit une certaine provision de poudre : les cartouches toutes faites ne sont venues que bien longtemps après 1558. Et à l'égard du *feu*, il faut entendre la *mèche;* c'est-à-dire, une corde préparée, enflammée par une de ses extrêmités, que le soldat, lorsqu'il étoit sous les armes, portoit toujours à la main droite, & qui servoit à exécuter l'arquebuse dite à *mèche;* car il y avoit d'autres arquebuses dites à *roüet*, qui s'exécutoient par le moyen d'une pierre à feu, mais adaptée à une platine d'une construction toute différente de celle des platines d'aujourd'hui. L'arquebuse à rouet étoit l'arme d'une cavalerie-légere.

rentrer : & un arquebuziers des noſtres tua le Chef, qui eſtoit armé d'une eſcaille couverte de velours verd, un morion doré en teſte, & une hallebarde dorée à la main. Deux autres y furent tuez de coups de main. Et alors nos gens ſe jetterent dans la caſemate, & me crierent par le trou de la canonniere : *Secours, ſecours, nous ſommes dans les caſemates.* Alors M. de Nevers & M. de Bourdillon m'aiderent promptement à mettre ſoldats dedans. Nous leur prenions leurs flaſques & le feu : & comme ils eſtoient en l'eau : ils les reprenoient en la main, & paſſoient, ſe jettant dans les caſemates. Et depuis M. de Nevers m'appella tousjours ſon Capitaine tant qu'il a veſcu, diſant qu'il m'avoit là ſervi de ſoldat.

Il y avoit deux Capitaines de la garniſon de Metz, nommés le Baron d'Anglure & Valen-ville, qui avoient eu congé à ma requeſte de M. de Guyſe, pour ſe trouver à l'aſſaut, avec chacun vingt-cinq arquebuziers, leſquels je tins tousjours au deſſoubs de la la traverſe : ils n'avoient encore tiré. Je les appellai, & à un ſaut furent à moi, & ſe jetterent dans le trou, & leurs ſoldats après. Et à meſure qu'ils entroient je les faiſois courir à la porte de la caſemate, & entrer dedans.

dans. C'eſtoit une porte fort baſſe & petite. Les ennemis n'oſoient plonger les arquebuzades contre-bas, pource que les noſtres eſtans au long de la muraille, les voyoient comme ils ſe hauſſoient. Auſſi faiſoient bien ceux qui eſtoient là où j'avois tousjours demeuré. Ils ruoient grande quantité de pierres : mais pour cela on n'arreſtoit point d'entrer & ſortir dans les caſemates. Or comme les ſoldats du Baron d'Anglure & de Valen-ville entroient en la caſemate, je faiſois ſortir ceux qui l'avoient gaignée, on n'y pouvoit demeurer plus de quarante ou cinquante perſonnes. Et comme Dieu veut donner l'heur aux hommes, les Eſpagnols qui eſtoient en la ville, vouloient garder les caſemates, mais les Hannuviers (a) ou Flamans ne le vouloient ſouffrir, & voulut le Gouverneur que ceux de ſa compagnie la deffendiſſent & en demeura en priſon long-temps : de ſorte que le Roi d'Eſpagne le vouloit faire mourir : car les Eſpagnols le chargeoient d'y avoir mis ſes gens apoſtez, pour faire perdre la place. Le Gouverneur ſe deffendoit, & diſoit qu'il avoit veu faire ſi mal à Joan Gaytan, & à ſes Eſpagnols, qu'il ne s'y eſtoit oſé fier. Et ainſi ſe chargeoient les uns & les autres. Nous ſceuſ-

(a) Les habitans du Hainaut.

mes tout ceci par des gens de M. le Conneſtable, & de M. le Mareſchal de Sainct André, quand ils ſortirent hors de priſon, leſquels laiſſerent encore ce Gouverneur priſonnier. En mon temps j'ai tousjours veu les Eſpagnols ſéveres puniſſeurs de ceux qui par laſcheté & coüardiſe, rendoient ou perdoient les places. Ce ſera très-bien & ſagement fait à un Prince, de punir ceux qui commettront des fautes ſi importantes au public, au moins par le dégradement des armes, qui eſt pis que la vie. Mais il en faut faire jugement ſans paſſion : car j'ai veu ſouvent tel blaſmé par celui qui n'euſt ſceu faire mieux.

Pour retourner à noſtre ſiége, M. de Guyſe eſtant aux coulevrines & faiſant tirer aux deffences, apperceuſt que les gens des tranchées couroient droit à la tour : c'eſtoient les deux Capitaines, Anglure & Valen-ville, que je faiſois venir : & Lunebourg (a), Colonnel d'un regiment d'Allemans, qui eſtoit au commencement des tranchées, auquel je mandai qu'il

(a) Ce Lunebourg étoit-il de la Maiſon de Saxe, ou de celle de Brunſwick ? Quoiqu'il en ſoit, ce Seigneur ayant eu quelque tems après, au camp d'Amiens, une querelle avec le Duc de Guyſe, tira l'épée contre lui. Il fut mis à la Baſtille. Sorti de cette priſon, & voulant ſe venger des Guyſes, il alla ſe joindre au Prince de Condé à Orléans; mais Jacques de Clermont

m'envoyaſt cent arquebuziers des ſiens en diligence, car les noſtres n'avoient plus de poudre. Il courut lui meſme avec cent arquebuziers & cent picquiers à moi qui eſtois à la tour; M. de Guyſe le vit partir courant, & voyoit auſſi les autres qui eſtoient près de la tour courir au trou. Il fit tun grand cri, comme l'on me dit après. *O mon Dieu ! la tour eſt prinſe : ne voyez-vous pas que tout le monde y court ?* Et ſoudain monta ſur un courtaut bai qu'il avoit là, & courut à toute bride paſſer le pont, & vint tousjours courant juſques aux tranchées. Soudain que je vis qu'Anglure & Valen-ville furent dans la tour, je dis à un Gentilhomme, courez à M. de Guyſe lui porter les nouvelles que la tour des *Puces* eſt prinſe, & qu'à ceſte heure je croi qu'il prendra Thiomville; mais juſques ici je ne l'avois jamais creu. Le Gentilhomme courut, & le trouva desja qu'il commençoit à

de Buſſy d'Amboiſe, qui étant informé de ſa fuite, l'avoit ſuivi dans ſon voyage, l'attaqua à Romeru, entre Troyes & Vitri-le-François, le 19 Novembre 1562, dans la chambre de l'auberge où il s'étoit retiré. De quinze perſonnes qui l'accompagnoient, il y en eut ſix de tuées, & lui-même reçut pluſieurs bleſſures, dont il mourut peu de jours après à Châlons, où il s'étoit fait porter en litière. (*De Thou. Tome IV. p.* 273.)

entrer dans les tranchées. Le Gentilhomme lui dit : *Monſieur, M. de Montluc vous mande que la tour eſt prinſe.* Et en courant lui reſpondit : *Hé, mon ami, j'ai tout veu, j'ai tout veu.* Et à cinquante ou ſoixante pas de la tour, il mit pied à terre, & abandonnant ſon cheval, vint à nous courant. Et comme il arriva, je me mis à ſouſrire contre lui, & lui dis : *Ho, Monſieur, c'eſt à ceſte heure que je croi que vous prendrez Thiomville. Mas bous hazers trop bon marcat de noſtre pel, & de boſte Monſeigne.* Il me jetta le bras droit au col, diſant telles paroles : *Monſeigne, c'eſt à ceſte heure que je cognois que l'ancien proverbe eſt veritable, que jamais bon cheval ne devint roſſe.* Or Lunebourg eſtoit desja dedans, & quinze ou ſeize Allemans, & les autres entroient à la file. M. de Guyſe ſe jetta dedans, & va entrer à la petite porte dans les caſemates. Et comme il fut dedans, il me cria par une canonniere, que je lui fiſſe mettre des pionniers dans la tour pour abbattre les caſemates, & que je gardaſſe qu'il n'entraſt plus perſonne, car ils ſe touchoient tous dedans. Alors je jettai des pionniers dans la tour, & commencerent à rompre la muraille des caſemates ; & comme les Allemans virent que ces vilains ne travailloient point de force, ils leur prindrent les pics & commencerent à couper

ladite muraille. M. de Guyſe fit ſortir Lunebourg pour garder qu'il n'en entraſt plus dans la tour, & qu'il haſtaſt ſes gens pour couper les caſemates, & en moins d'une demi-heure toute la caſemate fut renverſée ſur l'eau qui eſtoit dans la tour, laquelle ruine beut toute l'eau. Et lors fuſmes au large (14), & tout le monde y entroit qui vouloit. M. de Guyſe en ſortit, & fit ſortir les Allemans, & retourner en leur lieu. Et alors je retirai le Capitaine Sarlabous & tous ſes compagnons, leſquels eſtoient au long de la courtine, & contre le ravelin, & ſe mirent dans les tranchées.

Or comme les ennemis virent la tour perduë, ils ne tiroient plus de bon cœur, & cognuſmes bien qu'ils eſtoient eſtonnez. Les mineurs Anglois (a) qu'avoit M. de Guyſe, n'eſtoient jamais bougez d'auprès de moi. M. de Guyſe avant qu'il partiſt de la tour, regarda avecques eux où eſt-ce qu'ils pouvoient

(a) Ne s'eſt-il point gliſſé ici une faute ? Comme la France étoit en guerre avec l'Angleterre à cette époque, eſt-il préſumable que des mineurs Anglois ſerviſſent dans l'armée du Duc de Guyſe ? au lieu d'Anglois, n'étoit-ce point des Italiens ? Cela paroît d'autant plus probable, qu'on lit dans les Mémoires de Vieilleville, que notre premier Ingénieur à ce ſiège, étoit un Ferrarois.

faire les mines, & trouverent que c'eſtoit deſſous la grande plate-forme : & marquerent les lieux où ils la devroient faire, ſe retirant avec M. de Guyſe, lequel me dit : *Monſeigne, je m'en vais courant à mon logis pour avertir le Roi de la prinſe ; & aſſeurez-vous, M. de Montluc, que je ne lui celerai pas le devoir que vous avez fait. Je vous renvoyerai les mineurs ſur l'entree de la nuit. Je vous prie, baillez leur des Gentilhommes qui ne bougent d'auprès d'eux, afin que par eux ils vous mandent ce qu'ils auront beſoin.* Et s'en alla deſpeſcher un courier au Roi : car il tarde aux grands que les nouvelles ne volent. Sa Majeſté faiſoit lire les preſages de Noſtradamus le jour devant (a), & liſoient pour le lendemain bonnes nouvelles au Roi. Le courier y arriva ce jour meſme, & lendemain y avoit ville renduë. On dira que ce ſont des reſveries : mais ſi ai-je veu pluſieurs telles choſes de ceſt homme. La tour fuſt prinſe entre les quatre ou cinq heures après midi. Nous

(a) Du Villars, dans ſes Mémoires, Liv. VIII, dit, « que lorſqu'il apprit en Piémont la nouvelle de la » bataille de S. Quentin, il avoit lors en main un » Almanach de Noſtradamus, qui cottoit la perte du- » dit S. Quentin au même jour qu'elle fut prinſe ». On ſait combien en ce ſiècle on étoit infatué de la croyance à l'aſtrologie judiciaire.

avions combattu depuis les dix heures, & comptions que le combat avoit duré de ſix à ſept heures. Ce combat & celui du fort de Camolia à Sienne ſont les plus longs, & les plus périlleux combats où je me ſuis jamais trouvé, bataille ou ſans bataille; car il y faiſoit bien chaud : auſſi pluſieurs y demeurerent. A l'entrée de la nuit arriverent les mineurs, & moi-meſme allai voir leur commencement. De toute la nuit je ne dormis, pource que je les voyois ſi diligens, que je ne voulois pas que rien manquaſt, mais que tout leur fuſt baillé promptement, afin que pour faute de quelque choſe, ils ne perdiſſent un quart d'heure de temps; de ſorte qu'à l'aube du jour ils eurent fait deux mines, mis la poudre preſte à y mettre le feu, & la troiſieſme devoit eſtre preſte ſur les dix heures. Ma préſence ne ſervit pas de peu à faire une telle diligence, ayant non plus envie de dormir que de danſer. M. de Nevers & M. de Bourdillon s'en eſtoient allez avecques M. de Guyſe, & retournerent le lendemain au ſoleil levant. Ledit Sieur de Nevers ſe fit apporter ſon diſner ſur les huit heures. Comme nous mangions ſur trois tambours où ſes gens avoient mis la nappe, eſtans aſſis ſur autres bois, à peine euſmes-nous beu chacun un

coup, que les ſentinelles me vindrent dire qu'au coin de la ville un trompette ſonnoit en chamade. Je baillai le tambour ſur lequel j'eſtois aſſis, à ſon maiſtre, afin qu'il lui allaſt reſpondre. Le tambour me rapporta que le trompette lui avoit dit *que j'advertiſſe M. de Guyſe, qu'ils vouloient parlementer :* car ils ſçavoient que je commandois-là. Et comme M. de Nevers & M. de Bourdillon l'entendirent, ils laiſſerent le manger, & allerent monter à cheval, courant vers M. de Guyſe. Ledit Seigneur y envoya incontinent un ſien trompette, auquel ils donnerent charge de dire à M. de Guyſe, que s'il lui plaiſoit leur envoyer quatre Gentilhommes pour parlementer, ils en bailleroient autres quatre pour oſtages. M. de Guyſe y envoya M. de la Broſſe (15), M. de Bourdillon, ou bien M. de Tavannes, & Eſclabolle (a), & un autre (b), dont je ne

(a) Eſclavoles étoit Chevalier de l'Ordre en 1562. C'eſt peut-être le même qu'Amyraut, dans la vie de la Noue, nomme Sclavoles-Chamois. Il le qualifie d'Officier de réputation, & dit qu'il fut tué à la bataille de Senlis en 1589 : le Père Daniel l'appelle Clavoles; mais Rabutin, Bayvin du Villars, de Thou, & les Mémoires de Condé, Tome I, p. 18, lui donnent le nom d'Eſclavoles.

(b) Cet autre pouvoit être Edme de Mailli-Haucourt,

ſuis recors (a). Ils firent la capitulation, qu'ils ſortiroient avecques l'argent qu'ils pourroient porter ſur eux : & pour ne mentir point, il ne me ſouvient des autres articles. Je ne me ſuis jamais gueres meſlé de ces eſcritures, eſtant aſſez empeſché à pourveoir que ſur ces entrefaites, il n'y eut quelqu'un tué mal à propos, comme il advient ſouvent. Mais ils ſortirent le lendemain, & veux dire que des quatre parts les trois eſtoient bleſſez preſque tous à la teſte. Et cela ſe faiſoit quand ils ſe hauſſoient pour nous tirer, là où j'avois affuſté nos arquebuziers. Car à ceux qui eſtoient contre la muraille, ils ne pouvoient tirer, qu'ils ne montraſſent de la ceinture en haut. Et tout leur malheur vint des noſtres qui eſtoient contre le ravelin & de ceux que je commandois, où nous tirions en butte. Et dès le ſoir meſme que la capitulation fuſt faite, M. de Guyſe deſpeſcha M. du Freſne (b). Je ne ſçaurois dire s'il eſtoit encore

Capitaine de 1000 hommes de pied de la Légion de Picardie : l'Extrait généalogique de cette Maiſon, le met dans le nombre des quatre otages.

(a) Dont je ne ſuis *recors*, c'eſt-à-dire, que je ne me rappelle pas.

(b) Florimond Robertet, Seigneur de Freſne, étoit de la même famille que le fameux Florimond, Secré-

alors Secrétaire des commandemens, bien me vint dire adieu tout à cheval, & me demanda ſi je voulois rien mander au Roi. Je lui dis : *Vous meſme avez veu comme tout s'eſt paſſé, & que j'avois tant de fiance en M. de Guyſe, qu'il ne le céleroit point à Sa Majeſté.* Alors il me dit qu'il avoit charge expreſſe de compter tout par le menu au Roi comme le combat eſtoit paſſé, & qu'entr'autres choſes il lui avoit donné charge de dire au Roi, *que trois hommes avoient eſté cauſe de la prinſe de Thiomville* (a), *que j'en eſtois l'un de ceux-là, & qu'il m'en devoit ſentir bon gré.* Et cogneus bien qu'il n'avoit rien celé au Roi; car il m'apporta les lettres de Sa Majeſté, par leſquelles il me mandoit beaucoup de bonnes choſes, & entr'autres qu'il n'oublieroit jamais ce ſervice que je lui avois fait. Je ne veux pas deſrober l'honneur des autres, contant ce

taire des Finances ſous les Rois Charles VIII, Louis XII & François I. On ne voit point dans l'Hiſtoire des Secrétaires d'Etat, par Fauvelet du Tocq, qu'il ait été Secrétaire des commandemens : il remplaça ſon père en qualité de Secrétaire des Finances : enſuite il devint Secrétaire d'Etat.

(a) Ces trois hommes, ſelon les Mémoires de Tavannes, page 206, étoient les Sieurs de Tavannes, Montluc, & le Duc de Guyſe.

que je fis. Je crois que les Hiſtoriens qui n'eſcrivent que des Princes & Grands en parlent aſſez, & paſſent ſoubs ſilence ceux qui ne ſont pas d'une ſi grande taille.

Voilà donc la ville de Thionville prinſe. Aucuns qui n'aimoient gueres M. de Guyſe, avoient mis en placards à la porte du Palais à Paris, & par les carrefours, *qu'il ne trouveroit pas à Thiomville ce qu'il avoit trouvé à Calais, n'y ayant trouvé que les vilains.* Cela eſtoit en rime, de laquelle il ne me ſouvient point. C'eſtoient des envies qu'on portoit à ce brave & vaillant Prince pour la charge honnorable que le Roi lui avoit donnée : mais je n'ai affaire de traiter cela, car je ne me veux embrouiller en ces fuſées. Avant nous ces envies ont regné & regneront encore après nous, ſi Dieu ne nous vouloit tous refondre. Il y en avoit qui crevoient de deſpit que M. de Guyſe euſt eu ceſte bonne fortune; car il y en a, & trop, de ſi bonne paſte qui aiment mieux la ruine & perte de leur Maiſtre, que l'honneur, non pas de leur ennemi, mais de leur compagnon. Et ſi quelque diſgrace lui ſurvient, car les hommes ne ſont pas Dieux, ils ſe rient, & font d'une mouche un éléphant. Laiſſons-les crever leur ſaoul. Cependant Thionville fut à nous avec

beaucoup d'honneur. Le ſoir devant que les ennemis s'en fuſſent allez, M. de Guyſe mit dedans la ville M. de Vieilleville, lequel n'y vouluſt entrer (a) que je ne fuſſe avecques lui, pource qu'il ne ſeroit pas, diſoit-il, maiſtre des ſoldats qu'ils n'entraſſent par force par deſſus les murailles. Je prins deux ou trois cens ſoldats & trois Capitaines, & me mis dedans avecques lui, ayant ſa compagnie de Gens-d'armes : & toute la nuit nous fallut faire la ſentinelle pour garder que les ſoldats n'entraſſent par la muraille ; & ne dormiſmes une ſeule goutte. Je m'eſtonne de ce qu'on lit aux Hiſtoires Romaines de ceux qui, avant le jour des batailles aſſignées, dormoient auſſi profondement que ſi c'eſtoit le lendemain de leurs nopces. Je n'ai jamais eſté ſi peu apprehenſif. Bien ſouvent ai-je paſſé trois nuits de ſuitte & trois jours ſans dormir, voire ſans en avoir que peu d'envie. Je conſeillai le lendemain à M. de Guyſe de remuer ſon camp hors de là ; car autrement on ne pouvoit eſtre maiſtre des ſoldats : & à la vérité dire,

(a) D'après cette dernière anecdote, le ſilence des Mémoires du Maréchal de Vieilleville, en tout ce qui concerne cette expédition, eſt inconcevable. Le Secrétaire Vincent Charloix ſavoit peut-être que, pour plaire à ſon maître, il ne falloit pas louer ſes rivaux.

ils méritoient qu'on leur donnaſt le ſac ; car c'eſt leur oſter le cœur, ſi on ne leur donne quelque curée ; & peu de choſe qu'ils gaignent de l'ennemi les contente plus que quatre payes. Mais M. de Guyſe diſoit tousjours qu'il falloit garder la ville pour le ſervice du Roi ; & qu'à l'occaſion de cette ville, le Roi tireroit d'Allemagne toutes les forces qu'il voudroit, & que le Duc Jean-Guillaume de Saxe paſſeroit par-là, & qu'il falloit qu'il y trouvaſt des vivres ; & en renvoya le camp, & le miſt à demi-lieuë de là. M. de Vieilleville (a) y demeura dedans avec trois ou quatre Enſeignes de gens de pied, & ſa compagnie de Gens-d'armes.

Or, Capitaines, mes compagnons, vous avez ici un beau exemple, ſi vous le voulez retenir, & cognoiſtrez de quoi ſert une grande promptitude ; car ceſte place ſe gaigna pour la haſtivitè dont j'uſai, incontinent que le ſoldat du Capitaine Volumat m'euſt dit que les ennemis abandonnoient les caſemates. Je n'eus pas la patience d'y mettre plus de neuf

(a) Vieilleville n'y reſta point : l'erreur de Montluc eſt excuſable : voyant que le Gouvernement de Thionville avoit été confié à cet Officier, il ne ſavoit pas que Vieilleville n'y laiſſeroit que ſon Lieutenant, comme on le verra dans ſes Mémoires.

ou dix hommes, ſans les envoyer combattre. Tout auſſi-toſt je fis mettre mon fils le premier & les Gentilshommes qui m'avoient ſuivi au ſiége de Sienne & à Montalſin. Il me ſervit bien de me haſter & les faire aller au combat : car ſi j'euſſe demeuré juſques à ce qu'il y en euſt eu autant dans la tour qu'il en faiſoit beſoin en apparence, les ennemis fuſſent rentrez dedans, & on les euſt promptement renforcez ; de ſorte que jamais il n'euſt eſté poſſible de la prendre. Je me ſuis trouvé en beaucoup de ſiéges, mais je ne me trouvai jamais ſans quelque peu d'eſpérance de prendre place que celle-là : car ayant veu & touché avecques le doigt tout ce qui s'y pouvoit faire pour la prendre, je m'en trouvai auſſi eſloigné que du Ciel à la terre. Et ne faut point qu'on donne louange de la prinſe qu'à M. de Guyſe ſeul, qui s'y opiniaſtra de telle ſorte, que le combat dura ſix ou ſept heures ; & cuide que ſans la ſollicitation qu'il me faiſoit d'heure en autre, nous nous fuſſions retirez, cognoiſſant qu'autant valloit combattre contre le Ciel. Il faut croire que par ſon heur & bonne fortune & l'aide de Dieu, qui le vouluſt ainſi, elle ſe gaigna, & non par la force des hommes, eſtant certain qu'il fut tiré plus de canonades par ceux de

dedans, que nous n'en tiraſmes dehors.

Doncques, mes compagnons, comme vous verrez la commodité, hatez l'exécution, & ne donnez jamais loiſir à l'ennemi de ſe recognoiſtre : je le vous conſeille. J'ai eu touſjours trois choſes en moi. La premiere, c'eſt de bien nombrer les gens : jamais je n'ai trouvé Sergent-Major ni autre qui m'ait ſurpaſſé en cela ; & pourveu que l'ennemi ne fuſt partie en pendant & partie en plaine, encore que le bataillon fuſt grand, je le nombrois à cinquante hommes près de demi-mille loin. La ſeconde, de cognoiſtre à la façon de faire des ennemis, s'ils avoient peur, ſoit à leur deſmarche, à leur train ou à la façon de tirer ; car de là vous tirez un graud avantage : dès-lors que j'appercevois mon ennemi tant ſoit peu en branſle, je le tenois pour perdu. La troiſieſme, la haſtivité de les combattre ſur leur peur fort ou foible ; car ſi vous ne vous ſçavez aider de la peur de voſtre ennemi, il ne vous faut eſperer de ſçavoir vous aider de la voſtre ; & ai touſjours eu en ma teſte la deviſe d'Alexandre, encore que je ne la porte pas, qui eſt : *Ce que tu peux faire aujourd'hui, n'attend au lendemain.* Et tiens qu'après l'aide de Dieu, toutes les bonnes fortunes que j'ai eues,

m'ont procédé de ces trois choſes. Que ſi vous n'avez le jugement, voyant voſtre point de preſſer & ſolliciter vos gens, & ſans uſer de conſultation de gaigner pays, vous ne ferez jamais rien qui vaille; ni pour vous ni pour celui que vous ſervirez. Ne craignez en un ſaut périlleux d'hazarder la vie du ſoldat. Il n'y a ordre; il faut que quelqu'un ſe ſacrifie pour le public, autrement le monde ſeroit trop peuplé, pourveu que ce ſoit en lieu d'où il ne ſe puiſſe retirer, comme je fis aux ſoldats que je pouſſai dans les caſemates; car lors ſe voyant perdus, ils prennent courage, & font de néceſſité vertu. Si je me fuſſe retiré lorſque M. de Bourdillon me print par le faux du corps, je crois que noſtre entrepriſe euſt eſté remiſe. J'en ai veu bien ſouvent qui ſont bien aiſes quand on les force ſe retirer lors que l'hazard y eſt, & font les empreſſez ailleurs. Je cognois ces gens à la mine. Mes compagnons, mes amis, après avoir dit voſtre *In manus*, ne vous ſouvenez plus que de bien faire. Si voſtre heure eſt venue, vous avez beau conniller (a); puiſ-

(a) Cette expreſſion ſe trouve dans Montagne, Liv. II Chap. 12. Elle eſt en uſage dans l'Anjou : elle a pris ſon origine des Lapereaux, qu'on appelloit *connils*, & qui vont ſe cachant de buiſſon en buiſſon.

qu'il

qu'il faut mourir, il vaut mieux mourir en gens de bien, & laiſſer une belle mémoire de ſoi.

Je perdis à la relation des Capitaines plus de cinq cens ſoldats morts ou bleſſez; & fiſmes apporter tous les bleſſez à Metz, où M. de Vieilleville, qui eſt à préſent Mareſchal de France, les envoya recommander, car il eſtoit Lieutenant de Roi là, & leur fis diſtribuer de l'argent de l'Hoſpital (16), que M. l'Admiral avoit dreſſé, lequel a eſté cauſe de la ſalvation d'un grand nombre de ſoldats bleſſez; & auſſi de faire hazarder les ſoldats plus hardiment au combat, ayant eſpérance que s'ils eſtoient bleſſez, ils auroient ſecours de l'argent de l'Hoſpital pour ſe faire guérir. Certes, Sire, & vous qui eſtes appellez aux grandes charges, une des principales choſes, dont vous voudrez avoir ſoin, c'eſt d'eſtablir des lieux pour les pauvres ſoldats eſtropiez & bleſſez, tant pour les panſer que pour leur donner quelque penſion. Pouvez-vous moins faire, puiſqu'ils vous font préſent de leur vie. Ceſte eſpérance leur fait prendre le hazard plus volontiers. Certes, vos ames en reſpondront, car elles n'auront pas plus de privilege que les noſtres, & ſi vous en porterez encore plus; car vous nous faites faire les maux que

nous faiſons pour plaire à vos paſſions : & ſi Dieu n'a compaſſion de vous & de nous, ce ſera une grande pitié. Sire, à l'honneur de Dieu, pourvoyez aux pauvres ſoldats qui perdent bras & jambes pour voſtre ſervice. Vous ne les leur avez pas donnez, c'eſt Dieu. Pouvez-vous moins faire que de les aider à nourrir ? Penſez-vous que Dieu n'oye pas les malédictions qu'ils nous donnent, puiſque nous les rendons toute leur vie miſérables ? J'ai ouï dire que le Grand-Seigneur a une belle police là deſſus : auſſi eſt-il mieux ſervi que Prince du monde.

Trois jours après la prinſe de Thiomville, l'armée marcha droit à Arlon, qui eſt une petite ville fort belle de ce qu'elle contient. C'eſt une grande faute à un Lieutenant de Roi, après la prinſe d'une place, de ſejourner, comme je vois qu'on fait bien ſouvent. Cela accourage vos ennemis, & donne à vos gens loiſir de ſe retirer, au lieu que l'honneur leur commande de demeurer lorſqu'ils ſe voyent employez. J'entends ſi l'armée n'eſt du tout rompue ou ruinée : car alors la néceſſité vous force. Mais de ſe repoſer après une prinſe, & perdre le temps, tant petit ſoit-il, cela eſt fort préjudiciable au ſervice de voſtre Maiſtre. Je campai tout à l'entour

de ladite ville avec nos gens de pied François. M. de Guyſe campa un quart de lieuë en arriere : & me dit qu'il eſtoit tout aſſoupi d'envie de dormir ; car il n'avoit dormi depuis le commencement du ſiége, ce qu'il avoit accouſtumé de dormir en une nuit (& moi encore moins) me priant de faire les approches ceſte nuit-là : & qu'il m'envoyeroit les Commiſſaires de l'artillerie avec quatre canons ; pour adviſer là où il les faudroit mettre : & qu'il vouloit donner ceſte ville à ſac aux ſoldats en récompenſe de Thiomville : & ſe retira dans des logis couverts de paille où il ſe logeoit. Il y avoit dans la ville cent cinquante Allemans & quatre cens Walons. Les Allemans gardoient une porte, les Walons l'autre. Et comme j'eus mis les ſentinelles & les corps-de-garde bien près les uns des autres, pource que l'on diſoit qu'il y entreroit des gens ceſte nuit-là, ils faiſoient fort bonne mine-là dedans. Ce qui nous faiſoit penſer qu'ils eſperoient ſecours. Je commençai à faire faire l'eſplanade par les jardins pour mener l'artillerie. Et voulois faire la batterie par la porte, & un peu à main gauche, pour m'aider à l'aſſaut avec des eſchelles d'une petite breſche qu'ils avoient faite, pour porter la terre ſur la terrace qu'ils fai-

ſoient en ceſt endroit-là. Ils avoient fait des degrez dans la terre meſme à la deſcente du foſſé, & pareillement à la montée juſques ſur le terrain. Je m'approchai juſques auprès du foſſé de la ville, & juſques à un petit foſſé qu'il y avoit près du chemin, lequel je fis recognoiſtre par un ſoldat. J'avois trois ou quatre Capitaines avec moi dans ce petit foſſé. Le ſoldat trouva ces degrez, dans leſquels il deſcendit, puis en monta trois ou quatre autres de ceux qui montoient ſur le terre-plein : & là s'arreſta ſans eſtre apperceu. Et comme il y eut demeuré un peu, il retourne à moi, & me dit, qu'il n'y avoit point de ſentinelle par le terre-plein : & qu'il penſoit que ſi l'on s'alloit jetter à coup perdu ſur le terre-plein, que nous emporterions la ville. Je fis approcher un corps-de-garde qui eſtoit plus fort que les autres : à cauſe que je voulois qu'il ſerviſt à garder l'artillerie : & faiſois venir le ventre en terre les ſoldats ſe mettre dans le foſſé. Puis fis retourner le ſoldat au foſſé & trois ou quatre arquebuziers, & deux Capitaines avec les rondelles, dont M. de Goas en eſtoit un. La nuit eſtoit ſi fort obſcure, qu'on ne ſe voyoit point à un pas l'un de l'autre : ce ſoldat eſtoit Flaman. Il deſcend au foſſé, les Capitaines après lui,

& trois ou quatre arquebuziers après. Et comme ils eſtoient dans le foſſé, ils ſe mettoient contre le bord d'icelui devers la ville, & au plus près des degrès. Les ennemis entendirent le bruit & commencerent à crier : *Vaer dar ?* c'eſt-à-dire *qui va là ?* Ce ſoldat leur reſpondit en leur langage : *Frind, frind, amis amis* : & lui demanderent *qui il eſtoit*, il leur dit, *qu'il eſtoit Flaman, & qu'il regrettoit, pour eſtre de leur pays, leur perte : & qu'au point du jour toute l'artillerie qu'avoit M. de Guyſe ſeroit en batterie, & qu'il ne falloit point qu'ils ſe fiaſſent aux Allemans qu'ils avoient avec eux : car ils eſtoient aſſeurez de n'avoir aucun mal, & de n'eſtre aucunement offencez par les noſtres, comme desja ils leur avoient promis, & qu'un Alleman eſtoit ſorti à l'entrée de la nuit pour aller parler aux noſtres : de façon que tout le meurtre tomberoit ſur eux s'ils ne ſe rendoient, & qu'il ne ſeroit pas temps quand l'artillerie auroit tiré.* Ils envoyerent incontinent au quartier des Allemans, & trouverent qu'un ſoldat, qui parloit Alleman, près là où ils eſtoient, parloit aux leurs. Et comme leur meſſager fut de retour, ce ſoldat entendit qu'ils eſtoient en garboüil (a) là dedans : &

(a) Le mot de *Garbouil* a le même ſens que notre

commença à leur dire : *s'ils lui vouloient donner à boire*, ils dirent *qu'oüi*, *& qu'il monſtat ſur leur foi*, *& à fiance*. J'oyois tout ceci, car je n'eſtois pas à ſix pas du bord du foſſé : & fis aller les autres deux Capitaines l'un après l'autre dans le foſſé, & puis trois ou quatre ſergens avec des hallebardes. Ce ſoldat monta les degrez juſques à ce qu'il fuſt ſur le bord du terre-plein, & parloit à eux diſant : *Que M. de Guyſe avoit fait bonne guerre à ceux de Thiomville*, *& qu'il la feroit à eux* : & les amuſoit tousjours de paroles. Ils lui firent porter à boire. M. de Goas eſtoit après le ſoldat, & trois arquebuziers après lui, les uns après les autres : car ils n'y pouvoient monter que l'un après l'autre. Ce ſoldat les couvroit de ſorte qu'ils ne pouvoient voir au long du degrez de la montée. L'autre Capitaine ſe mit après les trois arquebuziers, les ſergens après, de ſorte que tout ce degré juſques au haut fut plein : & comme M. de Goas vit qu'ils étoient tant, pouſſa le ſoldat qui eſtoit devant lui ſur le terre-plein : &

vieux mot *Grabuge*. Il vient de l'Italien *Garbuglio* : *il Garbuglio fà pè maleſtanti*, dit le proverbe de cette nation.

Je ne connois point ce proverbe; mais à coup ſûr, il n'eſt pas correct.

l'autre Capitaine pouſſa les trois arquebuziers. Ce ſoldat commence à crier : *Goutt Krich, c'eſt-à-dire bonne guerre, bonne guerre.* Les arquebuziers tirerent : les Capitaines ſe jetterent ſur la contre-eſcarpe, & tout le monde après : & ces pauvres gens s'enfuirent tous à leur logis, les ſoldats les couroient par les rues. Je me jettai dans le foſſé avec tout le demeurant, montant les ſoldats les uns après les autres. Les Allemans qui ſe virent prins par derriere, à la requeſte de ce ſoldat, qui parloit Alleman, ils ouvrirent une fauſſe porte & ſe donnerent à la merci des ſoldats, qui fut un acte digne d'eſtre loüé aux noſtres, & que l'on peut bien cognoiſtre à cela qu'ils eſtoient vieux ſoldats ; car il ne ſe trouva pas quatre hommes de morts : ains eux-meſmes menoient les noſtres faire butin par les maiſons. Voila comme (a) la ville fut prinſe.

M. de Guyſe qui avoit deffendu qu'on ne l'eſveillaſt point, mais qu'on le laiſſaſt dormir à ſon aiſe ceſte nuit-là, n'en ſceut rien,

(a) La ville d'Arlon fut priſe le 3 Juillet, ſelon M. de Thou : les Mémoires de Vieilleville & de Rabutin ne s'accordent pas avec Montluc ſur la maniere dont cette ville fut ſurpriſe. Si on les en croit, la garniſon & les habitans ſe ſauvèrent par les poternes, après avoir mis le feu à la ville.

juſques au point du jour qu'il demanda, *ſi l'artillerie avoit encore commencé à tirer :* & on lui reſpondit : *Que la ville eſtoit desja prinſe dès la minuit : & que l'on avoit retourné l'artillerie en ſon lieu*, ce qui lui fit faire le ſigne de la croix, diſant : *C'eſt aller bien viſte.* Ledit Seigneur monta à cheval, & nous vint trouver. Or par malheur le feu ſe print en deux ou trois maiſons, à cauſe de la poudre que l'on y trouva, & en la prenant le feu s'y mit & bruſla quatre ou cinq ſoldats. Ceſte ville-là eſtoit preſque pleine de lins preſts à eſtre filez, le vent eſtoit grand, & n'y ſceut-on jamais donner ordre, que plus de la moitié de la ville ne ſe bruſlaſt, qui fut cauſe que les ſoldats ne gaignerent pas tant, comme ils euſſent fait. Le lendemain (a) M. de Guyſe

(a) La mémoire a failli à Montluc en cet endroit; car M. de Thou dit poſitivement que le Duc de Guyſe n'arriva à Pierrepont que le 28 Juillet, & l'accuſe d'avoir perdu ſon temps à Arlon & à Vireton, après la priſe de Thionville, d'y avoir laiſſé repoſer ſon armée pendant 17 jours, & de n'avoir pas joint M. de Thermes, Gouverneur de Calais, qui devoit faire des courſes dans le Comté de S. Paul, pour répandre la terreur dans ce pays, ainſi qu'il avoit été réſolu dans le Conſeil du Roi. Cette lenteur, que pluſieurs ont cru, dit le même Hiſtorien, concertée avec nos

marcha avec tout le camp, & ne s'arreſta juſques à ce qu'il fuſt à Pierre-pont. Il ſe logea dans la ville, & toute la nobleſſe de ſa ſuite, laquelle eſtoit grande : & nous campaſmes les uns delà l'eau, & les autres deçà. Et là arriverent les Suiſſes, & le Duc Jean Guillaume de Saxe, qui amena une belle & grande troupe de Reiſtres avec lui, & me ſemble qu'il vint auſſi avec lui quelque regiment d'Allemans. Le Roi y arriva auſſi, & ſe logea à Marche (a), maiſon de M. le Cardinal de Lorraine. Je croi que ce fut la plus belle & grande armée de cavalerie & d'infanterie, que jamais Roi de France euſt. Car comme le Roi la vouloit voir tout en bataille, le camp duroit une lieuë & demie. & quand on commençoit à marcher par la teſte, avant qu'on fuſt au bout & retourné il y falloit trois heures.

Deux heures avant jour Meſſieurs de Bourdillon & de Tavannes, Mareſchaux de camp

ennemis, fut cauſe de la défaite de M. de Thermes à Gravelines.

(a) Au *Marchais*. Selon l'Itinéraire des Rois de France. Henri II ne logea au Marchais que le 29 Août. Depuis le 10 Juillet juſqu'à ce jour, il reſta à Villers-Cotterets.

ſe rendirent au lieu où tout le camp eſtoit aſſigné : & à meſure que nous arrivions, ils nous bailloient le lieu où il falloit que nous fuſſions ; & avant que tout le camp fuſt en bataille, il fut plus de huit heures. Il faiſoit un grand chaut. M. de Guyſe ſe rendit à l'aube du jour ; & aidoit à mettre en bataille l'armée. Je fus mis avec les François entre les Suiſſes & un bataillon d'Allemans. Et paſſant M. de Guyſe pardevant noſtre bataillon, il dit : *Pleuſt à Dieu, qu'il y euſt icy quelque bon compagnon, qui euſt un flaſcon de vin & du pain pour boire un coup, car je n'aurai pas temps d'aller à Pierrepont diſner avant que le Roi ſoit arrivé.* Je lui dis : *Monſieur, voulez-vous venir diſner à mes tentes ?* Il n'y avoit pas plus d'une arquebuzade. *Je vous donnerai du fort bon vin François & Gaſcon, & force perdriaux.* Alors il me dit : *Oui, Monſeigne, mais les perdriaux ſeront de voſtre, pays, des aulx & des oignons.* Je lui reſpondis : *Que ce ne ſeroit l'un ny l'autre, mais que je lui donnerois ſi bien à diſner que s'il eſtoit dans ſon logis, & le vin auſſi froid, qu'il en ſçauroit boire, & vin de Gaſcogne, & de la bonne eau.* Alors il me dit : *Ne vous mocquez-vous point, Monſeigne ?* Et je lui dis : *Non ſur ma foi. Oui*, dit-il, *mais je ne puis*

laiſſer le Duc de Saxe (a). Je lui reſpondis : *Amenez le Duc de Saxe, & qui vous voudrez.* Il me reſpondit, que le Duc ne viendroit pas ſans ſes Capitaines ; & je lui reſpondis : *Amenez Capitaines & tout, car j'ai prou à manger pour tous.* J'avois promis le ſoir devant à MM. de Bourdillon & de Tavannes, de leur donner à diſner, après qu'ils auroient mis le camp en bataille : mais ils n'y peurent venir, pource qu'une partie de la cavalerie, qui eſtoit logé loin, n'eſtoit encore arrivée, & d'autre part j'avois un des bons vivandiers de l'armée. M. de Guyſe alla chercher le Duc de Saxe, enſemble ſes Capitaines. J'envoyai en diligence à mon maiſtre d'hoſtel, afin que tout fut preſt. Mes gens avoient fait faire une cave dans terre, dans laquelle le vin & l'eau y demeuroient auſſi frais que glace ; & de bonne fortune, je me trouvai force perdriaux, cailles & paons d'Inde, levraus & tout ce que l'on euſt peu ſouhaitter pour faire un beau feſtin, avec patiſſeries & tartes : car je m'aſſeurois bien que Meſſieurs de Bourdillon & de Tavannes ne viendroient pas ſeuls, leſquels je voulois bien traiter : pource que j'eſtois bien aimé d'eux.

(a) Jean Guillaume, Duc de Saxe, ſecond fils de l'Electeur, détrôné par Charles-Quint.

Ils furent ſi bien traitez, que M. de Guyſe demanda au Duc de Saxe par ſon truchement, *qu'eſt-ce que lui ſembloit du Colonel des François, & s'il ne nous avoit pas bien traitez & donné de bon vin ? Le Duc leur reſpondit que ſi le Roi leur euſt donné à diſner, il ne les euſt pas mieux traité, ni donné de meilleur vin, ni plus frais.* Les Capitaines du Duc de Saxe ne l'eſpargnoient, beuvans tousjours à nos Capitaines François, leſquels j'avois auſſi mené avec moi. Et encore que Meſſieurs de Bourdillon & de Tavannes fuſſent venus, ſi ne m'euſſent-ils pas ſurprins. Car après la table de M. de Guyſe, il n'en y avoit une ſeule en tout le camp plus longue, ni mieux fournie que la mienne. Et tousjours j'en ai uſé ainſi, en quelque charge que j'aye été : car pour honorer les charges que j'ai eues de mes Maiſtres, j'ai voulu faire croiſtre ma deſpence. J'ai veu tousjours ceux qui ont veſcu ainſi, eſtre plus en crédit que les autres, & mieux ſuivis. Car tel Gentilhomme eſt ſorti de bon lieu, qui ne ſçait bien ſouvent où aller diſner. Et ſçachant quelque bonne table, volontiers il s'y rendra. Et s'il vous ſuit à table, volontiers il vous ſuivra ailleurs, s'il eſt tant ſoit peu bien nai, & nourri. Pour retourner à mes hoſtes, quand

ils ſortirent de table, M. de Guyſe me dit, comment mes gens pouvoient faire blanchir le linge, ſurquoi je leur avois donné à diſner. Je lui dis : *Que c'eſtoit deux hommes que j'avois, qui le blanchiſſoient. Vraiment, dit-il, Vous eſtes ſervi en Prince.* Et là deſſus entretint le Duc de Saxe, en diſant plus de bien de moi, qu'il n'y en ſçauroit avoir. Je dis à M. de Guyſe qu'il me fiſt donner de l'argent au Roi, pour faire de la vaiſſelle d'argent, afin qu'une autre fois, quand ils me feroient ceſt honneur de venir manger à mes pavillons, je les fiſſe ſervir, comme il leur appartenoit. M. de Guyſe le dit au Duc de Saxe, lequel dit qu'il le vouloit dire au Roi. Comme ils voulurent monter à cheval, pour retourner au camp, on leur vint dire que le Roi eſtoit parti de Marches, & qu'il s'en venoit au camp. Eux deux s'en allerent au devant : & nous tournaſmes chaſcun en ſa place, tant les Capitaines du Duc que nous autres, qui tous eſtions, je vous aſſeure, bien ſouls, & la teſte pleine. Ils rencontrerent le Roi à un quart de lieue des batailles. Sa Majeſté leur demanda s'ils avoient diſné. M. de Guyſe lui reſpondit, *qu'oui, auſſi bien qu'ils euſſent diſné il y avoit un an : & pource qu'ils venoient devers les batailles,*

Sa Majeſté leur dit qu'ils n'avoient pas diſné à Pierrepont. M. de Guyſe lui dit : *Vous ne ſçauriez deviner qui nous a donné à diſner, ni qui nous a ſi bien traitez.* Alors le Roi lui demanda : *Et qui ?* C'eſt, reſpond M. de Guyſe : *Montluc. Je croi qu'il vous a donné des viandes de ſon pays*, dit le Roi : *des aulx & des oignons, & le vin bien chaut.* Sur quoi M. de Guyſe lui conta, comme ils avoient eſté traitez. Le Roi le demanda au Duc par ſon truchement, lequel reſpondit, *Que ſi Sa Majeſté leur avoit donné à diſner, il ne leur euſt ſceu donner de meilleures viandes, ni de meilleur vin, ni plus frais : que puis que j'eſtois ſi bon compagnon, qu'il falloit que Sa Majeſté me donnaſt de l'argent pour faire de la vaiſſelle d'argent : car rien ne leur avoit manqué que cela : & que M. de Guyſe & lui m'avoient promis de lui faire ceſte demande.* Le Roi leur promit qu'il le feroit, & que puis que je dépendois ſi honorablement, il m'en vouloit donner le moyen, plus qu'il n'avoit fait juſques à ceſte heure-là

Encore que ceci ne ſerve de rien à mon eſcriture, ſi l'ai-je voulu dire pour faire cognoiſtre à un chacun, que l'avarice ne m'a jamais tant dominé qu'elle m'aye gardé d'honnorer les charges que j'ai euës de

mes Rois & Maiſtres, & vous conſeille, Capitaines, mes compagnons, qui commandez à beaucoup de gens, d'en faire de meſme, & que l'avarice ne vous commande. Ce peu que vous dépendrez vous acquerrera beaucoup. La table honneſte d'un Capitaine attire d'honneſtes hommes, & meſme celle du Lieutenant de Roi, où la Nobleſſe ſe jette pour eſtre incommodée de logis. Peut-eſtre ſouvent d'autres incommoditez les preſſent, que ſi le Lieutenant de Roi eſt chiche & avare, on le ſuivra comme un vilain. Je n'ai jamais fait ainſi, & au contraire plus dépendu (a) que je n'avois, ayant cognu que cela m'y a plus profité que nui, non-ſeulement en cela, mais auſſi à donner des chevaux & des armes, & bien ſouvent à tel qui avoit mieux de quoi que moi. Si le Roi vous cognoiſt de ceſte humeur, ou le Prince qui vous commande, il ne faudra à vous donner auſſi, ſçachant que vous eſtes libéral, & que vous n'avez rien qui ſoit à vous.

Or comme je fus à noſtre bataillon, & chacun de nos Capitaines en leur place, le Prince de Joinville, qui eſt à préſent M. de Guyſe, vint à la teſte de noſtre bataillon, & le fils de M. d'Aumalle, tous deux jeunes

(a) J'ai plus dépenſé.

enfans beaux à merveilles, ayant leurs Gouverneurs avecques eux, & trois ou quatre Gentils-hommes après. Ils eſtoient montez ſur de petites hacquenées. Je leur dis : *çà, çà mes petits Princes, çà mettez pied à terre ; car j'ai eſté nourri à la Maiſon de là où vous eſtes ſortis, qu'eſt la Maiſon de Lorraine, où j'avois eſté Page. Je veux eſtre le premier, qui vous mettra les armes ſur le col.* Leurs Gouverneurs deſcendirent & leur firent mettre pied à terre. Ils avoient de petits robons de taffetas, leſquels je leur oſtai de deſſus les eſpaules, leur mettant la picque ſur le col, & leur dis : *J'eſpere que Dieu vous fera la grace de reſſembler à vos peres, & que je vous porterai bonne fortune pour eſtre le premier qui vous a mis les armes ſur le col. Elles m'ont eſté juſqu'ici favorables. Dieu vous rende auſſi vaillans que vous eſtes beaux, & fils de très-bons & genereux peres.* Ainſi je les fis marcher coſte à coſte, les picques ſur le col, à la teſte du bataillon, eſtant au-devant, & retourner au meſme lieu. Leurs Gouverneurs eſtoient ſi aiſes, & tous nos Capitaines de veoir ces enfants marcher, comme ils faiſoient, qu'il n'y avoit nul qui n'en euſt bon préſage. Mais j'ai failli en l'un, qui eſt celui de M. d'Aumalle, car il mourut bientoſt

bientoſt après. Et toutesfois, à ce que l'on me dit, ce petit Prince étoit auſſi ſain dans le corps que enfant pouvoit eſtre. Mais je croi que les Medecins tuent les Princes pour les vouloir trop difficillement traiter en leurs maladies. Ils ſont hommes comme nous, & toutesfois on veut qu'ils ayent quelque choſe de plus particulier que les autres. M. de Guyſe eſt en vie, j'eſpere qu'il accomplira ce bonheur, que nous lui deſiraſmes ce jour-là. Le commencement en eſt bon, j'eſpere que la fin le couronnera. Et ainſi il ſera demeuré héritier de la bonne fortune qu'alors nous ſouhaitaſmes à ſon couſin & à lui, puiſque Dieu en a voulu prendre l'un. J'ai tousjours fort eſperé, en ce peu que je l'ai cogneu, de ce jeune Prince. Auſſi n'y euſt-il jamais de poltron en ceſte brave race. Ce qui ne ſe void gueres, quand il y a grande multitude. Bref noſtre armée fut très-belle, & à laquelle le Roi print très-grand plaiſir.

Quelques jours après Sa Majeſté fut advertie que le Roi d'Eſpagne marchoit avec ſon armée & faiſoit grande diligence. Le Roi ſe douta qu'il alloit ſurprendre Corbie ou Dourlans, ou bien Amiens, où il n'y avoit en garniſon que deux Enſeignes en chacune. Le ſoir que ces nouvelles lui vindrent, ils ne

firent que diſputer ſur les moyens de les ſecourir ; mais ils trouvoient qu'il étoit impoſſible, veu que le Roi d'Eſpagne eſtoit fort avant. M. de Guyſe demeura ceſte nuict là à Marches, & en renvoya MM. de Tavannes & de Bourdillon à Pierrepont. Ma couſtume eſtoit d'aller donner le matin le bon jour à M. de Guyſe, puis m'en retournois à mes pavillons ; & de tout le jour je ne m'eſloignois de ma charge & ne m'amuſois à faire la cour. Ce n'a jamais eſté mon meſtier, de quoi le Roi, M. de Guyſe & tous les Princes du camp m'en eſtimoient davantage, diſant que de noſtre coſté, il ne pouvoit venir aucun deſordre. Or donc le lendemain matin je m'en allois donner le bon jour à M. de Guyſe, penſant qu'il fut retourné le ſoir à Pierrepont ; mais à l'entrée de la ville je trouvai MM. de Bourdillon, de Tavannes & d'Eſtrée à cheval, & leur demandai où ils alloient, ils me dirent qu'ils retournoient au Conſeil à Marches, & que le ſoir devant ils n'avoient peu réſoudre ſur les moyens de ſecourir Corbie ; car le Roi d'Eſpagne marchoit en grande haſte en ceſt endroit-là, & que M. de Guyſe eſtoit demeuré ceſte nuit-là à Marches. Alors je leur demandai combien il y a d'ici juſques à Corbie. Il me ſemble qu'ils me dirent

trente lieues ou plus, alors je leur dit : *Je vous prie, picquez au galop, & dites au Roi qu'il n'eſt point temps de s'amuſer à conſeils, ni conſultations, & que peut-eſtre cependant qu'il s'amuſe à diſcourir ſur le tapis, l'ennemi marche : mais que promptement il ſe faut reſoudre, & que s'il lui plaiſt je prendrai ſept Enſeignes, & m'en irai jour & nuit me mettre dedans. Dites lui que je l'aſſeure de faire ſi grande diligence, que j'y arriverai pluſtoſt que le Roi d'Eſpagne, ni ſon camp. Et dites à M. de Guyſe que je ne lui demande que vingt-cinq mulets chargez de pain. Je ferai mener quatre charrettes de vin de marchans volontaires qui ſont à noſtre regiment, pour faire manger & boire les ſoldats en cheminant, ſans entrer en ville ni village : & qu'il mande à M. de Serres, que promptement il m'envoye les mulets chargez de pain. Je m'en vais courir au regiment, pour eſlire les ſept Enſeignes, & à voſtre retour vous me trouverez tout preſt à partir. Mais il faut que vous courriez en diligence, & que le Roi ſe reſolve en poſte : & que ſi promptement on ne prenoit entiere réſolution, je ne le voudrois entreprendre ſans uſer de remiſe.* Alors M. de Bourdillon me commença à dire, que le Roi trouveroit difficile que le ſecours y peuſt eſtre ſi toſt que le camp

du Roi d'Eſpagne. Et lors je ſautai en colere & dis en jurant : *Je voi bien que quand vous autres ſerez là, vous mettrez tout le jour en diſpute : en deſpit des diſputes & conſultations que le Roi me laiſſe faire : je creverai ou je le ſecourerai.* M. d'Eſtrée dit alors : *Alons, allons, laiſſons le faire ; car le Roi ne le trouvera que bon* : & ſe mirent à picquer droit à Marches : & moi droit à mon régiment. Et ſoudain je fis eſlection de ſept Enſeignes, leſquelles promptement repeurent : & leur dis : *Que ſans bagage il falloit partir pour faire un bon ſervice.* Je ne leur donnai pas demi-heure de tems à manger : puis les fis mettre tous ſept à la campagne, une partie de l'arquebuzerie devant & un autre à la queue des picquiers. Je prins quatre charrettes de vin de ceux qui avoient les meilleurs chevaux, & les mis à la tête des Capitaines : & puis commandai aux charretiers d'apporter deux ou trois ſacs d'avoine, ſur les poinſons de vin, & un peu de foin : puis m'en courus à mes tentes, leſquels eſtoient derriere le regiment : & commençai à manger & amenai les Capitaines des ſept Enſeignes manger avec moi. Meſſieurs de Tavannes, de Bourdillon & d'Eſtrée allerent à ſi grande haſte qu'ils trouverent le Roi qui ne faiſoit que ſortir du lit ;

& promptement lui propoſerent le parti que je leur avois dit. Le Roi voulut appeller tout le Conſeil : M. d'Eſtrée commença à renier à ce qu'il me dit après (car il s'en ſçait auſſi bien aider que moi) & dit ; *Montluc nous a bien dit, Sire, la vérité, que vous mettriez tout aujourd'hui à diſputer s'il ſe peut faire ou non. Et ſi vous vous fuſſiez au ſoir réſolu, & promptement comme il s'eſt reſolu, le ſecours ſeroit à dix lieues d'ici. Il m'a dit que ſi promptement on ne lui envoye ce qu'il demande, il ſe deſdira : car il ne veut pas que les Eſpagnols triomphent de lui.* M. de Guyſe embraſſa chaudement ceſte affaire : Meſſieurs de Tavannes & Bourdillon pareillement ; & tout à coup M. de Guyſe manda à M. de Serres de m'envoyer les vingt-cinq mulets chargez de pain à toute diligence. Le Roi me manda par M. de Broilli, qui ſuivoit M. de Guyſe, qu'il avoit trouvé bonne mon opinion, fauf qu'il ne voulloit point que j'y allaſſe : car il n'avoit perſonne pour commander les regimens s'il lui falloit donner bataille, car on ne ſçavoit ſi le Roi d'Eſpagne la viendroit préſenter, faiſant mine de vouloir attaquer quelque choſe, mais qu'ils alloient faire élection d'un qui ameneroit le ſecours, & que cependant je fiſſe tout appreſter. Ledit

Broilli s'en retourna en poſte dire au Roi qu'il avoit veu toutes les ſept Enſeignes aux champs pour marcher, & que je n'attendois ſinon le pain. Et à meſme (a) que Broilli retournoit vers le Roi, les vingt & cinq mulets arriverent : & ſur ſon chemin trouva le Capitaine Brueil, Gouverneur de Rue, & beaufrere de Salcede, qui lui dit que le Roi l'avoit eſleu pour amener le ſecours. Ledit Capitaine Brueil ne mangea que quatre ou cinq morceaux, attendant deux ſiens ſerviteurs qu'il avoit mandé querir, qui arriverent incontinent : & ainſi s'achemina. Je les accompagnai plus d'une grande lieue, parlant tousjours à lui & aux Capitaines, leur remonſtrant, *que Dieu leur avoit preſenté une belle occaſion, laquelle ils devroient achepter de la moitié de leur bien, pour monſtrer au Roi la bonne volonté qu'ils portoient à ſon ſervice, & auſſi pour faire voir leur valleur : & qu'ils avoient en main le moyen de ſe faire remarquer au Roi, qui ſeroit preſt pour les ſecourir & donner une bataille, pluſtoſt que les laiſſer perdre.* Je trouvai tousjours à leurs reſponces, qu'ils y alloient d'une grande gaieté de cœur ; puis m'en allois au long des files des ſoldats, & leur remonſtrois qu'il ne tiendroit qu'à eux

(a) Et en même tems.

qu'ils ne ſe ſignallaſſent pour jamais : & que le Roi les recognoiſtroit tant qu'il vivroit : & que je leur avois fait un grand honneur de les eſlire par deſſus les autres du regiment, les priant de ne me faire perdre la bonne opinion que j'avois d'eux : que je donnerois le nom au Roi de ceux qui feroient leur devoir pour obeir à ce qui leur ſeroit commandé. Je leur fis hauſſer la main, & jurer que tous chemineroient jour & nuit. Et ainſi les accompagnai plus d'une grande lieue : puis m'en retournai à la teſte embraſſer le Capitaine Brueil & tous les Capitaines & Lieutenants : & leur promis d'aller incontinent dire au Roi l'élection que j'avois fait d'eux. Et ſi je laiſſai les Capitaines joyeux & bien reſolus de faire cette courvée, j'en laiſſai autant ou plus les ſoldats. *Souvenez-vous*, leur diſois-je, *mes amis, des diligences que vous m'avez veu autrefois faire en Piedmont & en Italie* : car pluſieurs avoient porté les armes ſoubs moi, & *croyez que de voſtre diligence depend voſtre vie & voſtre honneur*. Et pour ce que je ne ſuis pas du pays, & que je n'y fus jamais qu'alors, je ne ſçaurois limiter la traitte qu'ils firent : mais le Roi & tous ceux qui cognoiſſoient le pays, diſoient que jamais gens de pied n'avoient fait

une telle courvée. Et n'entrerent jamais en ville ni en village : mais comme ils rencontroient quelque ruiſſeau le jour, ils faiſoient alte, mangeoient & ſe rafraichiſſoient deux heures au plus, dormant un peu, mais ils cheminoient toute la nuit. Ils ne demeurerent que deux nuicts dehors : & arriverent au Soleil levant à un quart de lieue de Corbie : & trouverent un Gentilhomme qui alloit advertir le Roi en toute diligence, que le camp du Roi d'Eſpagne arrivoit devant la ville, & qu'ils couruſſent, s'ils y vouloient entrer : car la cavalerie commença desja à arriver. Ils ſe mirent au grand pas & au trot. Le Gentilhomme retourna juſques auprès de la ville pour ſçavoir dire au Roi s'ils eſtoient entrez : & comme ils furent à deux ou trois cens pas de la ville, la cavalerie des ennemis commença à ſe monſtrer : les noſtres de courſe ſe jetterent devant la porte & ſur le bord du foſſé : & là firent teſte. Ils tuerent ſept ou huit ſoldats ſur le derriere, qui n'avoient peu courir tant que les autres. Et voilà tous nos gens dans la ville : & ne perdirent rien des mulets, ni des charrettes de vin : car ils acheverent de manger & boire ce qu'ils avoient à quatre lieues de là, & les avoient renvoyez. Je leur avois

baillé un de mes ſix coffres, que j'avois fait faire pour porter de la poudre, que trois chevaux tiroient. Il arriva auſſi toſt à la porte de la ville que les ſoldats. Il y a des Princes & Seigneurs qui eſtoient au Conſeil du Roi, qui porteront teſmoignage ſi je dis la vérité, ou non : & ſur tous Meſſieurs de Tavannes & d'Eſtrée qui apporterent au Roi ma déliberation.

Mes compagnons, quand le Roi ou ſon Lieutenant vous baillera à faire une diligence pour ſecourir une place, vous ne devez perdre un ſeul quart d'heure ; car il vous vaut beaucoup mieux travailler voſtre corps & vos jambes juſques au dernier de voſtre force, & entrer dedans la place & demeurer en vie, que d'aller à voſtre aiſe & eſtre tué, & n'y entrer point ; car vous meſmes eſtes cauſe de voſtre mort, & que la place ſera perdue : & comme vous gaignerez une grande réputation avec voſtre diligence, vous finirez vos jours & voſtre renommée enſemble, allant à voſtre aiſe ; & ne vous excuſez jamais ſur les ſoldats, ni ne leur faites jamais l'entreprinſe difficile : mais tousjours facile : & ſurtout faites que ayez tousjours des proviſions & principalement du pain & du vin avec vous, pour leur donner qnelque peu de rafraiſchiſſement ;

car comme j'ai desja dit ci-devant, le corps humain n'eſt pas de fer. Parlez tousjours par les chemins joyeuſement avec eux, leur donnant tousjours grand courage, & leur mettez au devant le grand honneur qu'ils gaigneront & le grand ſervice qu'ils feront au Roi. Et ne faites point doute que les hommes ne faſſent tousjours plus de chemin que les chevaux. Je ne vous conſeille choſe que je n'aye faite & fait faire pluſieurs fois, comme vous trouverez dans ce livre; car après que les chevaux ſont recreus, vous ne pouvez à coups d'eſperon leur faire faire un pas: mais les hommes ſont portez du cœur. Il ne leur faut tant de temps pour ſe rafraiſchir. Ils mangent en cheminant & ſe rejouiſſent. Il ne tiendra qu'à vous, Capitaines, faites comme j'ay fait ſouvent. Quittez la botte, & à beau pied à la teſte de vos gens, monſtrez leur que vous voulez prendre la peine comme eux. Il n'y a diligence que vous ne faſſiez: & ſerez ſuivis, faiſans enfler le cœur & redoubler les forces au plus recreus.

Deux ou trois jours après, le Roi s'achemina avec ſon camp droit à Amiens: & à la premiere journée ou bien à la ſeconde, arriva un Gentilhomme du Gouverneur de Corbie, qui trouva Sa Majeſté en campagne, marchant

avec le camp : & lui porta les nouvelles comme le Capitaine Brueil eſtoit entré dedans Corbie : qui donna une grande joie à Sadite Majeſté & à tout noſtre camp, pour ſçavoir ceſte place aſſeurée. Sa Majeſté ſe jouant, diſoit à M. de Guyſe : *Qui ſera le premier qui dira à Montluc cette nouvelle ? Je ne la lui veux pas dire : ni moi auſſi*, diſoit M. de Guyſe *: car comme il l'entendra, il criera bien après nous.* Il diſoient ceci pource qu'ils avoient eu tousjours opinion qu'il eſtoit impoſſible que les ſoldats fiſſent une ſi grande courvée. Le lendemain après, Sa Majeſté fut advertie que le Roi d'Eſpagne avoit fait alte, à une petite lieuë de Corbie : & qu'il ne faiſoit nul ſemblant d'aſſiéger la place. Le Roi penſa, qu'à cauſe du ſecours il ne l'aſſiegeroit pas : & promptement il print opinion qu'il marcheroit droit à Amiens. Il n'y avoit qu'une compagnie ou deux dedans ; & fit partir M. le Marquis de Villars (a) qui eſt aujourdhui en vie, avec trois cens hommes d'armes, pour s'aller jetter à extreſme diligence dedans : & me commanda de faire

(a) Honorat de Savoye, Marquis de Villars, frère puîné de Claude, Comte de Tende, Maréchal & Amiral de France, & Chevalier de l'Ordre du S. Eſprit, mort en 1580.

partir autres ſept Enſeignes pour s'en aller après lui à toute haſte. Ce que promptement je fis : & baillai la charge de les conduire au Capitaine Forcés, qui eſt encore vivant. Et comme les Capitaines & les ſoldats avoient entendu la louange que le Roi & tout le camp donnoit au Capitaine Brueil, de la diligence qu'ils avoient fait allant ſecourir Corbie, ils voulurent faire le ſemblable : & arriverent auſſi-toſt à Amiens que ledit Sieur Marquis. Il n'y a rien qui picque tant les gens de noſtre meſtier que la gloire, ou l'envie de faire auſſi bien, ou mieux qu'un tel n'a fait. Deux ou trois jours devant, Sa Majeſté en avoit envoyé trois ſe jetter auſſi dans Dourlans : & par ainſi il pourveuſt facilement au tout.

Comme le Roi arriva à Amiens, le camp du Roi d'Eſpagne arriva à une lieue près, la riviere entre deux, & là ſe commença à traiter la paix, de laquelle M. le Conneſtable & M. le Mareſchal de Saint-André avoient fait l'ouverture (17). Et me ſemble qu'il ſe fit quelque tems de trefve, pource que de leur coſté, ni du noſtre on ne ſe fiſt rien, à tout le moins que j'en aye ſouvenance ; car je vins fort malade d'une fiebvre double tierce, pour les excez que je faiſois, non en plaiſirs & dances, mais à paſſer les nuicts

ſans dormir, tantoſt au froid, tantoſt au chaud, tousjours en action, jamais en repos. Il m'a bien ſervi d'eſtre fort & robuſte; car j'ai mis autant mon corps à l'eſpreuve, que ſoldat ait fait de mon temps. Après toutes ces allées & venues, qui durerent plus de deux mois, la paix ſe fit, au grand malheur du Roi principalement, & de tout ſon Royaume; car cette paix fut cauſe de la reddition de tous les pays & conqueſtes qu'avoient fait les Rois François & Henri, qui n'eſtoient pas ſi petites qu'on ne les eſtimaſt autant que la tierce partie du Royaume de France. J'ai leu dans un livre eſcrit en Eſpagnol, que le Roi avoit rendu cent quatre-vingts dix-huict fortereſſes, où le Roi tenoit garniſon. Je laiſſe à penſer à chacun combien il y en avoit d'autres ſous l'obéiſſance de celles-là. Nous tous qui portons les armes, pouvons dire à la vérité que Dieu nous avoit donné le meilleur Roi pour les ſoldats, qui euſt jamais commandé en ce Royaume; & quant à ſon peuple, il lui eſtoit ſi affectionné, que nul n'eſpargnoit ſes moyens pour l'aider à ſouſtenir tant de guerres qu'il avoit ſur les bras. Je ne veux pas blaſmer ceux qui la firent, car chacun peut bien penſer qu'ils la firent à bonne fin, & que s'ils euſſent ſceu que ceſte

paix euſt porté tant de malheurs, ils ne l'euſſent jamais faite ; car ils eſtoient ſi bons ſerviteurs du Roi, & l'aimoient tant avec bonne & juſte raiſon, qu'ils ſe fuſſent pluſtoſt laiſſé mourir dans la priſon, que de l'avoir faite. Je dis ceci, parce que M. le Conneſtable en fut le premier motif, & M. le Mareſchal de Sainct-André. Eux-meſmes ont veu la mort du Roi, & eux-meſmes ont eu leur part des malheurs qui ſont advenus en ce miſérable Royaume, & y ſont morts les armes à la main. Peut-être ſeroient-ils aujourd'hui pleins de vie. Et par là on peut bien juger qu'ils ne firent pas la paix, penſant qu'elle portaſt tant de malheurs comme elle a porté. Il faut que nous conſidérions quelle bonne fortune Dieu avoit envoyé à ce Royaume, lui donnant un tel Roi ſi hardi & magnanime, volontaire à conquérir, & le Royaume riche, aimé de ſes ſujets, qui ne lui pouvoient rien refuſer pour l'aider en ſes conqueſtes, tant de grands Capitaines, la pluſpart deſquels ſeroient aujourd'hui envie, s'ils ne ſe fuſſent entre-mangez en ces guerres civiles. O que ſi ce bon Roi euſſe veſcu, ou ſi ceſte paix ne ſe fuſt faite, qu'il euſt bien rembarré les Luthériens (a) en Allemagne ! Au reſte noſ-

(a) On a déjà remarqué que ſous ce nom de *Luthe-*

tre bon Maiſtre avoit quatre enfans maſles, Princes d'une belle eſpérance, ſi que Sa Majeſté chargée d'années, pouvoit eſpérer trouver en eux le repos de ſa vieilleſſe, & des inſtrumens propres pour exécuter ſes hautes & genereuſes entrepriſes. Les autres Rois ſes voiſins, ne ſe pouvoient vanter de cela; car le Roi d'Eſpagne n'avoit qu'un ſeul fils (a), duquel on n'a jamais eu gueres d'eſpérance, comme il s'eſt cogneu par ſa fin. Le Royaume d'Angleterre eſtoit en quenoüille (b). Le Royaume d'Ecoſſe, voiſin, tenoit pour nous & eſtoit à nous, ayant la France (c) un Roi Dauphin. Chacun peut juger que ſi la paix ne fuſt advenuë, le pere ou les enfans euſſent dominé toute l'Europe. Le Piemont ſeroit à nous, où tant de braves hommes ſe ſont nourris. Nous aurions une porte en Italie, & peut-eſtre le pied bien

riens, Montluc confond les Calviniſtes. Ici il veut parler de l'héréſie que Henri II, s'il eût vécu, auroit pu anéantir en France. On verra ailleurs les moyens qu'il employa.

(a) Don Carlos.

(b) Après la mort de Marie, Elizabeth monta ſur le trône.

(c) En 1558, Marie Stuart avoit épouſé François II, fils de Henri, & Dauphin de France.

avant, & n'euſſions veu tout renverſé ſans deſſus deſſous. Ceux qui ont bravé & ravagé ce Royaume, n'euſſent oſé lever la teſte, ni remuer, ni ſeulement penſer à ce qu'ils ont executé depuis. Mais cela eſt fait, il ne s'y peut aucunement remedier; & ne nous en demeure que la triſteſſe de la perte d'un ſi bon & vaillant Roi, & à moi d'un ſi bon Maiſtre, & des malheurs qui ſont advenus dans ce miſerable Royaume. Ainſi le pouvons-nous appeller miſerable, en contre-eſchange de ce que nous l'appellions par le paſſé le plus grand & le plus opulent Royaume en armes, en bons Capitaines, en obeiſſance de peuple & en richeſſes qui fut en tout le monde.

Après ceſte malheureuſe & infortunée paix, le Roi ſe retira à Beauvais; M. de Guyſe demeura encore au camp pour licencier l'armée. Avant que Sa Majeſté en partiſt, je lui remis la charge qu'il m'avoit fait prendre par force. Et ne faut pas trouver eſtrange ſi tant je conteſtois à ne la vouloir accepter; car je me doutois bien qu'il m'en adviendroit ce qui m'en eſt advenu, qui eſt d'en avoir pour tout jamais la male-grace de la Maiſon de Montmorency, plus que de celle de Chatillon, à qui le fait touchoit plus qu'à eux. Mais il n'y a ordre;

a ordre; on ne peut vivre en ce monde ſans acquérir des ennemis : il faudroit eſtre Dieu. J'accompagnai M. de Guyſe juſqu'à Beauvais, & me retirai à Paris, m'ayant promis ledit Seigneur, qu'il me feroit avoir mon congé pour m'en aller en Gaſcogne, & qu'il me feroit donner de l'argent pour m'y conduire, eſtant bien certain que je n'avois pas un ſol; ce que je m'aſſeure qu'il euſt fait. Mais comme il arriva à Beauvais, il trouva un nouveau changement (a), c'eſt que d'autres s'eſtoient mis en ſa place touchant le crédit. Ainſi va le monde; & fut un changement bien ſoudain. Et le trouvai eſtrange autant que ceux qui l'avoient ſuivi aux conqueſtes qu'il avoit faites, ayant r'habillé tout le déſaſtre qui eſtoit advenu aux autres, & monſtré au Roi d'Eſpagne que ni la perte de la bataille de Saint-Quentin, ni celle de Gravelines n'avoit pas rendu le Roi en tel eſtat, qu'il n'euſt encore une ou deux armées plus fortes, ayant au reſte conquis des places preſque imprenables. Mais à eux la diſpuſte : ce ſont choſes qui adviennent ſouvent en la Cour des Princes. Je ne m'eſtonne pas ſi j'en ai

(a) C'étoit le Connétable de Montmorency, dont le fils venoit d'épouſer la petite fille de la Ducheſſe de Valentinois.

eu ma part, puiſque les plus grands ont paſſé par là & paſſeront à l'avenir.

Or le Roi de Navarre (18) avoit mené quelque entreprinſe en Biſcaye, qui ſe trouva à la fin double. Il ſupplia le Roi de me donner congé pour aller avecques lui, & que lui-meſme la vouloit exécuter, ayant opinion que M. de Burie (a) l'avoit faillie par ſon

(a) Charles de Coucy de Burie, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gentilhomme comme le Roi (dit Brantome), mais fort pauvre. « Je lui ai ouï dire (ajoute ce même Hiſtorien) que le » premier cheval qu'il eut jamais pour ſe mettre des » ordonnances en la Compagnie de M. le Grand-Maître » de Savoye, ce fut mon père qui le lui donna ». (*Tome II des C. F. page* 193 & 194.)

Il étoit d'une illuſtre famille de Saintonge. Il fit ſes premières armes ſous le Maréchal de Lautrec. Il ſervit ſous ce Général dans la guerre de Naples, & y commandoit 400 hommes de pied. De retour en France, il fut envoyé par François I en Piémont, nouvellement conquis, où il eut le Gouvernement de Turin. Il y prit Cazal; mais après avoir pris la ville, tandis qu'il faiſoit le ſiège de la citadelle, il fut attaqué par le Marquis du Guaſt, battu, fait priſonnier & envoyé à Milan. Il avoit environ 70 ans lors de la bataille de Ver; il mourut ſans enfans, & laiſſa très-peu de bien. (*G. Lurbæus de Illuſtribus Acquitaniæ viris.*)

Il étoit Gentil-homme ordinaire de la Chambre du Roi. (*Du Bellay, Liv. III.*)

défaut ; & ainſi m'en vins avecques lui, ſans en rapporter que promeſſes, & à la vérité une bonne volonté du Roi mon Maiſtre. Mais on le deſtournoit de me faire du bien & à d'autres qui l'avoient auſſi bien mérité, & peut-eſtre mieux que moi. Nous allaſmes à Bayonne, & trouvaſmes que celui qui avoit mené ceſte marchandiſe, qui s'appelloit Gamure, la traitoit double, & qu'il vouloit faire prendre le Roi de Navarre meſme. Il renvoya M. de Duras (a) avecques les Légionnaires, lequel il avoit fait venir & auſſi les Biarnois. J'avois amené ſoixante-cinq Gentilshommes tous armez & montez, qui eſtoient venus pour l'amour de moi. Et comme je fus de retour à ma maiſon, bien peu de jours après m'arriva le don que le Roi m'avoit fait de la Compagnie de Gens-d'armes, pour la mort de M. de la Guiche ; & couſta prou au Roi de ſe pouvoir démeſler des traverſes que l'on me donnoit à me garder

(a) Simphorien de Durfort, Seigneur de Duras, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, premier Colonel des Légionnaires de Guyenne, lors de l'inſtitution des Légions ſous Henri II en 1558. Il embraſſa depuis le parti Proteſtant ; il fut tué à Orléans pendant le ſiège de cette ville, d'un éclat de pierre, à l'âge d'environ 40 ans.

de l'avoir : toutes fois le Roi s'en fit accroire plus par colere qu'autrement. Car à la fin il fut contraint de dire qu'il m'avoit promis la premiere vacante, & qu'il me la vouloit tenir, & qu'homme ne lui en parlaſt plus. Je fis ma premiere monſtre à Beaumont de Loumagne, de laquelle un nommé la Peyrie eſtoit Commiſſaire.

Pendant ce temps ſe firent ces malheureuſes nopces (a) & ces infortunez triomphes & tournois à la Cour. La joye fut bien courte, & dura bien peu ; car la mort du Roi s'en ſuivit, courant contre Mongommery (b) :

(a) Le 29 Juin 1559.

(b) Gabriel de Lorges, Comte de Montgommery, Capitaine des Gardes Ecoſſoiſes du Roi Henri II, nommé auparavant le Capitaine *Lorges*. Quoique le Roi en mourant, eût ordonné qu'on ne l'inquiétât point, il jugea à propos, pour ſa ſûreté, de ſe retirer en Angleterre, où, ayant embraſſé le Calviniſme, il revint en France pendant les guerres civiles. Se trouvant aſſiégé dans Domfront en 1574, il ſe rendit à des conditions qui furent bien mal obſervées ; car on lui avoit promis la vie & la liberté ; mais Cathérine de Médicis donna des ordres à Matignon, à qui il s'étoit rendu, de le faire conduire à Paris, où il fut décapité le 25 Juin même année, après avoir été déclaré criminel de Leze-Majeſté ; « quoiqu'on ne pût juſtement, » dit M. de Thou, lui imputer ce crime, ſurtout de-

que pleuſt à Dieu qu'il ne fuſt jamais né, auſſi n'a t-il fait que mal & malheureuſe fin. Eſtant un jour à Nérac, le Roi de Navarre me monſtra une lettre que M. de Guyſe lui avoit eſcrit, par laquelle il l'advertiſſoit des jours du tournoi, & que le Roi s'y trouvoit, & eſtoient des tenans avec lui MM. les Ducs de Guyſe, de Ferrare & de Nemours. Je n'ai jamais oublié une parole que je dis au Roi de Navarre, que j'avois tout jamais oui dire, que quand un homme penſe eſtre hors de ſes affaires & qu'il ne ſonge qu'à ſe donner du bon temps, que c'eſt lors qu'il lui vient les plus grands malheurs, & que je craignois la ſortie de ce tournoi. Il n'y avoit juſtement que trois jours juſques au jour du tournoi, comptant par la datte de la lettre, je m'en retournai le lendemain chez moi; & la nuit propre venant au jour du tournoi en mon premier ſommeil, je ſongeai que je

» puis la dernière Amniſtie; mais il fallut accorder » cette ſatisfaction à la paſſion de la Régente, qui » vouloit, à quelque prix que ce fût, la mort d'un » homme qui lui avoit enlevé ſon époux ». Ses enfans, qui étoient neuf garçons & deux filles, furent déclarés rôturiers par le même Arrêt; ce qui lui fit dire ces belles paroles en mourant : *S'ils n'ont la vertu des Nobles pour s'en relever, je conſens à l'Arrêt.*

voyois le Roi assis sur une chaire, ayant le visage tout couvert de gouttes de sang : & me sembloit que ce fut tout ainsi que l'on peint Jesus-Christ quand les Juifs lui mirent la couronne, & qu'il tenoit ses mains jointes. Je lui regardois, ce me sembloit, sa face, & ne pouvois descouvrir son mal ni voir autre chose que sang au visage. J'oyois, comme il me sembloit, les uns dire, *Il est mort*, les autres, *il ne l'est pas encore*. Je voyois les médecins & chirurgiens entrer & sortir dedans la chambre : & cuide que mon songe me dura longuement; car à mon resveil je trouvai une chose que je n'avois jamais pensé : c'est qu'un homme puisse pleurer en songeant; car je me trouvai la face toute en larmes, & mes yeux qui en rendoient tousjours : & falloit que je les laissasse faire; car je ne me peus garder de pleurer longuement après. Ma feue femme me pensoit reconforter; mais jamais je ne peus prendre autre résolution sinon de sa mort. Plusieurs qui sont vivans sçavent que ce ne sont pas (a) des contes; car je le dis dès que je fus esveillé.

(a) Il est possible que Montluc ait fait ce rêve. Une imagination ardente, comme l'étoit la sienne, en devoit être susceptible. Mais il est possible aussi qu'il l'ait brodé depuis l'événement.

Quatre jours après, un courrier arriva à Nerac, qui porta lettres au Roi de Navarre de M. le Conneſtable, par leſquelles il l'advertiſſoit de ſa bleſſure & du peu d'eſpérance de ſa vie. Le Roi de Navarre me deſpeſcha un ſien valet de chambre pour me dire le malheur, & qu'incontinent je montaſſe à cheval. Il eſtoit parti ſur l'entrée de la nuict, & bien toſt fuſt à moi; car il n'y a que quatre lieues de Nerac chez moi, & me trouva que je me mettois au lit. Je partis incontinent, & allai prendre ſur mon chemin un mien voiſin nommé M. de Beraud, & nous en allaſmes le grand trot droit à Nerac. Il eſt en vie. Je lui dis & prédis tous les malheurs au plus près, & tout ce que j'ai veu venir depuis en France. Et autant en dis au Roi de Navarre; & ne demeurai à Nerac que deux heures, & m'en retournai paſſer mes triſteſſes en ma maiſon. Et ne tarda pas huit jours que le (a) Roi me manda (19) ſa mort, à laquelle je n'ai rien gaigné; car depuis je n'ai eu que traverſes, comme ſi j'euſſe eſté cauſe d'icelle, & que Dieu m'ait voulu punir. A grande peine en fuſſe-je eſté cauſe; car j'ai ſouhaité cinquante fois la mienne depuis qu'il fut mort: & tousjours m'eſt allé au

(a) Le nouveau Roi François II.

devant, que je n'aurois jamais plus que malheurs. Comme à la vérité je n'ai eu autre choſe ; car depuis on me ſoupçonna que j'eſtois de l'intelligence du Roi de Navarre (a) & de M. le Prince de Condé. Je ne fus à ma vie de leur conſeil, ni n'avois jamais cogneu ce qu'ils avoient dedans le cœur. Je l'ai bien monſtré au bon du fait. Bien ſe plaignoient ſouvent ces deux Princes à moi des mauvais traitemens qu'ils recevoient. Quand ils m'en parloient, j'y leur rejettois le tout ſi loing que je pouvois. Dieu, par ſa ſainte grace, m'a aidé à faire cognoiſtre à tout le monde, que je n'ai eu jamais intelligence qu'avec le Roi & la Reine, & avec ceux qui les ont ſervi fidellement & loyaument : & ai veu que ceux qui avoient le plus receu ceſte opinion, ont eſté & ſont encore les meilleurs Seigneurs & amis que j'aye eu ni que j'aye encore. Il y en a qui ſçavent les propos que je tins à M. le Prince de Condé, à ce beau colloque (b) de Poiſſi qui ſe fit depuis, lorſqu'il me vouloit attirer à ſon parti. Après les premiers troubles, la Reine de Na-

(a) Probablement il s'agit ici des tentatives que le Roi de Navarre, & enſuite le Prince de Condé firent pour ôter l'autorité à la Reine & aux Guyſes.

(b) Le Colloque de Poiſſi ſe tint en 1561.

varre s'en alla en Rouſſillon, qui apporta à leurs Majeſtez un ſac d'informations, là où il ne ſe parloit que de trahiſons & intelligences que j'avois avec le Roi d'Eſpagne pour lui mettre la Guyenne entre ſes mains, forcemens de femmes & filles, concuſſions, impoſitions, pillages des finances du Roi. Toutesfois leurs Majeſtez eſtans venuës à Toulouſe (a) & en Guyenne ne trouverent jamais homme ni femme d'une Religion ni d'autre qui ſe plaigniſt de moi; & trouverent la Guyenne ſi remplie de vivres, que toute la Cour le trouvoit eſtrange, veu qu'en Languedoc tout le monde y eſtoit cuidé mourir de faim, comme M. le Chancelier meſme diſoit, & qu'il avoit demeuré trois jours en Languedoc, que ſon maiſtre d'hoſtel ne lui donna en ces trois jours une poulaille: & le diſoit en table là où il donnoit à diſner à quelques Préſidens & Conſeillers. M. le premier lui dit qu'il trouveroit la Guyenne toute pleine de vivres. Et lui reſpondit: *Et que veux dire cela: car l'on a voulu faire*

(a) Cela ſe paſſa en 1565: car ce fut à cette époque que Cathérine de Médicis & Charles IX vinrent à Toulouſe & dans la Guyenne: (*Voyez l'Itinéraire des Rois de France, & le Voyage de Charles IX en France, par Abel Jouan, p. 19.*)

entendre au Roi & à la Reine qu'ils ne trouveroient rien à manger en la Guyenne, & que M. de Montluc avoit ruiné tout le pays. Alors tous ceux qui eſtoient à table lui atteſterent du contraire, & qu'il trouveroit le pays bien policé, comme il fit à ſon dire propre. La Reine auſſi, qui craignoit que les vivres lui failliſſent à Bayonne, vit qu'à la fin il fallut jetter les chairs par les rues : & avant leur venue, la Graviere (a), Seneſchal de Quercy, revenant de la Cour, paſſa à ma maiſon de Stillac, où il ſe coeffa ſi bien du bon vin que je lui donnai, qu'il ſongea la nuict que je lui avois dit que je voulois rendre la Guyenne au Roi d'Eſpagne, & que M. le Cardinal d'Armagnac, MM. de Terride (b), de Negrepelice & beaucoup d'autres eſtoient de mon intelligence ; & que s'il en vouloit eſtre,

(a) François Séguier, Chevalier, Seigneur de la Gravière, &c. avoit ſuccédé en 1559, à Antoine de Cruſſol, dans la charge de Sénéchal du Querci. (*Voyez la nouvelle Hiſt. de cette Province, Tome I, p. 392.*)

(b) Antoine de Lomagne, Seigneur de Terride, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine de 50 hommes d'armes, deſcendoit d'une ancienne Maiſon qui avoit été ſouveraine de Lomagne, petit pays voiſin de l'Armagnac. Il mourut de maladie en Octobre 1569. *Olhagaray, Hiſt. de Foix, Béarn, p. 622.*)

je le ferois le plus grand homme de ſa race. Et s'en alla avec ce bonnet de nuict dire cela à M. de Marchaſtel, lequel deſpeſcha incontinent Rappin à la Cour, pour porter ces nouvelles au Roi, & fut creu pour quelques jours ; car la Reine me deſpeſcha du Pleſſis en poſte pour m'advertir que je ne me miſſe point en crainte, car ils n'en avoient rien creu. Desja en avois-je eſté adverti : à quoi je ne faiſois pas grand fondement, ayant tant de fiance en la Reine, qu'elle ne croiroit pas legerement cela. Le Pleſſis, valet de chambre du Roi, me trouva à Agen que je danſois (encore ſe faut-il quelquefois donner du bon temps) en compagie de quinze ou vingt damoiſelles, leſquelles eſtoient venues voir ma belle-fille (a), Madame de Caupenne, laquelle encore n'eſtoit venue en ce Pays. Et voilà comme ma trahiſon ſe trouva véritable. Nous en demandaſmes raiſon à leurs Majeſtez : mais nous ne la ſceuſmes jamais avoir ; & voilà pourquoi il ſe trouve tant de rapporteurs & calomniateurs en ce Royaume :

(a) Il s'agit de l'épouſe de Pierre-Bertrand, ſecond fils de Montluc. On le diſtinguoit ſous le nom du Seigneur de *Caupenne*. C'eſt celui qui fut tué à Madere en 1565. (*Hiſt. de France*, par la Popelinière, *Liv. X*, *fol. 385.*)

car l'on en fait jamais aucune juſtice, non plus qu'aux Cours du Parlement des faux teſmoins. Mais j'eſpere que Dieu en donnera quelque jour la cognoiſſance au Roi du tout, & fera couper tant de teſtes, qu'il reglera ſon Royaume & chaſſera toute cette vermine. Encore que toutes choſes qui m'ont eſté ſuppoſées ſe ſoient trouvées fauſſes, & ſans nul apparence de verité, ayant mes faits teſmoigné tout le contraire, tant du paſſé que du preſent, ſi n'a-t-on jamais peu faire que la Reine n'en aye creu quelque choſe, ou à tout le moins elle s'eſt miſe en doubte: car je m'en ſuis bien reſſenti. Je crois toutesfois que c'eſtoit pour ne me faire donner aucune récompenſe au Roi des ſervices que j'ai faits, leſquels elle ſçait bien: & ſçait bien auſſi que je ne ſuis pas Eſpagnol, & n'ai nulle pratique hors le Royaume, ni autre que pour le ſervice du Roi. Elle ne croyoit pas cela lorſqu'elle m'entretint à Toulouſe avec larmes ſur un coffre où elle eſtoit aſſiſe, entre MM. les Cardinaux de Bourbon & de Guyſe. Sa Majeſté s'en ſouviendra s'il lui plaiſt, car encore que beaucoup de choſes paſſent par ſa teſte, elle a bonne mémoire. Ce fut elle-meſme qui me dit, qu'ayant receu la nouvelle de la perte de la bataille de Dreux

(car quelque brave lance fuit des premiers, & alla porter ceſte fauſſe nouvelle) elle entra à part ſoi en conſeil, qu'eſt-ce qu'elle feroit. Enfin elle print reſolution, ſi le boiteux(a) portoit nouvelle certaine de ceſte perte, de ſe deſrober à peu de troupe avec le Roi & Monſieur, & taſcher de gaigner la Guyenne paſſant par l'Auvergne, pour l'eſperance qu'elle avoit en moi : car auſſi la Guyenne eſtoit nette : & puis le Roi & elle euſſent aiſement eu ſecours d'ailleurs. Dieu ſoit loué, que leurs Mejeſtez n'en ſont pas venues là. Mais ceci ſe verra mieux ci-après. Si faut-il que Sa Majeſté ſçache, que juſques ici je ne l'ai pas fort preſſé de demandes, ni auſſi ne ſe ſont pas fort tourmentez de m'en donner, m'ayant refuſé la Comté de Gaure (qui ne vaut que douze cens livres de rente) après les premiers troubles. Un chacun ſçait le ſervice que je fis au Roi & à la conſervation de la Guyenne, non que je me plaigne de Sa Majeſté : car ſon pere & lui m'ont fait plus d'honneur & plus de bien que je ne mé-

(a) Ce boîteux étoit (nous le préſumons) Armand de Gontaut, Baron de Biron. On le ſurnommoit ainſi, à cauſe d'une arquebuſade qui le bleſſa à la jambe. Le gain de la bataille de Dreux lui fut dû en grande partie. (Voyez les *Mémoires de Caſtelnau*, Tome I, p. 129.)

rite. Je n'eus jamais eſpérance d'eſtre récompenſé de ſervice que j'euſſe fait ni que je ſçaurois faire, ayant eſté reſpondu à un perſonnage qui eſt encore en vie, que j'eſtois desja trop grand en ce pays, lors qu'on parloit pour moi. Ce que je confeſſe, non pas en bien, mais en amitié de tous les trois Eſtats de la Guyenne, pour la loyauté & fidelité qu'ils ont cogneus, que j'ai tousjours porté au ſervice du Roi, & à ſa Couronne: & auſſi que j'ai tousjours taſché de ſoulager le pays de garniſon, & de tous autres ſubſides, là où j'ai peu avoir le moyen de les en garder; & eſpere qu'au retour des Commiſſaires (a) qui ſont par deça, ſe verra la vérité. Je ne les ai pas gaignez: car je n'ai pas ſeulement voulu parler à eux. Qu'ils faſſent à pis faire. Et quant à eſtre riche par les biens, il y a cinquante ans que je commande, ayant eſté trois fois Lieutenaut de Roi, trois fois Maiſtre-de-Camp, Couverneur de places, Capitaine de gens de pied & de gens de cheval: & avec tous ces eſtats, je n'ai jamais ſceu tant faire que j'aye acquis que trois meſtairies, & rachepté un moulin qui

(a) Cela a rapport avec la fameuſe querelle qui s'éleva entre lui & le Maréchal Damville: on le verra dans la ſuite de ſes Mémoires.

avoit eſté de ma maiſon ; & tout cela ne monte que de quatorze ou quinze mille francs. Voilà toutes les richeſſes & acquiſitions que j'ai jamais fait : & tout le bien que je poſſede aujourd'hui ne pourroit eſtre affermé à plus de quatre mille cinq cens francs de rente. Je voudrois bien que l'on m'euſt reproché que j'eſtois trop grand pour les grands biens que le Roi m'avoit faits, & non pour ne m'en avoir donné, & eſtre demeuré pauvre comme je ſuis. Dieu ſoit loué du tout, de ce qu'il m'a fait homme de bien, & m'a tousjours maintenu portant la teſte levée. Je ne crains homme qui ſoit ſur la terre. Je n'ai jamais fait acte que d'homme de bien, & loyal ſujet, & ſerviteur de mon Roi : & ne l'ai jamais ſervi en maſque ni en diſſimulation ; car mes faits & ma parole ont tousjours cheminé par un chemin ; & n'eus jamais intelligence ni amitié avec les ennemis de mon Roi & Maiſtre ; & qui ſera roigneus ſi ſe gratte hardiment : car je ne me demange ni dans le cœur ni dehors, ayant tousjours porté les ongles ſi accourſies que je n'ai eu jamais beſoin d'elles. Dont j'en loue Dieu & le remercie très-humblement, qui m'a conduit & aidé juſques ici, ſans reproche aucun, & eſpere qu'il me fera ceſte grace, que comme

il a accompagné ma fortune aux-armes juſques ici, il accompagnera ma renommée juſques à mon enterrement : & après ma fin, mes parens & mes amis n'auront point de honte de m'avoir eſté parens, amis & compagnons : & eſpere qu'avec ceſte belle robe blanche de fidélité & loyauté, je me marquerai pour jamais en deſpit de ceux qui m'ont tousjours porté envie. Tant y a que ſi le Roi Henry mon bon Maiſtre euſt veſcu, tous ces malheurs ne me fuſſent pas advenus, ni au Royaume, qui eſt pis. Je lairrai donc ces propos, eſtant peut-eſtre entré trop en colere pour la mort & perte du meilleur Roi que la France aura jamais.

Je ne me veux meſler d'eſcrire les inimitiez & rébellions qui ont eſté faites depuis, juſqu'à la mort du Roi François II (a), encore que j'en ſceuſſe bien eſcrire quelque choſe pour eſtre de ce temps-là ; car je ne ſuis point Hiſtorien, ni n'eſcris ce livre par maniere d'hiſtoire, mais ſeulement afin que chacun cognoiſſe que je n'ai pas porté les armes ſi long-temps inutilement ; & auſſi

(a) Ce règne fort court, fut très-agité : comme dans les Mémoires ſuivans on en parlera, nous y reviendrons. François II parvint au trône le 10 Juillet 1559, & mourut le 5 Décembre 1560.

afin

afin que mes compagnons & amis prennent exemple en mes faits. Il y en a prou dont ils ſe pourroient bien aider quand ils ſe trouveroient en telles affaires. Et auſſi que mon eſcriture ſera cauſe que ma mémoire ne mourra pas ſi-toſt. Qui eſt tout ce que les hommes qui ont veſcu en ce monde, portant les armes en gens de bien & ſans reproches, doivent deſirer; car tout le reſte n'eſt rien. Tant que le monde durera, je crois qu'on trouvera nouvelles de ces braves & vaillans Capitaines, de Lautrec, Bayart, de Foix, de Briſſac, de Stroſſy, de Guyſe & de tant d'autres qui ont veſcu depuis l'advenement du Roi François I la Couronne, parmi leſquels peut-eſtre le nom de Montluc pourra eſtre en crédit. Et puiſque Dieu m'a oſté mes enfans qui ſont tous morts, faiſant ſervice aux Rois mes Maiſtres, les jeunes Montlucs qui en ſont ſortis taſcheront de devancer leur ayeul. Je ne veux donc rien eſcrire du regne du Roi François II; & comme on joua au boute-hors à la Cour (a), auſſi ne fuſt-ce que rébellions & ſéditions. J'en ſçai bien des particularitez, pour avoir eſté fort privé du Roi de Navarre & de M. le Prince de Condé:

(a) Cette expreſſion énergique & vraiment pittoreſque, eſt conforme aux faits.

mais, comme j'ai dit, je laiſſe ce ſujet aux Hiſtoriens pour parachever le reſte de ma vie. Et commencerai à eſcrire les combats où je me ſuis trouvé durant ces guerres civiles, eſquelles il m'a fallu, contre mon naturel, uſer non-ſeulement de rigueur, mais de cruauté.

Fin du quatrième Livre.

MÉMOIRES

DE MESSIRE

BLAISE DE MONTLUC,

MARÉCHAL DE FRANCE.

LIVRE CINQUIÈME,

Commençant en 1560, & finiſſant en 1563.

[1560.]

LE Roi François-Deuxieſme (1) eſtant mort à Orléans (a), où j'eſtois, j'allai trouver la Reine, mere du Roi; & encore qu'elle fuſt bien malade (b), elle me fiſt ceſt honneur de commander qu'on me laiſſaſt entrer. J'avois cogneu les menées (2) qui ſe faiſoient, leſquelles ne me plaiſoient gueres : & meſmement ſur les Eſtats (c) qui ſe tindrent. Si que je cogneus bien que nous ne demeurerions pas long-temps en paix, ce qui me fit réſoudre de me retirer de la Cour, afin de n'eſtre em-

(a) Le 5 Décembre 1560.

(b) Les Mémoires du tems, que nous connoiſſons, ne parlent point de cette maladie de Catherine de Médicis. Ce fut apparemment une indiſpoſition paſſagère.

(c) Ces Etats ſe tinrent le 15 Décembre 1560.

barraſſé parmi les uns ou les autres ; car on m'y avoit ja trouvé contre toute raiſon, ainſi que je veux que Dieu m'aide : qui fut cauſe que prenant congé de Sa Majeſté, je lui dis ces mots, ne la voulant entretenir longuement à cauſe de ſon mal : *Madame, je m'en vais en Gaſcogne avec délibération de vous faire toute ma vie très-humble ſervice. Je ſupplie très-humblement Voſtre Majeſté croire, que s'il advient quelque choſe qui mérite que vous ayez affaire de vos ſerviteurs, je vous promets & vous donne ma foi que je ne tiendrai jamais autre parti que le voſtre & celui de Meſſeigneurs vos enfans ; & ſerai ſi ſoudain à cheval que vous me le commanderez.* Le jour propre que le Roi François eſtoit mort, la nuit je lui en avois donné toute telle aſſeurance : alors elle me fit cet honneur de me remercier. Madame de Curſol (a), qui eſtoit au chevet de ſon lit, lui dit : *Madame, vous ne*

(a) La Dame de Curſol, dont Montluc eſtropie le nom, étoit Françoiſe de Clermont, fille de Bernardin, Vicomte de Tallard, & d'Anne de Huſſon de Tonnerre. Après la mort du Seigneur du Bellay, elle épouſa en ſecondes nôces Antoine, Comte de Cruſſol, premier Duc d'Uzès. Cette Dame penchoit du côté des Proteſtans. Elle fut célèbre en ſon tems, comme on le verra dans les Mémoires de Caſtelnau.

l'en devriez pas laiſſer aller, car vous n'avez point de plus fidelles ſerviteurs que ceux de Montluc. Alors je reſpondis : *Madame, vous ne demeurerez jamais ſans avoir des Montlucs, car il vous en demeure encore trois, qui ſont mes deux freres & mon fils. Nous mourrons tous à vos pieds pour voſtre ſervice.* Sa Majeſté me remercia fort. Elle qui avoit beaucoup d'entendement, & l'a bien monſtré, voyoit bien qu'ayant tant d'affaires ſur les bras, parmi la jeuneſſe de ſes enfans, qu'elle auroit affaire des perſonnes. Elle ſe reſſouviendra de ce qu'elle me dit ; & ſi j'ai manqué d'exécuter ce qu'elle me commanda, ce ſont lettres cloſes. Et ainſi je prins congé d'elle. Madame de Curſol vint après moi juſques à demi-chambre, & là me dit adieu, & Madame de Courton (a) pareillement : & ainſi m'en vins en ma maiſon.

Quelques mois après mon retour, j'entendois de toutes parts de terribles langages &

(a) Madame de Curton étoit alors veuve de Joachim de Chabannes, Seigneur de Curton, Sénéchal de Toulouſe & Albigeois, Chevalier d'honneur de la Reine Catherine de Médicis, Capitaine de 50 hommes d'armes, mort au mois d'Août 1559. Elle s'appelloit Charlotte de Vienne. (*Hiſt. des Grands Officiers, Tome VII.*)

d'audacieuſes paroles que les Miniſtres qui portoient une nouvelle foi, tenoient, meſmement contre l'autorité Royale. J'oyois dire qu'ils impoſoient deniers, d'autre part qu'ils faiſoient des Capitaines, enrollemens de ſoldats (3), aſſemblées aux maiſons des Seigneurs de ce pays qui eſtoient de cette Religion nouvelle; ce qu'a cauſé tant de maux & maſſacres qui ſe faiſoient les uns ſur les autres. Je voyois croiſtre de jour à autre le mal, & ne voyois perſonne qui ſe monſtraſt pour le Roi. J'oyois dire auſſi que la pluſpart de tous ceux qui ſe meſloient des finances, eſtoient de cette Religion; car le naturel de l'homme eſt d'aimer les nouveautez; & le pis d'où eſt procédé tout le malheur, que les gens de Juſtice aux Parlemens, Senéchauſſée & autres Juges abandonnoient la Religion ancienne & du Roi, pour prendre la nouvelle. Voyois auſſi des noms eſtranges (4), de Surveillans, Diacres, Conſiſtoires, Sinodes, Colloques, n'ayant jamais eſté desjeuné de telles viandes. J'oyois dire que les Surveillans avoient des nerfs de bœuf qu'ils appelloient *Johanots* (5), deſquels ils maltraitoient & battoient rudement les pauvres payſans, s'ils n'alloient à la Preſche: le peuple abandonné de la Juſtice; car comme

ils s'alloient plaindre, ils n'eſtoient payez que d'injures; & n'y avoit Sergent qui oſaſt entreprendre de faire exécutions pour les Catholiques, ſinon pour les Huguenots (6) ſeulement : (car ainſi les appella-t-on, je ne ſçai pourquoi) demeuroient le reſte des Juges & Officiers du Roi qui eſtoient Catholiques, ſi intimidés, qu'ils n'euſſent oſé commander faire une information à peine de leurs vies. Tout ceci ne me préſageoit autre choſe que ce que j'en ai veu advenir depuis. Et m'en revenant d'une maiſon mienne à celle de Stillac, je trouvai la ville de la Plume aſſiégée de trois ou quatre cens hommes. J'avois le Capitaine Montluc, mon fils, avec moi, & lui dis qu'il allaſt avec toutes gracieuſes paroles parler à eux; car je n'avois que dix ou douze chevaux. Il fit tant qu'il gaigna les Brimonts, principaux chefs de cette entrepriſe, eſtant faite pour oſter deux priſonniers de leur Religion que ceux de la Juſtice de la Plume tenoient. Mon fils leur promit que s'ils ſe vouloient retirer, que je les ferois rendre, ce qu'ils firent. Et le lendemain j'allai parler avec les Officiers de ladite ville, auſquels remontrai que pour ces deux priſonniers, ils ne devoient pas permettre que l'on commençaſt une ſédition;

de ſorte qu'ils me les amenerent, & les laiſſerent aller.

M. de Burie, qui commandoit en ce temps en l'abſence du Roi de Navarre en Guyenne, eſtoit à Bourdeaux, où il y avoit autant de commencement de beſogne qu'en autre lieu du pays. Je n'oyois point dire qu'il ſe remuaſt beaucoup : & croi qu'il eſtoit bien eſtonné. De ma part je n'avois charge de rien que de ma compagnie, & m'en eſtois voulu une fois meſler, à la requeſte de la Cour Préſidiale d'Agen & Conſuls, pour un Miniſtre que la Juſtice tenoit priſonnier, dont toute la ville eſtoit eſmuë les uns contre les autres. Et me vindrent les Conſuls prier de venir juſques à Agen, car autrement les habitans s'alloient couper la gorge les uns aux autres; ce que je fis. Et à mon arrivée la peur print aux Huguenots d'eux-meſmes; de ſorte que les uns ſe cachoient dans les caves & les autres ſautoient par deſſus les murailles, non que je leur en donnaſſe occaſion, car encore je ne leur avois fait jamais mal (a). Je ne fis qu'aller prendre le Miniſtre

(a) Si Montluc étoit un des exécuteurs du projet dont il eſt parlé dans l'Obſervation, n°. 2, en admettant que le fait ſoit vrai, les Huguenots devoient trembler à ſon approche.

en une maiſon pour le livrer entre les mains de la Juſtice, & après m'en retournai : mais ces gens ont tousjours eu peur de mon nom en Guyenne, comme ils ont en France de celui de Guyſe. Le Roi de Navarre me ſentit ſi mauvais gré de ce que je fis, qu'il m'en voulut mal mortel; & eſcrivit au Roi que je l'avois depoſſédé de l'eſtat de Lieutenant de Roi, le priant de lui mander s'il m'en avoit donné la charge : dequoi il délibéroit de ſe vanger à quelque prix que ce fuſt. Ceci advint, vivant encore le Roi François ; car dès ce temps là ces nouvelles gens commencerent à remuer beſogne. M. de Guyſe me manda par mon fils le Capitaine Montluc, que je recherchaſſe tous les moyens que je pourrois pour me remettre en ſa bonne grace; & qu'encore que le Roi euſt trouvé bon ce que j'avois fait, néantmoins il ne le vouloit monſtrer, & qu'il falloit qu'il en uſaſt ainſi. Cette lettre cuida eſtre cauſe de ma ruine, car ſans cela je ne m'y fuſſe jamais racointé : car j'aimois mieux me tenir ſur mes gardes & en ma deffence, que non me trouver meſlé en aucune choſe qu'en ce que le Roi me commanderoit. Mais il me ſembloit que je ne pouvois faillir, ſuivant le conſeil de M.

de Guyſe ; car il gouvernoit entierement tout à la Cour.

Or pour retourner à mon principal, ayant veu & entendu toutes ces beſognes & ces nouvelles choſes qui ſe dreſſoient, encore beaucoup plus depuis mon retour, & après la mort du Roi (car lors on parloit ouvertement) je déliberai m'en retourner à la Cour pour ne bouger d'auprès de la Reine & de ſes enfans, & là mourir à leurs pieds contre tous ceux qui ſe preſentoient pour leur eſtre contraires, tout ainſi que j'avois promis à la Reine, & me mis en chemin.

[1561] La Cour eſtoit pour lors à S. Germain-en-Laye (a). Je ne demeurai que deux jours à Paris, & ne trouvai perſonne de la maiſon de Guyſe ni autres que la Reine, le Roi de Navare, M. le Prince de Condé & M. le Cardinal de Ferrare, là où je fus le bien venu de Sa Majeſté & de tous. La Reine & le Roi de Navarre me tirerent à part, & me

(a) Ce voyage de Montluc à la Cour dut avoir lieu en Novembre 1561 : l'Itinéraire des Rois de France porte que, depuis le 25 Juillet de cette année, Charles IX réſida à St. Germain-en-Laye. Il faut ſeulement en excepter huit jours au commencement de Décembre, qu'il paſſa à Paris.

demanderent comment les affaires ſe portoient en Gaſcogne. Je leur dis qu'ils ne ſe portoient pas encore trop mal, mais que je me craignois qu'ils iroient de mal en pis. Et leur dis les raiſons pour leſquelles il me ſembloit avoir cogneu que l'on ne demeureroit pas long-temps ſans venir aux prinſes. Je n'y demeurai que cinq jours dans leſquels arriva la nouvelle (7), que les Huguenots s'eſtoient eſlevez à Marmande, & avoient tué les Religieux de Saint-François, bruſlé le Monaſtere. Tout à coup d'autres nouvelles du maſſacre, que les Catholiques avoient fait à Cahors (8) ſur les Huguenots, & celui de Grenade près de Toulouſe. Puis après arriva la nouvelle de la mort de M. de (9) Fumel, qui fut maſſacré fort cruellement par ſes propres ſubjets, qui eſtoient Huguenots. Cela donna plus de travail (a) à l'eſprit de la Reine, que tout le demeurant: & cogneut bien Sa Majeſté, que ce que je lui avois prédit, qu'on ne demeureroit

(a) Cela ne pouvoit guères être autrement : la Reine s'étoit liée avec les Princes du Sang, le Connétable, & tout le parti proteſtant. Les Guyſes avoient quitté la Cour. Ils ne tardèrent pas à y reparoître. Le Roi de Navarre & le Connétable ſe tournèrent de leur côté. De-là réſulta le fameux Triumvirat dont on parlera ailleurs; & la guerre éclata de toutes parts.

gueres ſans venir aux prinſes, eſtoit véritable. On demeura deux jours ſans ſe pouvoir réſoudre par quel bout on pourroit commencer à eſteindre ce feu. Le Roi de Navarre vouloit que la Reine eſcriviſt des lettres à M. de Burie pour y donner ordre. La Reine diſoit que ſi autre que lui n'y mettoit la main, qu'il ne s'y en donneroit point. La Reine monſtroit qu'elle avoit quelque ſoupçon de lui. Et ſçai bien ce qu'elle m'en diſt. Il faut peu de choſe pour nous rendre ſuſpects. Je cogneuz auſſi que le Roi de Navarre ne me faiſoit pas ſi grande chere comme auparavant. Et croi que cela venoit de ce que je ne me rendois pas ſubjet à lui, & ne bougeois d'auprès de la Reine.

A la fin ils ſe réſolurent de m'envoyer en Guyenne avec patentes & permiſion de lever gens à pied & à cheval, pour courir ſus aux uns & aux autres qui prendroient les armes. Je rejettai tant que je peus cette charge, cognoiſſant bien que ce n'eſtoit pas œuvre achevée, mais œuvre qui s'alloit commencer : & qu'il faudroit bien un bon maiſtre pour y donner ordre : & demeurai pour ce coup là conſtant à ne la prendre point. Le lendemain matin la Reine & le Roi de Navarre m'envoyerent querir : & commanda la Reine à M. de Valence, mon frere,

de me convertir à prendre cette charge ; & comme je fus devant eux, après pluſieurs remonſtrances qu'ils me firent, je fus contraint de l'accepter, pourveu que M. de Burie fuſt comprins en la commiſſion. Je voulois qu'il euſt part au gaſteau. La Reine ne le vouloit jamais, ne diſant que trop de choſes. Tout leur eſt permis. Mais je lui dis que ſi elle ne l'y comprenoit, que lui eſtant Lieutenant de Roi comme il eſtoit, qu'il me donneroit toutes les traverſes qu'il pourroit par deſſous main, pour me garder que je ne fiſſe rien qui valuſt, ce qu'à la fin ils trouverent bon : & la meſme charge qu'ils me baillerent, ils en baillerent autant à M. de Curſol (a) pour la province de Languedoc : & nous commanderent à tous deux que celui qui auroit fait le premier, allaſt ſecourir ſon compagnon, s'il en avoit beſoin. M. de Curſol n'eſtoit non plus que moi de cette Reli-

(a) Antoine de Cruſſol, (*Cadurcorum Præfectus*) apparemment Gouverneur de Querci (*Nitiobrigum Vicecomes*), Vicomte d'Agénois. (Ce ſont les titres que lui donne Pierre Saliat dans la vie qu'il a écrite de François Galiot d'Acier, oncle maternel d'Antoine de Cruſſol ; Jeanne Galiot, ſa mere, étant ſœur dudit d'Acier.)

gion nouvelle : & croi qu'il s'en fit pluſtoſt pour quelque mal-contentement que par dévotion : car il n'eſtoit pas grand Théologien non plus que moi ; mais j'en ai veu pluſieurs par deſpit ſe faire de cette Religion, & après il leur tomboit deſſus, & s'en ſont bien repentis. Nous priſmes congé de la Reine & du Roi de Navarre tous (a) deux enſemble, & allaſmes à Paris, & M. de Valence avec nous. Je demandai deux Conſeillers de ce païs là de France, pour faire les procez, me craignant que ceux du païs ne feroient rien qui vaille, à cauſe que les uns voudroient ſouſtenir les Catholiques, & les autres les Huguenots : & me fut baillé les deux plus meſchans hommes du Royaume de France, qui eſtoient un Compain, Conſeiller du grand Conſeil (b) & un Gerard, Lieutenant du Prevoſt d'Hoſtel, qui depuis n'ont pas acquis meilleure réputation qu'ils avoient auparavant. Je

(a) La différence qu'il y eut dans le choix que la Reine fit du Comte de Cruſſol & de Montluc, c'eſt que le premier favoriſant ſous main les Proteſtans, remplit les intentions de Catherine. Montluc, au contraire, incapable d'aucun ménagement, alluma l'incendie, au lieu de l'éteindre.

(b) Nicolas Compain, & Pierre Girard.

me repentis d'en avoir demandé : mais je penſois bien faire. Ainſi je m'en vins en (a) Gaſcogne en diligence.

[1562] Or je trouvai M. de Burie à Bourdeaux, & lui baillai la patente. Toute la ville eſtoit bandée les uns contre les autres & le Parlement auſſi. Pource que les Huguenots vouloient que l'on preſchaſt ouvertement dedans, diſant que par le colloque de Poiſſi, il leur eſtoit permis, les Catholiques tout au contraire : de ſorte que M. de Burie & moi demeuraſmes tout un jour à les garder de venir aux mains, & arreſtaſmes que nous leverions quelque gens; & que comme les Commiſſaires ſeroient venus, nous marcherions droit à Fumel : car noſtre patente portoit que nous commencerions par là. Or j'avois la puiſſance de lever des gens & les commander; & arreſtaſmes de lever deux cens arquebuſiers, & cent argoulets, deſquels je baillai la charge au jeune Tilladet, qui eſt aujoud'hui Seigneur de Sainctorens. A peine euſſe-je demeuré quatre ou cinq jours en ma maiſon de Stillac, qu'un Miniſtre nommé la Barelle (b), me

(a) Il y arriva le 22 Janvier 1562.

(b) Jean Cormery, autrefois Cordelier, alors nommé Barelles. C'eſt ainſi que le nomme le Traducteur de M. de Thou... *La Faille, Annales de Toulouſe*, dit qu'il

vint trouver de la part de leurs Egliſes, me diſant, *que les Egliſes avoient eſté fort aiſes de ma venuë, & de la charge que la Reine m'avoit baillée, & qu'ils s'aſſeuroient d'avoir juſtice de ceux qui les avoient ainſi maſſacrez.* Je lui reſpondis, *qu'il ſe pouvoit tenir pour certain que ceux qui auroient tort ſeroient chaſtiez.* Après il me dit, *qu'il avoit charge des Egliſes de me préſenter un bon preſent, duquel j'aurois occaſion de me contenter.* Je lui dis, *Qu'il n'eſtoit pas beſoin d'uſer de préſens en mon endroit : car avec tous les préſens du monde, on ne me ſçauroit faire faire choſe contre mon devoir.* Alors il me dit que les Catholiques diſoient, *qu'ils n'endureroient pas que l'on fiſt juſtice d'eux, & qu'il avoit charge de me préſenter de par toutes les Egliſes quatre mille hommes de pied payez.* Ceſte parole me commença à mettre en furie, & lui dis :

s'appelloit Jean Cormere, & qu'il étoit Eſpagnol; que s'étant défroqué, il embraſſa le Calviniſme, & fut fait Miniſtre au Synode de Ste. Foy, après quoy il épouſa une jeune veuve, fille d'un Apoticaire d'Agen. Ce Miniſtre étoit docte, éloquent & fort courageux. Il étoit à Toulouſe lors de la conjuration des Proteſtans pour ſe rendre maîtres de cette ville, & il les animoit par ſes diſcours ; auſſi fut-il traîné ſur la claye, & brûlé vif en effigie, en Arrêt du Parlement.

Et quelles

Et quelles gens, & de quelle nation ſeront ces quatre mille hommes ? Alors il me reſpondit : *De ce païs ici & des Egliſes.* Sur quoi je lui demandai s'il avoit puiſſance de préſenter les ſubjets du Roi, & les mettre aux champs ſans commandement du Roi ou de la Reine, qui gouverne aujourd'hui le Royaume, ſelon les eſtats qui ont eſté tenus à Orleans. *O meſchans*, lui dis-je, *je vois bien là où vous voulez venir : c'eſt de mettre le Royaume en diviſion. Vous autres MM. les Miniſtres, faites tout ceci ſous couleur de l'Evangile.* Je commence à jurer, & l'empoignai au collet, lui diſant ces paroles: *Je ne ſçais qui me tient que je ne te pende moi-meſme à ceſte feneſtre, paillard : car j'en ai eſtranglé de mes mains une vingtaine de plus gens de bien que toi.* Alors il me dit tout tremblant : *Monſieur, je vous ſupplie, laiſſez moi aller trouver M. de Burie : car j'ai charge de par les Egliſes d'aller parler à lui, & ne vous en prenez pas à moi qui porte la parole : nous ne le faiſons que pour nous deffendre.* Je lui dis, *qu'il allaſt à tous les diables, lui & tant de Miniſtres qu'ils eſtoient.* Et ainſi ſe départit de moi, ayant eu auſſi belle peur qu'il euſt jamais. Cela me décria fort parmi ces Miniſtres : car c'eſtoit crime de Leze-Majeſté d'en toucher un.

Toutesfois quelque temps après arriva un autre Miniſtre appellé Boënormant, autrement la Pierre, envoyé de la part de leurs Egliſes, comme il diſoit, pour me prier que je vouluſſe accepter le préſent & l'offre que Barelle m'avoit fait, diſant que ce n'eſtoit pas pour l'intention que j'avois penſé, & que ſans qu'il coûtaſt au Roi un ſeul liard, je pouvois rendre juſtice à l'une partie & à l'autre. Alors je cuidai du tout perdre patience: & lui reprochai la levée des deniers qu'ils faiſoient & les enrollemens de gens, lequel me nia tout. Surquoi je lui dis : *Et ſi je vous prouve que hier meſme vous enrolliez des gens à la Plume, que direz-vous ?* Il me reſpondit, *que cela n'eſtoit pas de ſon ſceu.* Or il avoit un ſoldat avec lui qui avoit eſté de ma compagnie en Piedmont, nommé Antraigues (a), je tournai viſage à lui, lui diſant : *Voulez-vous nier, Capitaine Antraigues, que vous n'enrolliſſiez hier des hommes à la Plume ?* Alors il ſe vid prins, & me dit que l'Egliſe de Nerac l'avoit fait leur Capitaine. Sur quoi

(a) Ce Capitaine Antraigues ſeroit-il Louis de Caires, Seigneur d'Entraigues en Languedoc, qui fut bleſſé lorſqu'en 1575 on ravitailla Sommieres? (*Voyez l'Hiſt. des guerres du Comté Vénaiſſin & de la Provence, p. 182.*)

je lui commençai à dire : *Et quelles diables d'Egliſes ſont ce-ci qui font les Capitaines ?* Je lui reprochai le bon traitement que je lui avois fait eſtant de ma compagnie : & leur deffendis de ne venir plus devant moi pour me tenir le langage qu'ils m'avoient tenu, & que s'ils le faiſoient, je n'aurois plus la patience que je ne miſſe les mains ſur eux : & ils s'en allerent. Ils commencerent après à s'eſlever à Agen & à ſe faire maiſtres de la ville où eſtoient les Seigneurs de Memi (a) & Caſtet Segrat, M. le Seneſchal d'Agenois, Poton y eſtoit auſſi qui faiſoit tout ce qu'il pouvoit à pacifier les choſes : & vindrent devers moi, me priant d'aller à Agen & qu'on me preſteroit toute obeiſſance. Il y avoit un Miniſtre avec eux qui en reſpondoit ſur ſon honneur, ſur lequel je ne faiſois pas grand fondement. M. le Seneſchal y alloit à la bonne foi, & crois qu'il lui euſt couſté la vie auſſi bien qu'à moi, ſi j'y fuſſe allé : car il m'euſt voulut deffendre. Or ils firent tant que je leur promis d'y eſtre le lendemain matin. Les Sieurs de la Lande & de Nort me deſpeſcherent un homme ſecrettement pour m'advertir que je n'y allaſſe point, ſur tout tant que je pouvois déſirer ſauver ma vie : car ſi j'y allois, j'eſ-

(a) Du Périgord.

tois mort. Qui fut cauſe que je leur mandai que je ne voulois point paſſer la riviere ; mais que s'ils vouloient venir en une maiſon au paſſage, que j'eſtois content de m'y trouver ; & comme ils virent qu'ils ne m'y pouvoient avoir, ils accorderent de ſe trouver au paſſage, là où j'allai avec vingt-cinq ſoldats qui ſe tenoient tousjours ſur le paſſage ; & dinaſmes là enſemble ; & après diſputaſmes de ce qui eſtoit beſoin de faire. Je leur dis que avant toute œuvre, il falloit qu'ils ſe contentaſſent de l'Egliſe que M. de Burie leur avoit baillée pour leur preſche, qui eſtoit une Paroiſſe : & qu'ils abandonnaſſent les Jacobins, & y laiſſaſſent rentrer les Religieux dire leurs offices, mettant bas les armes, & qu'ils acceptaſſent la moitié de la compagnie du Roi de Navarre en garniſon dans la ville, & l'autre moitié demeureroit à Condom. Jamais je ne les ſceus faire condeſcendre à cela. Je tirai le Séneſchal d'Agen à part, & lui dis : *Ne cognoiſſez-vous pas bien qu'ils veulent faire une ſubverſion & ſe faire maiſtres des villes ? Je ne vous conſeillerai pas de demeurer avec ces gens : car il faudra que vous les laiſſiez faire, ou qu'ils vous coupent la gorge. Nous avons bon exemple de M. de Fumel : à Dieu vous comment.* Et ſoudain me

deſpartis d'eux, ſans vouloir plus conteſter : & m'en revins à Stillac, où j'y trouvai un mien fermier de Puch de Gontaut, nommé Labat, qui me vint dire de la part de leurs Egliſes, que je n'avois pas voulu avoir la patience de bien entendre ce que les Miniſtres Barelle & Boënormant me vouloient dire & préſenter, & que j'eſtois trop colere, qui eſtoit que les Egliſes m'offroient trente mille eſcus, pourveu que je ne prinſe point les armes contre eux & que je les laiſſaſſe faire, ne voulant aucunement que pour cela je changeaſſe de religion ; & que dans quinze jours au plus tard ils m'apporteroient l'argent chez moi. Je lui dis que ſi ce n'eſtoit l'amitié que je lui portois, & auſſi qu'il eſtoit mon fermier, je le traiterois autrement que je n'avois fait Barelle & Boënormant, & que je lui donnerois d'une dague dans le ſein : qu'il ſçavoit bien que je ſçavois jouer des mains ; & que lui ni autre ne fuſſent plus ſi hardis à me tenir tels propos, car je les ferois mourir ; & quant & quant bien eſtonné, il me laiſſa pour s'en retourner à Nerac pour leur rendre reſponce.

Il ne tarda pas huit jours que le Capitaine Sendat (a) m'en vint encore parler, hauſſant

(a) Le Journal des Guerres de Beziers, page 12.

» ſerment de ne prendre point les armes ;
» & néantmoins je l'ai fait au Roi, prenant
» l'ordre qu'envers tous & contre tous je def-
» fendrai ſa perſonne & ſa couronne. Com-
» ment voulez-vous que la Reine ni le Roi,
» quand il ſera grand, me tiennent en ré-
» putation d'homme de bien, veu que j'au-
» rai fait deux ſermens l'un contre l'autre ?
» Les uns diront que j'ai prins l'argent vo-
» lontairement, mais qu'après je m'en ſuis
» repenti, & que je voulois couvrir ma meſ-
» chanceté en baillant l'argent au Roi. Les
» autres diront que la Reine ne ſe de-
» voit jamais plus fier de moi, puiſque j'a-
» vois fait deux ſermens contraires l'un à l'au-
» tre : & que puiſque j'avois trompé avec ſer-
» mens les Huguenots, je tromperois bien le
» Roi ; & voilà mon honneur en diſpute &
» condamné avec juſte raiſon, de jamais eſtre
» plus digne d'eſtre au rang des gens de bien
» & loyaux ſubjets & ſerviteurs du Roi. Que
» deviendrai-je puis après que j'aurai perdu
» mon honneur, moi, qui n'ai jamais combattu
» que pour en acquérir ? Je ne veux pas dire
» ſeulement que les Gentilshommes ne me
» voudroient voir auprès d'eux : mais les
» vilains propres ne me voudroient voir en
» leur compagnie. Or voilà, Capitaine Sen-

» dat, ce que je deviendrois ſi je ſuivois voſ-
» tre conſeil. Je vous prie ne les hantez plus.
» Vous vous eſtes tousjours nourri & porté
» les armes avec les Montlucs. Je vous prie
» reſolvez-vous de les prendre à préſent
» pour le ſervice du Roi ; & ne vous met-
» tez point en ceſte Religion là. Nos peres
» eſtoient plus gens de bien qu'eux, & ne
» puis croire que le Saint Eſprit ſe ſoit mis
» parmi ces gens, qui s'eſlevent contre leur
» Roi. Voilà un beau commencement » ! Ce qu'il me promit faire.

Par là j'ai bien monſtré à un chacun que pour l'avarice je n'ai pas voulu abandonner mon honneur ni ma conſcience, à fauſſer le ſerment que j'ai fait au Roi devant Dieu de le ſervir fidellement & loyaument, & m'employer à deffendre ſa perſonne & ſa couronne; & néantmoins l'on m'a voulu accuſer que j'ai pillé les finances du Roi, & que j'ai mis impoſitions ſur le pays pour m'enrichir. Dieu & la vérité eſt avec moi, & le teſmoignage de tous les trois Eſtats de la Guyenne, qui feront cognoiſtre, que je n'ai jamais fait tels actes, à tous ceux qui ont fait ces rapports à leurs Majeſtez. Mais pour laiſſer ce propos, je veux retourner à la juſtice que fiſmes M. de Burie & moi, & nos bons Com-

miſſaires Compain & Girard, qui demeurerent aſſez de temps ſans paroiſtre en lieu du monde. Je ſollicitois M. de Burie de venir promptement, & que puiſque les Commiſſaires ne venoient, nous prendrions des Conſeillers d'Agen. Ceci alloit tousjours dilayant: & j'entendois de jour à autre que les Huguenots continuoient leurs damnables conſpirations. Il y avoit pour lors un Lieutenant au ſiége de Condom, nommé du Franc, fort homme de bien & bon ſerviteur du Roi, qui s'eſtoit cuidé une fois laiſſer aller à vouloir prendre ceſte Religion nouvelle: (il n'eſtoit pas fils de bonne mere qui n'en vouloit gouſler.) Il fut appellé en un conſeil, & là où il y avoit de grands perſonnages: & là il entendit une propoſition fort malheureuſe & déteſtable; & comme il entendit ceci, il n'oſa dire quant ſe vint à oppiner, ſinon comme les autres, craignant que s'il diſoit le contraire, on le fiſt mourir pour crainte qu'il deſcélaſt le conſeil: & fut contraint de paſſer outre comme les autres. Or je ne deſcrirai point où le conſeil fut tenu, ni moins veux nommer les perſonnes: car le conſeil & la propoſition n'en vaut rien: & en y a depuis qui ſe ſont fait gens de bien. Il m'envoya prier qu'il me parlaſt ſecrette-

ment entre le Sampoy & Condom, & m'aſſigna l'heure. Je ne menai avecques moi qu'un laquais, & lui un autre ; car ainſi l'avions arreſté. Et nous trouvaſmes au-deſſous de la maiſon de M. de Sainctorens dans un pré, où il me dit tous les propos qui avoient eſté tenus au Conſeil, & la concluſion qui en avoit eſté faite. Que comme je veux que Dieu m'aide, le poil me dreſſoit en la teſte d'ouïr tels langages. Et me fit une remonſtrance d'homme de bien, me diſant qu'il ſe préſentoit une occaſion pour m'honorer & tout ce qui deſcendroit de moi à jamais : c'eſt de prendre les armes de cœur hardi & magnanime, & expoſer ma vie à tous périls pour ſouſtenir ces pauvres enfans, qui eſtoient fils d'un ſi bon Roi, & qu'ils eſtoient encore en tel âge pour ſe deffendre comme s'ils eſtoient dans les berceaux : & que Dieu m'aſſiſteroit, voyant que je deffendois les innocens. Et me fit ce bon homme de ſi grandes remonſtrances, que, comme je veux que Dieu me ſauve, les larmes me venoient aux yeux ; & me pria de ne le deſcéler point ; car ſi je le faiſois, il eſtoit mort. Et me dit que pour le regard de ma perſonne, ils avoient tenu un conſeil déliberé de me ſurprendre en quelque lieu ; & s'ils pouvoient venir au-deſſus

de moi, faire pis qu'ils n'avoient fait de M. de Fumel. Rien n'eſtoit celé à cedit Lieutenant, pource qu'ils penſoient le tenir pour aſſeuré de leur coſté, faiſant bonne mine : mais après il leur monſtra le contraire ; car il expoſa pluſieurs fois ſa vie dans la ville de Condom, les armes en la main, pour deffendre l'authorité du Roi. Et quoiqu'il ſoit, il eſt (10) mort de poiſon ou d'autre choſe pour cela. Je penſois qu'il ne ſe fuſt jamais deſcouvert qu'à moi ; mais je trouvai qu'il en avoit autant dit à M. de Gondrin (11), qui lui eſtoit fort ami, & à M. de Maillac, Receveur de Guyenne : car tous deux eſtoient comme freres. Je ne le dis jamais qu'à la Reine à Toulouſe, contre la cheminée de ſa chambre, de quoi Sa Majeſté s'eſmerveilla fort. Auſſi c'eſtoient des entreprinſes endiablées, & des plus Grands y eſtoient meſlez.

Ayant entendu toutes ces meſchantes conſpirations, je m'en retournai à ma maiſon au Sampoy ; & là je me réſolus de mettre en arriere toute peur & toute crainte, déliberé de leur vendre bien ma peau : car je ſçavois bien que ſi je tombois entre leurs mains & à leur diſcretion, la plus grande piece de mon corps n'euſt pas eſté plus grande qu'un des doigts de ma main. Et me déliberai d'uſer de toutes les

cruautez que je pourrois, & meſmement ſur ceux-là qui parloient contre la Majeſté Royale : car je voyois bien que la douçeur ne gaigneroit pas ces cœurs meſchans. M. de Burie partit de Bourdeaux, & me manda le jour qu'il ſe rendroit à Clairac, afin que nous regardaſſions où eſt ce que nous devions le pluſtoſt aller commencer. Il m'envoya des lettres que les Commiſſaires lui avoient eſcrites, là où ils nous aſſignoient à Cahours pour là commencer contre les Catholiques. Je lui eſcrivis qu'il regardaſt bien la patente ; & que là il trouveroit que la Reine nous commandoit d'aller commencer à Fumel. Les lettres eſtoient bien ſi audacieuſes, que par icelles ils faiſoient cognoiſtre qu'ils eſtoient les principaux Commiſſaires, & que nous n'aurions authorité aucune, ſinon de leur tenir main forte à l'execution de leurs ordonnances.

Or il y avoit un village à deux lieues de Stillac, qui ſe nomme Saint-Mezard, dont la plus grande partie eſt au Sieur de Rouillac, Gentilhomme de huit ou dix mille livres de rente. Quatre ou cinq jours avant que j'y allaſſe, les Huguenots de ſa terre s'eſtoient eſlevez contre lui, pour ce qu'il les vouloit empeſcher de rompre l'Egliſe & prendre les

calices : & le tindrent aſſiegé vingt-quatre heures dans ſa maiſon. Et ſans un ſien frere nommé M. de Saintaignan (a), & des Gentils-hommes voiſins qui l'allerent ſecourir, ils lui euſſent coupé la gorge : & autant en avoient fait ceux d'Aſtefort aux Sieurs du Cuq & de la Monjoye ; & desja commençoient la guerre deſcouverte contre la Nobleſſe. Je recouvrai ſecrettement deux bourreaux, leſquels on appella depuis mes laquais, pource qu'ils eſtoient ſouvent après moi ; & mandai à M. de Fontenilles, mon beau-fils, qui portoit mon guidon, & eſtoit à Beaumont de Lomagne avec toute ma compagnie, eſtant là en garniſon, qu'il partiſt le jeudi à l'entrée de la nuit, & qu'à la pointe du jour il fuſt audit Saint-Mezard, & qu'il prinſt ceux-là que je lui envoyois par eſcrit, dont il y en avoit un, & le principal, qui eſtoit neveu de l'Advocat du Roi & Reine de Navarre, à Lectoure, nommé Verderi. Or ledit Advocat eſtoit celui qui entretenoit toute la ſédition : & m'avoit-on mandé ſecrettement qu'il s'en venoit le jeudi meſme à Saint-Mezard, car il y a du bien. J'avois déliberé de commencer par ſa teſte, pource que j'avois adverti le Roi de Navarre en Cour, que cedit Verderi

(a) Jean de Goths de St. Aignan.

& autres Officiers qu'il avoit audit Lectoure, eſtoient les principaux autheurs des rébellions, & en avois autant eſcrit à la Reine, des Officiers du Roi, laquelle m'avoit reſpondu que je m'attaquaſſe à ceux-là les premiers. Et le Roi de Navarre (a) m'avoit eſcrit par ſa lettre, *que ſi je faiſois pendre aux baſſes branches d'un arbre les Officiers du Roi, que je fiſſe pendre les ſiens aux plus hautes.* Or Verderi n'y vint pas, dont bien lui en print, car je l'euſſe fait brancher. M. de Fontenilles fit une grande courvée, & fut au point du jour à Saint-Mezard; & de prime arrivée, il print le neveu de Verderi & deux autres & un Diacre; les autres ſe ſauverent, pour ce qu'il n'y avoit perſonne qui ſceuſt les maiſons, car il n'y avoit homme d'armes ni archer qui euſt connoiſſance du lieu. Un Gentilhomme, nommé M. de Corde, qui ſe tient audit lieu, m'avoit mandé que comme il leur avoit remonſtré en la compagnie des Conſuls qu'ils faiſoient mal, & que le Roi le trouveroit mauvais, qu'alors ils lui reſpondirent : *Quel Roi ? nous ſommes les Rois. Celui-là que vous dites, eſt un petit reyot de merde : nous lui donnerons des verges, & lui*

(a) Ce Prince après avoir été à la tête du parti proteſtant, en devint le plus cruel ennemi.

donnerons meſtier pour lui faire apprendre à gaigner ſa vie comme les autres. Ce n'eſtoit pas ſeulement là qu'ils tenoient ce langage, car c'eſtoit par-tout. Je crevois de deſpit, & voyois bien que tous ces langages tendoient aux propos que m'avoit tenu le Lieutenant du Franc, qui eſtoit en ſomme de faire un autre Roi. Je m'accordai avec M. de Sainctorens qu'il m'en print cinq ou ſix d'Aſtefort, & ſur-tout un Capitaine Morallet, chef des autres, ſous couleur qu'il leur vouloit donner leur Enſeigne, & que s'il le pouvoit prendre, lui & ceux que je lui nommois, avec belles paroles il me les amenaſt à Saint-Mezard, en meſme jour que je faiſois l'execution, qui eſtoit un jour de vendredi, lequel ne le peut faire ce jour-là; mais il les attrapa le Dimanche enſuivant, & les amena priſonniers à Villeneufve. Et comme je fus errivé à Saint-Mezard, M. de Fontenilles me préſenta les trois & le Diacre, tous attachez dans le Cimetiere, dans lequel y avoit encore le bas d'une Croix de pierre qu'ils avoient rompuë, qui pouvoit eſtre de deux pieds de haut. Je fis venir M. de Corde & les Conſuls, & leur dis qu'ils me diſſent la vérité à peine de la vie, quel propos ils leur avoient oui tenir contre le Roi. Les Conſuls

craignoient, & n'oſoient parler. Je dis audit Sieur de Corde qu'il touchoit à lui de parler le premier, & qu'il parlaſt. Il leur maintint qu'ils avoient tenu les propos ici deſſus eſcrits. Alors les Conſuls dirent la vérité comme ledit Sieur de Corde. J'avois les deux bourreaux derriere moi, bien équippez de leurs armes, & ſur-tout d'un marraſſau bien tranchant. De rage je ſautai au collet de ce Verdier, & lui dis : *O meſchant paillard ! as-tu bien oſé ſouiller ta meſchante langue contre la Majeſté de ton Roi ?* Il me reſpondit : *Ha, Monſieur ! à pecheur miſericorde !* Alors la rage me print plus que jamais, & lui dis : *Meſchant, veux-tu que j'aie miſericorde de toi, & tu n'as pas reſpecté ton Roi ?* Je le pouſſai rudement en terre ; ſon col alla juſtement ſur ce morceau de Croix. Et dis au bourreau : *Frappe, vilain.* Ma parole & ſon coup fut auſſi-toſt l'un que l'autre, encore emporta plus de demi-pied de la pierre de la Croix. Je fis pendre les deux autres à un orme qui eſtoit tout contre. Et pour ce que le Diacre n'avoit que dix-huict ans, je ne le voulus faire mourir, afin auſſi qu'il portaſt les nouvelles à ſes freres : mais bien lui fis-je bailler tant de coups de fouet aux bourreaux, qu'il me fut dit qu'il en eſtoit

en eſtoit mort (a) au bout de dix ou douze jours après. Et voilà la premiere execution que je fis au ſortir de ma maiſon, ſans Sentence ni eſcriture ; car en ces choſes j'ai oui dire qu'il faut commencer par l'execution. Si tous euſſent fait de meſme ayant charge ès Provinces, on euſt aſſoupi le feu qui a depuis bruſlé tout. Cela ferma la bouche à pluſieurs ſeditieux, qui n'oſoient parler du Roi qu'avec reſpect ; mais en ſecret ils faiſoient leurs menées.

Le lendemain je partis de Stillac, & m'en allai trouver M. de Burie à Clairac ; & là debattiſmes du lieu là où nous devions commencer, ou bien à Fumel ou à Cahours (b). Je le trouvai gaigné pour aller à Cahours trouver les Commiſſaires qui eſtoient arrivez ; & avoient commencé à faire le procez des Catholiques, ſans vouloir prendre quelque raiſon en payement. Je fis porter la patente, & lui montrai que l'intention de la Reine eſtoit d'aller commencer à Fumel. Alors il ne peut plus contrarier : & lui monſtrai comme Sa Majeſté entendoit (12) que nous fuſſions les vrais Commiſſaires, & que Girard

(a) Il y auroit eu moins de barbarie à le faire mourir ſur le champ.

(a) Cahors.

& Compain eſtoient tenus de venir à nous, & non point nous à eux. D'autre part, que j'avois eſté adverti, depuis que j'eſtois parti de la Cour, que c'eſtoient les deux plus grands Huguenots du Royaume de France, & qu'il falloit bien que nous prinſſions garde à eux & pareillement à noſtre reputation, afin que l'on ne nous baillaſt point une trouſſe, nous declarant eſtre Huguenots : car de moi je ne voulois point qu'on me marquaſt de ceſte marque. Et pour dire la verité, il me ſembla cognoiſtre, quand j'arrivai à Bourdeaux, que M. de Burie pendoit quelque peu du coſté de ceſte Religion, & auſſi par autres advertiſſemens qu'on m'en avoit donné. Nous nous rendiſmes le lundi à Villeneufve, où M. de Sainctorens nous vint trouver avec ſa troupe d'argoulets & deux cens arquebuziers : & m'amena le Capitaine Morallet avec autres quatre, & deux autres que des Gentilshommes avoient pris dans Sainte-Livrade, leſquels je fis pendre le mardi, ſans tant languir ; ce qui commença à mettre une grande peur & frayeur parmi eux, diſans : *Comment! il nous fait mourir ſans faire aucun procez ?* Or leur opinion eſtoit que s'ils eſtoient pris, il faudroit venir par teſmoins, & qu'il ne s'en trouveroit par un qui oſaſt dire la verité à

peine d'eſtre tuez : & auſſi qu'il n'y avoit judicature grande ni petite qu'il n'y euſt de leur Religion : & que ceux-là ne feroient coucher rien par eſcrit, ſinon ce qui ſeroit à leur advantage pour leur juſtification. Et ainſi paſſoit la juſtice ſans qu'il fuſt jamais fait aucune punition d'eux ; & comme ils avoient tué quelqu'un ou rompu les Egliſes, ſoudain ces meſchans Officiers (ainſi les doit-on nommer avec juſte raiſon) ſe preſentoient promptement à faire les informations : & icelles faites, on trouvoit tousjours que les Catholiques avoient commencé, & que les battus avoient tort, & qu'iceux meſmes rompoient les Egliſes de nuict, afin que l'on diſt que c'eſtoient les Huguenots. Je ne cuide que l'on trouve en aucuns livres que jamais telles piperies, ruſes & fineſſes fuſſent inventées en Royaume qui jamais aie eſté. Et ſi la Reine euſt encore plus tardé à m'envoyer avec ceſte patente ſeulement trois mois, tout le peuple eſtoit contraint de ſe mettre de ceſte Religion-là, ou ils eſtoient morts : car chacun eſtoit tant intimidé de la juſtice qui ſe faiſoit contre les Catholiques, qu'ils n'avoient autre remede que d'abandonner leurs maiſons, ou mourir, ou ſe mettre de leur parti. Les Miniſtres preſchoient publiquement que s'ils ſe

mettoient de leur Religion, ils ne payeroient aucun devoir aux Gentilshommes, ni au Roi aucunes tailles, que ce qui lui ſeroit ordonné par eux. Autres preſchoient que les Rois ne pouvoient avoir aucune puiſſance que celle qui plairoit au peuple. Autres preſchoient que la Nobleſſe n'eſtoit rien plus qu'eux. Et de fait, quand les Procureurs des Gentishommes demandoient les rentes à leurs tenanciers, ils leur reſpondoient qu'ils leur monſtraſſent en la Bible s'ils le devoient payer ou non; & que ſi leurs predeceſſeurs avoient eſté ſots & beſtes, ils n'en vouloient point eſtre.

Quelques-uns de la Nobleſſe commençoient à ſe laiſſer aller de telle ſorte qu'ils entroient en compoſition avec eux, les priant de les laiſſer vivre en ſeureté en leurs maiſons avec leurs labourages: & quant aux rentes & fiefs, ils ne leur en demandoient rien. D'aller à la chaſſe, il n'y avoit homme ſi hardi qui y oſaſt aller; car ils venoient tuer les lievres, les levriers & les chiens au milieu de la campagne. Et n'oſoit-on dire mot à peine de la vie; & ſi on touchoit un d'entr'eux, toutes leurs Egliſes incontinent eſtoient mandées, & dans quatre ou cinq heures vous eſtiez mort, ou bien falloit fuir vous cacher dans

quelque maiſon de ceux-là qui avoient pactiſé avec eux, ou dans Toulouſe : car en autre lieu ne pouviez eſtre aſſeuré. Et voilà l'eſtat auquel la Guyenne eſtoit reduite. Je ſuis contraint d'eſcrire toutes ces particularitez, pour vous monſtrer ſi c'eſt à tort que le Roi m'ait honoré de ce beau nom de Conſervateur de la Guyenne, & s'il a eſté neceſſaire d'y mettre la main à bon eſcient. Que ſi j'euſſe fait le doux comme M. de Burie, nous eſtions perdus. Il leur promettoit prou ; & je ne tenois rien, ſçachant bien que ce n'eſtoit que pour nous tromper, & peu à peu ſe rendre maiſtres des places. Bref, ces nouveaux venus nous vouloient donner la loi ; & il n'y avoit petit Miniſtre qui ne fiſt le Monſieur, comme s'il euſt eſté un Eveſque. Voilà les beaux commencemens de ceſte belle Religion, & comme elle apprenoit à vivre.

Au partir dudit Villeneufve, nous allaſmes à Fumel, où nous trouvaſmes que Madame de Fumel, M. de Cancon ſon frere, & autres Gentilshommes parens de la Maiſon s'eſtoient mis aux champs, quand ils entendirent que nous y eſtions, ayant prins vingt-cinq ou trente de ceux qui avoient maſſacré le Sieur de Fumel. M. de Burie manda aux Commiſſaires de venir proceder à la com-

miſſion, leſquels lui firent reſponſe qu'ils n'en feroient rien : mais que nous allaſſions là. On me manda qu'ils avoient dit que puiſque je faiſois juſtice ſans procedure, qu'ils me feroient à moi-meſme le procez après l'avoir fait aux autres. Je cogneus bien qu'il falloit venir aux prinſes & aux mains avec eux ; car autrement nous tombions au plus grand malheur que gens pouvoient faire. Et ſi nous ne tenions les gens & le peuple en crainte de nous, ſans qu'ils euſſent frayeur de ces Commiſſaires, tout s'en alloit en ceſte Religion. Il ne tenoit pas à le remonſtrer à M. de Burie : mais je cognoiſſois bien à ſes reſponſes qu'il eſtoit en quelque crainte de faillir, ou, comme j'ai dit, qu'il pendoit quelque peu du coſté de ladite Religion. Sa fin nous en a donné la cognoiſſance ; & comme nous viſmes que nous ne pouvions avoir les Commiſſaires, nous mandaſmes venir des Conſeillers du ſiege du Seneſchal d'Agen, leſquels commencerent à faire le procez à ces gens ; & les trouverent ſi coupables, qu'ils confeſſerent qu'eux-meſmes avoient eſté au maſſacre de leur Seigneur ; car c'eſtoient ſes propres ſubjets qui avoient commencé & envoyé querir leurs Egliſes voiſines pour faire ce beau exploit, maſſacrant d'une infinité de

coups ce Seigneur. Encore demi-mort, ils le mirent contre un carreau ſur le lit (a), & tiroient à la butte contre ſon cœur, pillant & ſaccageant tout. Et après, ces bonnes gens crioient : *Vive l'Evangile !* Bref, un jour il en fut pendu ou mis ſur la rouë trente ou quarante ; & de là nous nous en allaſmes à Cahours, où nous trouvaſmes ces venerables Seigneurs qui avoient commencé ; & eſtoient desja bien avant à faire le procez aux Catholiques, & tenoient priſonniers M. de Viole (b), Chanoine & Archidiacre de Cahours & Chancelier de l'Univerſité, Gentilhomme de maiſon, de ſept ou huit mille livres de rente, appartenant à MM. de Terride, Negrepelice & à d'autres Sieurs du pays. Le Sieur de Caumont des Mirandes avoit marié ſa ſœur en ceſte maiſon : & eſtoit là ſollicitant pour ledit de Viole ſon beau-frere, avec ſes enfans, nepveu dudit de Viole (c) ; Madame

(a) Ces atrocités ſont rapportées par Dupleix dans ſon Hiſt. de France, & par Cathala-Coture, Hiſtoire du Querci. Tome I, p. 405.

(b) Manfréde de Cardaillac, de la Maiſon de Bieule, une des plus anciennes de Provence. (*De Thou, &c.*)

(c) Au lieu de Viole, c'eſt Bieule en Quercy, Diocèſe de Cahors : MM. de Cardaillac en étoient Seigneurs.

de Bugua, ſœur dudit de Viole, M. d'Auſſun y vint auſſi, pour ce qu'il eſtoit parent de ſa femme. Toute la ville eſtoit pleine de Nobleſſe pour ſolliciter pour ledit Sieur de Viole. Ils avoient ſi bien fait, qu'ils avoient appellé neuf Juges ou Lieutenans des Sieges, dont les ſix eſtoient Huguenots, les trois ils les avoient ſi fort intimidez de leur grande puiſſance & authorité, qu'ils diſoient avoir en leur charge, que nul d'eux n'oſoit dire ſinon comme les autres. Et meſme le Juge-Mage propre, qui eſt perſonne timide, n'oſoit rien dire, ſinon ce qu'ils vouloient. Ils jugerent quatorze ou quinze hommes. Il n'y en avoit pas trois qui fuſſent au maſſacre : mais pour vengeance de la juſtice que nous avions faite à Fumel, ils en vouloient faire mourir tant qu'ils pourroient, juſtement ou injuſtement : & les firent executer à la place de la ville. La Juſtice & l'Egliſe entrerent en ſi grande peur, qu'ils ſe tenoient tous pour perdus, voyant que l'on faiſoit le procez à M. de Viole & à pluſieurs autres qui ne s'y eſtoient pas trouvez. Toutes cès Dames eſtoient tousjours après moi, & ne pouvoient pas avoir reſponſe de M. de Burie qui les contentaſt. M. de Caumont (a), qui eſt au-

(a) Geoffroy de Baumont, Abbé de Clairac &

jourd'hui, vint parler à M. de Burie : & croi que c'eſtoit plus pour avoir querelle avec moi qu'autre choſe, pour ce que j'avois dit qu'il enduroit qu'un Miniſtre parloit en pleine chaire contre la perſonne du Roi & ſon authorité à Clairac, dont il eſt Abbé : & le me demanda en pleine ſalle devant M. de Burie. Je lui dis que je l'avois dit, & qu'il eſtoit tant obligé au Roi des biens qu'il en avoit reçus, qu'il ne le devoit point endurer. Il me reſpondit qu'il n'avoit pas preſché devant lui, & quant bien il l'auroit fait, ce n'eſtoit pas à moi à qui il en devoit rendre compte. Je lui cuidai ſauter deſſus, la dague en la main. Il mit la main ſur ſon eſpée, & tout à un coup lui ſauterent au col quinze ou vingt Gentilshommes des miens, & eus aſſez affaire à garder que l'on ne le tuaſt. M. de Burie fut de mon coſté, & le brava fort, de ſorte qu'aucuns le pouſſerent hors de la ſalle pour le ſauver ; car tout le monde avoit la main aux eſpées, &

d'Uzerches, quitta l'Etat Eccléſiaſtique après la mort de ſon frère François, décédé ſans poſtérité : Jacques Nompar de Caumont, ſon neveu, ſauvé d'une manière extraordinaire à la St. Barthelemy, depuis Duc de la Force, releva cette Maiſon, & eut beaucoup d'enfans de Charlotte de Gontaut, ſon épouſe.

lui n'avoit pas force pour reſpondre pour lors aux miennes. Et voilà l'occaſion de la haine (a) qu'on dit qu'il me porte, car auparavant nous eſtions bons amis : mais c'eſt le moindre de mes ſoucis.

Or pour retourner à la juſtice, Madame la Comteſſe d'Arein qui eſtoit à Aſſier, m'eſcrivit une lettre par un ſien Gentilhomme, nommé le Brun, par laquelle me prioit vouloir tenir la main que juſtice ſe fiſt. Je lui reſpondis que je ne l'empeſcherois point, où je connoiſtrois que la raiſon le permettroit, & que M. de Burie & moi n'eſtions là pour autre choſe. Le lendemain il tourna à moi, & en ſecret me dit & me pria que je tinſſe la main à ce que le jugement des Commiſſaires ſortiſt à effet, & que dix mille francs ne me faudroient point. Ce fut devant un marchand qui vendoit des piſtolets, & lui-meſme les me choiſit, & me dit qu'il s'y entendoit, & qu'il les vouloit démonter. Il me fit grand plaiſir; & les lui laiſſai entre ſes mains, m'en allant ſouper avec M. de Burie. Son logis eſ-

(a) On verra dans le Tome II des Mémoires de Brantôme, les effets de la haine que le Seigneur de Caumont portoit à Montluc. Il vint en Cour ſe plaindre de lui. Le Duc de Guyſe prit hautement le parti de Montluc, & maltraita le Seigneur de Caumont.

toit bien près delà ; & en allant je commençai à diſcourir en moi-meſme d'où pourroient ſortir ces dix mille francs ; & ne peut entrer dans mon eſprit d'où ceſt argent pourroit venir, bien penſois-je qu'il y devoit avoir de la malice & cautelle. Le ſoir je me retirai à mon logis chez l'Archidiacre Redoul ; & me retirant, mes Dames du Longua, de Viole me rencontrerent près du logis, leſquelles je trouvai pleurantes, & me dirent ces mots : *Monſieur, M. de Viole s'en va mort, ſi vous ne lui aidez ; car ſa ſentence eſt arreſtée, & ceſte nuict le doivent eſtrangler dans la priſon, & au matin le doivent mettre mort ſur l'eſchafaut.* Tous ces Seigneurs avoient envoyé en poſte devers le Roi ; mais le meſſager eſtoit arrivé trop tard, ſi je n'y euſſe mis la main. Je les renvoyai avec eſpérance que je l'en garderois. Et toute la nuict je fis promener des gens d'armes de ma compagnie au devant de la priſon & devant le logis des Commiſſaires, & moi-meſme ne me dépouillai de cette nuict-là. Il fut fort tard quand l'Archidiacre Redoul revint au logis ; & comme je ſceus qu'il fuſt dans ſa chambre, je le mandai. Il eſtoit allé ſecrettement deſcouvrir les affaires de M. de Viole & des autres priſonniers, qui eſtoient gens de maiſon & de qua-

lité ; & me porta la réſolution qu'ils eſtoient tous condamnez à mourir, & que pour crainte de ſcandale & qu'il n'y vinſt eſmotion, ils devoient eſtre déffaits ſeccrettement en priſon avec les torches. Et que par leur procez & jugement ils avoient departi la ville en trois corps : c'eſt à ſçavoir l'Egliſe en un, la Juſtice en un autre, & le tiers Eſtat en l'autre, & que tous ces trois corps eſtoient condamnez en ſix vingts mille francs. Alors il me va au cœur que ces dix mille francs dont le Brun m'avoit parlé, devoient venir de là. Et pleuroit ledit Archidiacre, me diſant que la ville de Cahours eſtoit deſtruite à jamais, & que quand on auroit vendu tous les biens de la ville, meubles & immeubles, il ne s'en ſçauroit trouver cette ſomme. Alors je lui dis : *Ne vous donnez point de melancholie, laiſſez faire à moi ; car pour l'amour de M. de Viole & des autres, j'y ferai faire ſi bon guet, que je les attraperai avant qu'ils facent leur exécution : & quant à ces amendes que vous dites, le Roi ne voudra jamais que voſtre ville ſoit ruinée ; car elle eſt a lui : & aſſeurez-vous qu'il la vous donnera.* Alors il me dit : *Monſieur, ſi les amendes alloient à la bourſe du Roi, nous aurions eſpérance que Sa Majeſté ne nous voudroit pas voir détruits : mais il*

n'en tire pas un ſol. Et qui donc, lui dis-je? *C'eſt le Comte Reingrave* (a) *qui a preſté au Roi cinquante mille francs ſur la Comté; & nous avons eu procez avec ledit Comte pour les amendes à Toulouſe, & l'avons perdu. Et a eſté dit qu'il tireroit les amendes auſſi bien que l'autre revenu. Voilà pourquoi nous n'avons autre remede que d'abandonner la ville, aller habiter ailleurs & lui laiſſer tous nos biens.* Et comme j'entendis ceci, je penſai enrager de ce que je voyois que ces deux meſchans deſtruiſoient une cité qui eſtoit au Roi, pour un particulier. Je paſſai toute cette nuict en colere; & au matin, M. de Burie m'envoya quérir, pour entendre le jugement des procez. Et m'en allant, je penſai à les garder de prononcer leur ſentence; car ſi elle eſtoit prononcée une fois, il n'y avoit plus d'ordre de ſauver la ville que le Comte Reingrave n'en euſt les amendes, & qu'il eſtoit eſtranger dont le Roi avoit tousjours affaire de lui. Et en cette colere, j'arrivai à la chambre de M. de Burie, & trouvai qu'ils eſtoient desja tous aſſis, les ſacs ſur la table. Ils virent bien à ma mine ce que je portois ſur le cœur.

(a) Philippe, Comte du Rhin, qu'on appelloit le Rheingrave : on en a parlé dans le deuxième Livre de ces Mémoires.

Je prins une petite eſcabelle, & me mis au bout de la table; car ils tenoient tout l'environ d'icelle, & là commença ledit Compain à faire de grandes remonſtrances de ce forfait qui eſtoit advenu en la ville; & que tant de femmes & enſans y avoient perdu leurs maris & leurs peres; & que le Roi & la Reine nous avoient envoyez là pour faire cette juſtice juſte & raiſonnable; (ſa harangue dura pour le moins demi-heure) & que ce n'eſtoit rien de ceux qu'ils avoient fait mourir, ſi les principaux autheurs ne perdoient la vie, qui ſerviroit d'exemple à tout le Royaume de France; & qu'ils vouloient lire leur ſentence devant nous pour puis après faire l'exécution en la priſon, nous priant de leur preſter la main forte. Et commença de tirer la ſentence du ſac. Je regardai M. de Burie s'il diroit rien; car il touchoit à lui de parler premier qu'à moi. Et comme je vis qu'il ſe laiſſoit aller ſans reſpondre, & que l'autre commençoit à ouvrir la ſentence pour en faire lecture, je lui dis: *Hola! M. de Compain, ne paſſez plus outre que vous ne m'ayez reſpondu ſur ce que je vous veux demander.* Alors il me dit qu'après qu'il auroit leu la ſentence, il reſpondroit à ce que je lui demanderois, & qu'il la vouloit lire avant que faire autre choſe.

Surquoi je dis à M. de Burie, en jurant : *Monſieur, dès le premier mot qu'il ouvrira la bouche, je le tuerai, ſi premierement ne me rend raiſon de ce que je lui demanderai en voſtre préſence.* Alors M. de Burie lui dit : *Monſieur de Compain, il faut que vous entendiez ce qu'il vous veux dire ; car peut-eſtre qu'il a entendu des choſes que je n'ai pas entendues.* Alors je vis mon homme pallir : il avoit raiſon. Je lui dis : *A qui eſt la ville de Cahours ?* Il me reſpondit : *Elle eſt au Roi. A qui eſt la juſtice ? Elle eſt au Roi. A qui eſt l'Egliſe ?* Il me reſpondit qu'il n'en ſçavoit rien. Alors je lui dis : *Niez-vous que l'Egliſe ne ſoit au Roi auſſi bien que le demeurant.* Il me reſpondit, *qu'il ne ſe ſoucioit point de cela.* Alors je lui dis, *avez-vous departi la ville en trois corps ; c'eſt à ſçavoir l'Egliſe, la Juſtice & la Ville ſéparément, & ſur chacun declaré les amendes ?* Il me dit lors que j'ecoutaſſe leur ſentence, & alors je le ſçaurois. Surquoi je lui commence à lui donner du tu, lui diſant : *Tu declareras ici devant M. de Burie & devant moi ce que je te demande, ou je te pendrai moi-meſme de mes mains ; car j'en ai pendu une vingtaine de plus gens de bien que toi, ni que ceux qui ont aſſiſté à ta ſentence*, & me leve de deſſus l'eſcabelle ; M. de Burie lui

dit : *Parlez M. de Compain, & dites ſi vous l'avez fait.* Il reſpondit : *Oui Monſieur.* Alors je lui dis : *O meſchant paillard ! traiſtre à ton Roi, tu veux ruiner une ville qui eſt au Roi pour le profit d'un particulier. Si ce n'eſtoit la préſence de M. de Burie qui eſt ici Lieutenant du Roi, je te pendrois toi & tes compagnons aux feneſtres de ceſte maiſon.* Et dis à M. de Burie : *Hé Monſieur, laiſſez-moi tuer tous ces meſchans traiſtres au Roi, pour le profit d'autrui & le leur.* Sur quoi je tirai la moitié de mon eſpée. Je les euſſe bien gardez de faire jamais ſentence ni arreſt : mais M. de Burie me ſauta au bras, & me pria de ne le faire point. Et alors tous gaignerent la porte, & ſe mirent en fuite, crians ſi eſtonnez, qu'ils ſauterent les degrez ſans compter. Je voulois aller après les tuer ; mais M. de Burie & M. du Courré ſon nepveu, me tindrent que je ne peus eſchapper. La colere où j'eſtois ne me permettoit eſtre maiſtre de moi. Il ne faut pas donc trouver eſtrange ſi je les appelle meſchans dans cet eſcrit. M. de Burie, M. du Courré & moi entraſmes dans un jardin. Ledit Sieur de Burie me dit qu'outre que j'avois gardé que cette ville ne fuſt ruinée, je lui avois ſauvé ſon honneur : car le Roi, la Reine & tout le monde euſſent tousjours dit qu'il avoit

prins

prins argent & que jamais il n'avoit rien entendu de tout ceci. Et alors je lui dis comme je l'avois descouvert; & ai opinion qu'il n'y avoit nulle intelligence du costé de M. de Burie. Je disnai avec lui, & croi qu'il ne mangea jamais quatre morceaux : & tout ce jour-là je le vis triste & en colere; & leur manda de ne procéder aucunement en chose que ce fust; jusques à ce que le Roi seroit adverti du tout. Et manda au Juge-Mage & aux autres, que s'ils assistoient en aucune chose de ce que Compain & Girard feroient, il leur iroit de la vie. L'un après l'autre le soir ils venoient s'excuser à lui, j'entends ceux qui avoient assisté; confessant audit Sieur, qu'ils n'avoient jamais pensé en la ruine que portoit le jugement de ce procez; que c'estoit la ruine d'eux-mesmes & de leurs enfans. Ils n'osoient parler à moi ni se trouver là où j'estois. M. de Burie me disoit le tout : mais quoi que ce fut, pas un n'osoit se trouver devant moi. Je croi que j'en eusse estranglé quelqu'un. Au bout de cinq ou six jours, arriva le courrier que les parens & parentes de M. de Viole avoient envoyé devers le Roi, qui apporta interdiction aux Commissaires, de ne tirer plus outre en aucune maniere que ce fust au fait dudit Sieur de Viole, ni de ce qui des-

pendoit de cette ſédition ; commandant d'élargir ledit Sieur de Viole & autres priſonniers, avec pleiges de ſe préſenter toutes fois & quantes qu'il en ſeroit ordonné. Il ne faut pas trouver eſtrange ſi la ville de Cahours m'aime ; car il ſemble qu'ils voyent, à la bonne chere qu'ils me font, le Roi ou un de mes Seigneurs ſes freres.

Voilà la deuxieſme fois qu'on m'a voulu corrompre par argent : mais l'on ne me trouvera jamais par eſcrit au livre de telles meſchancetez, & n'en crains perſonne du monde ; non ſeulement en Guyenne, mais en Italie, là où j'ai eu de grandes & honorables charges, où je pouvois gaigner deux cens mille francs pour le moins, ſi j'euſſe voulu, comme ont bien fait d'autres qui ne s'en ſont pas mal trouvez ; & en euſſe eſté bien mieux connu que je n'ai eſté. Mais je puis dire, & à la verité, que jamais ne m'en ſuis revenu de charge aucune, qu'il ne m'ait fallu emprunter de l'argent pour venir à ma maiſon ; & me ſuis voulu ruiner & paſtir tous les jours pour eſpargner la bourſe du Roi, & non pour m'enrichir, non-ſeulement moi, mais encore ceux qui eſtoient ſous ma charge ; & y en a prou qui ſont en vie, comme le Treſorier Beaucler, le Controleur la Moliere & autres qui en porteront bon teſmoignage, qui s'en

ſont revenus auſſi coquins que moi. Si quelque ville m'a fait quelque préſent pendant ces trouble, ç'a eſté pour ſouſtenier (a), la grande dépence qu'ils me convenoit faire pour entretenir les gens & les Seigneurs de ce pays. C'eſtoit ouvertement & non en cachette. Voilà la fin de la procédure de Cahours.

Or ayant M. de Burie meſme cogneu que ces deux braves Commiſſaires n'alloient point franchement en beſogne, & qu'ils ne tiroient qu'à faire juſtice des Catholiques & non des Huguenots, il envoya en diligence à Bourdeaux faire venir MM. d'Aleſme le vieux (b) & Ferron (c), Conſeillers en la Cour de Parlement, afin de bailler à ces Com-

(a) Pour ſoutenir.

(b) Jean d'Aleſme, natif de St. Léonard, petite ville du Limouſin, étoit un des plus illuſtres & des plus ſçavans Magiſtrats de ſon temps. Son couſin-germain, Léonard d'Aleſme, étoit auſſi dans le Parlement de Bordeaux; d'abord il fut Préſident de la Chambre des Enquêtes (*Præſes Curiæ Inquiſitionis*), & enſuite Préſident à Mortier. (*Ampliſſimi ordinis Præſes*) *Gabriel Lurbæus de Ill. Acquitaniæ Viris.*

(c) Arnaud du Ferron étoit de Bordeaux, & ſon père avoit été, comme lui, Conſeiller au Parlement; il étoit ſçavant dans la Juriſprudence & dans les Belles-Lettres. Il a continué l'Hiſtoire de France commencée par Paul Emile, juſqu'au règne de Henri II, *ibid.*

miſſaires, pour contre-carre, gens qui entendoient bien le chemin qu'il faudroit prendre; & nous acheminaſmes droit à Ville-franche de Rouergue, entendans de toutes parts que les Huguenots s'aſſembloient. M. de Burie fit venir les compagnies de M. le Mareſchal de Termes, de M. de Randan (a), & de la Vauguyon (b) & de Jarnac; car nous n'avions que les noſtres deux. Et trouvaſmes à Ville-

(a) Charles de la Rochefoucaut, Comte de Randan, Colonel de l'Infanterie, ſecond fils de François, Comte de la Rochefoucaut; Chevalier de l'Ordre en 1560, mourut au ſiége de Rouen en 1562.

(b) Jean d'Eſcars, Seigneur de la Vauguion, Prince de Carency, Maréchal & Sénéchal du Bourbonnois, Capitaine de 100 hommes d'armes, & Chevalier de l'Ordre du St. Eſprit, mort le 28 Mars 1595. Il étoit fils de François d'Eſcars, Seigneur de la Vauguion, & d'Iſabelle de Bourbon, fille de Charles de Bourbon, Seigneur de Carency, puîné de la Maiſon de Vendôme.

Ce titre de Prince de Carency ne doit point ſe rapporter à la qualité de la Terre, mais à celle des perſonnes qui l'ont poſſédée depuis qu'elle eſt entrée dans la Maiſon de Bourbon. Cette Terre ayant appartenu à des puînés de Bourbon-Vendôme, on les appelloit ordinairement Princes de Carency, quoiqu'ils ne ſe qualifiaſſent pas tels; Iſabelle ayant épouſé François d'Eſcars, attacha ſon droit de Principauté à cette Terre, pour marquer ſon extraction, & ſon fils, en

franche M. le Cardinal d'Armagnac, qui nous y attendoit pour ſe plaindre des Egliſes que l'on lui avoit rompues, & meſmement à Ville-franche, qui eſt de ſon Eveſché de Rhodes. Et comme ils nous ſentirent approcher, les Conſuls ſe ſaiſirent de quatre ou cinq des principaux ſéditieux; & les trouvaſmes priſonniers. Et le lendemain que nous fuſmes arrivez, vindrent les ſuſdits Sieurs d'Aleſme & de Ferron, leſquels les Commiſſaires ne vouloient approuver, diſant qu'ils n'avoient point de patentes du Roi : mais à la fin nous nous en fiſmes accroire. M. de Burie m'avoit prié de ne leur faire point de mal au départ de Cahours, car ils ne deſiroient que s'en aller. Ils commencerent à faire le procès de ces quatre ou cinq que M. le Cardinal d'Armagnac avoit fait prendre; & ne fut poſſible de faire condeſcendre les deux Compain & Girard à faire juſtice, nonobſtant qu'on prouvoit par les plus grands de la ville, une infinité de rapts & volemens, outre la rupture des Egliſes. Ils demeurerent huit ou dix jours en ceſte diſpute, & concluoient toujours qu'ils devoient eſtre relaxés. Et encore que M. de Ferron euſt ſa femme & famille conſidération d'une ſi haute alliance, conſerva le titre de Prince de Carency.

de la Religion, néantmoins il concluoit tousjours comme M. d'Aleſme, qu'ils devoient mourir. M. le Cardiual d'Armagnac & tous les Officiers ſe déſeſperoient de ce que Juſtice ne ſe faiſoit point, & qu'ils n'attendoient que tous malheurs, après que nous en ſerions paſſés, s'il ne ſe faiſoit quelque Juſtice. A la fin MM. d'Aleſme & de Ferron vindrent à mon logis me dire, qu'il ne falloit point eſpérer que ces gens fiſſent jamais juſtice contre ceux de leur Religion, & qu'ils ne feroient rien qui vaille avec eux, & qu'ils s'en vouloient retourner. Je les priai de ne nous laiſſer point. Alors M. d'Aleſme me dit : *Voulez-vous faire un tour digne de vous, enuoyez-les faire pendre aux feneſtres de la maiſon de ville, là où ils ſont priſonniers, & vous nous jetterez de débat, car autrement il ne faut point eſpérer que juſtice s'en faſſe. Eſtes-vous tous deux de ceſte opinion ?* dis-je ; ils me reſpondirent qu'oui. Ce fut aſſez dit. J'appellai le ſergent de M. de Sainctorens, & lui dis en leur préſence : *Sergent va-moi faire venir le geolier*, ce qu'il fit, auquel je dis : *Baille lui ces priſonniers que tu tiens ; & vous, ſergent ; prenez mes deux bourreaux, & les allez faire pendre aux feneſtres de la maiſon de la ville.* Et incontinent partit, & en moins d'un

quart d'heure nous les viſmes attachez aux feneſtres. Leſdits Commiſſaires cuiderent enrager, & le vouloient faire trouver mauvais à M. de Burie. Et le lendemain je leur reprochai, & leur dis, préſent ledit Sieur de Burie : *M. de Burie & moi ſeront d'accord, & m'aſſeure que je vous ferai pendre vous-meſme avant que le jeu ſe départe, & que nous ſortions de ceſte commiſſion. L'on fait bruit que M. le Prince de Condé a prins les armes, & s'eſt ſaiſi d'Orléans ; & ſi cela eſt vrai n'eſpérez autre choſe, ſinon que je vous tiendrai ce que je vous ai promis.* Il ne tarda pas deux heures que Rance, Secretaire du Roi de Navarre, arriva, & porta les nouvelles à M. de Burie, que M. le Prince de Condé avoit prins les armes, & s'eſtoit ſaiſi d'Orléans, & contoit merveilles des grandes forces qu'avoit ledit Sieur Prince, eu eſgard à celles du Roi, & que le Roi de Navarre, M. le Conneſtable, M. de Guyſe, M. le Mareſchal de Saint-André eſtoient enſemble qui ne pouvoient pas trouver un homme, & mille menſonges. Ledit Sieur de Burie lui deffendit de me tenir ce langage, & qu'il ne lui alloit que de la vie, ſi j'en entendois aucune choſe. Et manda ſecrettement ledit Sieur aux Commiſſaires, qu'ils ſe ſauvaſſent avant que ce bruit

fut publié, car autrement il ne pourroit garder que je ne les fiſſe mourir, comme j'euſſe fait. Ils ne le ſe firent pas dire deux fois, car ils s'acheminerent ſecrettement; & ne ſceus leur partement juſques au lendemain. Je faiſois chercher Rance, que ſi alors il me fuſt tombé entre les mains, je lui euſſe appris de porter telles nouvelles qu'il avoit porté. Or nous fuſmes d'opinion de nous en aller droit à Montauban, & nous jetter dans la ville avant qu'elle ſe révoltaſt : car nous entendions que la ville d'Agen eſtoit révoltée, & avoient prins les Officiers & Conſuls Catholiques & les Chanoines : & allaſmes à Saint-Antony, penſant entrer le lendemain à Montauban : mais avant que nous fuſſions à moitié chemin, on nous dit que la ville eſtoit révoltée. Et nous acheminaſmes droit à Villeneufve d'Agenois : & trouvaſmes le tout revolté. Puis vinſmes à un village nommé Gallapian près du port Sainte-Marie, & trouvaſmes auſſi le port Sainte (13) Marie revolté; car ces gens avoient fait leur entreprinſe de longue main. Ils eſtoient fort ſecrets. Et là arreſtaſmes que M. Burie s'en iroit jetter dans Bourdeaux avec les quatre compagnies de Gens-d'armes, & moi avec celle du Roi de Navarre, qui eſtoit demeurée à Condom, de

M. le Mareſchal de Termes, & la mienne paſſeroit la Garonne vers la Gaſcogne, & me tiendrois dans le plat pays vers Toulouſe & Beaumont de Lomagne. Et ainſi que nous nous voulions départir, arriva le Capitaine Sainte (a) Geme qui m'apporta lettres du Roi, leſquelles eſtoient de ceſte teneur : *Monſieur de Montluc, je vous prie, ſi vous deſirez jamais me faire ſervice, qu'incontinent & en diligence vous me veniez trouver avec la compagnie de M. le Mareſchal de Termes & la voſtre, & avec ſix compagnies de gens de pied, dont je vous envoye les commiſſions, laiſſant les noms des Capitaines en blanc : car vous connoiſſez mieux ceux qui le meritent que moi. Et laiſſant toutes choſes, je vous prie vous acheminer ; car il faut ſauver le corps de l'arbre : parce que le corps ſauvé, les branches ſe recouvreront touſjours.* Voilà le contenu de ma

(a) Ce Capitaine Ste. Gemme pourroit bien être Lancelot du Bouchet, dit Ste. Gemme, qui étoit Enſeigne de la compagnie d'hommes d'armes du Maréchal de Coſſé au ſiége de Metz en 1552, dont parle *Le Frere, folio 263*, & ſans doute de la même famille que Tannegui du Bouchet, Seigneur de Puigreffier, Gentilhomme Poitevin, dont on a parlé. Cela eſt d'autant plus vraiſemblable, qu'il y a un lieu près de Luçon qui s'appelle Ste. Gemme.

lettre. Celle de M. de Burie faiſoit mention de ce qu'il m'eſcrivoit : & lui mandoit qu'il donnaſt le meilleur ordre qu'il pourroit en la Guyenne, n'eſtant point encore advertie Sa Majeſté de la révolte d'icelle. M. de Burie print ſon chemin droit à Thonens, où il trouva MM. de Caumont & de Duras. Lequel Sieur de Caumont eſtoit preſſé de leurs Egliſes d'eſtre Chef : mais il n'en voulut onques prendre charge. Auſſi ne faiſoit pas M. de Duras : mais à la fin fut contraint de la prendre à la perſuaſion d'un perſonnage (a) plus grand que lui ; leſquels firent grande chere à M. de Burie & ne lui demanderent rien, car ils taſchoient tousjours à le gaigner ; mais il eſtoit homme de bien. Il s'en alla droit à Bourdeaux ; & le mal fut qu'il en envoya toutes les quatre compagnies vers Xainctonge : & lui demeura ſeul dans Bourdeaux, n'ayant que vingt-cinq arquebuziers de garde. Et le meſme jour que nous nous departiſmes, je me vint camper à la maiſon de M. de Beaumont, près d'Agen, & aux villages voiſins, où je départis les ſix commiſſions que le Roi m'avoit envoyées ; ſçavoir, au Capitaine Charri

(a) Montluc veut probablement parler du Prince de Condé, qui chargea Duras de lever des troupes dans la Guyenne.

deux, au Capitaine Bazordan autres deux, une au Baron de Clermont, mon nepveu, & l'autre au Capitaine Aorne. Les Sieurs de Cancon, de Monferran, toute la Nobleſſe d'Agenois Catholique s'eſtoient rendus auprès de moi. Et en la ſalle commencerent à murmurer les uns & les autres, que ſi je les abandonnois, ils eſtoient perdus, & leurs femmes leurs enfans & leurs maiſons en ruine & perdition. Lectoure, place forte, eſtoit auſſi revoltée : de ſorte que la Nobleſſe de Gaſcogne n'avoit où ſe retirer : & tous ſe rendoient à moi. Leſquels entre eux firent une concluſion, que ſi je prenois délibération de m'en aller trouver le Roi, comme il me mandoit, ils demeureroient ſans Chef, & qu'il me falloit prendre comme priſonnier, & ne me laiſſer partir. Sur le tard j'aſſemblai tous ces Seigneurs, & leur remonſtrai qu'il falloit que je deſpeſchaſſe en diligence devers le Roi pour l'advertir de la révolte de toute la Guyenne, ſauf Toulouſe & Bourdeaux, & que ſi celles-là n'eſtoient ſecourues, qu'elles eſtoient en branſle d'eſtre perdues auſſi bien que le reſte. Et le trouverent tous bon ; & je deſpeſchai incontinent le Capitaine Couſſeil, pour donner advis au Roi & à la Reine de tout. Et après

ſa deſpeſche faite, M. du Maſſes (a), qui eſt dernierement mort à Limoges, qui pour lors portoit l'Enſeigne de M. le Mareſchal de Termes, me dit, en préſence de tous, que j'avois fort bien fait de prendre ceſte réſolution, car ils avoient fait un arreſt entre eux de me retenir par force. Le matin nous paſſaſmes la riviere à deux ou trois ports mal aiſément: car Leyrac eſtoit revolté, comme eſtoit auſſi tout le pays de Bazadois, ſauf la Reolle, & juſques aux portes de Toulouſe, ſauf Auvillar & Condom où le Capitaine Aorne (b) eſtoit avec la compagnie du Roi de Navarre, & avant qu'elle y fût, ladite ville s'eſtoit révoltée par deux fois: mais le Lieutenant Général, nommé du Franc, que j'ai ci-deſſus nommé, avoit prins les armes pour deffendre l'authorité du Roi, & en eſtoit demeuré maiſtre. Toutesfois à la fin il ne fût pas eſté le plus fort ſans ladite compagnie que j'envoyai dedans. Je mis ma compagnie à la Sauvetat de

(a) Ne faudroit-il point lire *du Maſſez?* Le nom de famille des Seigneurs du Maſſez, étoit *de Beon*: on en a parlé dans une des notes du premier Livre de Montluc.

(b) Arnay, c'eſt ainſi que le nomment Le Frere, dans ſon Hiſtoire des Troubles de France, & le Traducteur de M. de Thou.

Gavre. M. de Terride avoit la ſienne aux environs de ſa maiſon en ſes terres propres; car Beaumont eſtoit auſſi révolté. M. de Gondrin & moi parlaſmes enſemble à ma maiſon au Sampoy en Gavre, là où je l'avois aſſigné: & là concluſmes de faire amis tous les Gentilshommes Catholiques, afin que nous fuſſions tous unis enſemble. Et pource que les Seigneurs de Firmarcon (a) & de Terride, tous deux ſont ſortis d'une maiſon qui ne s'entraimoient point, nous arreſtaſmes de les faire amis, & les aſſignaſmes de ſe trouver à Faudouas, où il ſe trouva unebonne compagnie de Nobleſſe: & comme nous y fuſmes, les fiſmes bons amis. Le Capitaine Charri partiſt en diligence pour s'en aller jetter dans Puymirol, pource que je fus adverti que les ennemis l'avoient abandonnée, & print l'artillerie qu'y eſtoit pour porter à Agen. Ledit Capitaine Charri alla paſſer la riviere à la Magiſtere (b), & fuſt au point du jour

(a) Bernard de Narbonne, Seigneur de Fimarcon. Il ne ſortoit de la Maiſon de Lomagne que par les femmes: car Jean de Lomagne-Fimarcon, dernier mâle de cette Maiſon, qui teſta en 1505, ne laiſſa qu'une fille qui porta la Seigneurie de Fimarcon à Aimery de Narbonne, Seigneur de Taleyrant.

(b) Ce ſont trois pauvres Maiſons ſur le bord de

dans la ville : car les bonnes gens l'ouvrirent ; & n'y avoit que dix ſoldats au chaſteau, leſquels ſe rendirent. Soudain chaſcun des autres Capitaines print incontinent ſon parti pour aller dreſſer leurs compagnies. Et comme nous euſmes diſné, vint un homme à cheval qui eſtoit parti en poſte de Cahours, ayant cheminé toute la nuit & print un cheval de louage à la Magiſtere, là où il lui fut dit que j'eſtois à Faudouas, & me porta une lettre de M. de la Rocque des Ars, près Cahours, un mien parent, laquelle lettre ſe trouvera enrègiſtrée au regiſtre du Parlement de Toulouſe, dont la teneur eſtoit telle : *Monſieur, aujourd'hui environ midi, eſt arrivé ici un Gentilhomme venant de la Cour, à grandes journées, lequel ayant demandé à l'hoſtellerie s'il y avoit homme qui vous cogneuſt. L'hoſte lui a dit que j'eſtois à la ville, & que je vous appartenois de parenté. Surquoi il m'a envoyé ſoudain querir par l'hoſte. Et comme j'ai été devant le logis, il a dit audit hoſte qu'il rentraſt dans ſa maiſon. Je l'ai voulu embraſſer, mais il m'a fait ſigne que je ne le touchaſſe point. Et eſtans lui & moi ſeuls, il m'a dit qu'il eſtoit de la Comté de Foix, &*

la Garonne, dans le Diocèſe d'Agen. Charles IX y coucha le Jeudi 22 Mars 1565.

au Roi de Navarre. Et qu'à Orléans lui eſtoit mort un médecin de peſte à ſon coſté, dont il eſtoit encore peſtiféré. M'ayant dit en outre que j'allaſſe incontinent chercher de l'encre & du papier. Ce que promptement j'ai fait, & devant le logis meſme m'a fait eſcrire ceſte lettre, & m'a prié de la vous envoyer en poſte. Ladite lettre diſoit ainſi : *Monſieur, m'en revenant de la Cour, je ſuis paſſé à Orléans où j'ai laiſſé M. le Prince de Condé, qui aſſemble de grandes forces, & desja en a beaucoup. Il y a un Capitoul* (14) *de Toulouſe qui s'en vient à grandes journées après, & penſe qu'il paſſera ceſte nuit ici : lequel a promis audit Seigneur Prince de lui rendre à ſa dévotion, dans le xviij de ce mois* (qui eſtoit en (a) Mai) *la ville de Toulouſe. Ledit Capitoul s'eſt deſcouvert à moi. Je vous en ai voulu advertir en extreme diligence, afin que vous y pourvoyez s'il vous eſt poſſible. Et pour les raiſons que vous eſcrira M. de la Rocque, je n'ai point voulu ſigner ceſte lettre : mais je l'ai fait ſigner audit Sieur de la Rocque.* Voilà le contenu des deux lettres, leſquelles ayant vuës,

(a) M. de Thou place cet évènement au mois d'Avril : mais la Faille, d'accord avec Montluc, dit que ce fut en Mai. La Popeliniere & l'Hiſtoire des cinq Rois donnent la même date à cette émeute.

je tirai à part les Suſdits Seigneurs, & leur ayant communiqué leſdites lettres, je les envoyai incontinent par exprès en poſte à M. le Premier Préſident Manſencal (a), & fis promptement trois dépeſches aux Capitaines Bazordan, Baron de Clermont & Aorne, leur mandant par icelles que jour & nuit ils fiſſent diligence d'aſſembler leurs compagnies de gens de pied que je leur avois baillées, & qu'ils s'approchaſſent le plus près de Toulouſe qu'ils pourroient. M. de Terride s'en retourna en diligence pour tenir preſte la ſienne de Gens-d'armes. Les Sieurs de Gondrin, de Firmarcon & moi, nous en retournaſmes en diligence pour aſſembler de la Nobleſſe. Or le meſſager ne peut arriver à Toulouſe de ceſte journée-là, qu'il ne fuſt trois heures de nuit. Et M. le Préſident ſe trouva couché, & ne lui peut bailler les lettres juſques au lendemain matin, qui eſtoit le xij de Mai. En quoi M. le préſident fit une erreur, d'autant que le matin il alla aſſembler toutes

(a) Jean de Manſencal, Magiſtrat, dit M. de Thou, d'une ſageſſe & d'une probité reconnue. Il fut reçu Premier-Préſident le 7 Mars 1538. Il ſe faiſoit deſcendre d'une noble & ancienne famille de Bazas : ſon ayeul avoit été Lieutenant-Général dans cette ville. (La Faille, *Annales de Toulouſe*, *Tome II*, *p.* 221.)

les chambres,

les chambres, & là en préſence de tous, leſdites lettres furent lües. Et moi j'en fis une autre, n'ayant été ſi adviſé de lui mander qu'il les communicaſt à peu de gens. Cela fut cauſe que ceux de leur compagnie, qui eſtoient de la Religion nouvelle & de l'entreprinſe, au ſortir du Palais, advertirent tous les autres de leur intelligence, pour les faire haſter de ſe ſaiſir de la maiſon de ville & de l'artillerie, & n'attendre point juſques au dix-huitieſme dudit mois; car j'eſcrivois auſſi par madite lettre, que je mandois en diligence aux Capitaines Bazordan & Baron de Clermont, qu'en faiſant les compagnies, ils marchaſſent devers ladite ville de Toulouſe, laquelle plus de huit jours auparavant eſtoit entrée en grand ſoupçon, pource que ceux de dedans y voyoient arriver de jour à autre beaucoup de gens eſtrangers & inconnus de leurdite ville. Et leſdites lettres arriverent ſur ceſte peur. J'avois, ne ſçachant encore rien de ceci, envoyé ma compagnie à la Monjoye près la Plume. Et le lendemain meſme, qui fut le xiij, m'en eſtant retourné au Sampoy, je receus deux lettres tout à un coup: l'une de M. de Terride, & deux autres d'advertiſſemens que l'on lui donnoit. En l'une y

voit : *Monſieur, quatre Enſeignes de gens de pied ſont arrivez dans Montauban, qui viennent devers les Sevennes, & ſont entrez à la pointe du jour, ayant cheminé toute la nuit.* En l'autre lettre y avoit qu'il eſtoit paſſé une Enſeigne noire ſur le pont de Buzet, au delà de Toulouſe, portant une eſcharpe blanche qui tenoit le chemin de Montauban. M. de Terride me mandoit que je tinſſe l'advertiſſement pour tout ſeur. En meſme inſtant j'avois receu une autre lettre du Vicaire d'Auch & des Conſuls de ladite ville, leſquels me prioient de vouloir aller à toute diligence audit Auch : ou autrement que tous ſe mettoient en pieces les uns les autres. J'eſcrivis, en la rue meſme, en haſte, quatre lignes à M. de Terride, le priant tenir ſa compagnie preſte & aſſembler le plus de gens qu'il pourroit. Et après je montai à cheval, ayant M. de Fontenilles avec moi, & m'en allai en toute diligence droit à Auch, combien que je n'eſtois Lieutenant du Roi, ni n'avois aucune puiſſance de commander : ains tout ce que j'en faiſois, n'eſtoit que pour l'affection & volonté particuliere que je portois au ſervice du Roi. J'eſtois bien aſſeuré que faiſant bien, tout ſeroit trouvé bon de ceux qui tenoient le parti

du Roi. Pour les autres je ne m'en ſuis pas fort ſoucié. Je les ai tousjours mieux aimé avoir pour ennemis que pour amis.

Arrivant à Sezan, une lieue du Sampoy, il m'arriva un homme de Toulouſe que M. le Préſident Manſencal m'envoyoit, par lequel il me mandoit qu'il avoit reçeu mes lettres, me priant d'aller ſecourir ladite ville de Toulouſe, parce que les Huguenots s'eſtoient ſaiſis de (a) la maiſon commune d'icelle, & de l'artillerie qui eſtoit dedans. Je deſcendis devant le village ſous un orme, & là deſpeſchai vers M. le Préſident, qu'il advertiſt en diligence les Capitaines ſus nommez, qu'ils s'allaſſent jetter dans Toulouſe: & que j'allois faire marcher la compagnie de M. le Mareſchal de Termes, qui eſtoit à Peſſan, près d'Auch: afin qu'elle ſe rendiſt au point du jour à Toulouſe, & qu'ils euſſent courage ſeulement: car je ſerois bientoſt à eux. Et baillai quatre ou cinq blancs ſignez à mon ſecrétaire, pour dreſſer lettres à M. de Gondrin & autres, afin de les faire partir & acheminer devers Toulouſe. Puis m'en allai courant à Auch, après avoir mandé à ma compagnie qu'elle s'en retournaſt en diligence à la Sauvetat. Et eſtant arrivé tout à jeun, à une heure après midi à Auch, j'eſ-

(a) La nuit du 11 au 12 Mai 1562.

crivis en disnant deux lettres : l'une à M. de Bellegarde, n'y ayant que deux lieues jusques en sa maison, & l'autre au Capitaine Masses qui en estoit à demi-lieue, mandant à M. de Bellegarde (a) qu'il partist incontinent en poste, & qu'il s'allast jetter dans Toulouse pour commander aux armes, faisant aller après lui jour & nuit ses armes & grands chevaux. M. du Masses partit dès qu'il eust parlé à moi, & n'arresta qu'il ne fut dans Toulouse le lendemain matin au point du jour : & M. de Bellegarde y estoit arrivé deux heures après minuict. Le Baron de Clermont entra le mesme matin : & à l'instant que les soldats (b) entroient, ils alloient au combat,

(a) Pierre de St. Lary, Baron de Bellegarde, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de la Ville & Sénéchaussée de Toulouse & Albigeois. Il mourut en 1570 d'une arquebusade qu'il avoit reçue dans le pied, au siége de Mazeres, en 1569.

(b) Le combat entre les Catholiques & les Calvinistes commença le xiv de Mai, un peu avant midi. (*La Faille, page 230.*)

Le même jour, un peu avant la nuit, vinrent au secours des Catholiques deux compagnies de Gendarmes : sçavoir, la compagnie du feu Maréchal de Thermes, commandée par Bellegarde, & celle du Roi de Navarre, que commandoit Aorne. *idem*, p. 233.

qui estoit depuis la place Saint-George jusques aux deux portes de la ville qui tirent vers Montauban, lesquelles portes les ennemis tenoient. Le Capitaine Aorne entra environ deux heures après midi, comme fit aussi en mesme tems le Capitaine Bazordan. Et comme j'eus pacifié Auch, il me souvint des lettres de M. de Terride : & pensai que ces Enseignes qui estoient arrivées à Montauban, n'estoient là, sinon pour secourir leurs gens qui combattoient à Toulouse. Sur quoi je despeschai soudain un soldat sur un bon cheval, lui commandant qu'il print le chemin droit à Caudecoste, & qu'il passast la riviere à las Peyres. J'escrivis au Capitaine Charri, qu'incontinent ma lettre recue il s'acheminast jour & nuict droit à Toulouse, & qu'il fit alte à Fronton. De mesme j'en despeschai un autre devers M. de Terride pour faire passer sa compagnie à Borret, lui mandant aussi qu'elle gaignast Fronton, & qu'ils demeurassent nuit & jour à cheval ; & en attendant le Capitaine Charri, qu'ils gardassent que ceux qui viendroient de Montauban ne pussent gaigner Toulouse. Une heure après ces deux despeches, il me print une opinion que si le soldat ne pouvoit passer à las Peyres, ou qu'il fust prins, le Capitaine Charri ne pourroit estre

adverti, & la ville demeureroit en danger d'eſtre perdue. Qui fut cauſe qu'incontinent j'en deſpechai un autre qui print le chemin vers la Magiſtere : & eſtoit le lendemain midi avant qu'il peut arriver ; car le premier avoit eſté chaſſé plus de trois lieues. Le Capitaine Charri partit incontinent, ſe faiſant porter pain & vin, comme je lui avois eſcrit, & comme il avoit appprins ſous moi, afin que les ſoldats n'entraſſent en aucune maiſon. Il entendoit auſſi bien qu'homme de France comme il falloit executer ces diligences. Et arriva avec deux ou trois cens hommes environ deux heures après minuit à Fronton, où il trouva la compagnie de M. de Terride : tellement qu'avant ſe reconnoiſtre, ils ſe cuiderent battre. Et comme le Capitaine Charri fut à une lieuë de Fronton, deux ou trois chevaux Huguenots, qui eſtoient des gens du Vicomte de Bourniquel (a), ſe meſlerent la nuit parmi eux. Et entendans que c'eſtoient

(a) François Roger de Comminges, Vicomte de Bruniquel, ou ſon fils fils Jean Roger, Vicomte de Bruniquel, qui tranſigea avec ſon frère pour la ſucceſſion de leur père en 1563. Cette famille étoit du Diocèſe de Rieux en Languedoc. (Voyez les *Jugemens ſur la Nobleſſe de cette Province, Tome III des Pièces Fugitives, page 117.*).

des noſtres, ils prindrent le chemin droit à Montauban, & trouverent les cinq Enſeignes qui eſtoient desja à moitié du chemin de Fronton à Montauban : & ne pouvant nombrer nos gens à cauſe de l'obſcurité de la nuit, ils leur dirent que les noſtres eſtoient trois fois plus de gens qu'eux, & que c'eſtoit le Capitaine Charri qui les menoit. Qui fut cauſe qu'ils s'en retournerent en arriere, & moi je m'acheminai avec ma compagnie. M. de Gondrin me vint trouver auprès de Faudoas : & le lendemain matin nous en allaſmes à deux lieues de Toulouſe & à un village nommé Daux, attendans tousjours des Gentilhommes qui nous ſuivoient en poſte. Ledit Sieur de Terride s'y rendit le ſoir ſeulement, à cauſe qu'il n'eſtoit peu paſſer avec ſa compagnie. J'advertis M. le premier Preſident & M. de Bellegarde de noſtre arrivée, & que le matin au ſoleil levant nous ſerions avec eux : mais que cependant ils me gardaſſent la porte Saint-Subran libre, & qu'ils ne ſe ſouciaſſent d'autre choſe, ſinon que je puſſe entrer. La haſte que j'avois fut cauſe que j'oubliai de leur eſcrire que j'avois envoyé à Fronton ſur le chemin de Montauban, pour combattre le ſecours qui pourroit venir de ce quartier là. Et eux ayant entendu, auſſi bien

que nous, l'arrivée de cinq Enſeignes qui eſtoient à Montauban, craignant que ceſte nuit-là ils entraſſent par les deux portes qu'ils tenoient, furent d'opinion d'entrer en compoſition. A quoi Rapin (15) eſtoit deputé pour les ennemis & M. du Maſſes pour la ville. Cependant les eſcarmouches ceſſerent trois ou quatre heures : & en ces entrefaites arriverent à MM. le Preſident & de Bellegarde les lettres que je leur eſcrivois d'Auch. Mais par fortune, M. le Preſident envoya la ſienne à M. du Maſſes, afin qu'il la leur monſtraſt pour leur donner plus d'envie de faire paix. Contre le ſceu de M. de Bellegarde, ledit Sieur du Maſſes, qui desja s'eſtoit deſparti de Rapin, ayant veu ma lettre, tourna devers lui pour monſtrer ladite lettre, lequel l'ayant veue fut fort triſte, diſant au Capitaine Maſſes qu'ils ſe tenoient pour perdus, puiſque j'eſtois ſi près. Ils avoient entendu que leur ſecours s'en eſtoit retourné à Montauban : mais les noſtres n'en avoient rien ſceu. A la fin ils ſe reſolurent que le lendemain matin ils en parleroient encore. Et en meſme inſtant s'allerent preparer, ſans que ceux de la ville en entendiſſent rien ; en ſorte qu'ainſi que la nuit ſe fermoit, ils commencerent à abandonner les ramparts qu'ils avoient

fait par les cantons des rues. Nos Capitaines s'en apperçurent, & commencerent à charger de rue en rue : mais la nuit les empescha qu'ils ne peurent cognoistre la sortie des portes, & gaignerent les vignes en fuite & route. Ils y perdirent cinq Enseignes. Nous avions fait nostre ordre de combattre en ceste maniere, que MM. de Terride & de Gondrin devoient passer outre sans s'arrester dans la ville, menant ma compagnie & la Noblesse avec eux, & se jetter au devant des portes qu'ils tenoient hors la ville. Et moi je descendrois à pied pour combattre avec la compagnie de M. de Termes, laquelle je voulois faire descendre, ayant nos gens de pied & de ceux de la ville : & voulois arriver & combattre de jour. Or le matin, une heure devant le jour, comme nous commencions à marcher, nous arriva un Capitoul de Toulouse, nommé M. de Durdes, qui m'apporta lettre de M. le President & de M. de Bellegarde, nous mandant la sortie & fuite des ennemis. De quoi je fus bien marri, car s'ils m'eussent attendu, il ne s'en fust pas sauvé un couillon. Et Dieu sçait si j'avois envie d'en faire belle despesche, & si je les eusse espargné. Ceux qui estoient venus de Foix s'en retournerent vers ledit pays de Foix en de-

ſordre & en route ; car les payſans meſme en tuerent beaucoup : & les autres s'en allerent chacun du coſté d'où ils eſtoient venus. Et voilà comment la ville fut ſecourue (16), où le combat dura trois jours & trois nuits, pendant lequel ſe bruſlerent plus de cinquante maiſons les unes ſur les autres : & y mourut beaucoup de gens de tous coſtez. Entre autres, deux freres de M. de Savignac de Comenge. A noſtre arrivée (a), nous allaſmes deſcendre devant le Palais tout armez, mon Enſeigne & Guidon deſpliés. Et pour cent cinquante ou deux cens Gentilshommes que nous pouvions eſtre enſemble avec ma compagnie, c'eſtoit une belle troupe. Il la faiſoit fort beau voir. Nous trouvaſmes toute la Cour aſſemblée, laiſſant penſer à un chacun ſi nous fuſmes les bien receus. Je leur dis qu'encore que je ne fuſſe pas Lieutenant de Roi, ſi eſt-ce que le ſervice que j'avois de long-tems voué à leur ville, & particulierement à la Cour de Parlement, eſtoit cauſe qu'après l'advertiſſement receu, j'avois aſſemblé le plus d'amis que j'avois peu pour la conſervation de la ville, ſeconde de la France, & que je fuſſe venu moi-meſme deſlors. Mais, Meſſieurs, dis-je, au long-tems

(a) Le 18 Mai.

que j'ai porté les armes, j'ai apprins qu'en telles affaires, il vaut mieux ſe tenir au dehors pour y faire acheminer le ſecours, ſçachant bien que cette canaille n'eſtoit pas pour forcer ſi toſt voſtre ville, que s'ils m'euſſent attendu : jamais entrepreneurs n'euſſent eſté mieux accommodez. Puiſque Dieu vous a delivrez, c'eſt à preſent à vous à faire des voſtres; & faire puir (a) les cantons des charognes de ces meſchans traiſtres à Dieu, au Roi & à leur patrie. M. le Preſident Manſencal (b) me fit une remonſtrance fort honorable, & me remercia bien fort, & toute la compagnie. MM. les Capitouls nous baillerent incontinent logis : & à meſme inſtant ſe mirent à informer contre ceux qui eſtoient demeurez dans la ville, & ceux qui avoient eſté prins à la ſortie : & dès le lendemain commencerent à faire juſtice; & ne vis jamais tant de teſtes voler que là. J'eſtois cependant aſſez occupé ailleurs; car il ne s'en falloit gueres que la ville ne fuſt ſaccagée des (17)

(a) Faire puer.

(b) Il s'en fallut peu que les Catholiques n'immolaſſent ce Premier-Préſident aux ſoupçons qu'ils avoient conçu contre lui : ils l'auroient fait, ſans ſon fils qui ſe déclara leur Capitaine. (Liſez *La Popeliniere, T. I. Liv. VIII. folio 315.*)

noſtres meſmes ; parce que comme ceux des environs entendirent que ladite ville eſtoit ſecouruë, ils vindrent courant tous au pillage, payſans & autres. Et ne leur baſtoit de ſaccager les maiſons des Huguenots ; car ils commençoient à s'attaquer à celles des Catholiques. Et la maiſon de M. le Preſident de Paulo meſme, cuida eſtre ſaccagée, laquelle moi-meſme ſecourus, à cauſe que quelqu'un ſema un bruit qu'il y avoit dedans un eſcolier ſien parent qui eſtoit Huguenot. Toutesfois il ne ſe trouva point, & fus contraint pour rompre le deſordre, de faire monter à cheval la compagnie de M. de Termes & la mienne, dont la moitié marchoit de ſix heures en ſix heures dans la ville, armez & montez de ſix en ſix par les rues.

Le troiſieſme jour on me vint dire que M. de Saint-Paul (a) de la Comté de Foix arrivoit, venant dudit Foix avec trois ou quatre mille hommes, & M. de Lamezan de Comenge avec ſept ou huit cens, leſquels s'ils fuſſent entrez, il ne m'euſt eſté poſſible, ni à tous ceux qui eſtoient dedans, de garder que la ville n'euſt eſté ſaccagée. Au moyen de quoi je mandai en diligence aux Capitouls

(a) De Villemar, Baron de S. Paul, l'une, & la ſeconde des quatre Baronnies du Comté de Foix.

fermer les portes. Et toute la nuit nous demeuraſmes à cheval par les rues, & toutes les compagnies de gens de pied toutes en garde aux portes, enſemble toute la ville en armes tout ainſi comme quand ils eſtoient au combat. Le Capitaine Charri & la compagnie de M. de Terride ne bougeoient des deux villages qui ſont entre Fronton & Toulouſe. M. de Saint-Paul ſe logea avec ſes gens aux fauxbourgs, & M. de Lamezan auſſi, bien marris de ce qu'on ne les laiſſoit entrer, menaſſant qu'une autre fois ils ne viendroient pas ſecourir la ville. Toutesfois leur ſecours n'apportoit que malheur, veu qu'ils n'eſtoient arrivez au temps qu'il falloit arriver. Je fis ſortir M. de Bellegarde le lendemain pour leur dire qu'ils perdoient temps; car ils n'y entreroient point. M. de S. Paul s'en retourna avec ſes gens, & M. de Lamezan en renvoya les ſiens, entrant dedans avec ſes ſerviteurs ſeulement. MM. les Capitouls (a) & moi nous accordaſmes de chaſſer tous ceux qui eſtoient venus des environs; & avec les trompettes de la ville & nos tambours les criées furent faites; de

(a) C'eſt-à-dire avec les nouveaux Capitouls que les Catholiques avoient nommés, après avoir chaſſé les anciens. (*La Popeliniere, folio 314.*)

ſorte qu'enfin nous demeuraſmes maiſtres. Néanmoins il ne fut poſſible que tousjours quelque choſe ne s'y remuaſt, qui fut cauſe que je fis ſortir tous nos gens de pied & gens de cheval dehors la ville, & remis le tout entre les mains des Capitouls. Je donnai une compagnie au Capitaine Maſſes, frere de l'aiſné, pour demeurer dans la ville, & à M. de Grepiat, fils de M. le premier Preſident Manſencal, une autre, lequel l'avoit desja preſque faite. Et ainſi fis vuider la ville (a), en laquelle ne demeura ſinon les citoyens & ces deux compagnies.

Capitaines, mes compagnons, conſiderez combien peu s'en fallut que ceſte opulente cité, la ſeconde de France, ne fuſt déſtruite & ruinée pour jamais. Il y a un Gentilhomme aux portes de Montauban qui s'appelle M. de la Serre, auquel les Huguenots bruſlerent la maiſon, qui me dit avoir veu un Synode, où il fuſt arreſté que s'ils pouvoient venir à bout de leur entreprinſe, qu'ils vouloient entierement deſtruire ladite ville, & prendre les ruines qui leur ſeroient néceſſai-

(a) Selon M. de Thou, il périt dans cette émeute environ 3000 perſonnes. La Popeliniere & l'Auteur de l'Hiſtoire des cinq Rois, font monter le nombre des morts de 3500 à 4000.

res pour les porter à Montauban, afin d'agrandir leur ville plus qu'elle n'eſt, y comprenant les faux-bourgs : & vouloient mettre dedans un ruiſſeau qui fait moudre le moulin dudit Sieur de la Serre, afin qu'il ne fuſt jamais memoire de Toulouſe. Outre le teſmoignage du Gentilhomme, cent autres me l'ont confirmé dans Toulouſe. Ce ſont des diſcours des Surveillans, car les grands qui tenoient la queuë de la poële, ſe fuſſent bien gardez de deſtruire une telle ville, laquelle le Roi n'euſt jamais recouvert à mon advis. Doncques vous pouvez notter la grande & extrême diligence que je fis, commençant à l'advertiſſement du Capitoul, qui avoit promis à M. le Prince de Condé de lui livrer la ville : puis la diligence que je fis faire aux compagnies qui n'eſtoient pas à demi complettes, pour ſe jetter dedans, après la diligence de M. de Bellegarde & celle du Capitaine Maſſes avec ſa compagnie. D'ailleurs la diligence que je fis d'advertir le Capitaine Charri, & la prévoyance d'envoyer un autre meſſager après le premier, pour mander la compagnie de M. de Terride paſſer à Borret : en outre la diligence d'advertir M. de Gondrin & autres : toute laquelle conduite ſe fiſt en trois jours & trois nuits. Partant ſi vous

voulez prendre cet exemple & le tenir, il vous ſervira à ce que vous ne perdiez point une heure de tems. Et encore que j'aye eſcrit au commençement de mon livre, que mes diligences & prévoyances promptes eſtoient cauſe de la réputation que Dieu m'a donnée en ce fait comme aux autres, l'on le peut ici cognoiſtre; car ſi j'euſſe failli d'une minute, la cité eſtoit entiérement perduë. Vous ne devez doncques vous deſdaigner d'apprendre quelque choſe de moi, qui ſuis aujourd'hui le plus vieux Capitaine de France, & à qui Dieu a autant envoyé de bonne fortune qu'à tout autre. Mais vous devez, ce me ſemble, fuir d'apprendre de ceux qui ont eſté battus, & qui ont fui la pluſpart du temps par tout où ils ſe ſont trouvez. D'autant que ſi vous apprenez aux eſcoles de ceux-là, à grande peine deviendrez-vous jamais gueres bons docteurs en armes. Si j'euſſe conſidéré & que je me fuſſe arreſté en conſultations, pour ſçavoir ſi avant rien entreprendre je devois envoyer devers M. de Burie qui eſtoit Lieutenant du Roi, je vous laiſſe à penſer ſi les Huguenots euſſent eu le loiſir de faire leurs affaires. Ils ſembloit quand ils oyoient parler de moi, qu'ils avoient le bourreau à la queuë; auſſi m'appelloient-ils ordinairement

dinairement *le tiran*. Quand vous vous trouverez en quelque lieu pour faire ſervice notable, n'attendez le commandement ſi c'eſt choſe preſſée, car cependant vous perdrez tout; & perdu pour perdu, tentez fortune: après on trouve que tout eſt bien fait. Je ſçai qu'il y a beaucoup de gens qui trouvent eſtrange que la ville de Toulouſe m'aime tant. S'ils faiſoient autrement, ils dégénereroient de toute bonne nature, car ils vous confeſſeront que je ſauvai la cité, enſemble leurs vies & leurs biens avec l'honneur de leurs femmes, car ſans mon prompt ſecours & celui de mes amis, pluſieurs euſſent peut eſtre prins d'effroi. Au moyen de quoi j'eſpere qu'ils ne me feront jamais ingrats du bon office qu'ils ont receus de moi en ceſte occaſion. Et ſi aucun vouloit dire que tout ce que j'en fis eſtoit pour le ſervice du Roi, je reſpondrai à cela que pour lors je n'avois charge aucune de Sa Majeſté, ſinon ma compagnie d'hommes d'armes; car M. de Burie eſtoit Lieutenant de Sadite Majeſté, comme j'ai dit, en Guyenne, & M. le Conneſtable en Languedoc. Je ne veux pas nier auſſi que je ne le fiſſe pour l'envie que j'ai de faire ſervice à mon Roi, non ſeulement pour l'obligation à cauſe de l'Eſtat, mais auſſi pour

l'affection que j'ai tousjours porté au ſervice de Sa Majeſté, & encore pour l'amitié que je portois & porte à cette cité; car le déſeſpoir auquel j'eſtois de la voir en branle d'eſtre ruinée, me fiſt prendre la peine que j'y prins. Et ne faut donc pas trouver eſtrange ſi ceſte cité veut mal à ceux de ceſte Religion nouvelle, & ſi elle leur eſt ennemie; car il n'y a ville en France qui aye courru un ſi grand peril que ceſte ville-là, ni qui ſe ſoit tousjours monſtrée plus affectionnée au Roi ni à ſon ſervice, ni qui plus aye combattu pour ſe conſerver ſous ſon obéiſſance. Rouen ſe laiſſa prendre ſans combattre; Lyon, Bourges & Poitiers. Paris ne s'eſt pas trouvé dans ceſte extremité, eſtant auſſi autre choſe que les autres. Bourdeaux ne ſe deffendit pas: car ce ne fut qu'une ſurprinſe qu'ils vouloient faire au Chaſteau-Trompette le tenant pour tout aſſeuré, d'autant que M. de Duras le jour meſme eſtoit aux portes de Bourdeaux. Doncques nous pouvons tous confeſſer avec la vérité, qu'il n'y a ville qui aye combattu & courru fortune comme celle-là, ayant vertueuſement repouſſé les Huguenots qui s'eſtoient ſaiſis de la maiſon de ville, & tenoient des portes par leſquelles ils pouvoient faire venir ſecours de Montauban.

Je fus conſeillé d'aller devant (a) Montauban, plus pour tirer les ſoldats des environs

(a) Selon M. de Thou, ce ne fut point immédiatement après l'expédition de Toulouſe que Montluc alla mettre avec Terrides le ſiége devant Montauban. Cet Hiſtorien dit que Montluc s'achemina alors (c'étoit en Avril 1562) vers Montauban avec Burie, & que cette ville fut ſi intimidée de voir qu'ils avoient pris Ville-Franche, qu'il s'en fallut très-peu qu'ils ne l'abandonnaſſent; & que les Conſuls vinrent au-devant d'eux le 21 Avril, pour leur en apporter les clefs; mais que des couriers venus coup ſur coup pour leur apprendre la rébellion d'Agen, les obligèrent de s'en retourner, Burie à Bordeaux, & Montluc à Agen. Ce ne fut que le 24 Mai que Montluc vint ſe préſenter devant Montauban avec 800 chevaux & 4000 hommes d'Infanterie; le ſiége ne dura que trois jours, & quoique la brêche fût faite, Montluc ne jugea pas à propos de donner l'aſſaut, & ſe retira promptement. On voit ici que Montluc accoutumé à réuſſir dans ſes entrepriſes, ne s'arrête pas volontiers à celle de Montauban, qui ne fut pas heureuſe. La Faille dit que la ville de Toulouſe lui fournît quatre gros canons, & quantité de munitions de guerre, & que le Parlement lui fit un fonds de 40000 liv. qu'il tira de la recette du Roi, ſous le bon plaiſir de Sa Majeſté. Ce fut, comme le dit Montluc, à la ſuite des troubles de Toulouſe, qu'il fit cette expédition.

Le Bret, dans ſon Hiſtoire de Montauban, imprimée en 1668 *in*-4°., dit, comme la Faille, que Montluc & Terrides arrivèrent devant Montauban, & que Cal-

de Toulouſe & de dedans la ville & manger le pays ennemi, que pour eſpérance que j'euſſe de la prendre : car je ſçavois bien qu'il y avoit dedans beaucoup de gens qui s'y eſtoient aſſemblez pour l'entrepriſe de Toulouſe. Et m'y acheminai, n'ayant que ſix Enſeignes de gens de pieds qui eſtoient celles de M. de Sainctorens, de Bazordan Baron de Clermont, Aorne & Charri : & me baillerent ceux de Toulouſe, deux canons & une coulevrine : & firent une honneſteté aux ſoldats, car ils leur donnerent une paye. Et comme je fus devant Montauban, je trouvai qu'il y avoit deux mille & deux cens ſoldats eſtrangers, & mille ou douze cens hommes de la ville tous bien armez ; & j'en pouvois avoir huit ou neuf cens, la pluſpart deſquels n'avoient jamais porté armes : car tous les bons ſoldats s'eſtoient retirez avec les Huguenots aprés la malheureuſe paix, & ce par contrainte ; car ils ne ſçavoient meſtier aucun, ayant duré les guerres longuement, & ayant eſté entretenus en Italie & aux autres conqueſtes du Roi. Les bons Miniſtres

vet, alors premier Conſul de la Ville, rapporte dans ſon Procès-Verbal dreſſé à cette occaſion, que Montluc avoit 1500 hommes. Ce Procès-Verbal contredit formellement le récit de M. de Thou.

leurs promettoient non ſeulement des richeſſes, mais à ce que j'oyois dire Paradis : comme s'ils en euſſent eu la clef. Voilà encore un autre malheur que nous amena ceſte paix, d'avoir demeuré long-temps ſans pouvoir dreſſer de bons ſoldats. Et comme je fus devant Montauban, je fus contraint de tenir tous mes gens de pied au bout de l'Eveſché : car de les ſéparer, ils me faiſoient de ſi grandes ſorties qu'ils me ramenoient les noſtres ſur les bras de la gendarmerie, ſans laquelle ils eſtoient plus forts que moi, & m'euſſent taillé en piéces ; & pour un que les noſtres eſtoient, il en ſortoit dix : tellement que le deuxiéme jour je fus contraint partir de l'Eveſché pour aller ſecourir M. de Terride que j'avois laiſſé aux fauxbourgs qui tirent vers Moiſſac, auquel j'avois baillé la compagnie de M. de Bazordan : & trouvai que les ennemis les avoient jettez hors du bourg près d'une tuillerie : & parlai aux ſoldats auſquels je fis baiſſer la teſte pour regaigner le bourg, leur faiſant la cargue. Et pour ce que j'eſtois venu là en courant, & que tout à coup je donnai la cargue, je ne trouvai près de moi que le Capitaine Gabarret qui eſt en vie, M. de Clermont qui eſt de la maiſon de Faudouas, M. de Beaucaire

qui eſt mort, & trois ou quatre de ceux de M. de Terride ſans plus, & donnaſmes de telle ſorte, que nous les ramenaſmes battans dans le guiſchet de la porte de la ville : la pluſpart deſquels ne peurent rentrer, car ils prindrent à main gauche droit au pont, les autres à main droite ; & ſi la grande porte euſt eſté ouverte, nous euſſions peu entrer dedans, car le cheval de M. de Beaucaire fut tué ſur la porte près le guiſchet, & le mien bleſſé tout auprès. Et ainſi nous retiraſmes, car toute la muraille eſtoit bordée d'arquebuziers : & furent bleſſez deux chevaux, en nous retirant, de ceux de la compagnie de M. de Terride, qui nous avoient ſuivis. Le troiſieſme jour je prins réſolution de nous retirer, car la gendarmerie ne pouvoit plus tenir eſcorte aux gens de pied ; & d'autre part, quand bien j'euſſe fait batterie, je n'euſſe oſé donner l'aſſaut au nombre qu'ils eſtoient dedans, & au peu que j'en avois dehors ; & renvoyai l'artillerie à Toulouſe, & les Capitaines aux lieux qu'ils me demanderent pour parachever de faire leurs compagnies. M. de Terride s'en alla à Beaumont de Lomaigne, & aux environs de ſa maiſon, car les ennemis avoient abandonné Beaumont quand ils nous ſentirent approcher. Je

repaſſai la riviere à la pointe de Moiſſac avec la compagnie de M. le Mareſchal de Termes & la mienne, & la compagnie de M. de Sainctorens d'arquebuziers à cheval & à pied, que je tenois tousjours près de moi pour ma garde. J'envoyai le Capitaine Charri à Puimirol, pour achever de faire ſes deux compagnies pour faire la guerre à ceux qui tenoient Agen. Et comme j'eus paſſé la riviere du coſté de la Gaſcogne, je renvoyai la compagnie de M. le Mareſchal de Termes vers Auch, afin de tenir en crainte tout ce quartier-là, M. de Gondrin en Armagnac avec la Nobleſſe qu'il avoit amené pour garder que rien ne ſe revoltaſt. Or j'avois laiſſé le Capitaine Aorne à Condom pour tenir ce pays-là en crainte, lequel pouvoit avoir quatre-vingts ſalades. J'eus advis que MM. de Duras & de Caumont tenoient un conſeil à Agen, & que M. de Caumont venoit le ſoir coucher au paſſage. Sçachant cela j'envoyai un homme au Capitaine Aorne, afin qu'il ſe rendiſt deux heures après minuit à Aſtafort, & qu'il n'entraſt point dans la ville, mais qu'il m'attendiſt là en bataille, ce qu'il fit. Et comme je voulois partir à l'entrée de la nuict, M. de Saint-Paul, où je m'eſtois retiré tout auprès de Douzac, me demanda où je voulois al-

ler. Alors je lui dis en ſecret, *que j'allois porter une chemiſe blanche à M. de Caumont au paſſage.* Il me dit & aſſeura qu'il s'en eſtoit parti le jour devant après les concluſions faites, & baillai les charges à des Capitaines pour lever d'autres gens. Qui fut cauſe que je m'arreſtai, laiſſant repoſer nos chevaux & la compagnie de M. de Sainctorens. Et comme ceſte entreprinſe me failloit, une autre ſe preſenta : parce que ce meſme matin que j'allois donner la camiſade à M. de Caumont, il eſtoit ſortis ſix cens hommes de Nerac pour aller donner une camiſade au Capitaine Molia, qui s'eſtoit jetté dans Franciſcas avec ſoixante ou quatre-vingts hommes, & les gens de la ville. Et avoient prins ceux de Nerac quatre cens corſelets du magaſin du Roi de Navarre : & lui donnerent trois aſſauts ſur la pointe du jour, queuë ſur queuë : mais ils furent tousjours repouſſez. Par malheur j'arreſtai là juſques à la nuict, car ſi je fuſſe parti le ſoir, comme j'euſſe fait ſans ce que me dit M. de Saint-Paul, ayant failli M. de Caumont, je venois aſſez à temps pour combattre les ſix cens hommes de Nerac. Ma diligence me faillit à ce coup. Et à la pointe du jour nous fuſmes enſemble le Capitaine Aorne & moi, & marchaſmes droit à Moirac,

pource que le Capitaine Aorne me dit qu'il avoit eſté adverti que ce matin meſme ceux de Nerac ſortoient, & qu'ils avoient prins toutes les armes du chaſteau : mais il ne ſçavoit où ils devoient aller. Et encore les euſſions-nous rencontrez, ſi ce n'euſt eſté que M. de Sainctorens s'alla amuſer à une eſcarmouche contre ceux de Layrac, qui eſtoient ſortis bien avant vers les vignes : & me couſta plus d'une heure avant que je le peuſſe faire retirer, à cauſe qu'il leur vouloit faire une cargue juſques à la porte de la ville, s'il les euſt peu tirer des vignes. Et comme nous fuſmes près Moirac, euſmes advis que les ennemis eſtoient devant Franciſcas, ce qui nous fit mettre au trot ſans ceſſer, juſques à ce que nous fuſmes auprès dudit Franciſcas ; & envoyai ſix chevaux pour recognoiſtre là où ils ſeroient. Leſquels me manderent qu'il y avoit près d'une heure qu'ils eſtoient retirez devers Nerac pour avoir entendu le partement du Capitaine Aorne (18) la nuit de Condom, car ils ne ſçavoient aucunes nouvelles de moi. Je mandai aux courreurs qu'ils s'acheminaſſent tousjours après eux, & que je les ſuivois, comme ils firent, & les deſcouvrirent à demi quart de lieue de Nerac, & nous tousjours au grand trot après :

mais ce fut pour néant, car ils ſe ſauverent dans la ville. J'avois grande envie de trouſſer ces armes pour armer nos gens nouveaux & mal armez. Et voilà le chetif commencement de noſtre guerre de la Guyenne, en laquelle les Huguenots nous prindrent au dépourveu : de façon que c'eſt choſe miraculeuſe comme ce pays s'eſt peu ſauver, veu les intelligences qu'ils avoient ſecrettes en toutes les villes : mais ils monſtrerent qu'ils eſtoient apprentifs : auſſi eſtoient-ils conduits par leurs Miniſtres. Que ſi avant que faire tant de ſurprinſes, ils euſſent tenté Bourdeaux & Toulouſe, ils n'euſſent failli à emporter l'un ou l'autre, & peut-eſtre toutes deux. Mais desja on ſe tenoit ſur ſes gardes. Dieu a conſervé ces deux forts boulevarts en la Guyenne afin de garder le reſte. Je rompis fort leurs deſſeins, envoyant gens de tous coſtez, & ne demeurant gueres en un lieu, car faiſant ainſi, un Lieutenant de Roi tiendra tout le monde en cervelle : parce qu'on ne ſçait pas ſon deſſein ; & chacun penſe qu'il vient à lui, & a peur : au lieu que s'il croupit tousjours en meſme endroit, il ne pourra pourvoir à tout ni arriver à propos. Et ſi voſtre ſéjour donne advantage à voſtre ennemi, qui a ſes coudées franches. Davantage par lettres

& meſſages j'entretenois tout le monde. Croyez-moi, vous qui avez ceſt honneur d'eſtre Gouverneurs des provinces, que c'eſt une belle choſe & utile à voſtre maiſtre, d'entretenir par lettres ceux que vous ſçavez avoir tant ſoit peu de crédit. Je m'aſſeure que ſi je n'en euſſe ainſi uſé, que la pluſpart euſt prins le parti de ces gens nouveaux qui nous apportoient tant de belles choſes.

Bientoſt après arriva le Capitaine Coſſeil avec lettres du Roi & de la Reine, par leſquelles ils me commandoient de demeurer en Guyenne, & faire le mieux que je pourrois pour leur ſervice & pour la conſervation du pays, & me recommandoient bien eſtroitement leurs affaires, avec des mots plus honneſtes que je n'en méritois. Je vis bien que les pauvres Princes n'eſtoient pas ſans peine, & la Reine ſur tout, laquelle me mit de ſa main des mots pitoyables. Les Grands ont quelquefois, & quand Dieu le veut, beſoin des petits : il faut qu'ils recognoiſſent qu'ils ſont du monde. Cette pauvre Princeſſe en a eu ſa bonne part. Il eſt par fois beſoin qu'ils en ſentent ; car ſi tout leur vient à ſouhait, ils ne ſe ſoucient pas tant de ceux qui leur font ſervice, comme quand ils ſe voyent en affliction, & ſe donnent du bon

temps en jeux, maſcarades & triomphes, qui ſont cauſe de leur ruine, comme de mon bon Maiſtre, lequel courant pour ſon plaiſir à la lice, fut tué. Ce qu'il n'euſt ſceuſt eſtre en guerre, car il euſt eſté trop bien gardé. On dit qu'on ſe gratte tousjours là où on ſe demange; & moi auſſi là où je me deuil, qui eſt à la perte de mon bon Roi, que je pleure & pleurerai tant que je vivrai.

Il ne tarda pas long-temps, que M. de Duras print ſon chemin au long de la riviere de Garonne; & aſſembla ſon camp à Clairac, Tonens & Marmande, qui eſtoit de treize Enſeignes de gens de pied, & ſept Cornettes de gens de cheval. Et comme les Pardaillans, Savignac, Capitaines de la garde de M. de Burie, Salignac, & autres chefs furent preſt d'executer l'entreprinſe ſur le Chaſteau-Trompette (a), M. de Duras

(a) Le Lieutenant de Jean Ricard de Gordon de Genouillac, Baron de Vaillac, Gouverneur du Château-Trompette, étoit ami des Proteſtans. Une partie des ſoldats de la garniſon étoit dans les mêmes ſentimens, ainſi que quelques bourgeois de la ville : ils étoient convenus entre eux, que la nuit du 25 au 26 Juin, ils recevroient Duras dans la ville, & qu'on tireroit un coup de canon pour avertir les Confédérés de prendre les armes. Pardaillac, dit de Puch, beau-

marcha vers Monſegur & aux environs de Cadillac, avec une grande quantité de bateaux, là où il avoit mis les meilleurs de ſes ſoldats, pour ſe rendre à l'entrée de la nuict devant le Chaſteau-Trompette, où ceux-là avoient fait eſtat de ſe trouver dedans, & par-là les faire entrer dans la ville. Mais l'entreprinſe leur ſucceda mal : car M. de Vaillac le pere fut bien adviſé, & ne voulut pas laiſſer rentrer le Puch de Pardaillan, ſon beau-frere, qui feignoit avoir peur, diſant que ceux de la ville le vouloient prendre. Et ſervit bien là le Capitaine la Salle, qui eſtoit à M. de Vaillac. Or c'eſtoit à une heure de nuict : toute la ville fut eſmue. M. de Burie eſtoit à la Mairie. Les habitans prindrent les armes, & chacun courut ſus aux

frère de Vaillac, un des chefs de l'entrepriſe, s'étoit chargé de s'emparer de la rue du Chapeau-Rouge, qui eſt la plus large de la Ville; & Auros devoit ſe joindre à lui; Salignac, un des Jurats, s'étoit déjà poſté dans la rue des Carmes. Mais ſoit que le Lieutenant de Vaillac eût changé de ſentiment, ou manquât de cœur, il refuſa de faire entrer Duras, diſant que tout étoit découvert, & que les clefs étoient entre les mains de Vaillac; auſſi-tôt Burie & Noailles en ayant eu connoiſſance, ſe mirent à la tête de la bourgeoiſie. (*De Thou, &c.*)

Huguenots. Ledit Sieur ſe tint dans la Mairie avec quelques Gentilshommes de ſa garde, ne lui en eſtant demeuré que bien peu. Car la pluſpart eſtoient de l'entreprinſe, & ſe ſauvoient les uns par deſſus les murailles, les autres par deſſous une paliſſade qui tire à la riviere. Ils n'eſtoient pas plus de deux ou trois cens de l'entreprinſe; & en furent prins quelques-uns. Et comme les gens de M. de Duras, qui eſtoient dans les batteaux, furent au deſſous de Cadillac, ils trouverent le Comte de Candalle (a), fils de M. de Candalle, qui s'en venoit de Bourdeaux audit Cadillac, lequel ils prindrent priſonnier, & l'envoyerent à la Reine de Navarre, qui eſtoit à Duras, ne faiſant qu'arriver de la Cour. Elle lui fit promettre qu'il porteroit les armes pour leur Religion, lui promettant monts & merveilles. Et ſur cette promeſſe le laiſſa aller, & demeura quelques jours, ſai-

(a) Henri de Foix, Comte de Candale, fils de Frédéric de Foix, Comte de Candale, de Bénauges & d'Aſtarac Captal de Buch, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort en Août 1571, étoit neveu de Charles, mort en 1578.

Il étoit gendre du Connétable, Anne de Montmorency; il fut tué au ſiége de Sommieres en Languedoc en 1573. (*De Thou, Liv. LV.*)

ſant ſemblant de vouloir aller trouver M. de Duras : mais c'eſtoit pour attendre quand je m'approcherois, pour ſe venir rendre auprès de moi, comme il fit. Car il dit que c'eſtoit une promeſſe forcée, qu'il n'eſtoit priſonnier de guerre. Depuis ce temps ce Comte a eſté tousjours ennemi de la maiſon de Duras.

M. de Burie me deſpeſcha Razé, ſon Secrétaire, en poſte, me priant que je le vinſſe ſecourir ; car autrement la ville eſtoit perdue : & qu'il n'avoit aucune force avec lui. Et d'autre part, qu'il n'y avoit un grain de bled dans la ville ; & eſtoient à la faim, à cauſe que les ennemis tenoient toute la riviere de Garonne & celle de Dordoigne, qui ſont les deux mammelles qui allaitent Bourdeaux ; & qu'il y avoit long-temps qu'il n'eſtoit deſcendu un grain de bled audit Bourdeaux. Je lui deſpeſchai incontinent ledit Razé, l'aſſeurant que je ſerois bien toſt à lui, & que je le ſecourrois dans huit jours. J'envoyai incontinent querir les compagnies du Capitaine Charri, du Baron de Clermont, Aorne & le Sieur Bardachin, à qui j'avois donné une compagnie. M. de Sainctorens eſtoit ſur le lieu avec moi. J'envoyai querir le Capitaine Maſſes avec la compagnie de M. le Mareſchal de Termes & le Capitaine

Aorne, qui me bailla quarante ſalades de celles de la compagnie du Roi de Navarre, lui commandant qu'il ne bougeaſt de Condom, pour tenir en crainte tout ce pays, & garder que la ville ne ſe revoltaſt. Mandai auſſi au Capitaine Bazordan, qu'il ne bougeaſt, avec ſes deux compagnies, de Beaumont de Lomaigne & des environs près de M. de Terride, auquel j'eſcrivis ſe mettre dans Grenade avec ſa compagnie, & que je lui laiſſois le Capitaine Bazordan pour ſe tenir près de lui. Mandai pareillement à M. de Gondrin, qu'il ralliaſt avec lui de ſes parens & voiſins, & qu'il aſſemblaſt quelques ſoldats pour ſe jetter à Euſe, & que je m'en allois ſecourir M. de Burie à Bourdeaux. Je n'eſtois Lieutenant de Roi, ſi eſt-ce que tout le monde m'obeiſt d'auſſi grande volonté qu'ils euſſent ſceu faire à perſonne du monde. Voilà que c'eſt de ſe faire aimer à la Nobleſſe comme je faiſois. Qui ne fera cela, ne fera jamais rien qui vaille ; car d'elle preſque tout depend, veu que la Gaſcogne & l'Armaignac en ſont fort peuplez. Le cinquieſme jour après que Razé ſe fuſt deſparti de moi, m'arriva M. du Corré, nepveu de M. de Burie, & Lieutenant de ſa compagnie, qui venoit encore me haſter. Et me mandoit ledit Sieur

Sieur de Burie, que ſi dans ſix jours il n'eſtoit ſecouru, la ville s'en alloit perdue. Auſſi me dit ledit Sieur du Corré, qu'il n'eſtoit venu que de nuict : & preſque à chaque pas il avoit rencontré ennemis ; & que tout le pays eſtoit eſlevé contre nous, les uns par force & les autres de leur gré. Je renvoyai ledit Sieur du Corré paſſer par les Landes. Il avoit vingt-cinq ſalades bien armez ; & l'addreſſai par des maiſons des Gentilhommes, qui eſtoient mes parens. Et le lendemai j'eus raſſemblé tous mes gens de pied & gens de cheval, & commençai à marcher droit à Bourdeaux. La premiere journée fut à Bruch, qui eſt à M. de Gondrin, & à un autre village à un quart de lieue de là, nommé Feugarolles, qui eſt à la Reine de Navarre, où je logeai la compagnie de M. de Termes & la compagnie de M. de Saint-Salvi, frere de M. de Terride, qui eſtoit une compagnie nouvelle. Et incontinent qu'ils furent logez, vindrent trois Enſeignes de Nerac, conduites par un nommé le Capitaine Douazan, qui pouvoient eſtre en nombre de cinq à ſix cens hommes. Je n'avois pas repeu à demi, qu'on me vint dire qu'à un chaſteau qu'il y avoit près de moi, nommé Caſtet-vieil, y avoit des gens qui ſe def-

fendoient. Je m'y en allai, & mandai le Capitaine Bardachin avec cent de ſes bandollieres (a), qu'il fiſt mettre le feu aux portes,

(a) Les Bandouliers, dit M. de Thou, ſont des montagnards des Pirenées, ainſi nommés, ſoit parce que ce ſont des reſtes des Vandales, ſoit parce qu'ils marchent toujours en bande. Il y en avoit à pied & à cheval.

Le Frere, dans ſa vraie & entière Hiſtoire des Troubles de France, Baſle 1572, *in*-8°. fol. 391, fait un fort vilain portrait des Bandouliers. « Les Pirenées, » *dit-il*, ſont habités par un million de Bandouliers » qui fleurdelizé, qui ſans oreilles, qui fouetté & » ſtigmatizé de tous coſtés : un monde de bannis pour » leur vertu, qui ne vivent que du travail des paſ» ſans; dévalizant ſans mercy ceux qui penſent tra» verſer ces détroits pour gagner l'Eſpagne ou la » France... A tous leſquels néantmoins ils font grace » de la vie, s'ils ne ſe mettent en deffenſe; c'eſt en » ſomme un vray refuge de débauchés, qu'Eſpagnols » que Gaſcons, en telle quantité, que je les ai vus » marcher par bandes & factions diverſes qu'ils ap» pellent *Bandouil*. Ayant au reſte leur loix & formes » de vivre qu'ils gardent auſſi ſoigneuſement que nous » pourrions faire les Ordonnances de nos Rois... Les » vrais Bandouliers ſont vers Foix, Bearn & Arragon, » ores qu'il y en ait quaſi par toute l'Eſpagne... Ils » ſont fort propres & plus naturels au maniement des » armes, qu'à prier Dieu pour le prochain, meſme» ment fort adroits à l'arquebuze, à la flêche & au » combat de l'épée... Il s'en offrit bon nombre au Baron

& donner l'aſſaut. Nous l'emportaſmes ; & comme nous entrions dedans, voilà l'alarme qui me vint de Feugarolles, que les ennemis combattoient avec les compagnies de MM. de Termes & de Sainr-Salvi. Je laiſſai ce chaſteau & courus à Feugarolles, & mandai au Capitaine Charri, qui eſtoit logé avec ſa troupe à coſté de moi, (je ne l'en eſloignois gueres, car s'il falloit frapper, il eſtoit des premiers aux coups) qu'il s'avançaſt avec ſes gens pour venir au combat. J'avois quelques Gentilshommes, & bien peu, avec moi, pource qu'ils ne s'oſoient encore declarer, voyant que les ennemis eſtoient maiſtres : & entr'autres avois avec moi le Gouverneur de la Mothe-Rougé, le Capitaine

» d'Oſſun, qui, chef de ces religieuſes perſonnes, em-
» mena d'une volte plus de 500 arquebuziers, qu'ils
» nommoient *Pelrinats*, à cauſe, comme aucuns veu-
» lent dire, de la forme qu'ils tiennent à tirer de
» l'arquebuze qui eſt courte & renforcée à long
» reſſort, & larges roues, ſoutenue par la culaſſe en
» façon de pied de chèvre, qu'ils appuyent contre
» l'eſtomac & poitrine vers l'épaule Ces Bandoliers;
» (dit la Popeliniere, fol. 316) étoient conduits par
» le Capitaine Peyrot Loubian, fameux Capitaine de
» montagnards ». Le même la Popelinière, Liv. XXII. fol. 170 & 171, ne fait pas un beau portrait de ces Bandoliers, dont il décrit l'origine & les mœurs.

Poy, & quinze ou vingt autres. Je dis au Capitaine Bardachin, qu'il fiſt ceſſer le ſac à ſes ſoldats, & qu'il me ſuiviſt au trot. Il en laiſſa la charge à ſon Lieutenant, & vint avec moi & cinq ou ſix chevaux des ſiens. Or de Caſtet-vieil juſques à Feuguarolles, n'y a qu'un quart de lieue. Et comme je fus là, je trouvai la compagnie de M. de Termes en bataille par le bourg, & celle de M. de Saint-Salvi, auſſi l'une près de l'autre. Les ennemis eſtoient à l'autre bout, qui nous virent arriver, & commencerent à prendre leur chemin pour s'en retirer. Je dis au Capitaine Maſſes, qu'il prinſt dix ſalades, & que le reſte ſe logeaſt à la compagnie de M. de Saint-Salvi; car nous avions fait une grande traite; & voulois partir une heure devant jour, à cauſe de la chaleur extreſme qu'il faiſoit. Le Capitaine Charri m'arriva auſſi avec cinq ou ſix chevaux. Le reſte venoit tant qu'il pouvoit; car je me mis à la queue des ennemis.

Il y a une montée auprès du village, tirant à Nerac; & comme nous fuſmes au pied de la montagne, ils furent à demi, & ſur le haut: & là me firent teſte. Je n'avois pas grande envie de combattre, pource que mon deſſein eſtoit d'aller ſecourir Bourdeaux; & ne me

voulois engager en combat, craignant que quelque malheur advinſt, & que je ne peuſſe ſecourir Bourdeaux. Toutesfois comme je les vis ſur la montagne, je montai après eux; & comme je fus ſur le haut, je les vis au long d'un grand chemin entre deux taillis, qui s'en alloient le petit pas, & en bon ordre, ce Capitaine Douazan avec quatre ou cinq chevaux derriere, & dix ou douze Arquebuziers auſſi. Nous pouvions eſtre entre tous, compris les dix ſalades, cinquante chevaux bons ou mauvais. Je fis deſcendre les Arquebuziers, & commencerent à ſe mettre ſur leur queue. Je conneus qu'ils commençoient à ſe haſter de ſe retirer plus qu'au commencement. Alors je dis au Gouverneur la Mothe-Rougé, & à M. de Sainctorens, au Capitaine Charri, & aux autres gentishommes: *Acoſtez-les de près, car ſur ma vie ces gens ont peur; je le connois à leur démarche (leur retraite eſt longue) & je vous ſeconderai avec le Capitaine Maſſes.* Le Capitaine Bardachin manda à ſes bandolliers qu'ils couruſſent toujours; & ne cheminaſmes pas ainſi deux cens pas, que je vis que nos coureurs ſe mettoient parmi leur gens de pied; & commencerent nos Arquebuziers à les haſter un peu: & comme je vis que leurs chevaux paſſoient par les files des gens

de pied, pour gaigner le devant, (c'eſtoit que le cheval de Douazan eſtoit bleſſé) je paſſai à la teſte des noſtres, & leur montrai que ces gens de cheval gaignoient la teſte de leurs gens, pour les faire arreſter, & combattre, ou bien ils s'en alloient de peur : je crois, dis-je, que c'eſt de peur, car leurs gens de pied ſe haſtent de s'acheminer : *Chargeons-les, mais que le Capitaine Maſſes ſoit avec nous*, lequel pouvoit eſtre deux cens pas derriere. Je lui mandai qu'il vinſt au galop ; & comme les ennemis virent venir nos gens au galop, ils commencerent à s'acheminer en haſte, & ceſſerent de tirer. Alors je crie : *Donnons, donnons ; car ils ſont en peur.* Ce que nous fiſmes : & ſans aucune réſiſtance les paſſaſmes d'un bout à l'autre par deſſus le ventre. Leurs chevaux prindrent la fuite droit à Nerac. Ces gens, comme poltrons, ſe jettoient dans les taillis & dans les foſſez, le ventre à terre. Les bandolliers les cherchoient par les bois, & leur tiroient, comme quand on tire au gibier ; & une partie de ce qui ſe ſauva, ſe jetterent dans la riviere de la Bayſe, & s'en noya quelques-uns. Les autres paſſoient à travers les bois & gaignoient les vignes. Nous eſtions ſi peu, que nous ne pouvions ſuffir à tuer tout ; car de priſonniers

il ne s'en parloit point en ce tems-là : & ſi le Roi euſt fait payer les compagnies, je n'euſſe permis en ces guerres (a), d'introduire les rançons, qui ont entretenu la guerre. Mais le Gendarme ni le ſoldat n'eſtoit payé. Il eſt impoſſible d'y pourvoir : encore n'y en eut-il gueres. C'eſt cela ſans doute qui a entretenu la guerre. Ce n'eſt pas comme aux guerres eſtrangeres, où on combat comme pour l'amour & l'honneur. *Mais aux civiles il faut eſtre ou maiſtre ou valet, veu qu'on demeure ſous meſme toit ; & ainſi il faut venir à la rigueur & à la cruauté.* Autrement la friandiſe du gain eſt telle qu'on deſire plutoſt la continuation de la guerre que la fin : pour tourner à nos fuiarts, l'alarme alla par tout noſtre camp. Tous à pied & cheval venoient au galop : mais à leur arrivée ils trouverent que tout eſtoit fait ; & ſi j'euſſe voulu ſuivre la victoire juſques à Nerac (b), tout le monde eſtoit en fuite, &

(a) Il fut heureux pour les adverſaires de Montluc, que le beſoin d'argent le forçât de permettre les rançons : ſans cela la barbarie auroit été portée à ſon comble.

(b) M. de Thou dit que Montluc, après ce combat, s'empara de Nérac, dont les habitans, l'ayant abandonné, s'étoient retirés en Bearn, & qu'il en donna le Gouvernement à Charles de Bazon, Gentilhomme

nous nous fuſſions emparez de la ville aiſément : mais mon deſſein n'eſtoit que de ſecourir Bourdeaux. En ce rencontre moururent plus de trois cens hommes, leſquels le Juge de Viane fit enterrer, comme depuis il m'a aſſeuré, ſans en cè comprendre ceux qui moururent aux vignes & ceux qui ſe noyerent, qui pouvoient eſtre en tout environ de quatre à cinq cens hommes. Et ladite rencontre fut un jour de Vendredi. Cela eſtonna fort les freres : & donna courage aux Catholiques ; car ſi une fois vous commencez à eſtriller vos ennemis, croyez que vous avez l'avantage des jeux, & leur mettez la peur au ventre, & ne vous attendront jamais.

Le lendemain je m'acheminai une heure devant le jour, & penſois entrer au Mas d'Agenois ; mais j'y trouvai trois Enſeignes des leurs : & me fallut loger à la Gruere & à Calonge tout auprès du Mas, à cauſe de la grande traite que j'avois fait le jour devant : & auſſi qu'un ſécretaire de la Reine de Navarre, nommé Bar-

du Roi de Navarre. S'eſt-il trompé ? Eſt-ce une faute de mémoire de Montluc ?

Ceux qui diminuent le plus la perte des Proteſtans à ce combat, dit M. de Thou, conviennent qu'il y en mourut au moins 150.

bant, m'apporta des lettres de ladite Dame qui eſtoit à Duras, par leſquelles elle me mandoit que je n'avois que faire de tirer outre : car M. de Burie & elle avoient pacifié le tout, & qu'elle eſtoit partie de France expreſſément pour appaiſer ces troubles, & faire laiſſer les armes à ceux de ſa Religion. Je dis à Barbant que je ne pouvois retourner arriere que je n'euſſe mandement de M. de Burie, & ſi la ville ſe perdoit, tout cela tomberoit ſur mes coffres. Nous débattiſmes plus de deux heures à la campagne, & tousjours il me mettoit en avant, ſi je penſois que la Reine de Navarre fuſt contre le Roi, & ſi je penſois qu'elle vouluſt faire perdre au Roi la ville de Bourdeaux. Je parlai ſobrement, car ainſi le falloit faire. Mais tout ce qu'il peut avoir de moi, ce fut que je lui baillerois deux Gentilshommes pour aller devers la Reine de Navarre, voir en quel eſtat eſtoient les affaires entre elle & M. de Burie, & que cependant ce que j'avois délibéré de faire de chemin en deux jours, j'y en mettrois quatre, pour donner temps à ladite Dame de parachever ce qu'elle avoit commencé avec M. de Burie : & lui baillai les Capitaines Peug & Sendat. On les cuida tuer plus de deux fois par les chemins, car en tous les coins &

villages les Huguenots avoient des corps de garde pour eſtonner tout le monde. Le ſoir je prins conſeil avec tous les Capitaines ; & tous furent d'opinion que je ne m'attendiſſe pas aux lettres ni paroles de la Reine de de Navarre , & que ſi elle me manquoit de promeſſe , la perte de la ville de Bourdeaux eſtoit de ſi grande importance , que quelque excuſe que je peuſſe dire , elle ne ſeroit ſuffiſante pour effacer le blaſme qu'on me donneroit ; & d'autre part s'il eſtoit queſtion de m'en deffendre par les armes , je ne combattrois pas la Reine de Navarre , & on ſe mocqueroit de moi , & elle-meſme la premiere , bref tousjours le tort ſeroit de noſtre coſté. Je fus bien aiſe que tous fuſſent de ceſte opinion , afin que s'il euſt eſté trouvé mauvais , j'euſſe peu dire que tous les Capitaines avoient eſté de cet advis. Si on fait quelque faute , pour le moins eſt-elle excuſable , quand elle eſt faite par advis & par conſeil ; car croire tousjours ſa teſte ce n'eſt pas bien fait.

Le matin je partis deux heures devant le jour & paſſai par le haut des vignes , l'aiſſant le Mas à main droite : & fus environ la pointe du jour ſeulement à l'endroit de Caumont. A cauſe des paſſages qui eſtoient eſ-

troits, je ne voulois pas laiſſer le bagage derriere, car toute la nuict entra force gens dedans le Mas, qui venoient du coſté de la riviere. Ceux du chaſteau de Caumont ſortirent & vindrent par les vignes où nous ne les pouvions charger, à cauſe des foſſez : & ainſi nous acheminaſmes tousjours juſques à l'endroit de la Reolle, & là je trouvai M. du Courré, qui à ſon retour à Bourdeaux avoit prins le demeurant de la compagnie de M. de Burie, & m'eſtoit venu au devant. Quelque jour auparavant j'avois envoyé à M. Deymet, mon couſin, qui dreſſoit deux compagnies, afin qu'il ſe jettaſt dans la Reolle, comme il avoit fait ; les Huguenots l'avoient aſſiégée auparavant que j'y arrivaſſe, & battu de quelques pieces de campagne, mais ils ne firent rien, & leverent le ſiege. Par là on pouvoit juger qu'ils eſtoient maiſtre de la campagne, puiſqu'ils oſoient mener le canon. Et ſi Dieu ne m'euſt inſpiré de m'oppoſer à eux, & faire pendre ceux qui tomboient entre mes mains, je croi que tout le pays eſtoit perdu, car la douceur de M. de Burie n'eſtoit pas de ſaiſon. Je me campai aux maiſons qui ſont vis-à-vis de la Reolle. Et ceux de la ville nous apporterent là des vivres : & à la minuit, ſans ſonner trompette ni tabourin, nous

acheminaſmes pour quelque ſoupçon que me dit M. du Courré : & ne ceſſai jamais que je ne fuſſe à deux ou trois lieues de Bourdeaux où je fis camper nos gens par les villages : puis m'en allai droit à Bourdeaux, où je trouvai MM. de Cancon & Monferran, Vicomte (a) Duza, Civrac (b) & autres qui m'attendoient. Et pour la grande faute de vivres qu'il y avoit dans la ville, je n'y peus ſéjourner que trois jours : & arreſtaſmes M. de Burie & moi que le quatrieſme je paſſerois la riviere, & que nous irions combattre M. de Duras, qui eſtoit aux terres de M. de Candalle en la Comté de Benauges. Et commençai à paſſer la riviere. Vers midi nous euſmes paſſé les gens de pied, ma compa-

(a) Nous n'oſons affirmer ſi c'eſt ce Vicomte d'Uza (Jean de Lur) qui épouſa la fille d'Auguſte Céſar de Saluſſes, ou ſi c'étoit ſon fils. On trouve dans la chronique Bourdeloiſe de Jean de Lurbe, qu'en 1573 le Seigneur Vicomte d'Uza commandoit l'armée navale devant la Rochelle. Il eſt qualifié du titre de Vice-Amiral dans le Supplément de cette Chronique, par Jean d'Arnalt, p. 83.

(b) Jean Claude de Durfort, Baron de Civrac, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1564, & mort le 3 Août 1579. (*Hiſtoire des Grands Officiers, Tome V, page 742.*)

gnie & les quarante ſalades du Roi de Navarre. Et voyant qu'il ſe faiſoit tard, je fus d'advis que le Capitaine Maſſes s'en retournaſt au logis, avec la compagnie de M. le Mareſchal de Termes, & qu'à la minuict il paſſaſt. Je retournai en la ville arreſter encore avec M. de Burie qu'à la minuict il commenceroit à paſſer. Il avoit fait appreſter quatre pieces de campagne, leſquelles eſtoient desja ſur la grave (a). La compagnie de M. de Randan que M. d'Argence (19) commandoit, eſtoit arrivée & celle de M. de la Vauguion que M. de Carlus commandoit. Et comme il fut nuict, M. de Burie fit retirer tous les batteaux ſous le Chaſteau-Trompette : & deffendit qu'on ne paſſaſt ſans ſon congé : & à la nuit le Capitaine Maſſes ſe rendit ſur le bord de la riviere; & ne fut poſſible de recouvrer batteaux pour paſſer. Je ne veux point ici mettre par eſcrit le dire des uns & des autres, & à quoi l'on diſoit qu'avoit tenu que la riviere ne s'eſtoit paſſée au temps que nous avions promis, car tout n'en vaut rien. M. de Maſſes s'excuſoit & parloit bien haut ſans craindre rien. Je m'eſtois logé à demie-lieue de Bourdeux. Et devant jour une bonne heure, je montai à cheval, & mandai au Capitaine

(a) Sur la gréve.

Charri, qui eſtoit Maiſtre-de-Camp, qu'il attendiſt M. de Burie avec les compagnies de gens de pied, ſauf celle du Baron de Clermont, & de M. de Sainctorens, & cheminai juſques à ce que je fus à la Seuve, mandant à M. de Burie que je lui laiſſois les gens de pied pour accompagner l'artillerie. Le meſſager paſſa la riviere : & le trouva encore dans ſa chambre, n'eſtant du tout habillé. Il eſtoit pourtant plus de ſix heures. Je penſois qu'il fuſt desja paſſé; & comme je fus à la Seuve, M. de la Seuve, oncle de M. Daudaux (a), me dit que les ennemis eſtoient à Targon, & qu'ils ne ſçavoient encore nouvelles que nous paſſaſſions la riviere; & me preſta un ſien ſerviteur pour aller advertir M. de Burie, le priant par ma lettre de ſe vouloir advancer, & que les ennemis eſtoient en fort beau lieu pour les combattre. Or de la Seuve juſques à Bourdeaux il y a

(a) Armand de Gontaut, Seigneur de S. Geniés & d'Andaux, Sénéchal de Bearn en 1564, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1565; Gentilhomme de ſa Chambre, & Conſeiller de la Reine en ſon Conſeil privé en 1567; Capitaine de 50 hommes d'armes en 1569; Conſeiller & Chambellan du Duc d'Anjou frère du Roi. Il teſta en 1591. (*Hiſtoire des Grand Officiers, &c.*)

environ trois lieues : & comme l'homme de M. de la Seuve arriva au bord de la riviere, il vit que la compagnie de M. de Termes s'embarquoit. Je mandai au Capitaine Charri, qu'il ſollicitaſt M. de Burie de s'advancer. Le Capitaine Charri qui vit que l'on tardoit tant à paſſer, & que j'allois trouver les ennemis, comme je lui mandois, print ſoixante argolets qu'il avoit, & laiſſa les autres Capitaines, afin qu'ils attendiſſent M. de Burie & l'artillerie. Et comme je fus à la veue de Targon, qui eſt un village, lequel, comme je penſe, eſt à M. de Candalle, M. de Sainctorens & M. de Fontenilles ſe mirent devant, droit à quelques maiſons ; & là tuerent quatorze ou quinze hommes. L'alarme fut grande en leur camp, & ſe mirent tous leurs gens de pied en bataille en un grand champ ; & leur cavalerie au long d'un ruiſſeau qu'il y a, laquelle je ne pouvois deſcouvrir, pource qu'il y avoit des bois entr'eux & moi, & eſtoient en un vallon. Le champ où eſtoient leurs gens de pied, eſtoit un peu plus avant que du ruiſſeau. Et lorſque M. de Sainctorens les attaqua, il pouvoit eſtre ſept heures du matin. Ils ne bougerent jamais de ce champ où ils s'eſtoient mis en bataille. J'eſtois ſur un haut en trois ou quatre maiſons qu'il

y avoit par de là. Je deſpeſchai encore devers M. de Burie, le prier de ſe haſter, & que j'eſtois à la teſte de l'ennemi, penſant qu'il ne fuſt gueres eſloigné. Le Comte de Candalle, qui eſtoit bien jeune alors, & de bonne volonté, m'y vint trouver avec dix ou douze Gentilshommes. Entr'autres y eſtoit le Sieur de Seignan, qui eſtoit Capitaine des gens de pied au Royaume de Naples avec moi, auquel temps nous l'appellions le Capitaine Monlaur : il amena auſſi deux de ſes enfans, tous trois vaillans & courageux. M. le Comte (a) me conta la promeſſe que la Reine de Navarre lui avoit fait faire ; car autrement ne pouvoit eſchapper de leurs mains. Je lui dis que je lui ferois donner l'abſolution par M. de Bourdeaux (b). Auſſi ceſte promeſſe ne le pouvoit obliger, car il n'avoit pas eſté prins en guerre : & puis elle eſtoit faite à la Reine de Navarre, laquelle ſe diſoit très-humble ſervante du Roi, &

(a) Le Comte de Candale avoit été pris dans une rencontre ; & la Reine de Navarre, qu'on avoit rendue maîtreſſe de ſon ſort, le remit en liberté, à condition qu'il ne porteroit plus les armes contre les Proteſtans.

(b) Antoine Prêvot, Archevêque de Bordeaux, étoit, ſuivant les apparences, le frère de Louis Prêvot, Seigneur de Sanſac.

très-

très-affectionnée à ſon ſervice. Environ midi arriverent deux des meſſagers que j'avois envoyé vers M. de Burie, qui me dirent qu'ils ne pouvoient eſtre achevez de paſſer à midi, & que ſeulement la compagnie de M. le Mareſchal de Termes eſtoit paſſée. J'avois renvoyé tous nos gens à cheval repaiſtre à la Seuve, & ſeulement m'avois retenu vingt ou vingt-cinq chevaux. Et là je faiſois ſentinelle, & faiſions repaiſtre nos chevaux, la bride à la main, contre une haie. Les ennemis me voyoient & moi eux. Et comme nos gens eurent repeu, ils me vindrent trouver : & en meſme temps qu'ils arriverent, les ennemis commencerent à deſplacer, & à prendre le chemin droict à moi. Nous voyons bien qu'ils s'acheminoient par troupes. Alors nous cogneuſmes qu'ils prenoient autre chemin que de venir à nous : & entraſmes en conſeil, ſi nous les devions combattre ou non. La pluſpart diſoient que ſi nous les combattions, nous mettions toute la Guyenne en hazard pour le Roi; car pour un que nous eſtions, ils eſtoient vingt : & qu'il valloit mieux attendre M. de Burie, que de faire une telle erreur, qui ne ſeroit trouvé bon du Roi, ni de perſonne du monde. Sur quoi je leur accorde que leur opinion eſtoit veritable : toutesfois que nous

voyons la Nobleſſe de la Guyenne toute en crainte. Et qu'il ſoit vrai, leur dis-je, vous n'eſtes pas ici gueres plus de trente Gentilshommes. Le peuple eſt ſi intimidé, qu'il n'oſe s'eſlever contr'eux pour nous aider. Et quand ils entendront que nous ſommes approchez de ſi près ſans les combattre, leur peur augmentera; de ſorte qu'avant huict jours nous aurons tout le pays contre nous. Or, perte pour perte, il me ſemble que nous devons hazarder de nous perdre en combattant, pluſtoſt que de nous perdre en diſſimulant, & que tout eſtoit entre les mains de Dieu. J'ai commencé à taſter ces gens-là où je les ai trouvez; mais je les ai cogneus de peu de cœur : croyez qu'ils n'attendront pas, & que nous les enfoncerons. Que ſi nous n'avions envie de combattre, nous ne devions pas faire les approches de ſi près. De plus différer, vous voyez qu'ils ne veulent que couler & eſchapper. Pour noſtre perte, ſi elle advenoit, Bourdeaux pour cela ne ſera pas perdu. M. de Burie y eſt, & une Cour de Parlement. Alors M. de Seignan, qui eſtoit le plus vieux, reſpondit que cela eſtoit bien vrai, que nous aurions le pays contre nous, & que puiſque nous eſtions reduits à cette neceſſité, & que nous avions perdu

l'eſperance que M. de Burie peuſt arriver à nous, que l'on devoit combattre. Alors tous generalement commencerent à crier : *Allons combattre, allons combattre.* Et comme nous montions à cheval, arriva le Mareſchal des logis de M. le Mareſchal de Termes, nommé Moncorneil, qui me dit que ſa compagnie avoit eſté à cheval dès la nuit, & qu'ils avoient eſté contraints de repaiſtre à la Seuve. Alors je cuidai perdre toute eſperance. Les deux compagnies de gens de pied marchoient tant qu'elles pouvoient : mais il faiſoit une ſi extreſme chaleur, que nous bruſlions. Alors Moncorneil, qui vit que nous allions au combat, courut à la Seuve faire monter à cheval le Capitaine Maſſes. Nous nous acheminaſmes à main gauche, & comme nous fuſmes à deux arquebuzades près d'eux, je fis deux troupes de nos gens à cheval. Entre tous nous pouvions eſtre de cent à ſix vingts Maiſtres ; car je n'avois pas trente ſalades en ma compagnie, à cauſe que c'eſtoit la compagnie de M. de la Guiche : ils s'en eſtoient allez preſque tous à leurs maiſons, ſauf bien peu, & je n'avois peu pourvoir à leurs places. Tousjours peu à peu les ennemis montoient ce tertre. Ils envoyerent la pluſpart de leur arquebuzerie au deſſous, dans

des taillis qu'il y avoit fort eſpais : & pour aller à eux, il falloit aller par un grand chemin bordé de vignes de tous coſtez ; je fis aller le Capitaine Charri ſur la queuë, & baillai l'une des troupes au Capitaine Montluc, mon fils, & M. de Fontenilles avec la cornette des Guidons : & me retins l'autre cornette des Gens-d'armes que M. de Berduſan (a), Seneſchal de Baſadois, portoit. Et comme nous fuſmes près des vignes, je cognus que nous ne pourrions paſſer pour les aller combattre, & prins à main gauche au deſſous des vignes. Le Capitaine Montluc avoit environ deux cens pas devant moi ; & comme ils virent que nous ne prenions qu'à main gauche, ils marchoient toujours par le haut de la montée, audevant de nous. Et comme nous fuſmes hors des vignes & de quelques foſſez qu'il y avoit, le Capitaine Montluc alloit tousjours gaignant le haut. Je fis joindre M. de Sainctorens avec les arquebuziers à cheval, & je me retins le Baron de Clermont, qui en avoit quelques-uns.

Or comme nous fumes à vingt ou trente pas au plus, ils commencerent à tirer, & non pluſtoſt. Et comme ils commencerent à nous ſaluer, les arquebuziers de M. de Sainc-

(a) Verduzan.

torens tirerent auſſi : cependant le Capitaine Montluc donna de cul & de teſte au milieu de tous leurs gens de cheval. J'avois l'œil ſur lui, & moi je donne en meſme inſtant un peu à main gauche à travers de leurs gens de pied ; & les miſmes tous en route & en fuite, non ſans avoir de pied ferme attendu noſtre choc & ſouſtenu ſur le haut. Leurs gens à cheval fuyoient contre bas le long du taillis, voyant leur perte ; & j'enfermai leurs gens de pied dedans le taillis. Or pour ce que nous n'avions point de gens de pied pour tuer, car on ſçait bien que les gens à cheval ne s'amuſent pas à tuer, ſinon à ſuivre la victoire, il n'y mourut pas beaucoup de gens. Mais encore que la perte ne leur fuſt pas grande, ſi eſt-ce que la reputation nous ſervit beaucoup, & la honte leur porta dommage. Et commença tout le monde à prendre cœur, & eux à le perdre, & la Nobleſſe à prendre les armes, & le peuple pareillement. On tua à mon fils deux chevaux ſoubs lui, & fuſt bleſſé en deux lieux : tous les deux chevaux eſtoient à moi. J'y perdis mon cheval turc, que j'aimois, après mes enfans, plus que choſe de ce monde ; car il m'avoit ſauvé la vie ou la priſon trois fois. Le Duc de Palliane me l'avoit donné à Rome. Je n'eus

ni n'eſpere jamais avoir, un ſi bon cheval que celui-là. M. le Prince de Condé me l'avoit voulu fort avoir, mais je m'en deffis comme je peus : je voyois bien que telle marchandiſe ſeroit très-difficile à trouver. M. de Seignan perdit le ſien, le Vicomte d'Uza & le Comte de Candalle auſſi. Bref, nous nous ralliaſmes, après la cargue, au lieu propre où nous l'avions faite. Et nous trouvaſmes en telle neceſſité, que nous ne ſceuſmes aſſembler vingt chevaux pour combattre, s'ils ſe fuſſent ralliez ; car tous les chevaux eſtoient morts ou bleſſez, & des hommes plus de la tierce partie. Mais ils n'avoient point le jugement de ſe recognoiſtre, ni nous auſſi. Je veux dire que c'eſtoit une des plus rudes cargues, & la plus furieuſe ſans bataille là où je me ſois jamais trouvé. Et ne faut point dire qu'ils s'en allaſſent de peur ſans eſtre combattus ; car ils nous vindrent au devant pour nous faire la cargue, ou bien pour l'attendre. Je ne les penſois pas ſi gens de bien. Nous n'y perdiſmes pour lors qu'un Gentilhomme, nommé M. des Vigneaux : mais depuis il en mourut deux ou trois qui avoient eſté bleſſez. Du haut de cette montée nous deſcouvriſmes les ennemis qui s'en alloient tant qu'ils pouvoient : & s'en allant, nous voyons bien qu'ils

ſe rallioient, s'eſloignant tousjours de nous. Et alors nous nous commençaſmes à retirer, les uns à pied, car leurs chevaux eſtoient morts, & les autres la pluſpart les tiroient par la bride, parce qu'ils eſtoient bleſſez. Je me trouvai en telle neceſſité, que l'on ne peut trouver cheval des miens pour me remonter. Et ſi ſeulement cent chevaux fuſſent retournez à nous, j'eſtois mort, & tous ceux qui eſtoient là; car de moi il ne falloit pas eſperer que tout le monde m'euſt peu ſauver. Ces nouveaux Religieux m'en vouloient trop. Or voilà le combat de Targon (a), qui fut fort honteux pour les Huguenots, veu qu'ils ſe laiſſerent battre à une poignée de gens. Et comme nous nous en retournions, les deux

(a) On parla très-diverſement de ce combat, dit M. de Thou, & l'un & l'autre parti s'attribua la victoire, & ſe glorifia d'être reſté maître du champ de bataille. Les gens de Duras publièrent qu'ils étoient inférieurs en nombre, & que néanmoins ils n'avoient perdu que 30 des leurs, tandis que les ennemis en avoient perdu 300. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que Duras, touché de cet échec, penſa auſſi-tôt à ſe retirer; qu'il vint à Ste. Foy dans le Périgord, de-là à Bergerac, enſuite à Tonneins, puis s'en alla trouver la Reine de Navarre à Caumont, pour ſçavoir de cette Princeſſe ce qu'il avoit à eſpérer, & ce qu'il étoit à propos de faire. (*De Thou, &c.*)

compagnies de gens de pied arriverent, leſquelles tout le jour avoient couru, & cuiderent crever de la grande chaleur qu'il faiſoit. La compagnie de M. de Termes, qui eſtoit venue au grand trot, n'y peut arriver; car avant que Moncorneil fuſt arrivé à la Seuve, qui eſt à une grande lieue, & eux montez à cheval, & fait une autre & demie qu'il falloit faire, ne fut poſſible d'y arriver, eſtant deſeſperez, & ſur-tout le Capitaine Maſſes. Je ne vis jamais homme ſi faſché que celui-là. Je fus contraint de le prier de ne parler point & ſe taire; car il avoit grande envie de parler plus que je n'euſſe voulu : & ainſi nous en retournaſmes droit à la Seuve, où nous trouvaſmes M. de Burie qui ne faiſoit qu'arriver; & pouvoit eſtre environ quatre ou cinq heures après midi. Il fut bien aiſe d'entendre que la victoire nous eſtoit demeurée. Je croi qu'il avoit fait la diligence qu'il avoit peu : mais il eſtoit vieux, & les gens vieux ne peuvent eſtre ſi diligens que les jeunes. Nous ne pouvons eſtre deux fois : je le connois par moi-meſme.

Nous arreſtaſmes qu'il s'en retourneroit à Bourdeaux, pour ammener trois canons pour aller battre Monſegur, & les autres places que les ennemis tenoient au long de la riviere de

Garonne, & faire que la riviere fuſt libre, afin de faire venir des vivres à Bourdeaux, car ils eſtoient à la faim : & qu'il en rameneroit les quatre pieces de campagne, cognoiſſant bien que nous n'eſtions plus ſubjets à bataille, à cauſe de l'attaque que les ennemis avoient receu : & que cependant je m'en irois avec le camp contre-mont la riviere, vers Monſegur & la Reolle, attendant que ledit Sieur de Burie fut arrivé avec les canons : mais pluſtoſt que de nous ſéparer il falloit tourner viſage vers Bourg : parce qu'un des fils de Montandre (a) s'en eſtoit ſaiſi, qui gardoit qu'aucuns vivres ne pouvoient deſcendre à Bourdeaux par la Dordone : & comme nous fuſmes auprès de la riviere près Cuſac, nous fiſmes paſſer de-là noſtre cavalerie & M. de Sainctorens. Ils coururent juſques au devant. Ledit de Montandre l'abandonna. Nous y miſmes quelque peu de gens qu'on y fit venir de Bourdeaux. Et avant le partement dudit Sr de Burie pour aller audit Bourdeaux, je lui remonſtrai que nous courrions une grande fortune, & qu'il ſeroit bon qu'il priſt le chaſteau de Blanquefort, qui eſtoit à M. de Duras, pour ſa retraite & de ſa maiſon, & que

(a) Charles de la Rochefoucaut, Seigneur de Montendre en Saintonge.

je prinſe le chaſteau de Caumont (a), ce que nous fiſmes ; & en paſſant je mis dans ledit chaſteau de Caumont, garniſon. Ce que M. de Caumont trouva fort mauvais, ayant opinion que je m'en vouluſſe emparer du tout : mais il s'en falloit beaucoup que je le fiſſe à ceſte intention. On l'a peut aiſément connoiſtre, car il y avoit plus de cent mille francs vaillant ; & il ne s'y perdit pas un ſol, ſauf ſeulement que le Comte de Candalle & le Capitaine Montluc, prindrent quelques patenoſtres de corail, du Procureur du chaſteau, avec reçeu, & à la charge de les rendre. Si j'euſſe voulu, j'euſſe peu prendre tout ce qui eſtoit dedans ; & euſt eſté bien prins & de bonne guerre, d'autant que là dedans y avoit une troupe de Huguenots qui firent une ſortie ſur les noſtres, s'en venant de Bourdeaux, & y fut tué un cheval au Capitaine Sendat entre ſes jambes, qui eſtoit une ſuffiſante raiſon, car c'eſtoit ſe déclarer ennemi.

En meſme temps nous fuſmes advertis qu'ils avoient abandonné Bazas, ayant eu peur que

(a) Cette priſe du château de Caumont, ne ſe fit, ſelon M. de Thou, qu'après celles de Terraube & de Leytoure. « Je crois, *ajoute-t-il*, que c'eſt un défaut » de mémoire de Montluc, tel qu'on en trouve pluſieurs » dans ſon Livre. (*De Thou, &c.*)

nous paſſaſſions la riviere, pource qu'ils entendirent que M. de Burie arrivoit à Bourdeaux, & je m'en montois droit à la Reolle, & ainſi on commença à apporter quelque peu de bleds & farines à Bourdeaux. Je fus adverti qu'à Gironde y avoit ſoixante ou quatre-vingts Huguenots qui s'y eſtoient retirez, lors de la route de M. de Duras. Je les fis attrapper, & pendre ſoixante & dix aux pilliers de la halle, ſans autre cerémonie, ce qui donna une peur ſi grande par tout le pays, qu'ils abandonnerent tout le long de la riviere devers Marmande & Thonens, où M. de Duras s'eſtoit retiré pour recueillir ſes gens, & refaire ſes troupes : & fut contraint ſe retirer vers la Dordogne. On pouvoit connoiſtre par-là où j'eſtois paſſé : car par les arbres ſur le chemin on trouvoit les Enſeignes. Un pendu eſtonnoit plus que cent tuez. La Reine de Navarre qui eſtoit à Duras, après avoir entendu la route de M. de Duras, ſe retira au chaſteau de Caumont, (c'eſtoit avant que je m'en fuſſe ſaiſi) où elle ne fiſt point d'arreſt, car elle ſe retira en Bearn : & nous vinſmes après audit chaſteau de Caumont, comme j'ai dit. Dieu ſçait ſi elle me vouloit mal, & comme elle me baptiſoit, m'appellant le tiran, avec toutes les injures du monde. Elle

eſtoit Princeſſe, & d'ailleurs hors de combat. Eſtant Serviteur du Roi & Catholique, je faiſois mon devoir, que ſi tout le monde euſt fait ainſi, on n'euſt pas veu ce que nous avons veu depuis. J'ai tousjours eſté & les miens très-humbles ſerviteurs (20) de ſa maiſon : mais ç'a eſté lors qu'il n'a point eſté queſtion du maiſtre.

M. de Burie eſtant arrivé à la Reolle avec les canons, nous allaſmes aſſieger Monſegur, & logeaſmes une nuict à Sauveterre, où j'en prins quinze ou ſeize, leſquels je fis tous pendre, ſans deſpendre (a) papier ni encre, & ſans les vouloir eſcouter : *car ces gens parlent d'or.* Or dans Monſegur il y avoit ſept à huit cens hommes. La ville eſt petite, mais bien forte de murailles, auſſi bonnes qu'il eſt poſſible, & l'aſſiette très-bonne. Nous l'aſſiegeaſmes du coſté de la tanerie, où ils habillent les cuirs. M. de Burie ſe logea aux maiſons devant la porte qui vient de la Sauvetat Deimet, & où ſont les grandes tours, & moi auprès de là. MM. Dortobie & Fredeville, Commiſſaires de l'artillerie, voulurent reconnoiſtre la ville de plein jour : & n'euſmes pas faute d'arquebuzades. Or nous concluſmes qu'il la falloit attaquer par ladite tanerie. Il y avoit

(a) Sans dépenſer.

une porte de la ville, laquelle ils avoient fermée de murailles n'avoit gueres, & avoient abbattu le rasteau, lequel la muraille couvroit, & au dedans ils avoient fait un rempart de terre & de fumier. Je fis les approches de nuict, & fis mettre la compagnie de Bardachin à la tanerie. Nous laissasmes reposer M. de Burie, & à la nuict nostre artillerie fut mise sur un petit haut, vis-à-vis de la porte, à cent cinquante pas de ladite porte. Contre l'opinion desdits Commissaires, je voulus essayer ce qu'il y avoit derriere la muraille neufve qui couvroit la porte, & eusmes des fagots, lesquels je fis allumer près la porte. A la clarté du feu, je fis tirer à ladite porte cinq ou six coups de canon, qui abbattirent toute ceste muraille neufve. J'envoyai recognoistre l'Enseigne du Capitaine Bardachin tout seul. La tanerie estoit entre l'artillerie & la porte : & y avoit un grand noyer entre ladite tanerie & la porte. Il y pouvoit avoir cinq ou six pas jusques à la porte, où le Capitaine Bardachin & moi nous mismes derriere le noyer. Et nous rapporta l'Enseigne que ce que nous voyons de blanc, c'estoit le rasteau. Nous lui fismes retourner monter sur le rasteau, au dessous duquel il nous dit qu'il avoit apperceu un terre-plein, mais qu'il estoit un

peu abbaiſſé, & qu'un homme paſſeroit couché ſur le ventre. L'on ne le pouvoit voir à lui à cauſe du feu, mais ſi faiſions bien nous qui eſtions derriere le noyer. Ils donnerent plus de vingt arquebuzades. Je mandai en diligence au Capitaine Charri qu'il menaſt toutes les compagnies, ſans ſonner tabourin ni faire aucun bruit. Et à leur arrivée les fis mettre le ventre à terre derriere l'artillerie, & dis à M. Dortobie qu'il commençaſt à tirer, encore qu'il ne fuſt pas du tout jour à l'endroit de la porte en barterie : & comme il eut tiré deux volées, je fis partir l'Enſeigne dudit Bardachin, nommé le Capitaine Vinos, qui avoit une rondelle en la main, & un morion en teſte, jac & manches, deux arquebuziers après lui ſans morion : & alloient preſque le ventre à terre. Le Capitaine Vinos commença à monſter le raſteau : Bardachin & moi nous eſtions advancez derriere le noyer. L'aube du jour commençoit à paroiſtre : M. Dortobie tiroit tousjours à eux, & eux s'advançoient à ſe retrancher derriere la batterie qui eſtoit au coſté de la porte, & ne prenoient garde à la porte : car ils ne penſoient pas que la muraille qui la couvroit fuſt par terre. Et comme le Capitaine Vinos fut au haut du raſteau, il bailla ſa rondelle à un des arque-

buziers, & monta ſur le rempart : puis ſe fit bailler ſa rondelle, & tira l'un des arquebuziers, & puis l'autte. Et comme je vis qu'il y en avoit trois, au bruit du canon je courus à la tanerie, & fis marcher les arquebuziers dudit Bardachin l'un après l'autre droit au noyer : & retournai incontinent derriere icelui. Et à une autre volée je fis approcher Bardachin du raſteau, ayant une rondelle & un morion, & les arquebuziers l'un après l'autre, cachant le feu. Et comme Bardachin en eut cinq ou ſix près de lui, il monſta le raſteau : ſon Enſeigne le tira & les arquebuziers l'un après l'autre ; & à meſure que les arquebuziers venoient derriere le noyer, je les faiſois couler. Et comme je vis qu'il y en avoit une vingtaine, je m'approchai lors du raſteau. Ils entroient dans une petite chambre de la tour, où il y avoit deux petites portes & des degrez de pierre à main droite & à main gauche, par là où on montoit & deſcendoit du coſté de la ville en la tour : je faiſois cependant monter l'un après l'autre. Bardachin me manda qu'il commençoit à eſtre aſſez fort pour eſtre maiſtre de la tour : & qu'il n'eſtoit pas encore deſcouvert. Et alors je mandai au Capitaine Charri & au Baron de Clermont, qu'ils ſe levaſſent, &

qu'ils vinſſent courant tout au long d'un grand chemin qu'il y avoit, tirant à la porte. Ce qu'ils firent ; & avant qu'ils y fuſſent, Bardachin fut deſcouvert, & commencerent à combattre & deffendre les degrez. Sur quoi arriverent tout en un coup les Enſeignes des Capitaines Charri & Clermont, & monterent leurs Enſeignes après.

Les ennemis deffendirent ces degrez; mais les noſtres gaignerent le haut de la tour par une petite eſchelle à main, qu'ils trouverent, & furent maiſtres du devant de la porte ; & à corps perdu les Capitaines à droite & à gauche ſe jetterent au long des degrez, & vindrent aux mains en la rue. Les ennemis repouſſerent une fois les noſtres ; mais à la fin la foulle les emporta & allerent peſle-meſle juſques à la place, là où ils trouverent trois cens hommes en bataille, qui firent teſte, & combattirent-là. Toutesfois à la fin ils ſe mirent en route. Je mandai le tout à M. de Burie, & trouvai qu'il en avoit desja eſté adverti; & auſſi que le tirer de l'arquebuzerie lui monſtroit que l'on combattoit. Il envoya quelques gens d'armes à l'entour de la ville ; mais ils n'y pouvoient rien faire. Je prins quatre-vingts ou cent ſoldats, & m'en allai autour des murailles ; & tant qu'il en ſautoit

en sautoit par dessus, cela estoit mort. La tuerie dura (a) jusques à dix heures ou plus; pource qu'on les cherchoit dans les maisons; & en fut prins quinze ou vingt seulement, lesquels nous fismes pendre, & entr'autres tous les Officiers du Roi, & les Consuls avec leurs chapperons sur le col. Il ne se parloit point de rançon, sinon pour les bourreaux. Le Capitaine qui commandoit là, s'appelloit le Capitaine Heraud, qui avoit esté de ma compagnie à Montcallier, un brave soldat, s'il y en avoit en Guyenne, & fut prisonnier. Beaucoup de gens le vouloient sauver pour sa vaillance; mais je dis que s'il eschappoit, il nous feroit teste à chaque village, & que je connoissois bien sa valleur. Voilà pourquoi je le fis pendre. Il pensoit tousjours que je le sauvasse; pource que je sçavois bien qu'il estoit vaillant, mais cela le fit plustost mourir, car j'estois bien asseuré qu'il ne se

(a) « Là, (lit-on dans l'*Histoire des cinq Roys*, p. 212) » toutes cruautez & violences furent exercées le pre» mier jour d'Août, sans avoir esgard à qualité, sexe, » ni aage : Montluc viola la fille du Ministre, lequel » fut tué avec les autres ». Le Lecteur observera que le Rédacteur de l'*Histoire des cinq Roys* étoit un zélé Protestant, & que sa haine pour Montluc a pu lui faire exaggérer les faits.

retourneroit jamais de noſtre coſté, parce qu'il eſtoit fort opiniaſtre & coiffé de ceſte Religion : ſans cela je l'euſſe ſauvé. On compta les morts, & s'en trouva plus de ſept cens. Toutes les rues & le long des murailles eſtoient couverts de corps morts : & ſi je ſuis bien aſſeuré qu'il en mourut un grand nombre de ceux qui ſe jetterent par les murailles, que je faiſois tuer. Voilà la priſe de Monſegur. Je penſe qu'il y euſt eu grande diſpute d'entrer par la breſche que nous faiſions, & ſi euſt couſté plus de 500 coups de canon, avant que l'on euſt fait trou pour entrer deux hommes de front ſeulement : car les murailles ſont de bonne pierre, & bien épaiſſes, auſſi bonnes qu'il y en ait en Guyenne ; & ſi encore il euſt eſté mal aiſé d'y venir, ayant moyen de ſe retrancher, & croi qu'ils nous euſſent donné des affaires, & qu'il y euſt eu de l'honneur & pour eux & pour nous ; mais il vaut mieux que nous ayons eu le profit. Deux jours après nous allaſmes aſſieger le chaſteau & la ville de Duras, là où il y avoit cent cinquante hommes. Toute la nuict je ne ceſſai à loger l'artillerie, pour battre la ville, car de battre le chaſteau, il eſtoit difficile, ſinon par le jardin de derriere, & encore eſt-il fort difficile d'y mener l'artil-

lerie. Nous concluſmes qu'il valloit mieux attaquer la ville, & après par dedans la ville nous battrions la porte du chaſteau, & comme j'eus tout appreſté, ils appellerent & demanderent ſi M. de Burie eſtoit là, il leur fut reſpondu qu'il eſtoit logé aux métairies qui ſont à deux ou trois arquebuſades, mais que j'eſtois à l'artillerie; & alors ils me firent dire ſi je les voulois laiſſer ſortir à fiance (a). Ce que je leur promis, & vindrent parler à moi. Je les renvoyai à M. de Burie. Le jour commençoit à poindre quand ils retournerent, & me dirent qu'ils avoient capitulé. M. de Burie entra dedans avec quelques-uns. Je n'y entrai qu'il ne fuſt huit heures du matin, pource que je m'eſtois mis à dormir après la capitulation faite, car je veillois quand les autres dormoient. M. de Burie me dit qu'il n'y avoit rien trouvé dedans, qu'environ 150 corſelets, qui eſtoient du Roi de Navarre, que la Garde de Thonens Huguenot avoit laiſſé là, leſquels il portoit à leur camp; mais il eut peur d'eſtre prins par les chemins. Nous les fiſmes départir aux Capitaines, pour armer les ſoldats. De là M. de Burie s'en alla juſques à Bourdeaux, & je deſcendis avec l'armée vers Marmande & Thonens. Tout le monde

(a) C'eſt-à-dire en ſûreté.

abandonnoit les places qu'ils tenoient, d'effroi : je n'y trouvai que quelques Catholiques, & de-là marchai droit à Clairac & Aguillon, où je paſſai la riviere ; & comme je la paſſois, je fis faire alte devant ladite ville, pource qu'ils eſtoient 3 ou 4 mille hommes dans Agen, & les voulois aller environner pour les attraper dedans. Ayant rembarqué les 3 canons à la Reolle, que je faiſois tirer contre mont la riviere, il fut nuict quand j'eus tout paſſé ; & comme je marchois la nuict, il me fut apporté nouvelles d'Agen, que ſur l'entrée de la nuict ils avoient abandonné la ville, ayant prins le chemin vers Montauban. Je m'eſtonnois comme ces gens avoit tant la peur au ventre, & qu'ils ne deffendoient mieux leur Religion. Ils n'eurent loiſir d'en amener les priſonniers qu'ils tenoient ; car l'effroi les ſaiſit (21) tout à coup, quand on leur dit, que j'eſtois tout auprès de-là, ils penſoient avoir (a) deja la corde au col. Les priſonniers qu'ils tenoient, c'eſtoient MM. de la Lande, de Nort, les Officiers du Roi, & les Conſuls, ſauf le Préſident d'Agen, auquel ils ne vouloient point de mal. Ces pauvres Officiers, gens de bien, demeurerent deux ou trois mois priſonniers.

(a) Aſſurément ils n'avoient pas tort.

Cent fois on leur préſenta la corde pour les pendre. Je m'eſtonne qu'ils ne moururent de peur : & voilà comme la riviere fut libre. M. de Burie eſtant arrivé au Port Sainte-Marie, nous y logaſmes l'armée & aux environs, puis nous en allames avec peu de gens à Agen, & trouvaſmes que la ville eſtoit toute ruinée : car ces gens-là (a), où ils paſſent, laiſſent de triſtes marques, & là nous demeuraſmes trois ou quatre jours. M. de Burie envoya à Villeneuſve & à Montflanquin trois compagnies de gens d'armes, ſçavoir la ſienne, celles de M. d'Argence (b), & de M. de Carlus, Lieutenant de M. de la Vauguyon. Ils manderent à M. de Burie, qu'il leur envoyaſt quatre ou cinq cens hommes de pied, & qu'ils iroient combattre le Capitaine Bordet, qui venoit de Xaintonge avec trois cens chevaux, où il y avoit ſix-vingts ſalades, tous lanciers, le demeurant eſtoient piſtolliers & arquebuziers à cheval & trois Enſeignes de gens de pied. Je me préſentai à M. de Burie, pour y aller, lequel me dit qu'il y vouloit aller lui-meſme,

(a) Les veſtiges que laiſſoit Montluc ſur ſon paſſage, n'étoient pas moins ſanglants.

(b) C'étoit celle de M. de la Rochefoucaut, dont d'Argence étoit Lieutenant. (*De Thou, &c.*)

& qu'il ſe vouloit trouver à cette faction, bref qu'il partiroit ſur la minuict. Je ne lui voulus point contredire, pour crainte qu'il ne cuidaſt que je vouluſſe tout faire, & gaigner cet advantage ſur lui : & me retirai à Stillac, pour donner quelque ordre à ma maiſon, ayant ſceu la mort de ma femme. Le lendemain M. de Burie ſe trouva encore dans Agen, & le lendemain après. Cependant le Bordet (a), & alla gaigner Montauban, où M. de Duras l'attendoit. Je ſçai bien que M. d'Argence & ſes compagnons advertirent trois ou quatre fois M. de Burie en haſte, de leur envoyer les gens de pied qu'ils demandoient pour aller combattre, & croi fermement qu'il ne tint point à eux; toutesfois M. d'Argence eſt encore en vie, qui pourroit dire à qui en eſt la faute. Il ne touche à moi de le dire.

Après que je fus arrivé à Agen, nous concluſmes que nous irions aſſaillir le chaſteau (b) de Pene, car pendant que noſtre

(a) Du Bordet, Gentilhomme de Saintonge, Lieutenant du Comte de la Rochefoucaut. (*De Thou, &c.*) Il fut tué au ſiége de Chartres en 1568. *Vraye & entiere Hiſtoire des Troubles de France, &c.* par Le Frere. Baſle 1572. *In*-8°. fol. 119.

(b) Ce château eſt nommé le Chateau de la Plume dans la nouvelle traduction de M. de Thou.

camp eſtoit aux environs d'Agen, nous arriverent les trois compagnies Eſpagnoles, que Dom Louis de Carbajac (a) commandoit en l'abſence de ſon oncle Dom Johan de Carbajac, qui amena après les autres dix Enſeignes. Nous aſſiegeaſmes le chaſteau par la teſte, car par autre lieu nous ne le pouvions battre: car c'eſt une place forte & d'aſſiette & de ſtructure: & y tiraſmes plus de trois cens coups de canon. Il y avoit un grand terre-plein par derriere. Ils avoient fait une tranchée dans le terre-plein, où leurs ſoldats ſe tenoient pour deffendre la breſche, qui eſtoit difficile, car il falloit encore monter par des eſchelles ſur le terre-plein. Or la nuict nous avions gaigné la ville, car le Capitaine Charri & ſes compagnons avoient mis le feu à la porte. Ceux de dedans, après l'avoir deffendue longuement, ſe retirerent dans le chaſteau. Ils pouvoient eſtre environ trois cens hommes. Or je vins reconnoiſtre la breſche par le coſté des maiſons de main droicte, leſquelles je fis percer, paſſant de l'une à l'autre: & la derniere eſtoit ſi près du chaſteau, qu'il n'y avoit que le chemin

(a) *Carbajac* eſt le nom de *Carvajal*, eſtropié à coup ſûr. *Carvajal* eſt un nom Eſpagnol, connu, & *Carbajac* n'eſt pas de cette Langue, c'eſt un Gaſconiſme.

entre deux. J'apperceus un relais de pierre au flanc de main droicte en la muraille : & fis aller un ſoldat, le ventre à terre, reconnoiſtre ce relais. Il monta juſques à la moitié, & trouva qu'il eſtoit fait comme s'ils y avoient laiſſé des degrez pour monter par-là. Puis retourna à moi, & tout incontinent m'en allai à M. Dortobie : & tiraſmes un canon un peu à main droite. Nous euſmes aſſez affaire de l'y pouvoir loger, à cauſe que c'eſt un precipice bien grand, qui alloit juſques à la riviere : de là retiraſmes en biais à cette muraille. Et pource qu'elle n'eſtoit pas là gueres forte, en quatre coups de canon nous l'euſmes percée ; de ſorte que par le trou on pouvoit voir dedans leurs tranchées. Je deſcendis incontinent à bas, & fis monter le meſme ſoldat par ces degrez juſques à recognoiſtre ſi le trou eſtoit vis-à-vis de la tranchée, & qu'il ne ſe deſcouvriſt point en aucune maniere. Ce qu'il fit, & me retourna dire qu'ils eſtoient tous en bataille dans la tranchée, & qu'il y avoit force corſelets comme il eſtoit vrai. Alors je fis prendre les eſchelles, que j'avois fait rechercher partout ; & en pouvois avoir douze ou quinze. M. de Burie ſe tenoit à l'artillerie : je vins conclure devant lui l'aſſaut. Je le priai que les Gaſcons donnaſſent les premiers, & les

Eſpagnols après. Dom Louis dit qu'il deſiroit qu'ils combattiſſent enſemble : ce qui lui fut accordé. Cependant je fis choix de quatre arquebuziers pour monter ces degrez ; car il n'en pouvoit plus demeurer ſur le haut pour tirer dans la tranchée par le trou, quand les noſtres donneroient l'aſſaut par la teſte. Et ainſi leur livrai l'aſſaut. Les ſoldats prindrent eux-meſmes les eſchelles, & je me rendis auſdits degrez avec les quatre arquebuziers. Et comme les uns dreſſoient les eſchelles, les quatre montoient. Et à meſme temps que les Enſeignes monterent les eſchelles, les quatres arquebuziers tirerent dans leur tranchée. Ils en tuerent un, qui me tomba aux pieds : j'en fis remonter un autre. Comme les ennemis ſe virent tuez par ce trou, ils ſe retirerent en une autre fortereſſe : là où ils ſe deffendirent plus de trois groſſes heures ; & par deux fois repouſſerent nos gens juſques ſur la breſche. Et cognus alors deux choſes, encore que d'autres fois je les euſſe bien remarquées ; c'eſt que les Eſpagnols ne ſont pas plus vaillans que les Gaſcons. Et l'autre, que les grands combats ſe font par les Gentilshommes ; car plus de cinq cens hommes Eſpagnols ou Gaſcons furent renverſez ſur les eſchelles ou par terre ; toutesfois il ne

faut point oſter l'honneur à celui qui l'a acquis. Ayant les Capitaines Gaſcons avec les Gentilshommes de leurs compagnies, ſouſtenu tout le jour le combat, je ne veux pas dire que les Capitaines Eſpagnols n'y fiſſent leur devoir, mais bien peu de leurs ſoldats. A la fin je donnai courage à nos gens, leur faiſant remonter les eſchelles, encourageant les uns & menaſſant les autres; car j'avois l'eſpée nue au poing pour faire quelque mauvais coup ſi j'en euſſe veu de poltrons. Tous commencerent à faire mieux, Eſpagnols & Gaſcons; tellement qu'ils gaignerent le ſecond fort: les ennemis ſe departirent en deux autres forts; c'eſt à ſçavoir à la grande tour, & en un autre quartier de maiſon à main gauche. Il falloit monter un degré de pierre, où il y avoit une baſſe-cour entre ladite tour & l'autre fort; de ſorte que nos gens furent contraints de mettre le feu à la porte de ladite baſſe-cour. Il y avoit au bout du degré, contre la porte, un coin à main gauche, où pouvoient demeurer quinze ou ſeize hommes. Le Capitaine Charri & le Baron de Clermont y eſtoient, qui faiſoient tirer à travers de la porte dans la baſſe-cour. Et comme la porte fut bruſlée, elle tomba ſur l'entrée d'icelle. J'eſtois à demi-degré: & comme je vis la porte tombée, je dis au Capitaine Charri

qu'ils ſautaſſent dedans à travers du feu. Ce qu'ils firent ſans marchander. Il ne lui falloit pas dire deux fois. Il ne craignoit pas la mort. Je pouſſai ceux qui eſtoient devant moi ſur le degré, bon-gré, mal-gré : & ainſi nous entraſmes tous de furie, & ne trouvaſmes dans la baſſe-cour que femmes & filles. Tout en eſtoit rempli, juſques aux eſtables. Ceux de la tour & de l'autre fort de main gauche nous tiroient là dedans. Ils y tuerent cinq ou ſix ſoldats. Le Capitaine Charri y fut un peu bleſſé, & le Sieur Bardachin auſſi. Nous faiſions deſcendre les femmes par ce degré de pierre. Les Epagnols qui eſtoient dans la grande baſſe-cour, au-deſſous du degré, les tuoient, diſans que c'eſtoient des *Lutheranos deſguiſez* (a). Nous redoublaſmes l'aſſaut à ce fort de main gauche par une porte qu'il y avoit, & par deux feneſtres, & l'emportaſmes, paſſant au fil de l'eſpée tout ce qui ſe trouva dedans. Or il nous falloit combattre

(a) Des Luthériens. On a déjà remarqué que ſous ce nom, l'opinion commune à cette époque déſignoit les Proteſtans. Luther ayant le premier commencé la réforme, & Calvin n'ayant travaillé qu'après lui, il étoit naturel qu'on appellât indiſtinctement Luthériens, tous ceux dont la croyance paroiſſoit oppoſée à la communion Romaine.

puis après la grande tour & la porte qui eſtoit au milieu. J'y laiſſai les Capitaines qui n'eſtoient point bleſſez de ce coſté de main gauche & dedans les eſcuries, pour les tenir aſſiegez. La fortune porta qu'ils avoient tous leurs vivres en ce dernier fort de main gauche, & n'avoient rien dans la grande tour. Ce qui fut cauſe que ſur l'entrée de la nuict ils ſe rendirent aux Capitaines, la vie ſauve. Les Eſpagnols eſtoient logez dans la ville, leſquels ſceurent qu'ils s'eſtoient rendus, & que nos Capitaines les menoient le matin à M. de Burie & à moi, qui eſtions logez à la maiſon de M. de Cathus, à une arquebuzade du chaſteau. M. de Pons y eſtoit auſſi; car il eſtoit venu avec M. de Burie. Nous baillaſmes à quinze ou vingt ſoldats ces priſonniers, qui pouvoient eſtre en nombre quarante ou cinquante. Les Eſpagnols les vindrent oſter à ces quinze ou vingt ſoldats, & les tuerent tous, ſauf deux ſerviteurs de Madame la Mareſchalle de Saint-André, que j'avois retenus à mon logis. Il ne ſe trouva point d'environ trois cens hommes qu'ils eſtoient, qu'il en eſchapaſt, que les deux que je ſauvai, & un qui deſcendit par la mutaille avec une corde par le chaſteau, & alla paſſer la riviere à nage, ayant beaucoup de ſoldats après, à

coups d'arquebuzades : mais il ſe ſauva miraculeuſement en deſpit de tous. Son heure n'eſtoit pas venue ; car il lui fut tiré un monde d'arquebuzades, ſans qu'aucune portaſt. Je cogneus à ceſte heure, que ces gens de Dom Louis eſtoient la pluſpart Biſoignes (a) ; car les vieux ſoldats ne tuent pas les femmes : & ceux-là en tuerent plus de quarante, & m'en courrouçay à eux. Les Capitaines en eſtoient maris : mais ils n'y peurent donner ordre ; car ils diſoient que c'eſtoient des *Lutheranos deſguiſez*, parce qu'en fouillant quelqu'une, pour ſe jouer avec elle, ils avoient trouvé que c'eſtoit un Diacre esbarbat (b), qui eſtoit habillé en femme. Voilà la prinſe de Pene, qui n'eſtoit pas de petite importance, pour eſtre une place trés-forte, & à un bon pays ſur la riviere, où pluſieurs mauvais garçons (c) furent deſpeſchez ; leſquels ſervirent de combler un puits bien profond, qui eſtoit au chaſteau. Il ſe peut dire

(a) Soldats de recrue.

(b) Sans barbe.

(c) « Une partie de ceux d'Agen s'étoient retirés » dans ce château, (dit l'*Hiſt. des cinq Roys*, p. 211) » Montluc les y alla incontinent aſſiéger. La cruauté » y fut extrême, juſques à tuer les petits enfans dans » les bras de leurs mères, & puis après leurs mères ».

que tout le monde fit là ſon devoir, & M. de Burie, qui eſtoit tousjours au canon, prenant autant de peine, qu'homme de ſon aage euſt ſceu faire.

Or comme le Capitaine Bordet fut joint avec M. de Duras, leur camp commença à ſe renforcer, pource que ceux qui n'eſtoient bougez encore, ſur l'eſpérance de l'arrivée dudit Bordet, il leur ſembla que leurs affaires iroient bien : & ſe rendirent à leur armée. Or nous avions peur qu'une nuict ils nous emportaſſent Moyſſac ou bien Cahours, pource que les rivieres eſtoient ſi baſſes, que l'on les paſſoit à gué. Je dis à M. de Burie qu'il nous falloit envoyer promptement des gens dans Cahours : car puiſque les eaux ſe pouvoient paſſer, à leur arrivée ils emporteroient la ville, n'y ayant dedans que les habitans : & fis élection de M. de Sainctorens, avec quatre-vingts ou cent argoulets qu'il avoit en ſa compagnie de gens de pied : & le priai de faire diligence jour & nuict. Je contai que delà où les ennemis eſtoient, il iroit dans ſept ou huict heures à Cahours. Et comme Dieu veut garder, quand il lui plaiſt, que le mal n'arrive, nous avions nouvelles, & penſions bien qu'elles fuſſent véritables, que les ennemis venoient à Moyſſac, & ne ſe parloit point de

Cahours. M. de Sainctorens fit grande diligence, ne ſéjournant jamais, ſinon pour manger ſur le chemin un peu de pain, & boire un peu de vin qu'il avoit fait porter pour les ſoldats : auſſi il lui eſtoit bon beſoin de la faire ainſi. Il falloit qu'il paſſaſt tout auprès de leur camp. Et comme il marchoit la nuit, auſſi faiſoient les ennemis : de ſorte que comme le matin au ſoleil levant il arriva par de là la riviere, les ennemis arrivoient deçà. Et trouva la ville toute esbahie, & les gens commençoient à l'abandonner pour ſe ſauver par les montagnes. Ils reprindrent courage, & ſur l'heure, ſans entrer en maiſon aucune, M. de Sainctorens ſortiſt à l'eſcarmouche, & ſe jetta ſur le paſſage de la riviere, ayant de fort bons ſoldats ; car auſſi c'eſtoit la premiere compagnie qui avoit eſté faite. Et tout le jour les ennemis demeurerent aux environs de la riviere, faiſant tousjours quelque ſemblant de vouloir paſſer. Et penſe qu'ils attendoient le reſte de leur armée, qui venoit derriere eux. Ils ne s'efforcerent davantage de paſſer. La nuict venant, M. de Sainctorens ſe retrancha avec des tonneaux, pierres & bois, & tout ce qui ſe trouvoit. Toute la ville travailloit : de ſorte que le matin les ennemis virent qu'il n'y feroit pas bon pour eux. Et le reſte

de leur camp arrivé, ils ſe logerent aux plus prochains villages de la riviere, & là demeurerent quelques jours. Et nous allaſmes à Moiſſac. M. de Burie avoit fait venir deux grandes coulevrines de Bourdeaux, & deux pieces de campagne. Nous laiſſaſmes à Moiſſac les trois canons, & marchaſmes vers Cauſſade, Mirabel & Realville, où leur camp eſtoit retiré. Le Roi nous avoit envoyé M. de Malicorne (a), pour nous faire entendre comme les affaires ſe portoient en France : & auſſi afin qu'il lui rapportaſt comment alloient celles de par deçà. Nous arrivaſmes à Mirabel en deux ou trois jours, pendant leſquels je ne pouvois mettre en teſte à M. de Burie, qu'il nous falloit faire diligence pour les attraper ; car on lui mettoit tousjours difficulté ſur difficulté.

Or faut-il que tous nous, qui ſommes en vie, confeſſions que nous eſtions tous en peine de lui, parce qu'il avoit tousjours eu réputation de combattre, & eſtoit eſtimé bon Capitaine, de quoi il avoit fait preuve en beaucoup de lieux : & nous le trouvions ſi dur & ſi lent, qu'il ſembloit à chaſcun qu'il vouluſt fuir le combat, & donner moyen à l'ennemi de ſe ſauver ; de façon que pluſieurs le ſoupçon-

(a) Jean de Chourſes, Seigneur de Malicorne. On en a parlé dans une des notes du Livre précédent.

noient,

noient, à cauſe que preſque tous ſes ſerviteurs, meſmement un ſien ſecrétaire qu'il aimoit fort, eſtoient Huguenots. Un ſien maiſtre-d'hoſtel, Baſque, nommé Haſtſe, nous diſoit que volontiers, s'il euſt eſté creu, M. de Burie euſt changé de ſerviteurs, cognoiſſant bien que l'on le ſoupçonnoit à cauſe d'eux, & meſme les Eſpagnols, comme à la vérité cela eſtoit inſupportable pour le ſoupçon qu'il y avoit que les ennemis ne fuſſent advertis de nos deſſeins. Je ne cognus jamais aucun de ce parti qui ne vouluſt, quelque mine qu'il fiſt, la ruine de celui du Roi. Quant à moi, je penſe qu'il n'entra jamais rien de mauvais dans ſon cœur, & que ce qui le faiſoit ainſi différer, c'eſtoit parce qu'on lui rompoit les oreilles que je le ferois perdre. Comme nous arrivaſmes à Pecornet, qui eſt à M. de Thonens, il ſe campa, & je marchai droit à Mirabel avec ma compagnie & une bonne troupe de Gentilshommes, & envoyai mon fils le Capitaine Montluc devant. Et comme il fut à Mirabel, il trouva que les ennemis ne faiſoient que deſloger, & avoient pris le chemin devers Cauſſade. Il les rencontra là, & en deffit une troupe, & le reſte ſe jetta dans deux ou trois maiſons. Et pour ce que cela eſtoit près de Cauſſade, où eſtoit leur camp, & qu'il n'a-

voit point de gens de pied avec lui, il fut contraint de les laiſſer, & ſe retirer à Mirabel, où je l'attendois. Or avois-je mandé à M. de Burie, que je le priois venir camper à Mirabel, n'y ayant de Pecornet à Mirabel qu'une lieue. Il me manda que le camp eſtoit desja la pluſpart logé. J'y allai moi-meſme ſur des courtaus, & trouvai qu'il eſtoit desja logé dedans la grange de M. de Thonens. Je fis tant avec l'aide de MM. de Malicorne, d'Argence, & des autres Capitaines des Gens-d'armes, que nous le fiſmes acheminer. Or quelque bruit que l'on fit courrir de lui, je ne le ſoupçonnois point, comme j'ai dit; & penſois que ce qui le faiſoit eſtre ainſi lent, eſtoit pour crainte de perdre, ne voulant rien hazarder, ſçachant bien que s'il perdoit une bataille, le pays eſtoit perdu: & d'ailleurs il voyoit les ennemis s'en aller en France. Mais je diſois tousjours que ce ſeroit faire un beau ſervice au Roi, de les deffaire avant ſe joindre, & que cent traiſtres & rebelles n'attendirent jamais dix hommes de bien. Il s'en plaignoit ſouvent à ſon nepveu, M. du Courré, diſant que je les ferois un jour tous perdre, & la Guyenne au Roi par conſéquent. Et quant à moi, j'oſerois aſſeurer que cette crainte le faiſoit tenir bride en main; car il n'eſtoit pas

meſchant ni deſloyal à ſon Maiſtre, & n'avoit pas faute de cœur ni de ſageſſe à bien conduire; mais il ne vouloit rien hazarder, qui eſtoit un grand defaut à lui.

Or la nuit nous envoyaſmes par deux fois recognoiſtre les ennemis à Cauſſade. Il n'y avoit que demie-lieue. Et la derniere fois ce fut par M. de Verduſan, mon Enſeigne, qui leur chargea un corps de garde. Or je voulois aller charger la nuit, car tout leur camp eſtoit logé hors de la ville, & aſſez eſcarté, mais jamais il n'y euſt ordre qu'il y vouluſt entendre. Le lendemain matin, j'allai avec la compagnie du Roi de Navarre, celle de M. de Termes & la mienne, recognoiſtre, menant M. de Malicorne avec moi: & trouvaſmes quelques arquebuziers dedans qui nous tirerent. Or M. de Duras & le Capitaine Bordet eſtoient allez à Montauban, là où il n'y a que deux lieues, & avoient laiſſé-là tous les bons chevaux qu'avoit amené le Capitaine Bordet; car lui & M. de Duras n'en avoient mené que dix ou douze, & avoient couché à Montauban ceſte nuit-là. Jamais ils ne firent ſemblant de ſe monſtrer: & avoient une grande peur que tout noſtre camp deſcendiſt, car de Mirabel à Realville, n'y a qu'un quart de lieue. Nous temporiſaſmes là devant

plus de deux heures, ne ſçachant point que ces gens fuſſent dedans. Bien nous dirent des Payſans, que M. de Duras eſtoit allé le jour devant à Montauban : mais ils ne ſçavoient s'il eſtoit retourné. La nuict nous retournaſmes à M. de Burie, & entraſmes en conſeil, tous les Capitaines des gens d'armes, le Seigneur Dom Louis de Carbajac auſſi, & là diſputaſmes ſi nous les devions aller aſſaillir dans Cauſſade, avec les deux grandes coulevrines, parce que les murailles ne valoient rien. Les uns diſoient que oui, les autres que non. A la fin ceux qui diſoient que non, demeurerent les plus forts. Et comme je vis cela, je propoſai que nous devions incontinent après diſner, deſcendre là bas en la plaine, & nous mettre tous en bataille, & que nous ferions deux effets : le premier que nous connoiſtrions la force de l'ennemi, & verrions à leur contenance s'ils avoient peur ou non : & l'autre, que nous rangerions nos gens comme ils devroient combattre, & departirions de noſtre arquebuzerie avec les troupes de la gendarmerie : afin que ſi nous venions à combattre, chaſcun ſceuſt le rang qu'il devroit tenir, ce que ne pouvions faire où nous eſtions logez, à cauſe que c'eſtoit toutes collines. A la fin nous

concluſmes tout cela & arreſtaſmes qu'après avoir un peu mangé, nous monterions à cheval. Toute la Nobleſſe qui eſtoit belle & grande, ſe retira avec moi. Nous nous haſtaſmes de manger. J'envoyai un Gentilhomme à M. de Burie, l'advertir que je commençois à m'acheminer, pour commencer à prendre place. Voïci venir M. de Malicorne qui avoit entendu le changement, & me vint dire que M. de Burie eſtoit réſolu de ne deſcendre point là-bas, ni permettre que le camp y deſcendiſt, & me dit que ceux-là que je penſois tenir bon à ce que nous avions arreſté, eſtoient les premiers qui s'en eſtoient deſdits en toutes choſes; c'eſt grand cas que le Chef tire volontiers les autres à ſon opinion. Je le priai y vouloir retourner pour lui remonſtrer la grande faute que nous faiſions, de ne point ordonner comme nos gens devoient combattre: & que je lui promettois ſur mon honneur que nous ne combattrions point, & ne ferions ſinon voir la contenance de l'ennemi, & avec noſtre artillerie nous les battrions s'ils ſe préſentoient de l'autre coſté du ruiſſeau. Mais j'en penſois bien un autre. Si j'euſſe veu la commodité propre, je les euſſe ſi bien approchez, qu'ils ne s'en ſuſſent peu dédire. Ledit Seigneur de

Malicorne n'y vouloit point retourner, & dit qu'il y avoit fait tout ce qu'il avoit peu à lui remonſtrer, & qu'il n'y feroit rien davantage. Et le trouvai fort faſché. Je connus bien qu'il ne diſoit pas tout ce qu'il en penſoit; & alors j'y envoyai M. de Madaillan. M. de Malicorne demeura avec moi, car il ne vouloit plus retourner. Nous nous acheminaſmes, & paſſaſmes devant ſon logis, ayant toute eſpérance que quand il nous verroit acheminer, la fantaiſie lui changeroit, & s'en viendroit. Et comme nous fuſmes là-bas, nous viſmes arriver les compagnies du Roi de Navarre & de M. le Mareſchal de Termes, que le Capitaine Arne & le Capitaine Maſſes commandoient : & me dirent que M. de Burie avoit envoyé proteſter contre eux, s'ils venoient me trouver, mais qu'ils avoient reſpondu, qu'avant diſner ils avoient conclu de deſcendre bas en la plaine, & que quant à eux, ils ſe vouloient arreſter au premier conſeil, & que j'y eſtois desja; & que ſi les ennemis me combattoient, ils en vouloient manger leur part. Il proteſta auſſi contre tous les autres Capitaines; (j'ai ſceu depuis que Dom Louis eſtoit de ceux qui avoient changé d'advis) proteſta auſſi contre le Capitaine Charri, Maiſtre-de-camp, lequel lui laiſſa les

compagnies, & s'en vint tout ſeul pour me trouver. Bref nous voilà en diviſion. O la mauvaiſe beſte que c'eſt, quand elle ſe met en une armée ! Empeſchez la tant que vous pourrez, vous qui commandez aux armées ; car ſi une fois elle a ouvert la porte, il eſt malaiſé de l'en chaſſer.

Les ennemis partirent de Cauſſade, prenant le chemin droit à Realville, pour ſe ſauver devers Montauban. Et comme ils furent en la plaine de leur coſté, ils m'apperceurent & firent alte, puis ſe mirent en bataille, & demeurerent plus d'une grande heure à s'y mettre. Je cogneus bien qu'ils n'eſtoient pas fort experts en cela, & que leur ordre n'eſtoit pas bien fait. Ils n'oſoient tirer plus avant, craignant que je ne les chargeaſſe par queuë, & demeuraſmes ainſi vis-à-vis, ayant un petit ruiſſeau entre deux, plus de quatre groſſes heures. Je ne voulus point que quelques arquebuziers à cheval que j'avois, attaquaſſent rien, afin de lui monſtrer que je n'avois point envie de combattre qu'il n'y fuſt, eſpérant qu'il y viendroit, nous ſçachant ſi près ; mais tout fut pour néant. Et ainſi fuſmes contraints nous retirer de là ; & comme nous nous retirions droit à Mirabel, aucuns de leurs gens de cheval, qui eſtoient dedans Realville, leſ-

quels auparavant n'avoient jamais osé bouger, passerent le ruisseau ; (c'estoient ceux du Capitaine Bordet). Ils avoient tous des casaques blanches, qui furent les premieres que j'avois jamais vues. Et comme ils virent que nous tournions visage à eux, il tournerent repasser le ruisseau, & passerent l'eau par-dessus Réaville à nostre veuë, prenant le chemin de Montauban. Je me retirai à mon logis aussi faſché que je fus jamais, pour avoir perdu cette belle commodité de combattre les ennemis. Quelque promesse que j'eusse faite, si le gros fust descendu nous estions aux mains : car je les eusse, comme j'ai dit, tant approchez, que sans combat, il n'estoit possible de se démesler. Le soir M. de Burie m'envoya dire si je voulois venir au conseil, ce que difficilement après plusieurs prieres je fis, & mal-aisément m'y peut-on amener. Je lui remontrai la coyonnade que nous avions faite. Il me dit n'avoir tenu à lui que l'on n'eust combattu. Il ne s'en alla pas sans response. M. de Malicorne, M. d'Argence sont encore en vie ; je pense qu'il leur souvient mieux de ce que j'en dis, qu'à moi : *car je n'estois point en mon bonsens, tant j'estois desesperé & en colere.* Bref, je quittai son conseil. Il monstroit bien qu'il estoit plus

ſage que moi, & plus patient d'endurer mes imperfections : & croi qu'en ſa conſcience il jugeoit qu'il avoit tort. La nuit les Capitaines Arne, Maſſes & moi avec ma compagnie & la Nobleſſe, penſans trouver les ennemis deça la riviere de Labeyron, pource que le paſſage eſtoit fort mauvais, fuſmes à l'erthe & ne penſions point qu'ils paſſaſſent de cette nuict-là : mais à leur arrivée ils paſſerent tous en déſordre, & s'allerent mettre auprès de Montauban, dans un bois qu'ils appellent le Ramier. Les S^rs de Maſſes & Aorne en trouverent quelques-uns qui eſtoient demeurez aux meſtairies par deçà la riviere, à cauſe qu'il s'en eſtoit noyé quelques-uns, mais ils les garderent bien de paſſer. Et ainſi nous en retournaſmes ſans pouvoir faire autre choſe, ayant réſolu de nous perdre tous, ou de les combattre, ſi nous les euſſions trouvez. Et croi que la colere où nous eſtions, nous euſt redoublé la force de combattre, pour laiſſer la honte & vergongne à ceux qui n'en vouloient pas manger. Les païſans des meſtairies nous aſſeurerent qu'ils ne devoient arreſter qu'ils ne fuſſent dans Montauban. Qui fut cauſe que ne paſſaſmes la riviere. Ils nous aſſeurerent que ſi cent chevaux fuſſent arrivez comme ils commençoient à paſ-

ſer, ils les euſſent tous deffaits, ou ils ſe fuſſent noyez, tant ils avoient de peur, & qu'un nombre s'eſtoient noyez, ayant eu l'effroi ſur une fauſſe alarme : de ſorte que tous ſe jettoient à pied & à cheval à corps perdu dans la riviere pour paſſer. Et voilà la belle coyonnade qui fut faite, laquelle jamais ne me départiſt de deſſus le cœur, juſques après la bataille de Ver, que nous euſmes quelque temps après. Il me ſembloit que les pierres nous regardoient, & que les païſans nous monſtroient au doigt. Nous avions la meilleure commodité de les eſtriller, que nous n'euſmes depuis à Ver.

J'eſtois en telle colere, qu'il ne tint qu'à bien peu que le matin je ne me départiſſe d'avec le Sieur de Burie ; & ſans les Capitaines & Seigneurs qui eſtoient avec nous, qui m'en garderent, je l'euſſe fait, eſtant bien certain que la pluſpart de l'armée me fuſt demeurée. Celui qui me deſtournoit le plus de mon intention que nul autre, eſtoit M. de Malicorne, me remonſtrant que le Roi le trouveroit mauvais, & que tout iroit mal, & après on m'imputeroit le tout, qui ſeroit aſſez ſuffiſant pour me rendre haï de la Reine, & me ruiner à jamais. Quant à moi je voulois faire la guerre à mon plaiſir, & me ſem-

bloit que je ferois beaucoup mieux. Il me ſouvenoit tousjours de Targon, les ayans rompus avec ſi peu de gens. Et avois auſſi opinion que les Seigneurs d'Argence & de Carlus ſe rendroient auprès de moi, encore qu'ils fuſſent venus avec lui. Toutesfois je crus le conſeil dudit Sieur de Malicorne, & des autres qui me repatrierent avec lui: car ma colere n'eſt pas des plus mauvaiſes, encore qu'elle ſoit prompte. D'ailleurs il eſtoit Lieutenant de Roi. Il m'aſſeura que la premiere occaſion qui ſe preſenteroit, il oublieroit toute crainte de perdre la Guyenne. Il ſçavoit bien que ce n'eſtoit que bonne volonté que j'avois au ſervice du Roi qui me faiſoit ainſi parler. Auſſi autre choſe ne l'avoit gardé, que la peur de perdre: eſtant certain que le Roi s'en prendroit à lui, puiſqu'il en avoit la charge.

O la mauvaiſe choſe que c'eſt à un Lieutenant de Roi, d'eſtre tousjours en crainte de perdre! Ayez hardiment cette peur dans une place: fortifiez-vous juſques au Ciel ſi vous pouvez, gardez-vous, veillez & ayez peur de ſurprinſe: mais d'avoir forces ſuffiſantes, & avoir tousjours peur de perdre, cela ſent je ne ſçai quoi. Croyez, Lieutenants de Roi, que c'eſt un mauvais préſage. Quant

à moi, je n'eſtois pas marchand à tel prix : car je voyois bien tousjours que ſi les affaires de la Guyenne alloient bien, celles de France en iroient mieux, & ſi nous deffaiſions les forces de par deçà, qu'après nous nous jetterions dans le Languedoc, gardant par ce moyen que M. le Prince de Condé n'auroit forces ni argent de la Guyenne, ni du Languedoc.

M. de Malicorne s'en retourna quelques jours aprés, & penſe qu'il compta au Roi ce qu'il en avoit veu. Je cuide que pour ceſte occaſion, Sa Majeſté envoya M. de Montpenſier de par deçà, ayant entendu que nous n'eſtions gueres de bon accord. Cela eſt fort dangereux au ſervice de celui qu'on ſert. Je ne ſerai jamais d'advis de donner commandement à deux. Il vaut mieux un moindre Capitaine ſeul, que deux bons enſemble. Il eſt vrai que j'en prenois plus que le Roi ne m'en avoit donné. Peut-eſtre fut-il beſoin. Il y en a aſſez qui en peuvent teſmoigner. Pleuſt à Dieu que le Roi en euſt fait autant à cette derniere guerre. Et peut-eſtre que ſon ſervice & le pays s'en fuſſent mieux portez, n'eſtant pas ſeul en cette opinion : car je fus fort bien accompagné, & des meilleures teſtes ; & conſeillerois tousjours au Roi, que comme

il entendroit une diviſion en une armée, qu'il y envoyaſt tousjours un Prince de ſon ſang pour commander ſur tout; & le pluſtoſt ſeroit le meilleur, avant que la diviſion ne puiſſe prendre grand pied pour porter dommage à ſes affaires; car après qu'elle auroit prins pied & fait fondement, & que le déſordre ſeroit arrivé, on n'y pourroit jamais donner ordre, qu'avec grande difficulté & dommage, ou ſéparant ceux qui ſont en diviſion, ce qui ne ſe peut faire ſans incommoder les affaires, veu que l'un & l'autre ont des amis ſerviteurs.

Or peu après M. de Burie mit en avant une entreprinſe, qui eſtoit d'aller aſſieger Montauban (a) par le coſté de Toulouſe, & qu'il falloit retourner à Moyſſac, & paſſer la

(a) Burie arriva devant Montauban le 14 Septembre. Son armée étoit compoſée de neuf compagnies de cavalerie, vingt-neuf Enſeignes d'infanterie Françoiſe & trois d'Eſpagnols, avec cinq gros canons, trois coulevrines, & cinq moyennes pièces. Le ſiége fut levé le 17. Burie perdit environ 500 hommes, les aſſiégés pas plus de 30. (*De Thou*, &c.)

Le Bret, dans ſon Hiſtoire de Montauban, raconte ainſi ce ſiége : « Le 14, Burie fit tirer pluſieurs coups de » canon contre la Tour du Pont, défendue par l'Egliſe » de St. Orens, que l'on avoit fortifiée : le lendemain » Don Louis de Carvajal brûla le moulin d'Albaréde.

riviere. Il fit venir encore un canon & une coulevrine, & prismes le chemin droit à Moyssac. Je le voulus laisser faire sans le contredire en rien, ayant juré un bon coup que je ne dirois mot pour voir ce qu'il feroit, encore que je cogneusse bien que son entreprinse tourneroit en fumée & à néant; car puisque nous ne les avions osé combattre à la campagne, que pouvions-nous esperer de les vouloir combattre dans une ville, & encore telle que celle-là? Toutesfois je suivis comme les autres, & arrivasmes au bourg; & là demeurasmes sept ou huit jours, ayant fait tirer quelques coups de canon à la tour du pont. Nous tenions le bourg jusques aux maisons qui estoient tout auprès du pont, là où il y avoit une Eglise qu'ils avoient fortifié. Bref je ne sçai par quel bout commencer à escrire cette belle entreprinse, car je n'en sçaurois faire un bon potage: & vaut mieux sans tirer plus outre, que je la laisse-là; & fut arresté que nous nous retirerions à Montech.

A nostre arrivée à Moyssac, je fus adverti que ceux qui estoient dans Lectoure, estoient sortis en campagne, faisant une infinité de ra-

» Le 16, il y eut des conférences entre les assiégés & » Montluc. Le 18, Burie leva le siége. »

vages ſur les Gentilshommes & partout là où ils en pouvoient prendre, & qu'ils attendoient des forces de Bearn, que le Capitaine Meſmes amenoit, qui eſtoient en nombre de cinq cens hommes. Leur deſſein eſtoit de faire un camp volant, ce qui fut cauſe que j'en renvoyai le Capitaine (a) Montluc avec quelques-uns de ma compagnie. Le Comte de Candalle, les Sieurs de Cancon (b) de Montferran, Guitinieres (c) & autres, voulurent aller avec lui, & amenerent le Capitaine Parron, la compagnie du Baron de Pourdeac, que le Capitaine la Rocque Dorman commandoit, car le Baron de Pourdeac (d) avoit eſté bleſſé quelques jours auparavant, devant Lectoure, à une eſcarmouche que le Capitaine Montluc avoit faite. Or comme ils furent arrivez à Florence, ils entendirent que les Begolles (e), neveux de M. d'Auſſun, eſtoient

(a) Pierre de Montluc, connu ſous le nom de *Peyrot*.

(b) Ou *Cocon*, frère du Baron de Fumel.

(c) Geoffroy d'Aidie, Seigneur de Guttinieres, petit neveu d'Odet de Leſcun, ſi fameux ſous le règne de Louis XI, qui le fit Comte de Comminges.

(d) Bernard de Viemont, Baron de Pordeac. (*Généologie de Faudoas*, *Montauban*. 1724. *in-4°. p.* 221.)

(e) Ou Bugolles.

chefs de ceux qui eſtoient ſortis (22) de Lectoure, & qu'ils avoient prins le chemin droit au Sampoy pour aller au devant dudit de Meſmes, qui ſe devoit rendre ce matin à Aiguetinte. M. de Baretnau, qui faiſoit une compagnie de gens de pied, s'y trouvant, alla ſe mettre entre Terraube & Lectoure, parce qu'ils les vouloient là combattre. Les ennemis, qui furent advertis de ſon deſpart de Florence, cuiderent retourner à Lectoure, pource qu'ils furent advertis que le Capitaine Meſmes ne pouvoit arriver de ce jour-là à Aiguetinte. Et comme ils eurent paſſé Terraube pour retourner à Lectoure, ils virent qu'il falloit combattre le Capitaine Montluc qui s'eſtoit mis au devant : & aimerent mieux retourner à Terraube. Il y euſt de l'eſcarmouche à l'entrée ; car s'ils euſſent eſté encore cinq cens pas en arriere, le Capitaine Montluc les deffaiſoit avant que d'entrer. Lors il deſpeſcha vers Auch, Florence, la Sauvetat, le Sampoy & juſques à Condom, afin qu'on le vinſt ſecourir pour les tenir aſſiegez. Ce que tout le monde fit : & y arriva plus de 2000 perſonnes. Il me deſpeſcha en poſte un courrier, m'advertiſſant que ſi je voulois venir là avec l'artillerie, nous prendrions Lectoure : car tous les bons hommes

hommes qui eſtoient dedans, ils les tenoient enfermez dans Terraube, qui eſtoient en nombre de 400, & tous les deux Begolles, nepveux de M. d'Auſſun, y eſtoient. Je monſtrai la lettre à M. de Burie. Il y eut un peu de diſpute, pource qu'il ne vouloit pas que je prinſe des Capitaines de gens de pied. A la fin il m'accorda le Baron de Clermont, mon nepveu, auquel j'avois donné une compagnie de recrue. Et promptement MM. d'Ortobie & Fredevile attellerent trois canons, & je me mis devant à Moyſſac pour preparer les batteaux. Et à l'arrivée de l'artillerie, ils trouverent les batteaux preſts, & toute la nuict ne fiſmes que paſſer. J'envoyai un Commiſſaire de village en village, pour tenir des bœufs preſts pour tousjours rafraiſchir les autres. Puis me mis devant, & trouvai le Capitaine Montluc qui avoit aſſiegé la ville; & s'eſtoient rendus les 400 hommes qui eſtoient à Terraube à lui, leur ayant promis la vie ſauve.

Le Capitaine Meſmes s'approcha juſques à la riviere de Baiſe, à une lieue dudit Terraube. Et entendant comme les autres eſtoient aſſiegez, ſe recula par le meſme chemin qu'il venoit: & ſe retira dans un petit village, appellé Roquebrune, près de Vic-

fezenſac. M. de Gohas, mien nepveu, qui avoit eſte Lieutenant de M. de la Mothe-Gondrin en Piedmont, & avoit épouſé ſa fille, s'eſtoit mis aux champs avec quelques Gentilshommes ſes voiſins, & des payſans, au ſon de la cloche. Il ſe mit ſur la queue, & le contraignit de ſe ſauver dans ledit Roquebrune. La nuict les payſans ſe faſcherent de les tenir aſſiegez, & ſe deſroberent preſque tous : de ſorte que le Capitaine Meſmes (a) s'en alla le matin en Bearn, d'où il eſtoit venu, conter des nouvelles des belles offres qu'il avoit eues.

Or M. d'Ortobie fit ſi grande diligence, qu'il fut le lendemain paſſer la riviere deux heures devant jour, & fut devant Lectoure. Et ſur la pointe du jour, lui, M. de Fredevile, M. de la Mothe-Rougé & moi allaſmes recognoiſtre où nous mettrions l'artillerie, & adviſaſmes de la mettre ſur une petite montagne du coté de la riviere, là où il y a un moulin à vent, pour battre du coſté de la fontaine. Et là battiſmes tout le jour, de ſorte que la breſche fut faite de ſept ou huict pas de long. Ils s'eſtoient retranchez par dedans : & avoient baſtionné le bout des rues

(a) Quelque tems après la bataille de Ver, cet Officier fut pris & condamné à avoir la tête tranchée.

& le chemin qui va au long de la muraille, & percé deux ou trois maiſons qui regardoient ſur la breſche. Cependant que l'artillerie battoit, je faiſois faire des eſchelles pour donner l'aſſaut au boulevart qui flanquoit la breſche, afin d'empeſcher ceux du boulevart qu'ils ne peuſſent tirer à la breſche. Et pource qu'ils avoient environné ce boulevart de tonneaux & de gabions pleins de terre, & qu'auſſi la breſche n'eſtoit pas encore raiſonnable, je ne voulois pas faire ceſte nuict-là ce que je fis l'autre nuict après;

Le lendemain matin je fis tirer à ces tonneaux & gabions, & aggrandir la breſche & l'abbaiſſer : la nuit après nous nous miſmes en camiſade, & ordonnai que le Capitaine Montluc iroit donner l'aſſaut à la breſche avec les deux compagnies du Baron de Clermont & celle du Baron de Pourdeac; & la Nobleſſe qui voudroit aller avec lui : entre leſquels eſtoit le Comte de Candalle, jeune Seigneur plein de bonne volonté : auſſi eſt-il mort depuis en une breſche en Languedoc, comme on m'a dit. Et quant à moi je devois donner par les eſchelles au boulevart avec la compagnie du Sieur de Baretnau & une autre, & *ma compagnie de Gens-d'armes* (a)

(a) Montluc ne dit point dans quel tems cette

que j'avois fait mettre à pied. Je fis prendre mes eſchelles, & mis devant le Capitaine Montluc & ſa troupe, allant ſur leur queue voir quel effet ils feroient. Après moi venoient les eſchelles & ma troupe. Or ils les emporterent d'une grande hardieſſe, & entrerent dedans, & commencerent à combattre les remparts qu'ils avoient fait aux rues: & desja eſtoient preſque maiſtres de l'un.

La nuict devant, ils avoient fait un foſſé entre la breſche & les remparts; & y mirent une grande trainée de poudre: & par dedans une maiſon ils y devoient mettre le feu. Nous dreſſaſmes les eſchelles, & monterent deux Enſeignes juſques auprès du haut du baſtion. Je faiſois monter les ſoldats & achever de dreſſer les eſchelles. Et comme nos gens de la breſche eſtoient preſque maiſtres des remparts, ceux de derriere qui mirent les pieds dans le foſſé de la trainée, qui eſtoit couverte de quelques faſcines, commencerent à crier, nous ſommes dans la trainée: & s'effrayerent de telle ſorte, que tous ſe renverſerent ſur la breſche. Les premiers qui combattoient les remparts, n'eurent autre remede que de ſe retirer: & là y fut bleſſé le Capitaine la Roque, Lieutenant & parent du Baron

compagnie d'hommes d'armes lui avoit été donnée.

de Pourdeac, lequel mourut le lendemain : un des vaillans Gentilshommes qui ſortiſt il y a cinquante ans, de la Gaſcongne. Il y en mourut auſſi d'autres, & y en eut quelques-uns de bleſſez de ceux qui donnoient par les eſchelles. Et comme ceux de la breſche furent retirez, je retirai les miens, bien aiſe d'en eſtre eſchappé à ſi bon marché, que s'ils euſſent donné le feu de bonne heure, ils euſſent fait une terrible fricaſſée.

Le lendemain M. d'Ortobie, le Gouverneur de la Mothe Rougé & moi allaſmes reconnoiſtre de l'autre coſté de la ville, devers le petit boulevart. Et nous ne ſceuſmes trouver lieu pour y mettre deux canons, que bien mal-aiſément ; car cette ville eſt pour une ville de guerre, des mieux aſſiſe de la Guyenne, & bien forte. Et ſi y demeuroit encore le petit boulevart qui flanquoit cet endroit où nous voulions battre, qui nous garda de nous pouvoir bien réſoudre. Et ſur le midi M. d'Ortobie retourna battre encore par la breſche à quelques flancs qu'il y avoit, pource que le lendemain je me réſolus de donner l'aſſaut de plein jour ; & en pointant un canon, lui-meſme fut bleſſé à la cuiſſe d'un coup de fauconneau, qui eſtoit ſur le grand boulevart, qui me déconforta fort ;

car c'eſtoit un vaillant Capitaine, & qui entendoit bien l'eſtat de l'artillerie. Il mourut deux jours après. C'eſt la charge de noſtre meſtier la plus dangéreuſe : toutesfois en tous les ſieges où je me ſuis trouvé, j'eſtois tousjours près du canon. Si je n'y eſtois il me ſembloit que tout n'y alloit pas bien. Ceſtui-là entendoit bien ſon métier, qui eſt une choſe bien rare & perilleuſe, comme j'ai dit ; auſſi n'en eſchappe-t-il gueres de ceux qui ſe hazardent trop. Cependant les ennemis parlementerent. Il fuſt arreſté qu'ils me bailleroient pour oſtages trois de ceux de-là dedans, & que je leur en envoyerois autres trois : & me demanderent MM. de Berduzan, de la Chappelle & un autre. Et comme ils furent auprès de la porte, & que nous penſions que les autres ſortiſſent, il leur fut tiré trente ou quarante arquebuzades tout à un coup : de ſorte qu'ils faillirent de les tuer, & bleſſerent l'un de mes Trompettes. Alors je fis crier à Brimond, que ce n'eſtoit la foi d'un homme de bien, mais d'un Huguenot. Il s'excuſoit, & diſoit que c'eſtoit un meſchant qui avoit commencé, & que bientoſt j'en verrois faire la punition.

Mais ces meſchans pendirent aux carneaux un pauvre Catholique qui n'en pouvoit mais.

Or ils demandoient tousjours de me voir, & disoient qu'ils ne pouvoient croire que je fusse-là. Aucuns me disoient que je me devois monstrer, mais je ne le voulus jamais faire, dont bien me print. Un vieux routier est difficile d'estre prins au trebuchet. Deffiez vous tousjours de tout, sans le monstrer pourtant ouvertement. Après que le pendu fut mort, ils couperent la corde, & le firent tomber dans le fossé, & fust arresté que les mesmes députez entreroient, & les leurs sortiroient, car nous pensions que celui qui avoit esté pendu, fust celui qui avoit fait le coup. Or tout le monde se mettoit sur la rue, près de Saincte-Claire, & en troupe, pour voir ce que faisoient les députez, & quand les autres sortiroient. Ils avoient affuté trois ou quatre pieces qu'ils avoient, & quelques mousquets tout droit à la troupe, pensant que j'y fusse. Et comme nos députez furent auprès de la muraille, ils commencerent à tirer les pieces droit à la troupe, & y tuerent un Gentilhomme d'auprès d'Agen, nommé M. de Castels, & trois ou quatre autres blessez.

Je voyois tout ceci de derriere une petite muraille, & m'émerveille que nos Députez ne furent tuez; car ils leur lascherent plus

de ſoixante arquebuzades. Ils ſe ſauverent courant; & comme je vis ceci, pour la ſeconde fois, j'envoyai derriere la muraille leur dire que puiſqu'ils faiſoient ſi bon marché de leur foi & promeſſe, que j'en ferois autant de la mienne; & envoyai M. de Berduzan mon Enſeigne, qui eſtoit un des Députez, & ma compagnie avec une compagnie de gens de pied à Terraube, pour faire tuer & dépeſcher tous ceux qui eſtoient-là. Et lui baillai le bourreau pour faire pendre le Chef. Ce qu'il fit, & de bon cœur, attendu la mechanſceté que ceux de Leſtoure avoient fait en ſon endroit. Et après qu'ils furent morts les jetterent (a) tous dans le puits de la ville, qui eſtoit fort profond, & s'en remplit tout : de ſorte que l'on les pouvoit toucher avec la main. Ce fut une très-belle depeſche de très-mauvais garçons. Ils m'amenerent les deux Begolles, & deux autres de Leſtoure, de bonne Maiſon, leſquels je fis pendre à un noyer près de la ville, à la veue des ennemis. Et ſans l'honneur que je portois à la mémoire de feu M. d'Auſſun (b),

(a) On y tua environ 230 perſonnes. (*De Thou*, &c.)

(b) Voilà ſans doute un défaut de mémoire chez Montluc. On a vu dans une de nos notes ſur le Livre premier, la manière dont mourut d'Auſſun : ayant

les Begolles ſes nepveux n'en euſſent pas eu meilleur marché que les autres. Ils furent à deux doigts près, ayant une fois commandé de les dépeſcher, & puis je ne ſçai comment, je changeai d'advis. Leur heure n'eſtoit pas venue. Si n'euſt eſté pour les faire pendre à la veue de ceux de Lectoure, ils n'euſſent pas eu la peine de venir, & euſſent eſté logez dans le puits comme les autres.

La nuict je commençai à remuer mon artillerie de l'autre coſté, où avions recogneu M. d'Ortobie, le Gouverneur la Mothe Rougé & moi ; & la nuict comme je la remuois, ils cogneurent bien par-là où je les voulois battre, & ſe douterent qu'ils n'avoient pas gens pour ſoutenir deux breſches. Ils demanderent le Capitaine Montluc, & parla Brimond à lui, & lui dit, qu'il vouloit capituler, pourveu qu'il lui donnaſt la foi de les laiſſer ſortir avec leurs armes & leurs vies ſauves. Cependant le jour vint. Preſſé des Capitaines, je

pris la fuite à la bataille de Dreux, il expira de déſeſpoir. La bataille de Dreux ſe livra le 19 Décembre 1562. Le ſiége de Leictoure ſe fit entre Septembre & Octobre : ainſi d'Auſſun vivoit encore ; & ſi Montluc épargna ſes neveux, ce fut en conſidération de leur oncle qui n'étoit pas mort, ou pour d'autres motifs.

leur (a) accordai ; car je voyois bien que je n'eſtois pas encore au bout de ma leçon (23).

Quand je laiſſai M. de Burie, j'amenai M. de Sainctorens avec moi, & le Capitaine Gimond; mais comme je fus à Moyſſac, je fus adverti par M. de Burie, que le camp des ennemis partoit de Montauban, & qu'il

(a) Les articles de la capitulation furent, que lui & les ſiens ſortiroient de la ville Enſeignes déployées, Tambour battant, avec leurs bagages, & ſeroient conduits ſains & ſaufs juſqu'aux frontières de Béarn; qu'on oublieroit tout le paſſé; qu'il ſeroit permis aux Proteſtans de vivre dans leur particulier, en liberté de conſcience, & de faire dans leurs maiſons l'exercice de leur religion, & que tous ceux qui étoient détenus à Terraube & Florence, ſeroient mis en liberté & ſans rançon. On voit par ce dernier article, que Brimond ignoroit ce qui s'étoit paſſé à Terraube. Toutes ces conditions furent obſervées avec une bonne foi & une religion qui ſurprirent; c'eſt apparemment que Montluc étoit appaiſé, & que ſa haine pour les Proteſtans étoit aſſouvie par l'horrible maſſacre de Terraube. Quelques-uns même admirerent l'équité de ces articles; d'autres crurent que ce n'étoit ni équité, ni bonne foi de la part de Montluc, mais un motif d'amour propre & de vanité, craignant, s'il tardoit plus longtemps à accorder les articles de la capitulation, que Burie ne vint dans le camp, & ne lui enlevât, par ſa préſence, la gloire d'avoir forcé Leytoure à ſe rendre. (*De Thou*, &c.)

prenoit le chemin devers Cahours. Qui fut cauſe que je renvoyai M. de Sainctorens, & le Capitaine Gimond dedans Cahours, & s'il euſt grande difficulté d'entrer dedans la premiere fois, encore plus la ſeconde, qui fut la deuxieſme fois, que par extreſme & grande diligence, il ſauva la ville. Ledit Sieur de Burie me manda que ſi je cognoiſſois que je ne puſſe emporter Lectoure en deux jours, que je l'abandonnaſſe, m'allant joindre avec lui, & que ſans moi il eſtoit le plus foible, ayant perdu quatre cens Eſpagnols de trois compagnies qui s'eſtoient mutinées, & qu'ils avoient prins le chemin de leurs pays.

J'envoyai un Gentil-homme après ces Eſpagnols, lequel ne peut rien faire, & y renvoyai M. de Durfort (a) de Bajaumond avec lettres & prieres. Et comme ils eurent veu mes lettres, ils ſe mirent tous en conſeil. En mes lettres y avoit que je ne voulois pas donner l'aſſaut qu'ils n'y fuſſent. Et réſolurent tous de retourner à moi. Et comme j'eus fait la capitulation, ils arriverent à Florence, une lieue de Lectoure, c'eſtoit un Vendredi. Et mis la compagnie du Baron de Pourdeac dedans, car il y vint avec ſon pied bandé. Et le Samedi

(a) Amanjeu de Durfort, Baron de Bajaumont, branche de la Maiſon de Durfort.

matin je fis ſortir tous les Huguenots dehors, afin que chacun ſe retiraſt où il voudroit. Aucuns ſe mirent de nos compagnies. Ils n'avoient jamais entendu la mort de leurs compagnons juſques à ce que je fus dedans, & ne penſoient pas eſchapper à meilleur marché que les autres; mais je leur tins la promeſſe. Incontinent je fis partir le Baron de Clermont avec les cinq Enſeignes que j'avois, & lui dis qu'il s'en allaſt paſſer la riviere de Garonne à Leyrac, & allai parler aux Eſpagnols bas en la prairie, & leur promis faire leur appointement avec leurs Capitaines, leur faiſant pluſieurs remonſtrances; de ſorte qu'après ils ſe réſolurent de me ſuivre. J'en laiſſai tousjours la charge à M. de Durfort. Ils s'en allerent avec les cinq compagnies à Leyrac paſſer la riviere. J'employai tout le reſte du jour à remettre les gens d'Egliſe en l'Eveſché, & aux Monaſteres, les gens de Juſtice en leur Siéges. Et laiſſai l'ordre au Baron de Pourdeac qu'il devoit tenir. Puis le Dimanche matin je m'en allai diſner à Stillac, mienne maiſon, & coucher à Agen : & là je fus adverti que M. de Duras avoit prins le chaſteau de Marques, qui eſt à l'Eveſque de Cahours, & l'Eveſque, lequel il emmenoit priſonnier. Et ayant entendu que M. de Sainctorens eſtoit

arrivé dans Cahours, ils prindrent leur chemin droit à Sarlac. Je ſceus que M. de Burie alloit après. Auſſi j'entendis des nouvelles de M. de Montpenſier, lequel eſtoit arrivé à Bergerac, ayant avec lui les Seigneurs de Candalle (a), de la Vauguyon, d'Eſtiſſac (b), de Lauzun, de Chavigni.

Tout le Dimanche & la nuit venant au Lundi nos gens demeurerent à paſſer à Leyrac, car il n'y avoit que deux batteaux, & ne peurent paſſer le Lundi qu'il ne fuſt près de dix heures. Qui fut cauſe que je ne peus faire grande traitte, que de Villeneuſve. Le Comte de Candalle nous tomba malade, & fus contrainct de le renvoyer à ſa maiſon; le Capitaine Montluc pareillement, lequel avoit eu desjà deux accès de fiébvre. Le Mardi le Baron de Clermont me manda qu'il n'avoit pu faire le Lundi que deux lieues,

(a) Frédéric de Foix, Comte de Bénauges & d'Altarac, Captal de Buch, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort en Août 1571.

(b) Louis, Seigneur d'Eſtiſſac, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de la Rochelle & du pays d'Aunis, dont la fille, après avoir hérité de Claude d'Eſtiſſac, ſon frère, mort ſans enfans, épouſa en 1587, Benjamin de la Rochefoucaut, qui prit le nom d'Eſtiſſac. (*Hiſt. des Grands Officiers, Tome IV, p. 428.*)

à cauſe du paſſage de la riviere, & qu'il s'acheminoit tant qu'il pouvoit droit à Belvé, là où je lui avois mandé qu'il prinſt ſon chemin. Et pour lui donner advantage, le Mardi matin je ne fis que trois lieues, qui fut à Montaignac près Monflanquin. Le Mercredi deux heures devant le jour, je fus à cheval & allai repaiſtre à Belvé, où les compagnies de gens de pied commençoient à arriver, & les fis là ſéjourner deux heures, & me mis devant à Civrac ſur la Dordoigne. Et lors je fus adverti que M. de Burie eſtoit aux Mirandes, qui eſt à M. de Caumont, avec le camp, & que M. de Montpenſier eſtoit à Bergerac. Incontinent que je fus logé, un Gentilhomme de Civrac, qui eſt de la Religion nouvelle, me preſta deux ſerviteurs, l'un pour envoyer à Bergerac vers M. de Montpenſier, l'advertir de mon arrivée, & de la prinſe de Lectoure, laquelle encore il n'avoit entendu, & que s'il lui plaiſoit de s'avancer un peu devers nous, que nous trouverions moyen de nous aſſembler pour combattre le lendemain M. de Duras, qui eſtoit campé ſur une petite riviere, nommée la Vezere, près de Fages. Tout autant en avois-je eſcrit à M. de Burie, afin qu'il paſſaſt la Dordoigne ſur la pointe du jour, ce

que j'avois fait, & fut M. de Burie esbahi que je fusse si-tost là, veu qu'il n'y avoit que deux jours qu'on lui avoit mandé devers Agenois, que j'estois encore devant Lectoure, en danger de ne la prendre point.

Je n'eus jamais achevé mes despesches, que le Baron de Clermont arriva avec les cinq Enseignes, & les Espagnols; & fis qu'ils passerent la riviere sur deux grands batteaux, & allerent coucher à S. Subran, près Fages, où ils n'arriverent qu'il ne fust deux heures de nuict, & y trouverent logez les Compagnies de MM. de Burie, de Randan & de la Vauguyon; & sans Mademoiselle de Fages, mere de Madame de Lioux, ma belle-sœur, ils n'eussent rien mangé de toute ceste nuict: mais elle monstra qu'elle estoit femme d'un brave Capitaine, qui estoit feu M. de Fages; car elle leur distribua tout le pain qu'elle avoit, & six ou sept poinsons de vin, & toute la nuict ne fist faire autre chose que cuire pain, & tous les lards & autres choses de sa provision, sans dormir de toute la nuict: & ne fut à son aise qu'ils n'eussent repeu.

Le matin qui estoit le Jeudi, je passai la riviere de la Dordoigne à gué, car l'eau estoit guéable en deux endroits où on me mena; & en tout je n'avois que quarante ou qua-

rante-cinq chevaux ; & ſur mon partement de Civrac, j'eus reſponſe de M. de Burie, lequel me mandoit qu'il eſtoit bien aiſe de mon arrivée, & que j'euſſe prins Lectoure, toutesfois que de paſſer la Dordoigne il n'en eſtoit point d'advis, car les ennemis eſtoient plus forts que nous, & qu'il falloit regarder ſi nous nous pourrions joindre avec M. de Montpenſier, & après que ledit Sieur adviſeroit ſi nous devions combattre ou non. Soudain je me mis en furie, me craignant que nous ferions comme à Mirabel, & fus conſeillé des Sieurs qui eſtoient avec moi, d'envoyer proteſter contre lui, s'il ne paſſoit la riviere, & que je m'allois engager au combat, ce que je ne voulus faire. Mais bien envoyai proteſter par Seignan, homme d'armes de ma compagnie, contre MM. d'Arne, du Maſſes, & de Charri, Maiſtre de Camp, leſquels incontinent allerent trouver M. de Burie, & lui dirent que quant à eux ils eſtoient réſolus de paſſer la riviere, & qu'ils ne vouloient point qu'il leur fuſt reproché devant M. de Montpenſier, lequel desja nous tenions pour noſtre Chef, & quant & quant firent ſonner leurs trompettes, & le Capitaine Charri mettre les Enſeignes aux champs. Alors il ſe prépara de partir. Le Capitaine

Charri

Charri ſe mit devant ſelon ſa couſtume avec les gens de pied ſur la riviere, & promptement fit un pont de charrettes & paſſa à la haſte.

Je n'arreſtai point à Sainct-Subran ſoubs Fages, & parlai avec MM. d'Argence & du Courré, & les priai de monter à cheval, & que j'avois prié M. de Burie de venir, qu'il falloit combattre dans le midi. Ils me promirent qu'ils monteroient à cheval, mais qu'il falloit qu'ils envoyaſſent un homme en poſte vers M. de Burie pour l'advertir. Je dis au Baron de Clermont, que promptement il fit repaiſtre ſes ſoldats, & à M. de Durfort les Eſpagnols, & qu'ils me ſuiviſſent au paſſage de la Vezere. Et comme je parlois à eux, arriva Seignan, car il eſtoit parti dès la minuit pour aller parler à M. de Burie, & me dit qu'il avoit laiſſé M. d'Arne & le Capitaine Maſſés qui commençoient à marcher, & que le Capitaine Charri paſſoit la riviere. Je me mis devant : or de Fages juſques au paſſage de la Vezere n'y a qu'une grande lieue. Je fus bien-toſt ſur le paſſage, & trouvai de payſans qui venoient de leur camp chercher quelques aſnes, que les ennemis leur avoient ptins, & me dirent que les ennemis deſlogeoient de trois ou qua-

tre villages où ils avoient campé ceſte nuict-là, où il n'y avoit que demie-lieue. Je paſſai & envoyai M. de Fontenilles avec trois ou quatre chevaux pour prendre langue la nuict. MM. d'Argence & du Courré avoient envoyé le Mareſchal des logis de M. de Randan à la guerre, & ſe trouverent M. de Fontenilles & lui. Or le Mareſchal des logis lui aſſeura avoir veu deſloger le camp & marcher; & comme Dieu veut aider ou punir les gens quand il lui plaiſt, il n'y avoit de là où il eſtoit deſlogé, que deux petites lieues juſques à Ver, & de Ver deux petites juſques au paſſage de la riviere de l'Iſle, là où ils avoient fait eſtat de le paſſer ce jour-là. Mais pource qu'ils voyoient que M. de Montpenſier eſtoit à Bergerac avec bien peu de forces, & M. de Burie aux Mirandes, ils ne ſe voulurent pas haſter, pource qu'ils avoient deux bons logis entre deux, Ver pour les gens de pied & l'artillerie, & Sainct-Andras, & deux ou trois autres villages pour la cavalerie; & ne ſçavoient aucunes nouvelles de moi. Il leur euſt plus vallu s'incommoder pour ſe mettre en ſeureté.

M. de Burie arriva, ayant ſeulement avec lui deux ou trois chevaux, & me trouva que je parlois avec le Mareſchal des logis, qui

me disoit que les ennemis s'en alloient passer la riviere de l'Isle, ainsi que lui avoit dit un prisonnier qu'il avoit prins, & des paysans qui venoient de leur camp, & que de-là ils s'en alloient en France trouver M. le Prince de Condé. Alors je dis à M. de Burie qu'il se falloit haster de combattre ce jour-là. Il me respondit que M. de Montpensier seroit marri, si nous ne l'attendions. Je répliquai qu'il estoit si loin de nous, qu'à peine nous pourrions nous joindre ce jour-là, & qu'il ne falloit pas arrester pour cela à les combattre, & que si nous les laissions passer la riviere, & se joindre avec M. de la Rochefoucaut, qui les attendoit vers S. Jean d'Angely avec des forces, que le Roi & la Reine auroient à tout jamais moins d'estime de nous, n'étant pas dignes d'estre jamais mis au rang des gens de bien. Je vous respond qu'ils sont à nous, nostre bon Ange me le dit. Et comme nous estions en ceste dispute, arriva le Capitaine Charri, & commençai à découvrir ses gens, qui descendoient une petite montagne, qui venoit sur la Vezere de l'autre costé. Je vis aussi venir les cornettes du Roi de Navarre & de M. de Termes. Je voyois aussi descendre en mesme temps les trois cornettes de M. de Burie, de Randan

& de la Vauguyon. Tout cela me reſjouit fort, & dis à M. de Burie qu'il falloit tout à coup marcher, & nous jetter ſur la queue, & qu'au paſſer de la riviere de l'Iſle nous les combattrions. Il me dit qu'il ne tiendroit pas à lui, toutesfois que ſi M. de Montpenſier eſtoit marri, ou que les affaires allaſſent mal, qu'il s'en excuſeroit ſur moi. Alors je lui reſpondis préſent beaucoup de gens : *Monſieur, Monſieur, ſanguis ejus ſuper nos & ſuper filios noſtros, que tout le monde charge hardiment ſur moi, car je veux porter la coulpe du tout. J'ai les eſpaules aſſez fortes. Mais je vous aſſeure que je ſerai chargé d'honneur & non de honte, & que pluſtoſt y demeurerai-je le ventre au Soleil.* M. de Burie fit ſigne de la main, diſant : *Allons donc de par Dieu ſoit.* Cependant le Baron de Clermont & les Eſpagnols paſſerent la Vezere. Ils avoient l'eau juſques à la moitié de la cuiſſe. Le Capitaine Charri s'en retourna faire paſſer les ſiens; & à meſure que les gens de pied paſſoient, ils ſe mettoient en bataille dans une plaine qu'il y avoit. Les Capitaines Arne & Maſſes, vindrent à moi à courſe de cheval m'embraſſer, & tous les Gendarmes à leur ſuite. Meſſieurs d'Argence, du Courré & de Carlus pareillement, ayant desja entendu le Ma-

reſchal des logis, que les ennemis n'eſtoient pas loin de nous, & eſpérions très-tous que nous combattrions dans trois ou quatre heures. Je me ſuis trouvé en ſept ou huict autres batailles, & ne vis jamais les Capitaines & ſoldats à pied & à cheval ſi joyeux comme ils eſtoient-là, ce qui augmentoit mon bon préſage. Et pour attendre que tout le monde fuſt paſſé & mis en ordre pour combattre, je me mis au long d'une haie, & envoyaſmes chercher un peu de foin à une métairie près de-là, pour faire repaiſtre nos chevaux: car chacun s'étoit porté un peu d'avoine; & veux dire la vérité que je ne vis jamais M. de Burie ſi joyeux, qui me faiſoit penſer que ce delayement qu'il faiſoit, c'eſtoit plus pour crainte de perdre que pour autre occaſion qui fuſt en lui; car je crois que jamais laſcheté ni coüardiſe n'entra en ſon cœur; car c'eſtoit un vieux & vaillant cavallier qui avoit tousjours fait preuve de lui: mais il avoit peur de faillir. J'envoyai après les ennemis M. de Fontenilles & ledit Mareſchal des logis, avec trente chevaux ſur leur queue, & moi qui pouvois avoir quelque quinze ſalades de ma compagnie, & environ trente Gentilshommes, (tout pouvoit faire de quarante à cinquante chevaux) je

dis à M. de Burie que je le priois de marcher après moi, & ainſi nous départiſmes. M. de Fontenilles n'eut pas fait plus haut de demie-lieue, qu'il rencontra dans les métairies quelques-uns qu'ils taillerent en piéces. Il y avoit trois cornettes à la queue de leur camp qui faiſoient teſte à M. de Fontenilles, & bien ſouvent leurs troupes faiſoient alte. Je ſuivois tousjours M. de Fontenilles, & advertiſſois du tout M. de Burie, le priant de vouloir marcher, & que j'eſtois à la veue de leur camp; & ainſi j'allai tousjours ſur la queue des ennemis juſques environ les deux heures après midi; & m'arriva M. de Sainct Genyes, pere de M. Daudaux, lequel M. de Burie m'envoyoit pour ſçavoir de mes nouvelles, & me faire part des ſiennes. Il eſtoit encore dans la plaine de la Vezere, où j'avois laiſſé le camp tout en bataille. Il me dit prou de choſes, de ſorte que ma joie tourna bientoſt en faſcherie. Je priai ledit Sieur de Sainct Genyes vouloir retourner devers lui, ce qu'il ne voulut faire : car il ne me voulut abandonner. Je le tirai à part, & arreſtaſmes tous deux de parler aux Capitaines à pied & à cheval, & leur dire ce que nous penſions qui ſerviroit pour les faire marcher : & s'en retourna ainſi, & les trouva encore-là; & après

l'avoir tiré à part, lui dit ce que nous avions arreſté lui & moi, lequel ſe réſolut alors de partir. Et voudrois donner ceſte louange audit Sieur de Genyes, d'avoir eſté cauſe que la bataille ſe donna ; & ainſi marcha après moi avec délibération qu'il logeroit à Sainct Alvere avec tout le camp. Au deſſus de Sainct Alvere, demi-quart de lieue, il y a dix ou douze maiſons qui tenoient logis pour les paſſans, meſmement pour les marchands trafiquans, car c'eſt un grand paſſage venant de Perigueux à Bergerac. Comme je fus arrivé, je me joignis avec M. de Fontenilles, & me monſtrerent que le camp ſe logeoit au-delà d'un petit ruiſſeau dans des villages que nous voyons ; & fuſmes d'opinion de repaiſtre nos chevaux, car nous y trouvaſmes du foin & de l'avoine, mais nous n'y trouvaſmes que quelques pauvres femmes, car les payſans s'en eſtoient fuis, ayant entendu leur venue. Et comme nos chevaux eurent repeu, tenant tousjours la bride de ſon cheval chacun au bras, vint un ſerviteur de M. de Sainct (a)

(a) Bertrand de Loſtanges, Seigneur de Ste. Alveire, d'une ancienne nobleſſe du Bas Limoſin, où eſt le château de Loſtanges. (*Dictionnaire Héraldique de la Chénaye des Bois.*)

Bertrand de Loſtanges, Seigneur de S. Alvaire, du

Alvere, qui avoit accompagné deux nepveux dudit Sieur, & le jeune Bordet à leur camp, & nous dit que l'artillerie & les gens de pied ſe campoient à Ver, qui eſt un grand bourg, & M. de Duras avec la cavalerie à Sainct Andras, près de nous une petite demie-lieue, & nous monſtra les villages. Nous voyons qu'il y avoit trois cornettes de gens à cheval, & au-deça tout auprès du ruiſſeau y eſtoient logez les Capitaines Salignac, Montcaut & un autre, il ne me ſouvient du nom, qui pouvoient avoir vingt ou vingt cinq chevaux; mais que le village où eſtoient les trois cornettes, eſtoit à moins de deux arquebuzades de ladite maiſon, & qu'il avoit laiſſé ledit Salignac, qui préparoit à ſoupper pour le jeune Montferran, dit depuis Langoiran, le Puch de Pardaillan, & cinq ou ſix autres, leſquels il avoit làiſſé, qui chaſſoient en une campagne près de-là, ayant des oiſeaux. Vous pouvez penſer s'ils eſtoient de loiſir,

Puy d'Aréges & de Paillé, Chevalier de l'Ordre du Roi. Il eut deux enfans, Hugues, Seigneur de Saint-Alvaire, Chevalier de l'Ordre du Roi, ainſi que ſon père, & François, Seigneur de Paillé, Capitaine d'une compagnie de cavalerie ſous Henri III. Cette famille paroît originaire du Périgord. (*Maichin. Hiſtoire de Poitou-Saintonge, Aunis*, &c. p. 162.)

& ſi c'eſtoit marcher en gens de guerre, veu qu'ils avoient les ennemis ſi près. Je lui dis s'il nous y voudroit mener, il me dit qu'oui & tout à coûp montaſmes à cheval, & baillai à M. de Montferran la moitié de la troupe, pour aller donner dans la maiſon, & moi je me jetterois avec le demeurant entre le bourg où eſtoient les trois cornettes & la maiſon, & ne voulus point advertir M. de Fontenilles, qui eſtoit au bout du village en une maiſon ſéparée, pource que je voulois que la compagnie demeuraſt toute la nuict à cheval, & ainſi nous nous acheminaſmes. Et comme nous fuſmes auprès de la maiſon, ils ne penſoient point qu'il y euſt ennemi à deux lieues de-là. M. de Montferran donna dans la cloſture de la maiſon, & de prime arrivée, print Salignac & Moncaut, & forcerent une chambre baſſe, là où ſe retirerent quelques-uns : & tuerent ce qui ſe trouva dedans. M. de Cancon eſtoit avec moi. Le ſerviteur de M. de Sainct-Alvere me dit que je me retiraſſe, & que les trois Cornettes qui eſtoient au village, eſtoient des meilleures de leur camp : car c'eſtoit la troupe de M. de Tors, qui eſtoit venu avec le Capitaine Bordet. Je le creus, & nous

retiraſmes au meſme logis. Et trouvaſmes que M. de Burie avoit paſſé, s'allant loger à Sainct-Alvere, & le camp paſſoit à la file. J'arreſtai les cinq Enſeignes que j'avois à Leſtoure, & les Eſpagnols mutinez : & les logeaſmes peſle-meſle parmi nous. De chair, de vin & de chataignes nous en trouvaſmes aſſez. Je recouvrai quelques grands pains noirs, qu'ils font en ce pays-là, & les baillai aux Eſpagnols ; puis m'en allai ſans deſcendre trouver M. de Burie : & n'amenai que M. de Montferran, qui amena le Capitaine Salignac, qui eſtoit ſon priſonnier. Et lequel trouvai logé au chaſteau de M. de Sainct-Alvere, & lui dis : *Monſieur, j'ai prins un de vos grands mignons du temps paſſé, le Capitaine Salignac* (a), *que voici.* Il me demanda où je l'avois prins : je lui dis que c'eſtoit dans le camp des ennemis. Il penſoit

(a) Ce Salignac étoit ſans doute un des ſept fils d'Hélie de Salignac, Seigneur de Fénelon, qui, en 1510, avoit épouſé Catherine de Ségur. Mais parmi ces ſept frères, il y en a deux qui peuvent avoir été le Capitaine Salignac dont il s'agit. Etoit ce le plus jeune, Bertrand de Salignac, Comte de St. Julien & de la Mothe Fénelon, dont il ſera queſtion dans les Mémoires de Caſtelnau ? Nous préſumons que c'étoit

que le camp fuſt à trois lieues de là, vers le paſſage de la riviere de l'Iſle : & me demanda où eſtoit leur camp : je lui dis qu'il eſtoit auprès de nous, & que leur eſtions campez peſle-meſle. Alors il me ſembla qu'il le trouva eſtrange ; & lui dis ces mots : *Monſieur, il faut que vous monſtriez que le proverbe de nos Auteurs eſt veritable*, que jamais un bon cheval ne ſe rend. *Par ainſi reſolvez-vous à combattre demain matin, & mandez à toute la Gendarmerie, laquelle n'eſtoit pas encore deſcendue, qu'ils repaiſſent la bride en la main, & que perſonne ne ſe deſarme : car nous ſommes ſi près que nous ne pouvons reculer le combat.* Et apperceus en diſant cela M. de Sainct-Alvere, & lui dis qu'il fiſt venir le ſerviteur qu'il avoit baillé à ſes nepveux pour les ramener au camp des ennemis ; car il eſtoit demeuré bas à l'entrée du chaſteau, ce qu'il fiſt : & comme il fuſt venu, je lui dis qu'il diſt à M. de Burie où eſtoit logé leur camp, lequel lui dit lieu pour lieu. Alors M. de Sainct-Alvere lui dit :

l'aîné nommé Armand de Salignac, Seigneur de Fénelon, que Henri II honora de ſon Ordre. (Liſez une note du Marquis d'Aubais ſur le ſiége de Sarlat. Tome III des *Pièces Fugitives*, p. 39.)

Vous eſtes logé à quatre arquebuzades les uns des autres, ſauf l'infanterie, qui eſt à Ver, là où il y a une lieue & demie d'ici à Sainct-Andras, où eſt M. de Duras, qui tient juſques auprès d'ici. Alors M. de Burie dit : *Je vois bien que nous ſommes engagez à une bataille : mais puiſqu'il eſt ainſi, il le faut boire & combattre.* Et vis qu'il ſe rejouit, de quoi je fus fort aiſe ; & lui dis en l'embraſſant, ces mots : *Monſieur, ſi nous devions mourir, nous ne pourrions plus honorer noſtre mort, que de mourir en une bataille, faiſant ſervice à noſtre Roi.* Il me reſpondit : *C'eſt la moindre peur que j'aye : pour moi ce n'eſt rien, mais je crains la perte du pays.* Je le priai qu'à la pointe du jour tout le monde fuſt à cheval, & qu'il falloit dire comme l'Italien : *Qui aſſalta, vince :* & ſur ceſt arreſt lui donnai le bon ſoir, & m'en retournai à mon quartier, le laiſſant bien réſolut au combat.

Toute la nuict nous demeuraſmes armez, nos chevaux ſellez. Leurs ſentinelles & les noſtres s'oyoient les uns les autres. Nous fuſmes au point du jour à cheval, & envoyai voir ſi M. de Burie eſtoit preſt, & que ſon chemin eſtoit de paſſer où j'eſtois. Il me manda qu'il s'achemineroit tout incontinent

que le camp ſeroit preſt à marcher. Et cependant je marchai droict à Sainct-Andras, & trouvai que M. de Duras eſtoit deſlogé, & eſtoit à Ver. Je mis M. de Fontenilles avec vingt-cinq chevaux devant moi, & lui dis qu'il fiſt alte à l'entrée d'un petit bois, qui eſt au deſſous de Ver, & que je ferois alte à un petit village, quatre ou cinq arquebuzades au deçà, attendant M. de Burie. M. de Duras ne ſe haſtoit aucunement, & penſoit que le camp fuſt encore ſur la Vezere, & que ceux-là qui avoient prins le ſoir Salignac, eſtoient des coureurs. M. de Fontenilles me manda qu'il avoit envoyé deux ſalades deſcouvrir, leſquels lui avoient rapporté que leur camp eſtoit tout en bataille dans les prez de Ver. Je mandai à M. de Burie de ſe haſter, & faire haſter quatre pieces de campagne qu'il menoit, ce qu'il fit. Et comme je fus adverti qu'il eſtoit à demi-mille de moi, je marchai droict à M. de Fontenilles, & les trois compagnies des Gens-d'armes; ſçavoir eſt, celle de M. de Burie, de MM. de Randan & de la Vauguyon, qui ſe mirent devant pour ſe joindre à moi. Mais ils faillirent le chemin, & allerent droict à la veue de Ver par des chaſteniers. Et penſoient que je fuſſe desja à Ver: & ne ſe donnerent garde

qu'ils ſe trouverent ſur les bras des ennemis, ayant une compagnie d'argoulets, que le Capitaine Pechié de Perigord commandoit. Et comme je fus au bout du bois, je dis à M. de Fonteuilles qu'il s'advançaſt, ce qu'il fit : dont bien nous en print ; car il arriva à point nommé ſur une cargue que le Capitaine Bordet fit ſur les trois compagnies, avec cent ou ſix vingt chevaux, tous lanciers. Et comme les argoulets du Capitaine Pechié virent venir la cargue, ils ſe mirent en fuite preſque dans les trois compagnies. La cargue fut ſi rude, qu'une fois toutes les trois compagnies eſtoient esbranlées. M. d'Argence ſe remarqua fort-là, & me dit-on, que ſans lui tout avoit prins la fuite. M. de Fontenilles, avec vingt-cinq lances ſeulement qu'il avoit, donna de cul & de teſte : & firent reprendre la fuite aux ennemis par adventure trois cens pas ; puis après ils firent alte & les noſtres auſſi. J'arrivai ſur cela, & les ennemis ſe mirent dans les autres troupes de gens à cheval. Il y eut là plus de vingt lances rompues : & à ceſte cargue tout le camp des ennemis fiſt alte. Je prins M. de Montferrant tout ſeul, & allai recognoiſtre les ennemis tout à mon aiſe : & vis qu'ils commençoient à s'acheminer, les tambours

ſonnans : & vis qu'ils avoient laiſſé à main gauche en un arriere coin, des arquebuziers à pied & à cheval, & à main droite, en un petit bois, des arquebuziers à pied.

Cependant M. de Burie arriva. Je lui dis tout ce que j'avois veu, le priant de faire advancer ſes quatre pieces ſur le bord d'un foſſé, & qu'il fiſt tirer à l'arriere-coin. Ce qu'il fiſt, trouvant mon advis bon : je dis à M. du Maſſes qu'il ſe jettaſt à main droite du coſté d'une petite montée qu'il y avoit, & fis mettre la compagnie du Roi de Navarre & la mienne à main gauche, tirant à l'arriere-coin, comme firent auſſi les trois compagnies de M. de Burie, de Randan & de la Vauguyon au milieu dans le pré. M. de Burie commença à faire tirer ; & comme ceſt ordre fuſt mis, voici arriver tous nos gens de pied, enſemble les Gaſcons devant & les Eſpagnols après, à quatre-vingt ou cent pas les uns des autres. Je vins aux Eſpagnols, & parlai au Sieur Louis de Carbajac & à toute leur troupe, le moins mal que je peus, en Eſpagnol ; car pendant les guerres j'avois retenu quelque peu de leur langage. Vous, Meſſieurs, qui avez le moyen, & qui voulez pouſſer vos enfans, croyez que c'eſt une bonne choſe de leur faire apprendre, s'il eſt poſſible, les

langues eſtrangeres. Cela ſert fort, ſoit pour paſſer, ſoit pour ſe ſauver, ſoit pour negocier, & pour leur gaigner le cœur. Je parlai donc à eux en cette maniere : la nuict j'y avois revaſſé ; & ai eu ce don de Dieu, encore que je ne ſois pas grand clerc, de me ſçavoir bien exprimer quand j'en ai eu beſoin.

« Souvenez-vous mes compagnons, tels » vous puis-je appeller, puiſque nous com- » battons ſous meſmes Enſeignes, Souvenez- » de la grande & belle réputation dont voſ- » tre nation s'eſt faite remarquer par tout » le monde, ayant eu ſi ſouvent tant de » belles & grandes victoires, tant contre les » Turcs, Mores & Barbarres, que contre » les Chreſtiens. Vous nous avez fait ſou- » vent ſentir que vaut (a) l'infanterie Eſpa- » gnolle, laquelle parmi toute celle du » monde tient le premier lieu. Puis que Dieu » a voulu que nous qui eſtions, il n'y a pas » trois jours, ennemis, combattions ſous

(a) Sous les règnes de François I & de Henri II, les François éprouvèrent plus d'une fois la bravoure de cette infanterie : mais dans pluſieurs occaſions, & ſurtout à Cériſoles, ils la maltraitèrent : ſi Montluc n'avoit pas eu beſoin des Eſpagnols, il étoit trop vain pour les aduler, comme il le fit en ce moment.

meſmes

» meſme banniere, faites paroiſtre que l'opi-
» nion que nous avons eu de vous n'eſt
» pas vaine. Les Soldats François auront
» l'œil ſur vous ; ils deſirent vous devancer.
» Faites à qui mieux mieux ; autrement pour
» jamais vous deshonnorerez la nation Eſ-
» pagnole. Le Roi, voſtre Maiſtre, ſçachant
» le devoir que vous aurez fait, vous en
» ſçaura meilleur gré que ſi vous combattiez
» pour lui-meſme ; car c'eſt pour la querelle
» de Dieu : c'eſt contre les Loutheranos qui
» vous mettront en mille pieces, ſi vous
» tombez entre leurs mains. Que ſi cette
» ſeule occaſion ne vous ſemond d'aller de
» bon cœur & allegrement au combaſt, il
» n'y a rien au monde qui vous doive enfler
» le cœur. Il me ſemble que ſi je combattois
» dans les Eſpagnes, que mes bras ſe roidi-
» roient au double. Vous eſtes, mes compa-
» gnons en la France, qui ſe resjouit de voſtre
» venue, qui attend de voſtre ſecours beau-
» coup de bien : & qui nous fait eſperer
» que quelques jours ces deux grands Royau-
» mes joints enſemble iront jetter le Turc
» de ſon ſiege. Or ſus donc, mes compa-
» gnons, ſus aux armes. Si ce n'eſtoit que
» je ne veux deſrober l'honneur au Seigneur
» Dom Louis, je me mettrois à la teſte de

» voſtre bataillon, la picque au poing, pour » vous voir manier les mains : mais je n'en » ſerai pas fort eſloigné, pour voir ſi vous » avez retenu ce que vos peres avoient ac- » couſtumé de faire, comme j'ai veu en Ita- » lie, Piemond, Rouſſillon & Fontarabie. » Il me tarde que le jour de demain ne ſoit » arrivé, afin d'advertir noſtre Roi & le » voſtre, du bon devoir que vous aurez fait » contre ceux qui ſont cent fois pires (a) » que les Mores de Barbarie, ayant rompu » les Croix, les Autels, & pollu les Egliſes » de Dieu, baſties par nos anceſtres, & » dont je m'aſſeure que vous ferez la ven- » geance ». (b) *No queren voueſtras mer- cedes nos otros que ſeamos hérmanos y com-*

(a) Cette harangue de Montluc eſt ſingulière, par le ton de fanatiſme qui y règne.

(b) Meſſieurs, votre intention n'eſt-elle pas de combattre de toutes vos forces avec nous, qui ſommes vos frères & compagnons, pour la gloire de Dieu, & le ſervice du Roi Très-Chrétien, frère du Roi Catholique ?

Ce texte Eſpagnol *No quieren voueſtras mercedes*, &c., outre ſon orthographe vicieuſe que nous lui laiſſons, comme nous avons fait pour les autres, ainſi que pour les paſſages Italiens qui ſe ſont rencontrés, eſt tronqué, & n'a point de ſens, par l'omiſſion d'un verbe quelconque que nous ne pouvons deviner. Cependant, pour amener

pagneros por totas las fouerças noueſtras por honra de Dios y proteĉion del Rei Chriſtianiſſimo hermano del Rei Catholico. Alors le Seigneur Dom Louys me dit : (a) *Crea voueſtra merced que nos avemos bien a pelear del primero aſta el poſtero, y quanto averemo una gotta di ſangre nellos cuerpos. Nos tarda il tiempo que non vejamos a las manos contra los hereges.*

Lors je les priai tous en ſigne d'allegreſſe, de lever la main ; ce qu'ils firent, *après avoir baiſé la terre.* Puis je retournai aux Gaſcons, & dis à M. de Charri qu'il remontaſt à cheval, & que je voulois qu'il menaſt tous les arquebuziers à cheval au coſté gauche de moi, afin de les faire deſcendre à l'heure que je le commanderois ; ce qu'il fiſt. Et alors je fis une remontrance aux Gaſcons, & leur dis qu'il y avoit une diſpute de longue main entre les Eſpagnols & les Gaſcons, & qu'il falloit à ce coup en vuider

la réponſe de *Dom Louis*, il a fallu que Montluc lui ait dit ce que nous lui faiſons dire, à bien peu de choſe près.

(a) Soyez aſſuré, Monſieur, que nous combattrons tous du premier juſqu'au dernier, tant qu'il nous reſtera une goutte de ſang dans les veines. Nous ne deſirons que le moment de nous voir aux mains avec les Hérétiques.

le procez commencé il y a plus de cinquante ans : c'eſtoit que les Eſpagnols diſoient qu'ils eſtoient plus vaillàns que les Gaſcons, & les Gaſcons qu'ils l'eſtoient plus que les Eſpagnols ; & que puiſque Dieu nous avoit fait la grace de nous trouver en cette occaſion en meſme combat, & ſous meſmes Enſeignes, qu'il falloit que l'honneur nous en demeuraſt. « Je ſuis Gaſcon : je renie la pa-
» trie, & ne m'en dirai jamais plus, ſi au-
» jourd'hui vous ne gaignez le procez à force
» de combattre, & vous verrez que je ſerai
» bon Advocat en cette cauſe. Ils ſont bra-
» vaches, & leur ſemble qu'il n'y a rien de
» vaillant qu'eux au monde. Or, mes amis,
» montrez leur ce que vous ſçavez faire :
» & s'ils frappent un coup, donnez en qua-
» tre. Vous avez plus d'occaſion qu'eux : car
» vous combattez pour voſtre Roi, pour
» vos autels & pour vos foyers : ſi vous
» eſtiez vaincus, outre la honte, voſtre
» pays eſt perdu pour jamais, &, qui pis
» eſt, votre Religion. Je m'aſſeure que je
» ne ſerai pas en peine de mettre la main
» dans les reins de ceux qui les monſtreront
» à nos ennemis, & que vous ferez tous voſ-
» tre devoir. Ce ne ſont que gens ramaſſez,
» gens qui ont desja accouſtumé d'eſtre bat-

» tus, & qui ont desja peur d'avoir les » bourreaux sur les espaules, tant la con- » science les accuse. Vous n'estes pas ainsi, » vous qui combattez pour l'honneur de » Dieu, le service de vostre Roi & le repos » de la patrie ». Sur quoi je leur commandai que tout le monde levast la main. Sur cette opinion, ils la leverent, & commencerent à crier tous d'une voix : *Laissez-nous aller ; car nous n'arresterons jamais que nous ne soyons aux espées* (a) *: & baiserent la terre.* Les Espagnols s'accosterent des nostres. Je leur dis qu'ils marchassent seulement le pas sans se mettre hors d'haleine. Je m'en courus à la gendarmerie, troupe à troupe, & les priai de s'acheminer seulement le petit pas, leur disant : *Ce n'est pas à vous, Messieurs, à qui il faut par belles remonstrances mettre le cœur au ventre. Je sçai que vous n'en avez pas besoin. Il n'y a Noblesse en France qui esgale celle de nostre Gascogne, à eux donc, mes amis, à eux : & vous verrez comme je vous suivrai.*

M. de Burie monta lors sur un grand cheval, s'estant armé derriere l'artillerie. Je lui dis que s'il lui plaisoit de marcher devant les gens de pied avec l'artillerie, les trois com-

(a) C'est-à-dire à l'arme blanche.

pagnies lui ſeroient à coſté, & il feroit la bataille. Ce qu'il m'accorda promptement : & à la vérité je ne lui vis jamais faire ſi bonne mine, ni monſtrer plus belle réſolution pour venir combattre. Il ne me contredit jamais en aucune choſe, tout ainſi que ſi j'euſſe tenu ſa place, & me dit-on qu'il avoit dit : *Cet homme eſt heureux, laiſſons le faire.* Et comme toute l'armée commença à marcher en cet ordre, je courus au galop, M. de Montferran & le Sieur de Cajelles, qui eſt de la maiſon de Mongairal, & à préſent chevalier de l'ordre, avec moi, & n'arreſtai que je ne fus à moins de trente ou quarante pas de cinq ou ſix chevaux qui eſtoient ſous un arbre. Le Sieur de Puch de Pardaillan m'a dit depuis que c'eſtoit M. de Duras, le Bordet & lui, le Capitaine Peyralongue & un autre du nom duquel ne me ſouvient. Ledit Capitaine Peyralongue eſtoit leur maiſtre de camp de gens de pied, & à la cargue que le Capitaine Bordet avoit fait, ils avoient prins un archer de la compagnie de M. de Randan : & le menerent priſonnier tout auprès de cet arbre, & lui donnerent deux piſtollades de ſang froid ; & n'eſtant point encore mort, le Capitaine Peyralongue lui demanda, qui eſtoit en noſtre camp, & qui commandoit. Alors il lui

dit que j'eſtois arrivé, & que je commandois, ſe remettant M. de Burie ſur moi, ſçachant bien qu'ils en ſeroient en frayeur. Il s'en alla à M. du Duras qui eſtoit ſous cet arbre à dix pas de l'archer, lequel y vint, & lui demanda ſi j'eſtois à noſtre camp, il lui dit qu'oui, & que j'eſtois arrivé le ſoir devant, ayant pris Lectoure, dont il furent eſbahis. Alors ils retournerent tout court à leur troupe qui n'alloit que le petit pas, & n'eſtoit pas encore hors des prairies, & cogneus qu'à leur arrivée leurs gens de-pied commencerent à doubler le pas, & dis à M. de Montferran: *Voyez vous ces cinq chevaux qui eſtoient ſous l'arbre? Ils ſont courus faire advancer de cheminer leurs gens. Voyez-vous comme ils allongent le pas?* Et alors je tournai au galop à la troupe où eſtoit M. d'Argence, & lui dit ces mots: *O Monſieur d'Argence mon compagnon, voilà nos ennemis qui ont peur: à peine de ma vie la victoire eſt à nous*: & criai tout haut: *Gentilshommes ne penſons à autre choſe qu'à tuer; car nos ennemis ſont en peur, & ne nous feront d'aujourd'hui teſte. Allons ſeulement hardiment au combat; car ils ſont à nous. Cent fois j'ai eſſayé le meſme, ils ne veulent que couler.*

J'embraſſai les Capitaines, puis courus au

Capitaine Maſſes, & lui en dis autant. Puis retournai au Capitaine Arne, & aux Gentils-hommes qui eſtoient ſous ma cornette, eſtans venus avec ma compagnie, & commençaſmes à marcher au grand pas à demi trot. Je courus encore vers les ennemis, eſtant tout en ſueur, n'ayant que M. de Montferran, & comme je fus près d'eux, je voyois la mine qu'ils tenoient, qui eſtoit d'advançer fort le pas, penſant gaigner une petite montaigne qu'il y avoit; & d'autre part je voyois venir les noſtres en furie, je voyois leurs cornettes des gens à cheval, les uns alloient, les autres tournoient. Je voyois trois ou quatre chevaux parmi les gens de pied, & cognoiſſois bien à leur façon qu'ils faiſoient haſter leurs gens. Alors je tournai aux noſtres, & leur commençai à crier : *Les voilà en peur, les voilà en peur, prenons les au mot, mes compagnons, prenons-les au mot, afin qu'ils ne s'en dédiſent. Ce ſont des poltrons. Ils tremblent ſeulement de nous voir.* Je mandai à M. de Burie qu'il laiſſaſt là l'artillerie, & qu'il s'advançaſt pour ſe jetter dans l'eſcadron de trois compagnies, & commençaſmes à aller au grand trot droit à eux. Aucuns me crioient d'attendre les gens de pied, mais je reſpondois qu'il ne leur falloit pas laiſſer gaiguer la montaigne, car là ils nous

feroient teſte, & combattroient à leur advantage. Il me ſouvenoit tousjours de Targon, où ils nous avoient fait teſte ſur la montaigne, & fallut que nous les combattiſſions de bas en haut. Que s'ils fuſſent deſcendus nous battre, nous eſtions deffaits. Nos gens de pied faiſoient bien toute la diligence que gens de pied pouvoient faire. Et comme ils virent qu'ils ne pouvoient gaigner la montaigne, ils rallierent mille ou douze cens vieux ſoldats qu'ils avoient laiſſé à leur artillerie; c'eſtoit ceux-là qu'ils avoient laiſſé à l'arriere coin, où M. de Burie avoit fait tirer, & alloient ainſi le grand trot toutes les troupes coſte à coſte; & comme nous fuſmes à deux cens pas les uns des autres, je commençai à crier: *Cargue, cargue.* Je n'eus ſi toſt fait le cri, que nous voilà tous peſle-meſle dans leurs gens de pied, & gens à cheval, ſauf le Capitaine Maſſes, car comme il vid tous leurs gens renverſez, il voyoit une grande troupe bien près de la montée qui ne bougeoit, qu'eſtoient ceux que j'ai dit à l'artillerie, & ne chargea juſques à ce qu'il fuſt auprès d'eux: & alors il donna dedans. M. de Fontenilles, qui rallia quelques-uns, s'y trouva: & là furent tous deffaits, & l'artillerie priſe.

Nous executaſmes la victoire tout au long de la plaine & par les vignes. Il s'en jetta force dans un bois à main gauche, & montoient ſur les chaſtaigners. Les Eſpagnols & les Gaſcons leur tiroient, comme ceux qui tirent aux oiſeaux. Il me ſervit d'eſtre bien armé; car trois picquiers me tenoient enſerré & bien en peine: mais le Capitaine Baretnau le jeune, & deux autres me deſgagerent; & y eut ledit Baretnau ſon cheval tué, & le mien bleſſé au nez & à la teſte de coup de picque, car mon cheval m'avoit porté dans leur bataillon; & n'avois cogneus jamais qu'il euſt mauvaiſe bouche, que ce coup-là qu'il me cuida faire perdre. Les Capitaines Arne & Bourdillon y furent bleſſez tout contre moi. Cela fut cauſe que je ne me peus plus rallier dans la cavalerie: car elle chaſſoit du coſté de main gauche, & moi avec quinze ou vingt chevaux qui s'eſtoient ralliez, chaſſions à main droite vers un village, là où il en fut tué trente ou quarante; & là je fis un peu alte pour prendre haleine, puis retournai à l'artillerie gaignée: & là trouvai M. de Burie où nous attendiſmes le retour de nos gens qui chaſſoient encore, & les ralliaſmes. Nous trouvaſmes qu'il y avoit de nos gens qui avoient chaſſé deux grandes

lieues : & retournaſmes loger à Ver, environ deux heures après midi, renvoyant du beſtail pour amener l'artillerie gaignée, & demeuraſmes à Ver tout le lendemain. Il ne s'en fallut que de bien peu que les fuyars ne rencontraſſent M. de Montpenſier, qui s'alloit mettre à Muſſidan, ſe penſant joindre avec nous. Que ſi Dieu l'euſt voulu, tout eſtoit achevé, encore qu'il n'euſt gueres de forces avec lui, car gens qui s'enfuyent ne tournent gueres jamais viſage, & tout leur fait peur. Il leur ſemble que les buiſſons ſont des eſcadrons. Ce qui ſe ſauva, qui fut bien peu de gens de pied, ſe rallia avec leurs gens de cheval; & cheminerent tout le reſte du jour & de la nuict, tirant vers la Xainctonge, porter cette triſte nouvelle. De vingt trois Enſeignes qu'ils avoient de gens de pied, les dix-neuf nous demeurerent, & de treize cornettes de gens de cheval, les cinq, leſquelles nous envoyaſmes à M. de Monpenſier, le recognoiſſant tous pour noſtre Chef. Les villageois en tuerent encore plus que nous : car la nuict ils ſe deſroboient pour ſe retirer en leurs maiſons, & ſe cachoient dans des bois ; mais comme ils eſtoient deſcouverts, hommes & femmes leur couroient ſus, & ne ſçavoient où ſe cacher. Il fut nom-

bré ſur le champ ou dans les vignes, plus de deux mille hommes morts (24), outre ceux que les villageois deſpeſcherent.

Après cette victoire, nous marchaſmes droict à Muſſidan. M. de Burie ſe mit devant pour faire la reverence à M. de Monpenſier, & laiſſames tout le camp à Grignoux, à deux ou trois grands villages, qu'il y a entre Mauriac & Muſſidan : puis je m'en allai faire la reverence audit Sieur de Montpenſier, à Muſſidan, où je fus auſſi bien receu, que je ſerai jamais en compagnie que je ſçaurois arriver : & crois que M. de Montpenſier m'embraſſa plus de dix fois : & demeurai trois ou quatre heures avec lui. C'eſtoit un bon Prince & vraiment homme de bien, aimant bien la Religion & l'Eſtat ; il fut d'advis que je m'en retournerois en Guyenne, par l'opinion de tous ſes Seigneurs ſuſnommez, qui eſtoient avec lui : auſſi en la compagnie du Roi de Navarre & à la mienne n'y avoit pas trente chevaux qui ne fuſſent bleſſez ; & qu'il emmeneroit M. de Burie & les trois compagnies, & celle de M. le Mareſchal de Termes avec lui, & les dix compagnies Eſpagnoles, pour les joindre avec les dix que Dom Jean de Carbajac menoit, qui devoient arriver ce jour-là à Bregerac. Voilà le ſuccez

de la bataille de Ver. Et pource qu'aucuns voudront dire que je me loue entierement d'avoir donné la bataille & eſtre cauſe de l'avoir gaignée, M. de Montpenſier, MM. de Candalle, Chavigni & de la Vauguyon ſont encore envie, s'il leur plaiſt, ils porteront teſmoignage de ce qu'ils en entendirent dire à tous ceux du camp, & meſme aux gens propres de M. de Burie, lequel Seigneur de Burie ne nioit pas qu'il ne m'euſt laiſſé faire & conduire le tout; car il eſtoit vieux, & n'avoit pas la diſpoſition que j'avois pour commander & aller des uns aux autres, comme je fis, eſtant au partir de la bataille en eau, comme ſi on m'euſt plongé dans la riviere. Ledit Sieur de Burie ne peut auſſi eſtre repris, car il vint bien à propos: & encore qu'il ne ſe meſlaſt, ſi eſt-ce que ce gros qu'il menoit fit peur aux ennemis, ce qui fut cauſe que nous en euſmes meilleur marché. Si cette troupe ſe fuſt peu joindre avec M. le Prince de Condé, elle euſt fait de l'eſchec au camp du Roi, puiſque ſans ceux-là, nos gens cuiderent perdre la bataille à Dreux. Et ſi jamais les Eſpagnols ne ſe fuſſent oſez acheminer vers la France: car ſans la bataille, Monſieur de Montpenſier ne ſe fuſt pas retiré en France. Il avoit eſté envoyé

pour deffendre & ſecourir la Guyenne, & par le gain de la bataille, il en amena toutes les forces de Guyenne & de Xainctonge, qui eſtoient quatre compagnies de Gens-d'armes, & ſix qu'il avoit avec lui ou dans la Xainctonge : & M. de Sanſac avec la ſienne, vingt-trois-Enſeignes de Gaſcons ou d'Eſpagnols, qui ne fuſt pas petit ſecours qu'il mena au Roi, dont une bonne partie s'eſtoient trouvez au gain de la bataille. J'ai entendu que tous ceux qui allerent de par delà, firent très-bien le jour de la bataille de Dreux : auſſi n'y a-t-il pas de ſoldats en France qui ſurpaſſent les Gaſcons, s'ils ſont bien conduicts ; & meſmement les dix Enſeignes du Capitaine Charri, leſquels depuis le Roi honora tant, qu'il les print de ſa garde, & les retient encore à preſent que M. de Stroſſi en a la charge après la mort meſchante du Capitaine Charri aſſaſſiné à Paris. Et encore qu'il ne faille point qu'un homme ſe louë, je dirai la vérité, & mettrai par eſcrit, que je fis alors des plus grands ſervices à mon Roi & maiſtre que Gentilhomme fit jamais, & à un grand & extreme beſoin & néceſſité ; & que la Reine mette la main ſur ſa conſcience, je m'aſſeure qu'elle le confeſſera. Elle ſçavoit mieux que tout autre

la néceſſité où les affaires eſtoient, & combien cela incommoda les intelligences que M. le Prince avoit en Guyenne, de laquelle il faiſoit eſtat.

Or Seigneurs & mes compagnons qui lirez mon livre, prenez exemple à la diligence & haſtive execution que je fis depuis la priſe de Lectoure, & ne vous attendez, Lieutenants de Roi, je vous prie, à tout le moins ſi vous avez la diſpoſition, au rapport qu'un autre vous fera de la connoiſſance de voſtre ennemi; car il faut que vous meſme le voyez; & ſi vous le faites vous commanderez touſjours plus aſſeurément que ſur le rapport d'un autre. Vos yeux voyent plus clair que ceux d'autrui à ce qui eſt néceſſaire. Vous pouvez prendre avec vous un ou deux des vieux Capitaines, mais gardez-vous ſur-tout, que par quelque affection particuliere que vous pourriez porter à quelque vieux Capitaine, de le prendre avec vous quand vous irez reconnoiſtre; car il eſt à craindre que cette affection ne vous faſſe prendre quelque happelourde (a) au lieu d'un bon Capitaine. Lequel dès qu'il deſcouvrira l'ennemi, ſentira quelque émo-

(a) Cette expreſſion déſigne un homme qui paroît être quelque choſe, & qui n'eſt rien. Auſſi appelle-t-on *happelourdes* les diamants d'Alençon.

tion de cœur, qui ſera cauſe que ſur l'eſtime que vous avez de lui, & l'amitié que vous lui portez, il vous fera faire une ſi grande erreur, que vous ne regaignerez jamais ce qu'il vous aura fait perdre. Mais prenez tousjours quelque vieux Capitaine, lequel partout là où il ſe ſera trouvé, aura combattu & fait combattre; & encore qu'il aye quelquefois eſté malheureux & battu, mais qu'il n'aye perdu à faute de cœur & de ſens, n'arreſtez pas pour cela de le prendre auprès de vous : *Car tout le monde n'eſt pas ſi heureux que Montluc, qui n'a jamais eſté deffaict.* Prenez pluſtoſt celui-là, qu'un qui n'aura jamais perdu ni gaigné, & qui n'aura jamais ſervi en un camp que de teſmoin; je ne vous eſcris point ceci ſans expérience. J'ai appris ces leçons ſous feu M. de Lautrec, eſtant un bon régent, car s'il fut malheureux, ce fut plus pour le défaut de ſon Conſeil, que de faute de cœur ni de bon jugement; car il avoit ces deux choſes autant que Lieutenant de Roi que j'aye jamais ſuivi. J'ai continué mon apprentiſſage ſous MM. les Mareſchaux de Stroſſi, de Briſſac & autres. J'ai veu faire aſſez d'erreurs à des Lieutenans de Roi, ſur le rapport que leur faiſoient ceux qu'ils envoyoient recognoiſtre; & veux dire encore qu'un Lieutenant de Roi

de Roi, comme il a lui-meſme veu & récognu les ennemis, il en eſt plus aſſeuré, & commande plus hardiment; car s'il avoit eu quelque peur, (il n'y a homme au monde, à qui il n'en vienne quelque peu, quand il void ſon ennemi qui lui fait teſte) il ſe raſſeurera & ne lui en ſouviendra plus. Combien de fois ſe maudit & dépita M. d'Anguien la nuict de Paſques venant au lundi, de ce qu'il n'avoit creu ſon opinion, & de ceux qui vouloient combattre, quand il eut veu les ennemis face à face, & qu'il n'avoit ſon camp avec lui? Aſſeurez-vous, Seigneurs Lieutenans de Roi, que je ne mets point ceci par eſcrit ſans grande raiſon. Mais vous me direz que c'eſt mettre la perſonne du chef de l'armée au hazard. C'eſt choſe qui ſe peut faire ſans danger ſi apparent; & que ceux qui craignent tant le danger, demeurent au lict. Allez-y vous-meſme, il n'y a meilleur juge que vous, qui conoiſtrez, ſi vous avez tant ſoit peu d'expérience à la demarche de voſtre ennemi, ce qu'il a dans le ventre, & s'il a de la peur ou du cœur. Pardonnez moi, ſi je ſuis contraint d'écrire moi-meſme mes louanges. Puiſque j'eſcris ma vie, je la veux eſcrire au vrai, auſſi-bien le dirois-je ſi j'avois

eſté battu : ſi je ments, mille Gentilshommes peuvent me démentir.

Revenant à mon propos pour achever cette guerre, M. de Montpenſier s'en alla avec toutes ſes troupes attendre les Eſpagnols à Barbezieux, où M. de Senſac lui manda que M. de Duras s'eſtoit retiré, & M. de la Rochefoucaut, & qu'ils faiſoient ſemblant de vouloir tourner vers lui. J'eſtois arrivé à Bergerac. M. de Montpenſier me dépeſcha deux courriers queue ſur queue, me priant qu'en extrême diligence je retournaſſe à lui, & que MM. de la Rochefoucaut & Duras s'eſtoient ralliez, & qu'on lui mandoit qu'ils tournoient viſage à lui. Et comme je veux que Dieu m'aide, en toute la Nobleſſe de la compagnie du Roi de Navarre & la mienne, je ne trouvai pas trente chevaux qui peuſſent aller un pas, que bien difficilement : ſi me mis-je en chemin deux heures après minuict, & repeus un peu au chemin, & n'arreſtai que je ne fuſſe à deux lieues de Barbeſieux, & rencontrai deux fois par les chemins, des ennemis qui eſtoient eſchappez de la bataille, & les taillai en pieces. Je me logeai une heure de nuict à Sainct-Privat. Mon frere, M. de Lieux, eſtoit avec moi, qui ne s'eſtoit peu trouver à la bataille, & fuſmes au lever de M. de Mont-

penſier, lequel me ſceuſt fort bon gré de la diligence que j'avois faicte à le venir trouver : là je trouvai M. de Senſac, qui me dit que les ennemis avoient fait en un jour & une nuict dix-huict ou vingt lieues. M. de Montpenſier me licentia, & m'en retournai coucher à Sainct Privat près d'Aubeterre, & le lendemain à Bergerac. Et y trouvai Dom Johan de Carbajac avec les dix compagnies d'Eſpagnols, qui avoit ſéjourné un jour, & fus cauſe qu'il partiſt le lendemain matin. Ainſi m'en revins, renvoyant tout le monde à leur maiſon, n'y ayant rien en toute la Guyenne qui bougeaſt, ni qui ozaſt dire qu'il avoit jamais eſté de cette Religion ; car tout le monde alloit à la Meſſe & aux proceſſions, aſſiſtant au ſervice divin : & les Miniſtres, Trompettes de tout ce boute-feu, avoient vuidé ; car ils ſçavoient bien qu'en quelque coin qu'ils fuſſent, je les attraperois, & leur ferois bonne guerre.

Eſtant arrivé à Agen, je fus adverti que M. de Terride s'eſtoit allé engager (a) devant Montauban avec l'artillerie de Toulouſe, & les deux compagnies de Bazordan, que j'avois laiſſé pour prendre-garde au pays, &

(a) Selon M. de Thou, Terride parut devant Montauban le lendemain de la bataille de *Ver.*

ſept ou huict autres que la ville de Toulouſe avoit fait ; & ce fut incontinent après qu'il eut entendu le gain de noſtre bataille. Et comme j'eus ſéjourné huict jours, M. le Cardinal d'Armagnac, qui pour lors commandoit à Toulouſe, m'envoya prier, enſemble toute la Cour de Parlement, de vouloir aller à Montauban, leur ſemblant que les affaires alloient fort à la longue, & avoient preſque perdu l'eſpérance. Je partis incontinent, & m'en allai droit à Toulouſe. J'y trouvai une lettre, qu'un mien ami m'écrivoit, par laquelle il me mandoit que M. de Terride avoit eſcrit une lettre à M. le Cardinal, & une autre à la Cour, & aux Capitouls un autre, par laquelle leur mandoit qu'il avoit entendu qu'ils m'avoient envoyé querir pour aller commander au ſiege de Montauban, & qu'en cela ils lui faiſoient un grand tort, & le touchoient de ſon honneur ; & qu'après qu'il avoit battu le buiſſon, les autres prendroient la proie. Voilà le contenu des lettres que le Capitaine Bidonnet avoit apportées. Eſtant à Toulouſe, je fus fort preſſé d'y aller, mais je reſpondis à M. le Cardinal & autres, que je ne voulois point faire ce tort à un mien compagnon ; car ſelon le contenu de ſes lettres, il ſe tenoit aſſeuré de

prendre la place ; & comme ils virent que je n'en voulois point prendre la charge, ils me prierent à tout le moins que j'allaſſe juſques-là voir comme tout s'y paſſoit : ce que je fis. M. de Terride me monſtra tout ce qu'il avoit fait, & trouvai qu'en douze jours qu'il avoit demeuré devant, il ne s'eſtoit pas fait œuvre de deux jours : & cogneus bien que le commencement n'avoit gueres eſté bon, me doubtant que la fin en ſeroit pire ; car je trouvai qu'il avoit abandonné le fauxbourg S. Anthoine, qui eſt ſur la venue de la Cauſſade, par là où on entroit & ſortoit dans la ville tout ce qu'on vouloit. Il avoit eſté contraint de ce faire, pource que les ſoldats le laiſſoient tous depuis la mort du Capitaine Bazordan (a) qui lui avoit eſté tué, & le ſervoit de Maiſtre de camp ; & ay bien opinion, comme ont beaucoup d'autres, que ſans ſa mort, les choſes fuſſent allés mieux, car c'eſtoit une ſage teſte & homme de guerre. Il ne faut pas trouver eſtrange, ſi M. de Terride n'entendoit (25) gueres à aſſiéger places ; car je veux maintenir qu'il

(a) Il fut tué le 28 Octobre, en reconnoiſſant la brêche : ayant un peu dérangé le bouclier qui le couvroit, il fut frappé au côté gauche d'une arquebuzade dont il mourut ſur le champ. (*De Thou*, &c.)

n'y a homme qui l'entende qu'un maiſtre de l'artillerie qui longuement aura praticqué, & les Commiſſaires de l'artillerie, un Ingénieur, le Maiſtre de camp & le Colonel, ſi ce ſont vieux ſoldats; car en ces charges il faut qu'ils ayent veu ſouvent telles choſes. Tous les autres n'y entendent rien, ni le Lieutenant de Roi meſme, ſinon qu'il aye appris avec ceux-là; & allant recognoiſtre la place avec ceux-là, il prend cognoiſſance, & ſe fait ſage pour les aſſieger, mais autrement non; car les Capitaines de gens-d'armes ne vont jamais voir recognoiſtre, ni aux approches, mais ſe tiennent volontiers à la cargue pour garder que ſecours, ni autre choſe ne puiſſe entrer dans la place; & comment veut-on que les Capitaines des gens-d'armes le ſçachent, veu que jamais ils n'ont aſſiſté à la reconnoiſſance, ni entendu la diſpute qui ſe fait entre les uns & les autres? car là on diſcourt à l'œil le fort ou le foible de la place. C'eſt la choſe la plus difficile & importante en la guerre. Pluſieurs ſont bons & grands Capitaines qui s'y trouvent empeſchez. Il faut avoir fort praticqué cela, ſçavoir que c'eſt des fortifications, remarquer & cognoiſtre le deffaut d'un baſtion, d'un eſperon, d'un flanc, deviner ce qui peut eſtre

fait par dedans, parce que vous meſme feriez ſi vous eſtiez dedans. M. de Terride eſtoit bon pour commander à cheval à la campagne & pour combattre, mais non pour aſſieger places. Auſſi ne ſont pas d'autres qui n'ont jamais fait autre meſtier que le ſien, encore qu'au logis chacun en veut dire ſon advis, & en parler ſur le tapis, ou ſur une feüille de papier. Il eſt bon d'en voir le plan, mais cela trompe ſouvent. Je voudrois de bon cœur que quand quelques-uns qui n'ont jamais eu de ces charges, ou bien qui n'ont ſuivi le Lieutenant du Roi qui eſt allé recognoiſtre avec les ſuſdits, & entendu toutes les diſputes, quand ils en veulent parler & en dire leur advis, que le Lieutenant du Roi leur dict qu'ils s'allaſſent hazarder à recevoir des arquebuzades à la recognoiſſance ; & alors ils pourroient parler. C'eſt tousjours le lieu le plus chatoüilleux, parce que ſi les aſſiegez valent rien, ils empeſcheront à leur poſſible que l'aſſaillant ne puiſſe recognoiſtre leur fort ; &, s'il eſt poſſible, qu'ils diſputent tout ce qu'il y aura dehors, juſques à une maiſonnette ; car ſi du premier coup ils laiſſent faire les approches, ils monſtrent ou qu'ils ſont foibles, ou que ce ne ſont gens de guerre.

Je laiſſai donc ce beau ſiege, & m'en re-

tournai à Agen, en ayant dit mon advis à M. de Terride, qui n'en rapporta que ce que j'avois prédit. Quelques jours après, la Cour de Parlement de Bourdeaux, & M. de Nouailles, Gouverneur de la ville, m'envoyerent prier vouloir aller juſques à Bourdeaux, pour aider à pacifier une partialité qui s'eſtoit eſmeue dans ladite ville. Ce que je fis, & y demeurai quelques jours; puis m'en retournai à Agen, pour eſtre au cœur de la Guyenne, où aborde ordinairement toute la Nobleſſe. C'eſt là où doit eſtre le ſiege d'un Lieutenant de Roi, & non à Bourdeaux, encore que ce ſoit la ville capitale : car elle eſt trop eſloignée. Et puis y a un Parlement qui ſe meſle du tout, & la Nobleſſe n'y peut aller ſans grands frais : & toujours il y a quelque verre caſſé, qui fait peur aux Gentilshommes, lorſqu'ils y vont.

[1563] Quelque temps après, M. le Cardinal d'Armagnac, la Cour de Parlement de Toulouſe & les Capitouls m'envoyerent prier ſi je voulois aller juſques à Toulouſe, pour quelques affaires d'importance, qu'ils ne me pouvoient eſcrire : ce que je fis. Il ne me falloit pas ſemondre deux fois. Et comme je fus là, ils tindrent un conſeil, où ſe trouverent MM. les Cardinaux d'Armagnac & de Stroſſi, M.

le Premier Préſident Daffis (a), les Seigneurs de Terride, Negrepelice, Forquevaux, du Faur, Advocat-Général du Roi, & les Capitouls. Ils me remonſtrerent qu'ils vouloient dreſſer un camp pour aller en Languedoc, & qu'ils me vouloient eſlire chef de l'armée. Mais je leur remonſtrai que M. le Conneſtable n'y prendroit pas plaiſir, veu que c'eſtoit en ſon Gouvernement, & que d'ailleurs il ne m'aimoit gueres. Or la bataille de Dreux eſtoit desja donnée, où, comme chacun ſçait, les affaires du Roi furent en branſle : mais la victoire en demeura au Roi, par la vaillance & prudence de M. de Guyſe. Toutes fois ledit Sieur Conneſtable y demeura priſonnier, & de l'autre coſté M. le Prince de Condé, & ainſi les deux chefs ; ce qui ne ſe vit jamais. Cela monſtre qu'elle fut bien combattue : mais puiſque je n'y eſtois pas, il ne touche à moi d'en parler. Ces gens me preſſerent tant, qu'enfin j'acceptai cette charge : & miſmes par eſcrit (26) tout ce qu'il nous falloit. M. le Cardinal de Stroſſi ſe chargea de faire venir douze cens boulets de canon, & quelque

(a) Jacques Daffis..... (Olhagaray l'appelle Jean.) En 1653, il y avoit un Préſident de ce nom au Parlement de Bordeaux. (*Gazette de France, année 1653.*)

quantité de poudres de Marſeille en-hors ; M. de Fourquevaux d'en faire venir auſſi de Narbonne. Et commençaſmes à bailler les commiſſions des gens de pied. Et arreſtaſmes qu'en trente jours tout ſeroit preſt, & la levée des deniers que la ville & le pays de Languedoc faiſoient : car tous eſtoient de l'entreprinſe.

Sur ces entrefaites m'arriverent trois Courriers en un jour & une nuict de Bourdeaux, dont le fils aiſné du Greffier Pontac fut le premier, l'Advocat du Roi la Het, qui depuis a eſté Procureur-Général, l'autre, & un Gentilhomme de M. de Nouailles le dernier ; leſquels tendoient tous à une meſme fin, qui eſtoit, que ſi je n'allois promptement & à extrême diligence ſecourir la ville de Bourdeaux, qu'elle s'en alloit perdue pour un grand différent qui eſtoit ſurvenu dans la ville entre M. le Premier Préſident (a) Larbaſton, & M. de Nouailles, Gouverneur. Et me prioient la Cour, les Jurats & ledit Sieur de Nouailles de me vouloir haſter,

(a) Jacques-Benoiſt de Largebaſton, vieillard vénérable, dit M. de Thou, par ſon âge & par ſa profonde capacité. Il étoit d'une bonne famille d'Angoûmois (*familiâ apud Engolimenſes non ignobili*). Il s'appelloit

autrement j'y arriverois trop tard : car M. de Nouailles avoit desja mandé apprester toutes les banlieues, pour les mettre dans la ville par le chaſteau du Ha, qu'il avoit. Ceux de la ville ſe faiſoient maiſtres des portes les uns : car une partie ſouſtenoit M. de Nouailles. A grande difficulté ces Meſſieurs me voulurent permettre d'y aller. Je leur promis que dans quinze jours, à peine de mon honneur, je me rendrois à Toulouſe, & que cependant ils diligentaſſent de faire les préparatifs, afin qu'à mon arrivée je trouvaſſe tout preſt, & ainſi me mis en chemin ; car je n'ai jamais eſté homme de remiſes. Et pource qu'il y avoit grande quantité de Nobleſſe avec moi, je ne me peus mettre par eau, & fallut que j'allaſſe par terre : & à cauſe des armes & grands chevaux que nous avions, demeuraſmes trois jours à aller juſqu'à Agen. J'avois deſpeſché Pontac, & le Gentilhomme de M. de Nouailles, donnant aſſeurance à

Lagebaton, & non Largebaſton, ſuivant de Lurbe, qui en fait un grand éloge dans ſon Livre. (*De Illuſtribus Aquitaniæ Viris.*)

Nous ne connoiſſons aucun Hiſtorien du tems qui nous ait laiſſé des détails ſur cette querelle : Montluc lui-même n'en explique pas le ſujet.

ceux de Bourdeaux, que je m'en allois. M. de la Het ne voulut partir, qu'il ne me viſt à cheval : & fiſt ſi grande diligence, qu'il en tomba malade, & en cuida mourir. Leur arrivée fit tenir tout le monde en cervelle d'un coſté & d'autre. Nous n'arreſtaſmes qu'une nuict à Agen, & paſſaſmes outre. Et en trois jours je fus à Bourdeaux, où je trouvai une patente que le Roi me mandoit, par laquelle il me faiſoit ſon Lieutenant en la moitié du Gouvernement de Guyenne, en l'abſence du Roi de Navarre : & à M. de Burie demeuroit l'autre moitié, ſans que pour lors il nommaſt ce qui demeureroit à M. de Burie, & ce qui demeureroit à moi.

On penſoit qu'à mon arrivée je mettrois la main aux armes, & que je tuerois toute la part du Premier Préſident. Beaucoup s'en eſtoient fuis : mais je cognoiſſois bien que c'eſtoit la ruine de la ville, & que le Roi y perdroit beaucoup : car ſi cela ſe faiſoit, tout le monde n'euſt ſceu garder que la ville n'euſt eſté ſaccagée. Je paſſai à Cadillac, où M. de Candalle me fiſt cet honneur de m'accompagner. Et nous miſmes dans ſon gallion & dans d'autres vaiſſeaux ; car il y avoit force Nobleſſe. Et ſur le chemin arriverent nouvelles,

que cette nuit-là M. de Nouailles (a) eſtoit mort, & n'avoit demeuré malade que deux jours. On dit après que l'on lui avoit avancé ſes jours : je ne ſçai s'il eſt vrai. Ce fut dommage pourtant, car c'eſtoit un bien ſage Gentilhomme & bon ſerviteur du Roi. Le lendemain que je fus arrivé, j'allai au Palais ; & là je propoſai à la Cour ce que j'avois retenu du ſiege de Sienne, & comme l'on ſe doit gouverner en une grande ville, en une guerre ou ſédition. Et que ſi nous mettions la main au ſang, la ville eſtoit deſtruite auſſi bien les uns que les autres : & leur mis en avant auſſi le fait de Toulouſe, que ſi j'euſſe laiſſé entrer ce qui venoit des montagnes & de Comenge, tout le monde n'euſt ſceu garder que la ville n'euſt eſté ſaccagée : & qu'autant leur en arriveroit, ſi l'on mettoit la main au ſang, & donnoit licence au peuple, meſme à celui de dehors : qu'ils ſe ſouvinſſent de ce qui eſtoit advenu lorſque M. de Monens fut tué, que le peuple print l'autorité. Qu'il falloit commencer par un bon accord & union, ſans entrer en aucun déſordre & trouble : & que puis après on puniroit

(a) Voyez ce qui en a été dit dans une de nos notes ſur le deuxième Livre.

les délinquans par la voie de la Juſtice. Toute la Cour trouva mon opinion fort bonne, & m'en remercierent infiniment. Au partir delà, comme j'eus diſné, j'allai à la Maiſon-de-ville, où j'avois aſſigné les Jurats & tous ceux du conſeil d'icelle, & leur fis ſemblable remonſtrance. Encore qu'il y en euſt quelques-uns qui euſſent voulu remuer beſongne, néantmoins je leur alleguai tant d'exemples & de bonnes raiſons, qu'ils changerent tous d'opinion. Et ſur les quatre heures je me rendis à l'Archeveſché, où j'avois aſſigné tout le Clergé : & là leur fis une remonſtrance ſelon l'eſtat de l'Egliſe, comme j'avois fait aux autres, chacun pour le ſien : de ſorte qu'en ce jour-là j'appaiſai la ville. Et le lendemain commençaſmes à entrer ſur l'ordre qu'il falloit tenir pour que la pacification y duraſt. Et fis ſi bien qu'en trois jours toutes choſes changerent en paix & bonne union. Je veux dire au teſmoignage de toute la ville de Bourdeaux, que ſi j'euſſe fait autrement, la ville eſtoit deſtruicte : car il ne faut venir à la violence, lorſqu'on y peut proceder par autre moyen, veu meſmement que c'eſtoit diviſion entre les Catholiques, ou pour le moins qui s'en diſoient : car je ne ſuis pas Dieu, pour lire dans leur cœur.

O que le Roi doit bien regarder à qui il baille les Gouvernemens ! & que ſur-tout il eſliſe des perſonnes qui ayent eſté Gouverneurs autrefois de quelques places : car ſi par une longue expérience il n'eſt coûſtumier d'avoir telles charges, il court un grand peril pour l'eſtat du pays & de la ville, où tels inconveniens adviennent. J'avois eſté Gouverneur de Montcallier, d'Albe, & Lieutenant de Roi à Sienne, & après à Montalſin. Tant de diverſes choſes que j'avois experimentées là, m'avoient appris à cognoiſtre & prévoir la ruine ou le ſalut d'une place. Et ſans l'expérience que j'avois, je me doute que j'euſſe prins le chemin de l'execution : car mon naturel tendoit plus à remuer les mains, qu'à pacifier les affaires, aimant mieux frapper & jouer des couſteaux, que faire des harangues. Mais la prudence me gaigna pour ce coup. Il n'eſt pas beſoin ſe laiſſer emporter à ſon naturel & à ſa paſſion : car les affaires du maiſtre vont alors mal. Il y avoit prou de gens en cette ville, qui euſſent voulu remuer beſogne en haine du premier Préſident, qui n'y a jamais gueres eſté aimé. Si c'eſt à tort ou à droit, je m'en remets. M. de Bourdeaux, qui eſt en vie,

ſçait bien l'advis qu'on me vint donner, me promenant dans ſon jardin.

Or je fus prié de toute la Cour de Parlement & de toute la Nobleſſe, enſemble de toute la ville, d'accepter la charge que le Roi m'avoit donnée, ce que je ne voulois jamais faire, & avois fait la deſpeſche au Roi & à la Reine, pour remercier leurs Majeſtez; car je me mettois tousjours devant les yeux qu'il m'en adviendroit ce qui en eſt arrivé, & que ce Gouvernement ne m'ameneroit qu'envies & haines. Je n'ai jamais préſagé choſe de moi qui ne ſoit advenue; & que l'on demande à M. le Préſident Largebaſton, qui me fiſt la harangue dans le Palais pour me faire prendre cette charge, la reſponſe que je lui en fis & auſſi en particulier. Il y a encore d'autres Préſidens & Conſeillers qui ſont en vie, qui entendoient les raiſons miennes. Je m'aſſeure qu'il leur ſouviendra ſi la prédiction que je faiſois lors de moi, ne m'eſt advenue. Si eſt-ce que pour lors je ne l'acceptai point, ni de deux jours après, non pas que le Roi ne me fit trop d'honneur, & que je n'euſſe bien ſouhaitté un tel bien, mais j'avois tousjours devant les yeux mille choſes bien chatoüilleuſes. Mais le Premier Préſident Largebaſton,

Largebaſton, & les autres Préſidens ſes compagnons & les anciens Conſeillers vindrent à mon logis, où ils me dirent beaucoup de choſes. M. de Candalle, & M. Deſcars (a) que je trouvai-là, & M. de Lieux, mon frere, MM. de Barſac, Duza & toute la Nobleſſe qui eſtoient avec moi, me preſſoient d'autre coſté, diſant que je la devois prendre, les Juràts & toute la ville de meſme; & par ainſi je demeurois ſeul en mon opinion, & fus contraint de paſſer le guichet, comme un homme qu'on met en priſon; car ainſi puis-je dire y avoir eſté mis; & ſi j'euſſe demeuré en ma liberté, je fuſſe mort, ou j'euſſe fait quelques ſervices qui euſſent eſté agréables au Roi, dont j'en euſſe tiré quelque récompenſe, au lieu que des ſervices que j'ai faits avec cette charge de par deça, je n'en ai eu que reproches & malle-graces; & ſi dirai qu'il n'y a homme ſous le ciel qui euſt ſceu faire mieux que j'ai fait au dire de tous les trois Eſtats de la Guyenne; & ſi j'euſſe fait tels

(a) François Deſcars, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Lieutenant-Général au Gouvernement de Guyenne, Gouverneur de Bordeaux. Il épouſa la veuve de Montluc, Iſabeau de Beauville, en ſeconde nôces. (*Généalogie de Faudoas, page 199.*)

ſervices du vivant des feus Rois François ou Henry, il n'y a Gentilhomme en France, s'il ne porte titre de Prince, qui euſt eſté plus advancé ni mieux recogneu que j'euſſe eſté. Or Dieu ſoit loué de tout. Ma récompenſe (a) a eſté une grande arquebuſade au viſage, de laquelle je ne guerirai jamais, qui me fait tousjours maudire l'heure que jamais j'eus cette charge. Pluſieurs plus grands Seigneurs que moi s'en fuſſent ſentis honorez, auſſi faiſois-je moi; mais ayant à ſervir un Roi en ſon enfance, & un pays où je prevoyois bien que j'aurois prou d'affaires, & loin de moyens, il me ſembloit que ce ſeroit plus d'advantage pour moi d'aller loin de mon fumier que demeurer deſſus; & conſeillerai tousjours à un mien ami de prendre charge pluſtoſt loing que près du lieu de ſa demeure, car enfin nul n'eſt prophete en ſon pays. Quoi qu'il en ſoit, pour le bien de la patrie, je prins cette charge peſante ſur mes eſpaules.

Or comme je penſois partir de Bourdeaux, pour aller à Toulouſe, après avoir tout paciſié, arriva la paix que le Capitaine Fleurdelis apporta. Il avoit trouvé le Capitaine Mont-

(a) Montluc avoit oublié en ce moment que le Roi l'avoit élevé à la dignité de Maréchal de France : que vouloit il donc de plus ?

luc devant Muſſidan, qui amenoit au Roi douze compagnies de gens de pied, les plus belles compagnies & les mieux armées, qui encore ſe fuſſent levées en Guyenne, & une compagnie de chevaux legers. Le Sieur de Cancon eſtoit ſon Lieutenant, & le Sieur de Montferran ſon Enſeigne. La ville de Bourdeaux lui avoit envoyé deux canons & une coulevrine, que ledit Capitaine Fleurdelis trouva à deux lieues de Muſſidan. Le Capitaine Montluc ne voulut jamais arreſter de paſſer outre, qu'il n'euſt de mes nouvelles. La paix arrivée, tout le monde fuſt d'advis que je le contremandaſſe. Ce que je fis, & ramenai l'artillerie & fis retirer tous ces gens de pied & de cheval, afin que le peuple ne fuſt mangé davantage; & mandai à Toulouſe de faire le ſemblable, de ſorte qu'en huict jours tout le monde fuſt retiré, m'aſſeurant de garder la Guyenne, ſans garniſon d'hommes de cheval ni de pied. Ce que je fis, car par l'eſpace de cinq ans, homme de pied ni de cheval ne mangea en toute la Guyenne une poulle, tenant les champs. J'avois trois canons à Agen, & avec braveries & menaces je tenois tout le monde en crainte, & fis poſer les armes, meſmement toutes armes à feu, & n'y avoit

homme qui portaſt armes, ſinon les Gentilshommes leurs eſpées & dagues ; & mis une ſi grande crainte par tout le pays, pour deux ſoldats Catholiques que je fis pendre, ayant tranſgreſſé l'Edit, que nul n'oſa plus mettre la main aux armes. Les Huguenots penſans eſchapper à bon marché & que je ne les punirois pas à eux, deux autres de leur Religion tranſgreſſerent l'Edict, & ſoudain ils furent pendus pour faire compagnie aux autres. Et quand les deux Religions virent que les uns ni les autres ne pouvoient avoir d'aſſeurance de moi s'ils tranſgreſſoient, ils commencerent à s'entraimer & ſe fréquenter. Voilà comme j'entretins la paix l'eſpace de cinq ans en ce pays de la Guyenne, entre les uns & les autres ; & croi que ſi tout le monde euſt voulu faire ainſi ſans ſe partialiſer d'un coſté ni d'autre, & rendre la juſtice à qui le méritoit, nous n'euſſions jamais veu tant de troubles en ce Royaume. Ce n'eſtoit pas petite beſongne, car j'avois affaire avec des cervaux auſſi fols & gaillards qu'il y en aye en tout le Royaume de France, ni par advanture en l'Europe. Qui gouvernera bien le Gaſcon, il peut s'aſſeurer qu'il aura fait un chef-d'œuvre, car comme il eſt naturellement ſoldat, auſſi eſt-il glorieux &

mutin. Toutesfois tantoſt faiſant le doux, puis le colere : je les maniois ſi bien, que tout plioit ſous moi ſans que nul oſaſt lever la teſte. Bref le Roi y eſtoit reconnu, & la Juſtice obéie.

Voilà la fin de la guerre des premiers troubles où je me ſuis trouvé, & ce que j'ai faict en iceux. Qui eſt en ſomme, que ſi Dieu ne m'euſt donné le courage de m'oppoſer aux Huguenots, ils ſe fuſſent tellement quantonnez, qu'il n'euſt eſté en la puiſſance du Roi de les tirer de long-temps ; & ne ſuis pas de l'advis de ceux qui diſent que ce n'eſt rien, & que quand bien ils ſeroient ici quantonnez, qu'on les y enfermeroit. C'eſt un pays bon & riche, s'il en y a en France, avec de belles rivieres, & beaucoup de places fortes & de ports de mer. Comment ſe peut donc un tel pays renfermer, veu que l'Anglois & autres eſtrangers y peuvent aborder par la mer ? Le Roi n'en a tenu que trop peu de compte. J'ai peur qu'à la longue il s'en pourroit trouver mal. Mais pourveu que ces MM. qui en parlent à leur aiſe, ayent les coudées franches, ils ne ſe ſoucient pas des autres, Quand on leur demande aide & ſecours d'argent, car d'autre choſe nous n'en avons que trop, ils diſent qu'on s'aide du pays ;

& ainſi le ſoldat n'eſtant payé, eſt forcé de voler & ſaccager, & le Lieutenant du Roi de l'endurer. C'eſt tout un, diſent-ils, pays gaſté n'eſt pas perdu. O la méchante parolle indigne d'un Conſeiller du Roi, qui a les affaires d'Eſtat en main ! Il n'en porte pas la peine, ni n'en a pas les reproches, mais bien celui qui a cette charge, lequel le peuple accable de malédictions. Voilà donc noſtre Guyenne perdue & reconquiſe, & puis maintenue en paix pour le bien de tout le peuple, & particulierement pour mon grand malheur; car mon fils, le Capitaine Montluc (a), ne pouvant non plus vivre en repos que ſon pere, ſe voyant inutile en France pour n'eſtre courtiſan, & ne ſçachant nulle guerre eſtrangere où s'employer, deſſeigna une entreprinſe ſur mer, pour tirer en Affrique & conquérir quelque choſe; & pour ceſt effect ſuivi d'une belle Nobleſſe volontaire (car il avoit plus de trois cens Gentilshommes) & d'un nombre des meilleurs ſoldats & Capitaines qu'il peuſt recouvrer,

(b) Pierre Bertrand de Montluc, dit le Capitaine Peyrot. Les détails de ſa mort ſe trouvent dans une des notes du Livre II ſous l'année 1555. Cette expédition du fils de Montluc eut lieu en 1565. (*La Popeliniere, Liv. X. fol. 385. verſo.*)

s'embarqua à Bourdeaux avec ſix navires, auſſi bien equippez qu'il eſtoit poſſible. Je ne veux m'arreſter plus longuement ſur le deſſein de cette malheureuſe entrepriſe, en laquelle il perdit la vie, ayant eſté emporté d'une mouſquetade en l'Iſle de Maderes, où il fit deſcente pour faire aiguade; & parce que les Inſulaires ne vouloient permettre de rafraiſchir ſes vaiſſeaux, il fallut courir aux mains, à leur perte & ruine, & plus à la mienne qui perdis là mon bras droit. Que s'il euſt pleu à Dieu me le conſerver, on ne m'euſt preſté les charitez qu'on a faict. Eref je l'ai perdu en la fleur de ſon âge, & lors que je penſois qu'il ſeroit & mon baſton de vieilleſſe, & le ſoutien de ſon pays, qui en a eu bon beſoin. J'avois perdu le courageux Marc-Antoine, mon fils aiſné, au port d'Oſtie; mais celui qui mourut à Maderes, peſoit tant, qu'il n'y avoit Gentilhomme en Guyenne, qui ne jugeaſt qu'il ſurpaſſeroit ſon pere. Je laiſſe à diſcourir à ceux-là qui l'ont connu, quelle eſtoit ſa valleur & ſa prudence. Il ne pouvoit faillir d'eſtre un bon Capitaine, ſi Dieu l'euſt préſervé; mais il diſpoſe de nous comme il lui plaiſt.

Je croi que ce petit Montluc (a), qu'il m'a

(a) Charles de Montluc. Il étoit dans la ville d'Ar-

laiſſé, taſchera à l'imiter, ſoit en vaillance ou en loyauté envers ſon Prince, comme tousjours les Montlucs ont faict. S'il n'eſt tel, je le deſavoue. On ſçait bien, & la Reine mieux que tout autre, que je ne fus jamais l'auteur de cette infortunée entrepriſe. M. l'Admiral ſçait bien combien je taſchai à la rompre, non pas pour vouloir retenir mon fils ſur les cendres, mais pour la crainte que j'avois, qu'il ne fuſt cauſe d'ouvrir la guerre entre la France & l'Eſpagne. Et encore que je l'euſſe deſiré, ſi euſſe-voulu que quelqu'autre euſt faict l'ouverture pour la tirer de nos maiſons. Le deſſein de mon fils n'eſtoit pas de rompre rien avec l'Eſpagnol, mais je voyois bien qu'il eſtoit impoſſible qu'il ne donnaſt là, ou au Roi de Portugal : car à voir & ouir ces gens, on diroit que la mer eſt à eux. M. l'Admiral n'aimoit & eſtimoit que trop mon fils, ayant teſmoigné au Roi, qu'il n'y avoit Prince ni Seigneur en France, qui euſt peu de ſes ſeuls

dres, aſſiégée par les Eſpagnols, & y fut tué dans une ſortie. « Après avoir fait plus qu'un Céſar, dit Brantôme, défait deux ou trois corps-de-garde, nettoyé une grande partie des tranchées, & traîné quelques pièces dans le foſſé, il fut emporté d'une canonade, au moins les deux cuiſſes, dont il mourut ».

moyens, & ſans bienfait du Roi, dreſſer en ſi peu de temps un tel eſquipage. Il diſoit vrai, car il avoit gaigné le cœur de tous ceux qui le cognoiſſoient, & qui vouloient ſuivre les armes. Et moi j'eſtois ſi mal adviſé, qu'il me ſembloit que la fortune lui devoit eſtre auſſi favorable qu'à moi. Pour un vieux guerrier tel que je ſuis, je confeſſe que je fis une grande faute, de n'avoir avant partir deſcouvert l'entreprinſe à quelqu'autre, veu que les Vicomtes Duza, de Pompadour & mon jeune fils (a), eſtoient de la compagnie qui euſſent peu tenter fortune, & pourſuivre l'entreprinſe projettée; de laquelle je me tairai, parce que peut-eſtre la Reine la renouera quelque jour.

(a) Fabien de Montluc.

Fin du cinquième Livre.

OBSERVATIONS
DES ÉDITEURS
SUR LA SUITE
DU QUATRIÈME LIVRE
DES MÉMOIRES
DE MESSIRE
BLAISE DE MONTLUC,
MARÉCHAL DE FRANCE.

(1) IL n'étoit point ſurprenant que Paul IV eut de la peine à permettre l'éloignement de Montluc. Dans les circonſtances critiques où il ſe trouvoit, en attendant que le Duc de Guyſe avec une armée arrivât à ſon ſecours, il lui importoit de conſerver dans Rome un Officier tel que Montluc. Jamais le caractère de Paul IV ne s'eſt mieux montré qu'à cette époque. On le voit à découvert dans un Mémoire (a) des Srs de Selve & de Lanſac en date du 19 Novembre 1556. Ils y rendent compte d'une conférence qu'ils eu-

(a) Lettres & Mémoires d'Etat de Ribier, T. II, p. 665 & 667.

rent avec lui. « (Sa Majeſté leur diſoit-il) » pouvoit bien faire ſon compte de ne voir » jamais Pape tant ſien que lui, quelque » François naturel qu'il puſt eſtre; & que » ſi l'on s'eſtoit déclaré, & avoit pris les » armes contre un Empereur & un Pape » pour un (a) Duc de Parme, qu'il ne » ſavoit que dire, ſi on ne les prenoit à » bon eſcient non-ſeulement pour un Pape, » mais pour la querelle de Dieu & de ſon » Egliſe, & pour acquérir, par maniere de » dire, la Monarchie du monde & tant de » ſi grands & beaux Eſtats, & délivrer tant » de peuples oppreſſez : que le Roy, s'il » le vouloit, ſeroit adoré comme un Re- » dempteur de l'Italie; qu'il avoit telle con- » noiſſance de la bonne intention de Sa Ma- » jeſté, de l'affection & amour qu'elle luy » portoit, qu'il ſe tenoit pour certain qu'elle » ne luy manqueroit jamais de ſon ayde & » de ſa promeſſe, ſi ce n'eſtoit par la malice » & aſſaſſinement (b) de quelques traiſtres

(a) Il vouloit parler de la guerre que Henri II avoit ſoutenue au commencement de ſon règne, en faveur de la Maiſon Farneſe.

(b) Ces imputations tomboient ſur le Connétable de Montmorency, & ſur d'autres qui avoient conſeillé au

» qui pour leurs interrets particuliers vou-
» luſſent empeſcher la grandeur de Sadite
» Majeſté, ſous le manteau d'une paix qui
» ſembloit en apparence eſtre une belle cho-
» ſe; mais que cette paix en effet n'eſtoit
» qu'une *invention* (a) *diabolique* pour em-
» peſcher la ruyne des Hérétiques, Schiſ-
» matiques, ennemis de Dieu & de l'Egliſe;
» & quiconque conſeilloit & mettoit en
» avant une paix avec telles gens, *il eſtoit*

Roi de ne point embraſſer la querelle de Paul IV avec l'Empereur.

(a) Paul IV ne tarda pas à voir d'un autre œil la paix contre laquelle il déblatere ici avec tant de véhémence. Une dépêche du Sieur de Selve à Henri II, nous apprend que (le Pontife) « ſçachant qu'on le « preſchoit partout pour homme endurcy & obſtiné de » la guerre, il avoit bien voulu tâcher d'éviter cette » calomnie, ne voulant pas ſe laiſſer attacher *de telles* » *ſonnettes* aux eſpaules, ce qui importoit par trop à ſa » réputation. Que ſi le Roi Philippe vouloit la paix » à bon eſcient, & ſans fiction, il l'auroit bientoſt avec » luy. Qu'il n'avoit jamais abhorré la paix, ny refuſé » de recevoir à pénitence homme qui ſe fuſt vrayment » repenti & converti; & que ſi les Diables pouvoient » ſe repentir, il voudroit prier Dieu d'avoir piſtié & » miſéricorde d'eux. (*Dépêche de M. de Selve du 26 Juin 1557, dans les Lettres & Mémoires de Ribier, T. II, page 697.*)

» *miniſtre du Diable*, miniſtre d'iniquité,
» favorable aux méchans Hérétiques, traiſ-
» tres & deſloyal ſerviteur à ſon Maiſtre,
» & que Dieu le maudiroit, & en feroit
» la vengeance; *& qu'il prioit Dieu le mau-*
» *dire comme il le maudiſſoit;* nous diſant
» là deſſus à tous deux telles paroles.....
» *Cheminez droit l'un & l'autre : car je vous*
» *jure le Dieu éternel* que, ſi je puis en-
» tendre que vous vous meſliez de telles
» menées, *je vous feray voler les teſtes de*
» *deſſus les eſpaules;* & ne penſez pas que
» j'attende pour cela des nouvelles du Roy;
» car la premiere choſe que je feray, ſera
» de vous faire trancher vos teſtes; & puis
» après j'en eſcriray au Roy, & luy man-
» deray que je vous ay chaſtiez comme traiſ-
» tres de Sa Majeſté & de moy. Et n'eſtimez
» pas que pour telles gens que vous le Roy
» laiſſe de m'eſtre bon fils, car j'en envoyray
» par terre à centaines des telles teſtes que
» les voſtres, & l'amitié d'entre le Roy mon
» fils & moy ne ſera pour cela de rien al-
» terée, ny diminuée, pour avoir puny de
» meſchans ſerviteurs; & croyez que ce ne
» ſont point menaces; car je vous jure Dieu
» une autrefois, que je remueray les mains
» d'une ſi eſtrange façon, qu'il en ſera mé-

» moire; & vous aſſeure que je vous auray
» l'œil à dos, & que ſi je vous puis trouver
» en faux latin en la moindre choſe du mon-
» de, il vous en couſtera la teſte : entendez-
» moy ſi vous voulez... Il m'a eſté donné
» d'une fois d'une trêve infame (a) &
» maudite... mais qui me voudra donner
» pour la ſeconde fois d'une paix, je vous
» jure le Dieu vivant que je mettray des
» teſtes par terre, en advienne ce qu'il en
» pourra advenir; & que perſonne hardy-
» ment ne ſe meſle entre le Roy mon fils
» & moy, pour eſtre cauſe de déſunir cette
» amitié & union qui eſt entre nous; car
» quand ce ſeroit le Dauphin de France,
» je ne lui pardonnerois pas... En ſomme
» Sa Sainteté continua ce propos de nous faire
» trancher nos teſtes, & de mécontentement,
» près d'une heure en telle colere, qu'il s'en

(a) Ce qu'il y avoit de plus ſingulier, c'eſt que dans le moment où le Pape s'emportoit contre la trêve qui avoit été ſignée, & contre ceux qui conſeilloient de la convertir en paix, ſon neveu, le Cardinal Caraffe, venoit de convenir d'une ſuſpenſion d'armes pour dix jours entre le Pape & le Duc d'Albe, & que nos Ambaſſadeurs les ſoupçonnoient d'intelligence. (*Voyez la même Dépêche des Sieurs de Selve & de Lanſac dans Ribier, ibid.* p. 669.)

» miſt hors d'haleine, & ne pouvoit plus » parler. »

(2) Dominique de Gourgues, né au mont de Marſan (a), en Gaſcogne, ayant arrêté l'armée Eſpagnole devant une petite ville en Toſcane où il étoit enfermé avec 30 hommes ſeulement, ſe rendit priſonnier de guerre. Les Eſpagnols, contre le droit des gens, l'envoyèrent aux galères. La galère ſur laquelle il étoit, tomba entre les mains des Turcs, & depuis fut repriſe par le Chevalier de Romegas, qui lui rendit la liberté. Il conçut une ſi grande haine contre les Eſpagnols, qu'il jura de ſe venger de l'injure qu'ils lui avoient faite. Ayant accompagné Bertrand de Montluc, le traitement qu'ils eſſuièrent à Madere acheva de l'irriter. Il vendit une partie de ſon bien, ramaſſa autant d'argent qu'il put, & équipa trois petits bâtiments ſur leſquels il embarqua 200 ſoldats d'élite & environ 80 matelots. Avec ce foible armement il fit voile vers la Floride, pour punir les Eſpagnols des cruautés que trois ans auparavant ils avoient exercées contre une colonnie de François. De Gourgues s'empara de leurs forts, & fit pendre ceux des Eſpagnols qui avoient échappé au maſſacre. De

(a) Extrait de l'Hiſtoire de M. de Thou, &c.

retour en France, au lieu des applaudiſſemens qu'il comptoit recevoir, il ſe vit traité de perturbateur du repos public. Le Roi d'Eſpagne avoit mis ſa tête à prix ; & de Gourgues fut contraint de ſe cacher chez ſes amis. Par la ſuite Don Antoine (a), Roi de Portugal, le choiſit pour commander une flotte qu'il équippoit contre l'Eſpagne. Le brave de Gourgues avoit accepté cette miſſion. Une maladie en chemin le ſaiſit à Tours, & il mourut (b).

(3) Antoine de Caſtellane d'Entrecaſteaux, fils puiné de Gaſpard de Caſtellane. Gaſpard hérita du Comte de Grignan, ſon oncle maternel, à la charge de porter le nom & les armes de Grignan. Il eut deux fils de ſon mariage avec une fille de Juſt de Tournon, frere du Cardinal. L'aîné s'appelloit Louis Adhemar de Monteil, Comte de Grignan ; & le puiné, dont il s'agit ici, étoit Antoine Seigneur d'Entrecaſteaux, & non pas André Caſteaux, comme l'écrivoit & le prononçoit Montluc. Le Traducteur de M. de Thou s'eſt trompé, en faiſant Entrecaſteaux fils d'une

(a) Guill. Lurbæus de Illuſtr. Aquitaniæ Viris. Imprimé à Bordeaux en 1591.

(b) Dans la Table des Matières de la dernière édi-

ſœur

ſœur du Cardinal de Tournon : telle eſt l'opinion qu'on doit avoir d'après l'Ecrivain (a) qui nous a fourni cet article. Nous remarquerons que cet Ecrivain eſt lui-même en contradiction avec un autre (b). Ce dernier prétend qu'Entrecaſteaux étoit le fils aîné du Comte de Grignan.

(4) Ce n'eſt point Chiuſi dont il s'agit ici, mais *Giuſdino*, ou *Ghiuſdino*, petite ville à ſix milles de Mont-Alcin. Il faut que ce ſoit par une faute de copiſte que ce nom ait été ainſi changé dans le texte de Montluc. D'ailleurs ſelon Montluc le fait eſt poſtérieur à à la repriſe de Pienza (c) : & dans les Mémoires de Pecci, le même fait ſe trouve antérieur ; mais ce qu'il y a de bien plus ſingulier, c'eſt que Pecci prétend que Ghiuſ-

tion de Montluc, les Editeurs placent la mort de Dominique de Gourgues en 1593. Ils ſe ſont trompé, puiſque de *Lurbe* parle de ſa mort, & que ſon ouvrage, cité plus haut, a été imprimé en 1591.

(a) Hiſt. Héroiq. de la Nobleſſe de Provence, par Artefeuille. *In*-4°. Tome I, p. 234.

(b) Hiſtoire des guerres du Comté Vénaiſſin, de Provence, &c., p. 84, 85 & 264.

(c) *Piarce*, c'eſt ainſi que Montluc ortographie le nom de cette ville.

dino ne fut point pris, & que la défaite de cette compagnie de gens de pied, qui ſortoit de Sienne, allarma tellement le Cardinal de Burgos, qu'il envoya ordre à Don Alvare de Sande d'abandonner ſon entrepriſe. Il nous ſemble que Pecci a du puiſer ces faits dans quelques Mémoires du tems; & cela eſt d'autant plus probable qu'il ajoute des circonſtances qui ne ſont point dans Montluc, quoique tous les deux s'accordent pour le fond.

(5) Comme dans les Mémoires que nous allons publier après ceux de Montluc, on eſt entré dans de plus grands détails ſur les opérations militaires du Duc de Guyſe en Italie, & ſur les traverſes que les Caraffes lui ſuſcitèrent, nous y reviendrons naturellement. Nous tiendrons la même marche par rapport aux ſuites qu'eut la bataille de St. Quentin (a) ſoit en France, ſoit en Italie. Montluc racontant ces évenements d'une manière très-ſommaire, & depuis l'arrivée du Duc de Guyſe en Italie, ſe bornant à ce qui le regardoit perſonnellement dans

(a) Cette bataille ſe livra le 10 Août 1557, jour de St. Laurent; & beaucoup d'Auteurs la déſignent ſous le nom de ce Saint.

ſon Gouvernement de Mont-Alcin, les éclairciſſements que nous avons à fournir, ne doivent pas s'écarter du cercle où l'Auteur s'eſt circonſcrit lui-même. Nous nous contenterons donc d'obſerver que la déroute de St. Quentin (déroute comparable ſous pluſieurs rapports à celles de Crecy & d'Azincourt) força Henri II à rappeller en France le Duc de Guyſe & ſon armée. Nous avons dans Ribier (a) une lettre du Monarque François adreſſée au Prince Lorrain, datée de Paris le 1er Septembre 1557. Par une précédente il lui avoit annoncé la défaite de ſes troupes à St. Quentin. Par celle-ci il lui ordonne de ne laiſſer dans *les Eſtats de l'Egliſe que les forces néceſſaires pour s'y tenir ſur la défenſive*; *& d'inſtruire le Sieur de Montluc de ce qu'il aura à faire... Je ne ſerai point à mon ayſe* (écrivoit le Monarque) *que je ne ſache que vous ſoyez en chemin.* « Cependant, ajoute-t-il, j'eſpere » qu'il n'adviendra point autre inconvénient » que celuy qui eſt advenu, *ſi Dieu plaiſt.* » Je ne veux point, diſoit-il encore, quant » à ce qui regarde les affaires de deçà, au- » cunement importuner un ſeul de mes amis,

(b) Lettres & Mémoires d'Etat, Tome II, p. 700, 701 & 702.

» d'autant que j'ay un ſi bon & affectionné » peuple, qu'il m'offre & veut donner tout » ce qu'il a en ce monde avec ſa propre » vie, s'il eſt beſoin de l'employer; & desjà » ceux de cette ville de Paris, pour com- » mencer m'ont fait un notable ayde & ſe- » cours, outre ce qu'ils veulent faire davan- » tage; & ſont la pluſpart des autres villes » principales de ce Royaume en meſme » volonté & affection, avec tous ceux des » Eſtats qui ne demandent ſinon de ſçavoir » mon vouloir & intention pour m'obeir & » ſatisfaire. . . »

Il finit par dire « qu'il ne trouveroit que » bon, que les Eſpagnols regardaſſent (a) » avec Noſtre S. Pere à moyenner quelque

(a) Les Caraffes n'imitèrent pas la loyauté & la franchiſe de Heuri II. Leur accord avec le Duc d'Albe ne fut pas difficile à faire : il étoit projetté d'avance : on accorda à Paul IV tout ce qui pouvoit flatter ſon amour propre. Les Eſpagnols, en gardant l'utile, firent à ſa vanité tous les ſacrifices qu'il exigea. Auſſi écrivoit l'Evêque de Lodeve à Henri II, le 23 Septembre 1557. « Sire, enfin l'accord de Rome a eſté fait, & » Voſtre Majeſté en aura veu les particularités, mais » par adventure non pas *toutes les ſecrettes intentions & » réſolutions priſes entre le Duc d'Albe & le Cardinal Ca- » raffe.* Quoiqu'ils faſſent, quant à moy, Sire, je l'en-

» honneſte accord pour reduire les affaires » de de-là, & meſme pour le regard de » Sa Sainteté à quelque pacification, repos » & tranquillité, pourveu (remarque-t-il) » qu'il n'y euſt rien contre luy, ny à ſon » préjudice, & que les Siennois y fuſſent » compris, &c. »

(6) L'opinion de Montluc ſur ce ſujet a été celle de la plupart de ſes contemporains. On lit dans un Ouvrage moderne que les meilleurs Officiers de Philippe II vouloient qu'on abandonnât le ſiège de St. Quentin: qu'après la victoire on marchât droit à Paris, & qu'on profitât de la conſternation où cette Capitale étoit plongée. Philippe (ajoute cet Ecrivain) s'y oppoſa en raiſon de l'attachement du François à ſes Rois. Il (a)

» tens de cette façon, que tout le pis qu'ils ſçauroient » faire, eſt tout le mieux qui vous ſçauroit advenir, » pour vous faire une bonne fois réſoudre à ne vous » plus fier en eux. J'ay bonne eſpérance, Sire, *puiſque* » *vous eſtes deſchargé de cette compagnie-là*, & de cette » dépenſe mal employée, que vos malheurs ceſſeront, » & que Dieu reprendra la protection de vos affaires » & de voſtre Royaume. (*Lettres & Mém. d'Etat de Ribier, Tome II, p. 704.*)

(a) Hiſtoire de Charles-Quint (traduction de l'A-

prétendit qu'il falloit d'abord s'emparer de St. Quentin. Son avis prévalut, & cela devoit être ; mais cet avis étoit-il le meilleur ? L'opinion de Montluc & de ceux qui comme lui l'ont embraſſée, a été fortement contredite. On a ſoutenu qu'avec une carte géographique à la main, l'impoſſibilité d'exécuter ce projet ſe démontroit d'elle-même. Pour faire mouvoir auſſi rapidement une grande armée, il falloit des magaſins : on avoit de grandes rivieres à traverſer, & pluſieurs fortes places à emporter. Comment établir des points de communication qui ne fuſſent pas dans le cas d'être interceptés ? On a nié la prétendue (a) conſternation des Pariſiens.

glois de M. Robertſon), Tome II, page 579. Edition *In*-4°.

(a) Robertſon cite pour garants de cette conſternation où étoient les Pariſiens, l'*Hiſt. de M. de Thou*, & *Herrera*. Nous ajouterons que la plupart des Auteurs du tems s'accordent en ce point : « Sur ce (lit-on dans » l'*Hiſt. de France de la Popeliniere*, *fol.* 84), le Roy » ſe retira de Compienne à Paris, afin d'aſſeurer les » habitans qui jà branſloient pour ſe retirer avec le » plus précieux de leurs biens meubles, aux extrémitez » du Royaume ». Le Rédacteur du Recueil des choſes mémorables advenues en France depuis 1547 juſqu'en 1597 (c'eſt-à-dire, l'*Hiſt. des cinq Roys*, *p.* 52), s'exprime à peu-près dans les mêmes termes, &c.

C'eſt au Lecteur à prononcer : cette obſervation & la précédente mettent ſous ſes yeux les pièces eſſentielles du procès.

(7) Le Duc de Ferrare avoit épouſé Renée de France, fille de Louis XII. On lui a reproché d'être fort avare ; & il paroît que ce défaut influa beaucoup ſur les querelles qu'il eut avec la Ducheſſe, ſa femme. Il fallut que Henri II s'en mêlât. Le détail de ces diſſentions domeſtiques ſe trouve dans le Recueil de Ribier (a). Le mari accuſoit ſa femme de prodigalité ; & peut-être n'avoit-il pas tort. D'ailleurs ſon attachement aux nouvelles opinions en matière de Religion devoit déplaire au Prince Italien. Par les dépêches du Chevalier de *Seure*, notre Ambaſſadeur, on voit que le point de la diviſion, qui régnoit dans le ménage, étoit que la Ducheſſe prétendoit devoir agir à ſa tête, & que le Duc au contraire vouloit être le maître. Quoi qu'il en ſoit, le Duc de Ferrare ſe monſtra conſtamment attaché aux intérêts de la France. Après la retraite du Duc de Guyſe, il attendit avec intrépidité l'orage qui s'apprêtoit contre lui. Il en auroit été la

(a) Ribier, Tome I, page 454, & Tome II, p. 700, 701, & 702.

victime ſans la politique adroite de Côme, Duc de Florence. Celui-ci ſe chargea de porter la guerre dans ſes Etats. Le Duc de Parme, comptant ſur l'appui de Côme, commença les hoſtilités, & fut repouſſé, parce que Côme reſta dans l'inaction. Ce fut pendant cette campagne que Montluc ſervit auprès du Duc de Ferrare. Côme prouva enſuite aux Eſpagnols qu'il étoit de leur politique de pardonner au Duc, s'ils ne vouloient pas ſoulever contre eux l'Italie entière. Les Eſpagnols ſuivirent ſon conſeil. Henri II conſentit que le Duc de Ferrare fit ſa paix particulière; & le Prince Italien en fut quitte pour quelques humiliations.

(8) Cela ſignifie qu'alors il portoit la robe longue. Quand on eut ſubſtitué l'uſage des chapeaux aux bonnets, tout ce qu'on appelloit *gens de robe longue* continua à porter des bonnets, ſinon qu'au lieu d'eſtre ronds, ils étoient quarrés. Quoique quarrés ils conſervèrent l'ancienne dénomination de *bonnets ronds*. Du tems de Paſquier (a) elle avoit lieu : auſſi, obſerve-t-il, le bonnet » ayant changé de forme, lui eſt demeuré » le nom de *bonnet rond ;* coutume toutes fois

(a) Voyez ſes Recherches, &c.

» très-inepte, meſme que nous réparions » nos teſtes rondes de bonnets quarrez; en » quoy l'on peut dire que par une grande » bizarrerie nous avons par hazard trouvé » la quadrature du cercle, *amuſoir ancien* » *des Mathématiciens, où ils ne peurent ja-* » *donner atteinte.* »

(9) Dans les conférences pour la paix, qui par l'entremiſe de la Ducheſſe de Lorraine s'étoient tenues entre les Miniſtres de Philippe II & le Cardinal de Lorraine, l'Evêque d'Arras, (depuis le Cardinal de Granvelle) nomma d'Andelot comme un des Chefs des Hérétiques en France. On dit qu'il en fournit des preuves autentiques. Ces preuves au ſurplus n'étoient pas difficiles à recueillir. Dans un voyage que d'Andelot avoit fait en Bretagne avec Claude de Rieux ſon épouſe, héritière d'une branche de la Maiſon de Laval, il avoit affiché ſa croyance : on avoit célébré publiquement la Cène dans ſon château. Si le Cardinal de Lorraine fut ſon dénonciateur auprès de Henri II, deux motifs devoient l'y porter. Il étoit le Chef du Tribunal de l'Inquiſition (a) établi récem-

(a) Malgré les modifications que le Parlement inſéra dans l'enrégiſtrement de cet Edit en faveur des

ment en France par ſes ſoins, contre le vœu des Magiſtrats ; d'ailleurs d'Andelot, neveu du Connétable de Montmorency, devoit déplaire à la Maiſon de Guyſe. « D'An-
» delot fut dénoncé, ce qui, raconte la Pope-
» liniere (a), faſcha fort le Roy, pour l'amitié
» meſmement qu'il portoit au Conneſtable
» ſon oncle, commanda néantmoins au Car-
» dinal de Châtillon ſon frere, & à Mont-
» morency ſon couſin, qu'ils fiſſent tant
» envers luy que lorſqu'il ſeroit mandé, il
» reſpondit honneſtement de la Meſſe, &
» que ce faiſant luy ſeroit choſe fort agréa-
» ble. Mais ils le trouverent réſolu de faire
» reſponſe libre, & ſans l'offence de ſa conſ-
» cience ; & ſur ce vinſt trouver le Roy
» eſtant lors à Monceaux (b) maiſon de
» la Reine près de Meaux ; auquel lieu
» l'ayant receu gracieuſement luy demanda,
» ainſi qu'on l'avoit inſtruit, s'il tenoit que

Laïcs, à qui il réſerva la faculté de ſe pourvoir devant leurs Juges naturel, ce Tribunal terrible eut, pour le moment, une exiſtence légale.

(a) Hiſt. de France, Tome I, p. 104, verſo.

(b) Cela dut ſe paſſer du 11 au 15 Juin. Par l'Itinéraire des Rois de France, on voit que Henri II étoit à Monceaux le 11 Juin 1558, & le 15 à Villers-Cotterets.

» la Meſſe fuſt une abomination : à quoy
» d'Andelot reſpondit franchement... qu'il
» la tenoit pour choſe déteſtable & abomi-
» nable, inventée par les hommes, & nul-
» lement inſtituée par la parolle de Dieu...
» dont le Roy fuſt tellement courroucé qu'il
» le fiſt oſter de ſa préſence, & jura (a) *que*

(a) Il fut heureux pour d'Andelot de n'avoir pas affaire à Paul IV. L'Hiſtoire rapporte que, quand il ſçut cet événement, il fit l'éloge de Henri II en préſence de Philbert Babou, Evêque d'Angoulême (notre Ambaſſadeur à Rome). Il blama fortement le Cardinal de Lorraine, qui en ſa qualité de Grand-Inquiſiteur, n'avoit pas oſé agir. « C'étoit-là le cas, diſoit le Pon-» tife, de ſauter au collet du coupable, & de le faire » brûler ſur le champ : car jamais un Hérétique ne ſe » convertit de bonne foy ». L'Evêque d'Angoulême lui repréſenta qu'il y avoit en France des formes juridiques, & qu'on n'alloit pas ſi vite en beſogne. Paul IV n'entendoit rien à ces formes, ou ne vouloit pas les comprendre. Auſſi le jour de ſa mort fut-il un jour de joye pour le peuple Romain. « Ce peuple (écrivoit » l'Evêque d'Angoulême au Cardinal de Lorraine, le » 18 Août 1559) eſt quaſi furieux d'allegreſſe qu'il a » conceu de cette mort : après avoir rompu les priſons » dès le matin, ils ont mis le feu cette après-dinée » en la maiſon de l'Inquiſition, de laquelle je ſuis » ſi voiſin, que ma maiſon en a eſté en très-grand » danger ». (*Lettres & Mémoires d'Etat de Ribier, T. II, page 828.*)

» *n'euſt eſté pour l'honneur qu'il l'avoit* » *nourry, il luy donneroit de ſon eſpée au* » *travers du corps...* Alors fut chargé » N. Babou, dit la Bourdaiſiere, Maiſtre » de la Garderobe du Roy, de le meſner à » Meaux dans la maiſon de l'Evêque; & » de-là fut mené par les archers de la garde » du Roy au chaſteau de Melun priſonnier; » & la charge de commander aux gens de » pied donnée à Montluc. »

Montluc ne remplit la place de d'Andelot que précairement & par commiſſion. On verra bientôt dans ſes Mémoires qu'il s'en démit entre les mains de Henri II. Ainſi Brantome a eu tort de dire que Montluc en fut dé-ſappointé lors des guerres civiles.

(10) Chriſtophe, Comte de Rockendorff (a), Grand-Maître héréditaire d'Autriche, né en 1510, étoit fils de Guillaume, Seigneur de

(a) Dans les Mémoires de Caſtelnau, Tome I, p. 81, 116, &c., il eſt appellé le Comte de Rockendolf: le Marquis d'Aubais, dans ſes Notes ſur le voyage de G. d'Aramon (*Tome I des Pièces Fugitives pour ſervir à l'Hiſtoire de France, p. 65*), dit qu'il ſe nommoit Chriſtophle de Rogendorf, Seigneurie ſituée dans la Baſſe-Autriche; & il paroitroit d'après les preuves qu'il en donne, que c'étoit-là ſon vrai nom.

Rockendorff : ſon père avoit commandé des armées ſous Charles-Quint ; & lui-même ſervit ce Prince avec diſtinction. Mais ayant eu quelques demêlés avec ſa femme, l'Empereur lui donna le tort. Rockendorff alla à Conſtantinople : on lui promit de l'emploier, ſans qu'il abjurât ſa Religion. Se voyant tourmenté par les dévots du Muſulmaniſme, il s'enfuit (a), & fut repris par les Turcs. On l'enferma au château des ſept tours. Les bons offices d'Aramon (b), Ambaſſadeur de France à la Porte, le tirerent de ſa captivité. D'Aramon le fit paſſer en France, & le recommanda au Connétable de Montmorency. Il entra au ſervice de

(a) Ces détails ſont en grande partie tirés de deux lettres d'Aramon, l'une du 4 Mai 1547 à Henri II, & l'autre au Connétable de Montmorency, en date du dernier Février 1548. (Liſez *Lettres & Mém. d'Etat de Ribier*, *Tome II*, *p. 14 & 125.*)

(b) Gabriel de Luez, Seigneur d'Aramon, né d'une famille noble dans le Bas-Languedoc, eſt connu par ſes Ambaſſades, & notamment par celle de Turquie, qu'il remplit avec diſtinction. Il ne mérite pas moins de l'être par la relation de ſon voyage à Conſtantinople, en Perſe, en Egypte & en Paleſtine. Ce monument précieux du 16e ſiècle, eſt imprimé dans le T. I des Pièces Fugitives pour ſervir à l'Hiſtoire de France, (par le Marquis d'Aubais).

Henri II. Ce Monarque lui donna les Iſles de Hieres qu'il érigea (a) en Marquiſat. Dans les lettres d'érection, datées de Fontainebleau en Décembre 1549, il eſt nommé Chriſtophe, Comte de Rockendorff, & de Gundetroff, Baron de Molembourg, Seigneur de Condé & de Revain, Grand-Maître héréditaire d'Autriche, & Gentil-homme ordinaire de la Chambre du Roi. Il fut depuis Chevalier de ſon Ordre. On trouve dans les Mémoires de Condé un Ban de l'Empire publié contre lui, & conçu en ces termes... « Il » eſt notoire à tout le monde que votre » Colonel Rockendorff, d'un commun conſentement & accord de tous les Electeurs, » Princes & Seigneurs du St. Empire, & » même du Seigneur, Souverain Seigneur, a » été déclaré, proclamé, publié, *traiſtre*, » *déloyal*, *méchant*, *fugitif*, & *infame*, à » cauſe de ſa déloyauté & trahiſon commiſe » contre les Allemands en les livrant au » Turc. »

(11) Raimond de Cardillac, ou Cardaillac, dit le jeune Sarlaboux, ou Sarlaboz, fut tué

(a) Voyez le Diſcours Hiſtorial de la Cité de Niſmes, par Poldo d'Albenas, pag. 220, & l'Etat de la Provence, par Robert de Brianſon, Tome I, p. 182.

en Juin 1570 à une deſcente des Proteſtans dans l'iſle d'Oleron. Son frère aîné s'appelloit Corboran de Cardaillac de Sarlaboux. Il étoit Gouverneur du Hâvre. Il fut un de ceux qui avec Coſſeins, alors Capitaine aux Gardes, enfoncèrent la porte de l'Amiral de Coligny, le jour du maſſacre de la St. Barthelemy. Il poſſéda le Gouvernement du Havre depuis le mois d'Août 1563 juſqu'au même mois de l'année 1584, qu'il (a) le remit à M. de Joyeuſe. Dans cet intervalle il s'occupa à augmenter les fortifications de la ville, & à l'embellir de pluſieurs édifices. On voit ſes armes blaſonnées de leurs couleurs ſur une vitre de la paroiſſe d'Ingoville, qui eſt celle du Havre.

Les deux freres Sarlaboux reparoîtront dans pluſieurs des Mémoires qui ſuivront, & particulièrement dans ceux de Caſtelnau.

(12) Adriano Baglioni, étoit fils de Gentile Baglioni, qui, après avoir eu trois enfants morts ſans poſtérité (b) obtint à l'âge de 55 ans la permiſſion de quitter l'Evêché d'Orviette, pour ſe marier. Il eut de ce nouveau

(a) Hiſtoire du Hâvre de-Grâce, par l'Abbé Pleuvry. Paris 1765. *In*-12.

(b) Vita del Capit. Aſtorre Baglioni da Silveſtro Brenzone. *In*-4°. Verona. 1591.

mariage ſept enfants, du nombre deſquels fut Adriano Baglioni. Adriano abondonna le ſervice de la France pour paſſer à celui de l'Empereur Maximilien II. Il falloit (a) que ſa réputation militaire fut bien établie, puiſque cet Empereur lui donna le commandement d'une compagnie de cavalerie, compoſée de Princes, & des plus grands Seigneurs d'Allemagne, qui ſervoient à leurs dépens contre les Turcs. Alfonſe d'Eſt, Duc de Ferrare, étoit du nombre : depuis Adriano fut Général des armées de l'Égliſe ſous le Pontificat de Grégoire XIII. Il mourut en 1574, âgé de 47 ans.

(13) Montluc fait un grand éloge du Maréchal de Strozzi. Dans les Mémoires du Maréchal de Vieilleville on le verra peint ſous les couleurs les plus défavorables. En général Strozzi a été loué par les uns & maltraité par les autres. Si l'on s'en rapportoit au Baron de Forquevaulx, ſon Hiſtorien, la vie de Strozzi a été ſans tache. Brantôme, qui dans ſes Mémoires lui a conſacré un article aſſez long, lui impute un de ces traits de barbarie qui annoncent une férocité incroyable de caractere. « Le Maréchal de Strozzi, dit-il,

(a) Cæſaris Alexii Elogia Civium Perufinorum.

» dit-il, voyant ſes compagnies par trop » embarraſſées des garces & de p.... de » ſoldats, ayant fait faire pluſieurs *bandons* (a) » pour les chaſſer, & voyant qu'ils n'en fai- » ſoient rien, ainſi qu'on les paſſoit ſur le pont » de Cé, il en fit jetter pour un coup de haut » en bas plus de 800 pauvres créatures, qui » piteuſement criant à l'aide, furent toutes » noyées par trop grande cruauté.

Un de nos Poëtes fit ſur la mort de Strozzi une eſpèce de complainte dont la tournure nous a paru ſingulière : ſa reſſemblance en pluſieurs points avec d'autres de ce genre, dont notre nation s'eſt occupée à différentes époques, nous a engagé à l'inſérer ici ; elle eſt tirée d'une petite rélation du ſiège de Thionville, imprimée à Paris chez Pierre Garnier (b) en 1558.

Dixains ſur le trépas de très-noble &

(a) *Bandon* ſignifie Ban, Ordonnance.

(b) Cette Relation a pour titre : *L'ordre & l'aſſiette du camp du Roy devant Tionville, avec la prinſe d'icelle, faite par le Seigneur de Guyſe, Pair de France, & Lieutenant-Général pour ledit Sieur, avec les accords de la capitulation faite entre le Seigneur de Guyſe & le Seigneur de Caderebbe, Gouverneur de la ville de Tionville. Plus, la déploration ſur la mort de M. le Maréchal P. Strozze.*

puiſſant Seigneur, le Seigneur Strozze, Maréchal de France.

Plorez, François, la mort dolente
Du Seigneur Strozze qui eſt mort
D'une mort âpre & violente,
Qui nous cauſe un grand déconfort.
C'étoit le Chevalier très-fort,
Lequel, par grand' force & puiſſance,
S'eſt défendu à coups de lance
Juſqu'à la mort par vive foy,
Répandant en grande abondance
Son ſang au ſervice du Roy.

Il avoit laiſſé ſa Province,
Ses biens, & toute ſa famille,
Pour venir ſervir notre Prince,
Tant à Calais qu'à Tionville.
Il n'y avoit Château, ne Ville
Qu'il n'aſſiégeât par grand' fureur;
Car il eſtoit homme de cœur,
Et hardi à faire une approche,
Dont il eſt mort à ſon honneur
Le bon Chevalier ſans reproche.
Donc pour récompenſe du bien
Qu'il nous a fait le tems paſſé,
Diſons tous pour l'homme de bien
Un *Requieſcat in pace.*

(14) Dans les Mémoires du Maréchal de Vieilleville on lui attribue l'honneur entier de cette journée. Ses Mémoires ayant été

rédigés par Vincent Carloix, ſon Secrétaire, il n'eſt point ſurprenant qu'aux dépens même de la vérité, le Rédacteur ait recherché à éxalter ſon héros ; & lorſque nous publierons ces Mémoires, nous ſerons dans le cas de prouver plus d'une fois que cette obſervation eſt fondée ; auſſi le Père Griffet, en nous donnant les Mémoires de Vieilleville, a-t-il été ſi frappé de leur ſilence ſur Montluc, que pour relever la partialité du Rédacteur, il cite Belleforeſt ; voici le paſſage de cet Hiſtorien... « Le Seigneur » de Montluc fut celui, lequel ſuivi des » troupes Aquitaniques, ſe jetta des pre- » miers ſur le haut de cette tour, & planta » les Enſeignes Françoiſes ſur le parapet » d'icelle, ce que lui-meſme confeſſe en une » remonſtrance eſcrite au feu Roy Charles IX, » (que Dieu abſolve) où il uſe de ces pa- » roles (a) : *Si M. de Guyſe étoit en vie,* » *il ne celeroit pas ce qu'il me vit faire à* » *la priſe de Tionville, comme auſſi ne fera* » *le Maréchal de Vieilleville, & pourra té-* » *moigner ſi ce n'eſt pas moy qui prit la* » *tour, par laquelle s'enſuivit la perte de* » *la ville...* » Vous oyez, ajoute Belleforeſt,

(a) Ce paſſage des Mémoires de Montluc ſe retrouvera dans ſon ſeptième Livre ſous l'année 1570.

» le témoignage publique que ce grand Ca-
» pitaine rend & donne de ſoy-meſme, &
» quels témoins il allégue pour preuve de
» ſon dire, & au tems auquel vivoient
» pluſieurs centaines de braves Capitaines
» & vaillants ſoldats, qui ſçavoient ſi ſon
» dire étoit véritable. Je ne veux pas nier
» que pluſieurs n'allaſſent à l'aſſaut tant vail-
» lamment, & que chacun n'y fit bien ſon
» devoir; mais je ſuis marri qu'aucuns de
» ceux, qui entre pluſieurs, ont décrit ce
» ſiege, ayent fait ſi peu de compte de ce
» brave guerrier, que de taire une choſe,
» l'exploit de laquelle ils mettent entre les
» plus remarquables, pour d'icelui dépendre
» le gain de toute la cauſe... »

Ce paſſage de Belleforeſt en dit aſſez pour démontrer l'autenticité du récit de Montluc; auſſi nos meilleurs Hiſtoriens (a) n'ont-ils pas héſité à l'adopter. Il y a une choſe qui dépoſe en faveur de la véracité de Montluc, c'eſt qu'il ne diſſimule point combien les Ducs de Guyſe, de Nevers & d'autres contribuèrent au ſuccès de ce ſiège. Au contraire, dans les Mémoires de Vieilleville, ce Seigneur

(a) Voyez entre autres M. l'Abbé Garnier dans ſon Hiſt. de France, Tome XXVII, p. 506 & ſuiv. Edit. in-12.

a toutfait ; & le Duc de Guyſe n'y paroît que pour la repréſentation. Un autre contemporain (a) attaché au Duc de Nevers ne parle que de ce dernier, & ne prononce pas (b) le nom de Montluc.

(15) Ce Jacques de la Broſſe (c), que que Brantôme appelle *vrai Chevalier d'honneur & ſans reproche*, fut tué avec ſon fils à la bataille de Dreux. Il auroit eu ſans cela (d) le bâton de Maréchal de France. Le Duc de Guyſe l'aimoit beaucoup.

(16) Ce paſſage de Montluc intéreſſe par la nature du ſujet qu'il traite. On y apper-

(a) François de Rabutin dans ſes Mémoires.

(b) Il n'en eſt pas ainſi dans les Mémoires de Gatpard de Saulx, Maréchal de Tavannes. On y lit, p. 206, « que Montluc gagna la contreſcarpe & les caſemattes. » Les caſemattes perdues, ajoute Tavannes, facilitent » le logis dans une groſſe tour non flanquée : les enne- » mis eſtonnez, demandent capitulation ».

(c) Le Laboureur, dans ſes additions aux Mémoires de Caſtelnau, Tome II, p. 67, déclare qu'il ne peut rien dire ſur ſa famille.

(d) On lit dans M. de Thou, qu'il avoit été Lieutenant de la Compagnie d'hommes d'armes du Duc de Lorraine, & qu'en 1559 il fut envoyé en Ecoſſe avec deux mille hommes.

çoit l'établiſſement d'une eſpèce d'Hôpital militaire pour les ſoldats bleſſés. L'Amiral de Coligny, dont la tête étoit organiſée de maniere à concevoir des idées grandes & patriotiques, ne fut pas le premier, qui en France eut entrevu l'utilité de cet établiſſement. L'Hiſtoire nous apprend que Philippe-Auguſte avoit formé le projet de fonder un azile pour ceux qui auroient vieilli dans le ſervice. La preuve de cette anecdote précieuſe, eſt conſignée dans la lettre que le Pape Innocent III lui écrivit, en réponſe à celle où le Monarque lui demandoit que cette maiſon fut exempte de la juriſdiction de *l'ordinaire* (a). Il y a apparence que ce projet honnorable pour la mémoire de Philippe-Auguſte n'eut pas d'exécution, & que ſes ſucceſſeurs ne s'en occupèrent point. Depuis que l'Etat eut des troupes reglées à ſa ſolde, ces ſortes d'établiſſemens devinrent néceſſaires. Tant que le ſervice féodal avoit exiſté, c'étoit aux Seigneurs & aux Communautés à faire guérir les ſoldats bleſſés, & à nourrir les invalides. Mais le ſervice féodal ayant été remplacé par les impôts, dont une des principales deſtinations eſt la ſolde des troupes reglées, nos Rois ſentirent

(a) C'eſt-à-dire de l'Evêque.

bien que les ſoldats bleſſés ou eſtropiés tomboient naturellement à la la charge de l'Etat. Auſſi ſe réſervèrent-ils le droit de placer dans un certain nombre de Monaſtères de fondation Royale, un ſoldat infirme qui jouiſſoit d'une (a) portion monacale. Ce ſoldat étoit obligé de rendre certains ſervices à la maiſon dans laquelle on l'envoyoit : il balayoit l'Egliſe & ſonnoit les cloches. La nature de ces ſervices aviliſſoit aux yeux de ſes anciens camarades le vieux militaire qu'on y aſſujettiſſoit. D'ailleurs cette reſſource étoit trop bornée en raiſon de la quantité de ſoldats qui en auroient eu beſoin. Elle offroit encore un autre inconvénient : tous les jours un ſoldat eſt bleſſé, ſans qu'il reſte eſtropié. Ces victimes de l'Etat, faute d'être ſecourues à tems, périſſoient, ou languiſſoient accablées d'infirmités. Il falloit donc remédier à ce mal. Voilà l'établiſſement que ſans doute l'Amiral de Coligny avoit imaginé. Il eſt à préſumer qu'il ne fut que momentanné. Nous

(a) C'eſt ce qu'on appelloit *Moine laïe*, ou *oblat* : cette ſujettion a été convertie en penſions, dont ſont chargées les Abbayes de fondation Royale ; & ces penſions forment une branche des revenus attachés à l'hôtel des Invalides.

verrons dans les Mémoires de (a) Caſtelnau que Catherine de Médicis reprit ce projet en conſidération : le malheur des tems ne permit pas de l'effectuer. Ce monument étoit réſervé à des tems plus voiſins du ſiècle où nous vivons. En 1674 Louis XIV, comme on le ſçait, a fondé les Invalides.

(17) La manière laconique dont Montluc s'exprime ſur les conférences qui s'ouvrirent à *Cercamp*, & qui enſuite ſe renouèrent à Cateau-Cambreſis où la paix fut ſignée, ſembleroit exiger de notre part des éclairciſſemens. A travers les réflexions qui échappent à Montluc ſur cette paix, on découvre aiſément combien il la déſapprouve. Il en dit aſſez pour indiquer au Lecteur qu'elle fut l'ouvrage du Connétable de Montmorency & du Maréchal de St. André. Comme dans les Mémoires, que nous allons publier après ceux de Montluc, & particulièrement dans ceux du Maréchal de Vieilleville, de Boyvin du Villars & de Rabutin, tout ce qui concerne cette paix eſt beaucoup plus développé, nous avons cru que nos obſervations

(a) Mémoires de Caſtelnau, Edition de Bruxelles, Tome I. Liv. V, p. 161.

ſur cet article ſeroient mieux placées à la ſuite de ces Mémoires. Ce ſera-là où le Lecteur aura ſous les yeux les intrigues & les manœuvres de deux factions puiſſantes, qui ſe diſputèrent conſtamment le droit de gouverner le foible Henri II. On y verra les Guyſes tourmentés par leur ambition, employer tous les moyens poſſibles pour faire rejetter une paix contre laquelle, il eſt vrai, tout ce qu'il y avoit de patriotes en France, murmura. D'un autre côté, Henri II la deſiroit par différents motifs. La priſon du Connétable l'affligeoit. L'ame de Henri, faite pour ſentir les jouiſſances de l'amitié, l'auroit determiné à quelque prix que ce fut, de briſer les fers de celui qu'il appelloit *ſon compère & ſon ami.* D'ailleurs le Royaume étoit épuiſé ; & cette dernière conſidération devoit influer puiſſamment ſur l'eſprit d'un Monarque à qui ſes ſujets, après la déroute de St. Quentin, venoient de témoigner le plus tendre attachement.

(18) Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, étoit indigné avec raiſon de ce que dans les conférences de Cateau-Cambreſis on avoit refuſé d'admettre ſes Ambaſſadeurs.

Il ſavoit qu'il n'avoit plus à compter ſur la reſtitution de la Navarre. En conſéquence, Antoine réſolut de ſe faire juſtice lui-même. Par le moyen d'un certain Gamure, ſon valet de chambre, il croyoit avoir des intelligences ſûres dans Fontarabie. Il fit marcher quelques troupes ſous les ordres du Seigneur de Burie, ſon Lieutenant au Gouvernement de Guyenne. L'expédition de Burie eut une iſſue malheureuſe. L'Automne fut ſi humide que la plûpart des ſoldats périrent de faim & de misère. Burie leva le ſiège de Fontarabie. Le Roi de Navarre ne perdit point eſpèrance. Il emmena avec lui en poſte les Sieurs de Montluc & de Duras, raſſembla de nouvelles troupes & s'approcha de Fontarabie. Il ſe flattoit toujours que Gamure lui en ouvriroit les portes; mais Gamure étoit un traitre qui vouloit livrer ce Prince aux Eſpagnols. La trahiſon fut découverte; & on pendit Gamure. Cette expédition, (dit l'Ecrivain (a) qui nous a fourni ces détails) *fut une levée de boucliers qui fit plus de bruit que de fruit.* On la nomma *la guerre mouillée*, à cauſe des pluies qui avoient détruit (b) l'armée du Roi de Navarre.

(a) Favyn, Hiſt. de Navarre, p. 830 & 831.

(b) Cet événement produiſit ſi peu de ſenſation,

(19) Voici le portrait qu'un Ecrivain (a) Proteſtant a (b) fait du Roi... « c'étoit un » beau Prince, généreux, d'eſprit doux, aimant ſes ſerviteurs & les hommes vaillants. » Il étoit adonné à ſes plaiſirs, & à croire » ceux qui ſavoient le prendre ſelon ſon » naturel, leſquels auſſi bien ſouvent lui » faiſoient prendre un mauvais ply, ce qu'il » ne pouvoit ſitoſt déſcouvrir. L'ambition & » l'avarice de quelques-uns qui le poſſédoient, » entretindrent les guerres que nous avons » marquées cy-devant, notamment après la » rupture de la trefve : mirent en vente les » loix, juſtice, offices & bénéfices, eſpuiſerent les bourſes des François par infinies exactions, dont s'enſuivirent de grands » maux. Deux grands péchés ſe gliſſerent » en France ſous le regne de ce Prince, » à ſçavoir l' *Athéiſme* & la *Magie*, auxquels

qu'il ne brouilla point les Cours de France & d'Eſpagne.

(a) Hiſtoire des cinq Roys, ou Recueil des choſes mémorables advenues en France depuis 1547 juſqu'en 1597, p. 64.

(b) S'il eſt curieux de rapprocher ce portrait de celui qu'en trace Montluc, il ne ſera pas moins piquant de faire ce rapprochement avec ce qu'on dira de ce Monarque dans les Mémoires ſuivans.

» s'adjoignit la corruption des bonnes lettres.
» Car la connoiſſance d'icelles ramenée par
» le Roy François I, ſe convertit en pluſieurs
» eſprits malins & curieux, en occaſion de
» toute meſchanceté, principalement en cette
» fourmilliere de Poëtes François, qui, ſous
» le regne de Henri, par leurs rimes impures
» & remplies de blaſphemes, renverſerent
» une infinité d'ames. Ces péchés & autres
» en très-grand nombre prindrent accroiſſe-
» ment depuis, attirants ſur petits & grands
» en France, les eſtranges chatiments que le
» regne des ſucceſſeurs de Henri fait voir...
» *Le regne de ce Roy* (lit-on dans les Mé-
» moires (a) pour ſervir à l'Hiſtoire de
» France, attribués à l'Etoile) *ayant commencé*
» *par un duel, finit auſſi par un duel* (b),
» *ce qu'on trouve long-temps devant avoir été*
» *prédit par Lucas Garricus* (c), *célébre Ma-*
» *thématicien.* »

(a) Tome I, page 5. Edition de Cologne, *In*-8°. 1719.

(b) Celui qui eut lieu entre Jarnac & la Chaſteigneraye.

(c) Nous renvoyons à Brantome, par rapport à cet horoſcope de Henri II, dreſſé par Luc Gauric.

Fin des Obſervations du quatrième Livre.

OBSERVATIONS
DES EDITEURS
SUR LE CINQUIÈME LIVRE
DES MÉMOIRES
DE MESSIRE
BLAISE DE MONTLUC,
MARÉCHAL DE FRANCE.

(1) On a remarqué dans la Notice que que Montluc ſe tait (a) ſur le règne de François II, & paſſe avec rapidité à l'avénement

(a) Peut-être ce ſilence de Montluc ſur le règne de François II, tient-t-il à une anecdote un peu mortifiante pour ſa vanité, & que Brantome, dans la partie de ſes Mémoires concernant les duels, nous a conſervée. « Lors dudict regne, raconte Brantôme, Montluc un » jour entretenant à ſa façon bravaſche & libre M. de » Guyſe, vinſt à tumber ſur le Roy de Navarre, & » luy dire comme il l'avoit veu à Nérac, & l'ayant » trouvé fort mal content de luy, de quoy il tenoit » le rang près Sa Maieſté qu'il devoit tenir, il luy » avoit dict qu'il luy devoit faire entendre ſon meſ- » contentement, & le faire plutoſt appeller ſur ce » différend »... A quoy M. de Guyſe tout froidement reſpondit : « Montluc, les paroles que vous me dictes,

de Charles IX au trône. Il garde également le ſilence ſur l'origine du Proteſtantiſme, ſur l'eſprit d'intolérance qui, au lieu d'éteindre cette ſecte, accrut le nombre de ſes Proſélytes; ſur les factions qui, dès le règne de Henri II, s'élevèrent ſourdement à la Cour de ce Prince, & préſagèrent ces tempêtes

» me les dictes-vous de la part du Roy de Navarre..., » ou de vous-meſme » ?... M. de Montluc luy reſpondit : « Monſieur, je ne les dicts que de moy-meſme, parce » que je voys que le Royaume s'en va fort brouillé » par vos particulières diviſions..., & que le Royaume » demeurera en paix par la mort de l'un ou de l'autre, » ou de tous deux... Vrayment, Montluc, à ce que » je voys, reſpondit M. de Guyſe (tout en colère » froide), vous eſtes devenu fort politique depuis » que ne vous ay veu : je ſuis d'advis que le Roy vous » faſſe ſon Chancelier; & ſi vous eſtes un beau faiſeur » de combats : il vous ſemble que vous eſtes encore » en voſtre Piemont, parmy vos gens de pied, où » vous les faiſiez battre comme il vous plaiſoit, & » comme la quinte vous en prenoit : le Roy de Na- » varre & moy nous ne ſommes point de voſtre gybier; » cherchez-en ailleurs... Allez, ſoucyez-vous de vos » affaires, & non des noſtres ... Qui fut fort eſtonné, » ce fut M. de Montluc, & à belles excuſes, qui au » bout de quelque tems furent reçues». Nous n'aurions point placé ici ce paſſage de Brantome, qui ſe retrouvera dans ſes Mémoires, s'il ne nous eût pas paru néceſſaire par la manière dont Montluc y eſt caractériſé,

violentes qui faillirent renverſer la Monarchie. Montluc, pendant ces troubles, s'étant peu éloigné de nos Provinces méridionales, ne parle que des révolutions où il prit part. C'eſt ſur ce théatre ſeul qu'il fixe les regards de ſon Lecteur. Si nous n'avions eu à publier que les Mémoires de cet homme extraordinaire, il auroit fallu ſans doute, pour en faciliter l'intelligence, donner un précis hiſtorique de tout ce qui en précéde l'époque; mais nous l'avons déjà dit, la réunion des différents Mémoires, qui compoſent cette Collection, forme une chaîne dont les anneaux ſe correſpondent. Ce qu'un Auteur a négligé de nous tranſmettre, l'autre l'a recueilli. C'eſt ainſi que pour le règne de François II, le Lecteur ſera dédommagé du ſilence de Montluc par d'autres Mémoires qui ſuivront ceux-ci, & notamment par ceux de Tavannes, de Vieilleville, & de Michel de Caſtelnau, Seigneur de Mauviſſiere. L'ordre chronologique, ſi néceſſaire à l'exécution de notre plan, ne nous permet pas d'adopter la méthode ordinaire des Hiſtoriens; nous ſommes obligés, on le ſait, de parcourir le cercle des évènemens racontés par chaque Auteur des Mémoires que nous réimprimons; & ce cercle variant ſans ceſſe, en raiſon de l'éten-

due qu'ils lui ont donné, la nature de leurs ouvrages nous force ſouvent de revenir ſur nos pas. Pour ne point groſſir les volumes en pure perte, nous devons donc être économes de précis hiſtoriques, ou d'autres obſervations de ce genre. D'après ces conſidérations, nous nous contenterons de dire qu'à l'époque dont parle Montluc, tout préſageoit les horreurs des guerres civiles prêtes d'éclore. La Maiſon de Guyſe, déjà puiſſante à la mort de Henri II, s'empara de l'autorité ſous le nouveau Monarque. Les Princes du Sang, les Montmorency, les Châtillon, furent exclus de l'adminiſtration. Catherine de Médicis, malgré ſa politique & ſon adreſſe, n'oſoit lutter contre les Guyſes. Ceux-ci voulant intimider la nation, lui préparoient une de ces ſcènes tragiques que le Machiavéliſme appelle *des coups d'état*. La tête du Prince de Condé devoit voler ſur un échaffaud. Son arrêt de mort étoit prononcé. François II meurt; le Prince de Condé vit, & la Cour change de face. Un Roi mineur s'aſſied ſur le trône. Les rênes du Gouvernement retombent entre les mains de Catherine de Médicis. Cette Princeſſe, pour balancer le pouvoir des Guyſes, leurs oppoſe ceux qu'ils avoient perſécutés. Careſſant tour-

à-tour

à-tour les uns & les autres, elle cherche à regner ſur tous. Les factions, les intrigues ſe multiplient. La nation ſe diviſe en pluſieurs partis. Bientôt les liens du ſang ne ſeront plus comptés pour rien. La religion ſervira de manteau à la politique & à l'ambition. Les Guyſes & leurs adhérens s'afficheront hautement les défenſeurs du Catholiciſme. De leur côté les Proteſtans ſe rangeront ſous les drapeaux du Prince de Condé & des Châtillons. La France va devenir un repaire de brigands, ou plutôt de tigres, ſe déchirant mutuellement. Enfin d'une extrêmité à l'autre, la ſurface du Royaume ſera couverte de cadavres & de débris fumans.

(2) En parlant *des menées qui ſe faiſoient*, Montluc entend probablement celles qui concernoient l'autorité dont on auroit voulu dépouiller la Reine mère, pour en revêtir Antoine de Bourbon, Roi de Navarre. La Maiſon de Châtillon étoit à la tête de ces Ligues, qui échouèrent par l'irréſolution du Connétable de Montmorency. Montluc ajoute *que ces menées ne lui plaiſoient guères :* cela devoit être; c'étoit la ſuite de l'attachement qu'il avoit voué au Duc de Guyſe, & de l'inimitié que lui portoit le parti oppoſé.

D'ailleurs Montluc, Catholique zélé, ne pouvoit enviſager qu'avec indignation une faction ſoutenue par des hérétiques. Mais en déclamant contre les ambitieux, il auroit bien dû jetter quelque jour ſur un fait antérieur à l'époque dont il eſt queſtion, & dans lequel pluſieurs Hiſtoriens lui font jouer un rôle important. Voici comment M. de Thou s'exprime à ce ſujet. « A l'avénement de » Charles IX au trône, dit (a) cet Ecrivain, » la haine qu'on avoit pour les Guyſes, fit » courir contre eux pluſieurs écrits, où l'on » avançoit bien des faits contraires à la vé- » rité. On diſoit, qu'ayant conçu le deſſein » de faire périr les Bourbons, & ſurtout le » Roi de Navarre, Chef de cette auguſte » Maiſon, ils avoient engagé les Eſpagnols » à entrer dans le Béarn, où de Thermes, » qui étoit dans le Limoſin, devoit ſe joindre » à eux; qu'ils avoient commandé de plus » à d'Apremont, Vicomte d'Orthés, de li- » vrer Bayonne au Roi d'Eſpagne, place » importante à ce Prince pour opprimer le » Roi de Navarre; & qu'enfin ils avoient » donné ordre à Blaiſe de Montluc d'unir » ſes forces à celles des Eſpagnols, pour » ôter au Roi de Navarre le Comté d'Ar-

(a) De Thou, Tome III, p. 476.

» magnac, dont on devoit faire don à Mont-
» luc... L'amour que le Maréchal de Ther-
» mes, & pluſieurs autres avoient pour leur
» patrie, ne permet pas d'ajouter une foy
» entière à ces bruits; mais ce qui arriva
» dans la ſuite, fait croire qu'ils n'étoient
» pas ſans quelque fondement »...

M. de Thou, en rapportant cette anecdote, uſe des plus grands ménagemens. Il s'en faut bien que les Hiſtoriens du tems ſoient auſſi meſurés. Laiſſons parler les principaux d'entre eux. « Ceux de Guyſe (lit-on
» dans l'Hiſtoire (a) des cinq Rois) firent
» dépeſcher force commiſſions à Capitaines
» de leur parti, pour lever gens en diverſes
» provinces; & paravant avoit eſté commandé
» au Mareſchal de Thermes de s'aller joindre
» à l'Eſpagnol qui prenoit la route de Bayon-
» ne, pour entrer tous enſemble en Béarn.
» Le Vicomte d'Orthe, Gouverneur de
» Bayonne, eut commandement de par le
» Roy de remettre la ville, ſi beſoin eſtoit,
» entre les mains du Roy d'Eſpagne, pour
» ſervir de paſſage à ſon armée, entrant au

(a) Hiſtoire des cinq Roys, *ou* Recueil de choſes mémorables, &c., p. 121 & 124.

» Navarrois, où l'on devoit tout racler.....
» Si-tôt que le Roy (François II) eut la
» bouche cloſe, les troupes d'Eſpagne, qui
» s'avançoient vers le Béarn, furent con-
» tremandées, & ſe retirerent ſans rien ex-
» ploiter. Montluc, qui avoit promeſſe de
» ceux de Guyſe d'eſtre fait Comte d'Armi-
» gnac, & les attendoit dans le pays, ſe
» retira auſſi chez ſoy, comme firent les
» autres adhérans à ce parti ».....

« Le Roy d'Eſpagne (dit un autre (a)
» Ecrivain) s'eſtoit tellement advancé ſelon
» le tems & la promeſſe qu'il avoit faite à
» ceux de Guyſe, que desjà cinq ou ſix mille
» hommes avoient pris la route de Béarn,
» pour ſurprendre la Royne (b) à l'improviſte,
» la mettre à mort avec ſes enfans, & faire
» pareil maſſacre, tant de ſes ſujets que de
» ceux de la France... Mais les nouvelles
» venues à l'Eſpagnol de la mort du Roy,
» & que la Royne de Navarre les avoit deſ-
» couverts, & s'eſtoit tellement fortifiée dans
» ſes places fortes, que mal-aiſément la

(a) Hiſtoire de l'Eſtat de France, tant de la République que de la Religion, ſous François II (par Louis Regnier de la Planche), p. 757.

(b) De Navarre.

» pouvoit-on avoir ſans long ſiége, ne ſça-
» chant quel ply prendroient les affaires de
» France après cette mutation & ſoudain
» changement, & craignant d'avoir à doz
» par ceux meſmes qui les avoient appellés
» dans le pays, entre leſquels Montluc eſtoit
» des premiers ſous la promeſſe du Comté
» d'Armignac, joint que les lettres qu'ils
» avoient du Roy pour le paſſage à travers
» Bayonne... n'euſſent aucune force ne vertu
» après la mort dudit Seigneur »...

« Le Conneſtable arrivé (a écrit (a)
» d'Aubigné), fit ſentir au Roy (b) & à la
» Royne, que la hayne contre les Bourbons
» avoit porté ceux de Guyſe juſques-là; que
» les Eſpagnols eſtoient preſts d'entrer en
» Béarn & en Gaſcogne; que le Maréchal
» de Thermes s'eſtoit avancé pour cet effet;
» que le Vicomte d'Ortes avoit charge de
» leur livrer Bayonne; que Montluc ſe de-
» voit rendre avec eux, parlant de devenir
» Colonel par la dépoſition de d'Andelot, &c.

En admettant l'autenticité de ces récits, il nous ſemble qu'on y trouve la clef de l'ani-

(a) L'Hiſtoire univerſelle du Sieur d'Aubigné, première partie, page 104, Edition de Maillé, 1616.

(b) Charles IX.

moſité qui regna entre Montluc & les Proteſtans.

(3) Les préparatifs de guerre que, ſelon Montluc, faiſoient alors les Proteſtans, n'avoient rien de ſurprenant. Ce parti commençoit à ſentir ſes forces, ſi le fait rapporté par l'Auteur de la Vie de l'Amiral de Coligny eſt exact. Cet Ecrivain étant un des plus ardens Calviniſtes, on ne peut guères révoquer en doute ſon témoignage ſur ce fait. Vers 1560, avant la conjuration d'Amboiſe, « l'Amiral (nous apprend-il (a)) pour ſça-» voir au vrai ſur quoi l'on pourroit faire » fonds, en cas qu'on fût obligé d'en venir » aux armes, fit faire un état (b) de tous » ceux qui étoient capables de les porter; » & après avoir ſçu qu'il excédoit plus de » deux millions d'ames, il prit d'autres me-» ſures que celles qu'il avoit priſes aupara-» vant. Ce fut de faire former des plaintes » par ceux de cette religion, ſur les ſupplices » qui ſe faiſoient dans toutes les Provinces » du Royaume, faiſant ſemer le bruit ſous

(a) Vie de Gaſpard de Coligny, Liv. III, p. 211.

(b) Ce fut la Renaudie, le Chef de la conjuration d'Amboiſe, qui dreſſa cet état. (Liſez le même ouvrage, p. 216.)

» main du grand nombre qu'ils étoient, de » leurs forces, &c.

(4) Pour donner au Lecteur une idée de la diſcipline Eccléſiaſtique que les Proteſtans de France établirent parmi eux, nous avons cru devoir conſigner ici l'extrait des actes de leur premier (a) Synode. Il ſe tint à Paris en 1559, au milieu des buchers & des ſupplices qui les menaçoient... « En ce meſme » tems fut tenu un Synode à Paris par plu-

(a) Cet extrait eſt tiré de l'Hiſt. de France, par Lancelot, voiſin de la Popelinière, Tome I, p. 110, Liv. V. Peut-être paroîtra-t-il long à quelques perſonnes : mais bientôt il ſera ſans ceſſe queſtion des membres qui compoſoient la Hiérarchie Eccléſiaſtique des Proteſtans François ; & ce ſera à cette Obſervation que nous renvoyerons : on ſent bien qu'il n'entre point dans notre plan de nous livrer à des diſcuſſions ſur la partie dogmatique du Proteſtantiſme : ceux qui veulent s'en inſtruire, n'ont pas beſoin de dévorer l'immenſité de volumes publiés ſur cette matière. Sans parler de l'Hiſtoire du Calviniſme, par Maimbourg, & de la ſavante critique qui en a été faite, il ſuffit d'indiquer l'Hiſtoire des variations, par Boſſuet, & l'Hiſtoire eccléſiaſtique de Fleuri : deſire-t-on de conſulter les écrivains du parti contraire, on n'a qu'à ſe procurer la traduction françoiſe de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de Mosheim, & l'abrégé de l'Hiſtoire de l'Egliſe, publié par Formey, en deux vol. in-8°.

» ſieurs Miniſtres des Egliſes Proteſtantes,
» aſſemblez en une maiſon des fauxbourgs
» de St. Germain-de-Prez, où furent arreſtés
» quarante-deux articles concernans la diſ-
» cipline écclésiaſtique; c'eſt aſſavoir pour
» en faire un ſommaire récit, qu'en premier
» lieu nulle Egliſe ne pourra prendre prin-
» cipauté en domination ſur l'autre; qu'un
» Préſident en chacun Synode ſera eſleu d'un
» commun accord pour préſider au Colloque,
» & faire ce qui y appartient; & finira ladite
» charge avec chacun Synode & Concile;
» que les Miniſtres ameneront avec eux au
» Synode chacun un Ancien, ou Diacre de
» leur Egliſe, ou pluſieurs, leſquels auront
» voix; que auxdits Conciles généraux aſ-
» ſemblez ſelon la néceſſité des Egliſes, y
» aura une cenſure de tous ceux qui y aſſiſ-
» teront amiable & fraternelle, après laquelle
» ſera célébrée la Céne de N. S. J. C.; que
» les Miniſtres, ou un Ancien, ou Diacre de
» chacun Egliſe ou Province s'aſſembleront
» deux fois l'année; que les Miniſtres ſeront
» éleuz au Conſiſtoire par les Anciens &
» Diacres, & ſeront préſentez au Peuple,
» par lequel ils ſeront ordonnez; & s'il y a
» oppoſition, ce ſera au Conſiſtoire de la
» juger; au cas qu'il y euſt mécontentement
» d'une part & d'autre, le tout ſera

» au Concile Provincial, non pour contrain-
» dre le peuple à recevoir le Miniſtre eſleu,
» mais pour ſa juſtification; que les Miniſtres
» ne ſeront envoyez des autres Egliſes ſans
» lettres authentiques, & ſans icelle ou due
» inquiſition ne ſeront receus; que ceux qui
» ſeront eſleuz, ſigneront la confeſſion de foy
» arreſtée, tant aux Egliſes où ils auront eſté
» eſleuz, que autres auxquelles ils ſeront
» envoyez; & ſera l'élection confirmée par
» prieres & par impoſition des mains, ſans
» toutesfois aucune ſuperſtition; que les Mi-
» niſtres d'une Egliſe ne pourront preſcher
» en une autre, ſans le conſentement du
» Miniſtre d'icelle, ou du Conſiſtoire en ſon
» abſence; celui qui aura eſté eſleu à quelque
» miniſtere, ſera ſollicité & exhorté de le
» prendre, & non toutesfois contraint; les
» Miniſtres qui ne pourront exercer leur
» charge aux lieux auxquels ils auront eſté
» ordonnez, s'ils ſont envoyez ailleurs par
» l'avis de l'Egliſe, & n'y veulent aller, di-
» ront leurs cauſes de refus aux Conſiſtoires;
» & là il ſera jugé ſi elles ſont recevables,
» & ſi elles le ſont, & qu'ils perſiſtent à ne
» vouloir accepter ladite charge, le Concile
» Provincial en ordonnera. Celuy qui ſe ſera
» ingéré, encore qu'il fuſt approuvé de ſon

» peuple, ne pourra eſtre approuvé des Mi-
» niſtres prochains, ou autres, s'il y a quel-
» que diffërend ſur ſon approbation par quel-
» qu'autre Egliſe : mais devant que paſſer
» outre, le plutoſt que faire ſe pourra, ſera
» aſſemblé le Concile Provincial pour en dé-
» cider. Ceux qui ſont eſleus une foys au
» miniſtère de la parole, doivent entendre
» qu'ils ſont eſleus une fois pour toute leur
» vie..... Les Anciens & Diacres ſont le
» Sénat de l'Egliſe auquel doivent ſe pré-
» ſenter les Miniſtres de la parole. L'office
» des Anciens ſera de faire aſſembler le
» peuple, rapporter les ſcandales au Con-
» ſiſtoire, & autres choſes ſemblables, ſelon
» qu'en chacune Egliſe y aura une forme
» couchée par écrit ; & n'eſt l'office des
» Anciens, comme nous en uſons à préſent,
» perpétuel. Quant aux Diacres, leur charge
» ſera de viſiter les pauvres, les priſonniers
» & les malades, & d'aller par les maiſons
» catéchiſer : l'office des Diacres n'eſt pas
» de preſcher la parole, ny adminiſtrer les
» ſacremens, combien qu'ils y puiſſent aider ;
» & leur charge n'eſt perpétuelle, de la-
» quelle toutesfois eux ne les Anciens ne
» pourront départir ſans le congé des Egliſes.
» En l'abſence du Miniſtre, ou lorſqu'il ſera

» malade, ou aura quelque autre néceſſité,
» le Diacre pourra faire les prieres, & lire
» quelque paſſage de l'Eſcriture, ſans forme
» de prédication : les Diacres & Anciens
» ſeront dépoſez pour les meſmes cauſes que
» les Miniſtres de la parole; & ayans eſté
» condamnez par le Conſiſtoire, s'ils en ap-
» pellent, ſeront ſuſpendus juſques à ce qu'il
» en ſoit ordonné par le Concile Provincial.
» Les Miniſtres, ny autres de l'Egliſe ne
» pourront faire imprimer livres compoſez
» par eux ou par autres, touchant la reli-
» gion, ſans les communiquer à deux ou
» trois Miniſtres de la parole non ſuſpects.
» Les Hérétiques & contempteurs de Dieu,
» les rébelles contre le Conſiſtoire, les trai-
» tres contre l'Egliſe, ceux qui ſont atteints
» & convaincus de crime dignes de punition
» corporelle, & ceux qui apporteroient un
» grand ſcandale à toute l'Egliſe, ſeront du
» tout excommuniez, & retranchez non-
» ſeulement des ſacremens, mais auſſi de
» toute l'aſſemblée; & quant aux autres
» vices, ce ſera à la providence de l'Egliſe
» de connoiſtre ceux qui devront eſtre admis
» à la parole, après avoir eſté privez des
» ſacremens..... Ceux qui auront eſté excom-
» muniez, viendront au Conſiſtoire demander

» d'eſtre reconciliez à l'Egliſe, laquelle lors
» jugera de leur repentance. S'ils ont eſté
» publiquement excommuniez, ils ſeront
» auſſi pénitence publique; s'ils n'ont point
» eſté publiquement excommuniez, ils la
» feront ſeulement devant le Conſiſtoire.....
» Les mariages ſeront propoſez au Conſiſtoire,
» où ſera apporté le contract de mariage paſſé
» par Notaire public; & ſeront proclamez
» deux fois pour le moins en quinze jours;
» après lequel tems ſe pourront faire les
» eſpouſailles en l'aſſemblée; & ceſt ordre
» ne ſera rompu, ſinon pour grandes cauſes
» deſquelles le Conſiſtoire connoiſtra. Tant
» les mariages que les bapteſmes ſeront en-
» régiſtrez & gardez ſoigneuſement en l'Egliſe
» avec les noms des peres, meres & parrains
» des enfans baptiſez. Touchant les conſan-
» guinitez & affinitez des fideles, ne pour-
» ront contracter mariage avec perſonne,
» dont grand ſcandale pourroit advenir, du-
» quel l'Egliſe connoiſtra. Les Fideles qui
» auroient leurs parties convaincues de pail-
» lardiſe, ſeront admoneſtez de ſe réunir
» avec elles; s'ils ne le veulent faire, on
» leur déclarera leur liberté qu'ils ont par
» la parole de Dieu : mais les Egliſes ne diſ-
» ſoudront point le mariage, afin de n'en-

» treprendre ſur l'autorité du Magiſtrat. Les
» jeunes gens, qui ſont en bas âge, ne pour-
» ront contracter mariage ſans le conſente-
» ment de leurs peres & meres : toutesfois
» quand ils auront peres & meres tant dé-
» raiſonnables, qu'ils ne ſe voudroient ac-
» corder à une choſe ſainte & profitable,
» ce ſera au Conſiſtoire d'en aviſer. Les
» promeſſes de mariage légitimement faites,
» ne pourront eſtre diſſoutes pas meſme du
» conſentement mutuel de ceux qui les au-
» roient faites, dont le Conſiſtoire connoiſtra.
» Nulle Egliſe ne pourra rien faire de grande
» conſéquence, ſans l'avis du Concile Pro-
» vincial, & ſi l'affaire la preſſoit, elle com-
» muniquera & aura l'avis des autres Egliſes
» de la Province, pour le moins par lettres.
» Or bien que ces articles touchant la diſ-
» cipline ne ſont tellement (a) arreſtez entre

(a) Si on veut connoître la profeſſion de foi des Proteſtans de France, par rapport au dogme, on peut conſulter celle qu'ils rédigèrent après la St. Barthélémy. D'Aubigné l'a conſignée dans ſon Hiſtoire univerſelle, Tome I, p. 56, Edition de Maillé : comme elle eſt à la ſuite de celle des Catholiques, « ce ſont, *dit-il*, les » theſes des deux partis, pour leſquelles on eſt venu » des ergots aux fagots, & puis des argumens aux ar- » memens. (Page 50, *ibid.*)

» eux, que ſi l'utilité de l'Egliſe le requiert» » ils ne puiſſent eſtre changez; ce n'eſt en la » puiſſance *d'un particulier* de ce faire, ſans » l'avis & conſentement du Concile Général. » *Comme le tout fut ſigné en l'original. Fran-* » *çois Du Morel, eſleu pour Préſident au* » *Synode, au nom de tous : Fait à Paris, le* » *28 May 1559.*

(5) *S'il faut en croire une Chronique du tems*, dit le nouvel Hiſtorien (a) du Querci, *les Emiſſaires des Miniſtres forçoient les gens du peuple à aller au Prêche à coups de bâton & de nerf de bœuf, ſans que perſonne oſât empêcher ces violences...* En ſuppoſant la vérité du fait, on ne diſconviendra pas que c'étoit une ſingulière manière d'endoctriner les gens. Au ſurplus, les Catholiques le rendoient aux Proteſtans avec uſure; & des deux côtés, le parti le plus fort ne ménageoit pas le plus foible.

(6) Il eſt aſſez ſingulier que la véritable étimologie de cette dénomination de *Huguenots*, appliquée aux Proteſtans de France vers l'an 1560, ait été ignorée par les con-

(a) Hiſtoire du Querci, par Cathala-Coture, T. I, page 403.

temporains mêmes. Nous n'accumulerons point ici les diverſes opinions qui toutes ſe contrediſent. Les modernes, qui ont fait des recherches ſur ce ſujet, ne varient pas moins entre eux. Nous allons donc nous borner à énoncer les principales de ces opinions.

La première (& elle a eu pluſieurs (a) partiſans) dérive ce nom des deux mots Suiſſes *Eid gnoſſen*, qui ſignifient *Alliés en la foi.* On appelloit ainſi à Geneve ceux qui ſoutenoient le parti de la liberté contre leur Evêque, à cauſe de l'alliance qu'ils avoient formée avec les Cantons de *Berne & de Fribourg.* Les relations intimes des Proteſtans François avec les Genevois leur valurent ce nom.

La ſeconde opinion, & c'eſt la plus généralement ſuivie (b), explique autrement

(a) L'Hiſtorien Mezeray, & le Commentateur des Mémoires de Tavannes, paroiſſent l'embraſſer. Le Père Maimbourg (*Hiſt. du Calviniſme*, p. 51) la regarde comme la plus certaine. Auſſi remarque-t-il que la dénomination de Huguenot n'eſt point injurieuſe pour les Proteſtans : mais quoiqu'il en diſe, il perſuadera difficilement qu'il ait cru les honorer en la leur donnant.

(b) Voyez Beze, Hiſt. Eccléſiaſtique des Egliſes réformées de France, le Traité de l'antiquité de la Ville

ce ſobriquet : *Le peuple de Tours*, dit-on, *croit perſuadé qu'un Lutin, nommé le Roi Hugon* (a), *couroit les nuits dans la Ville. Comme c'étoit là l'heure à laquelle les Proteſtans ſe réuniſſoient pour leurs prières ; de-là vint la dénomination de Huguenots*, c'eſt-à-dire, *d'enfans* ou *diſciples du Roi Hugon.*

Ceux qui ont ſoutenu la troiſième opinion, prétendent (b) qu'on nomma *Huguenots* les Proteſtans de France, parce qu'ils défendoient les intérêts des deſcendans de Hugues Capet contre la Maiſon de Guyſe, ſe diſant iſſue de Charlemagne. D'autres, & particulièrement Caſtelnau dans ſes Mémoires, racontent qu'après la conjuration d'Amboiſe,

& Duché de Tours, par Ducheſne, Recherches de Paſquier, Liv. VIII, Chapitre LV, Strada dans ſon Hiſtoire de Flandres, Liv. III, d'Aubigné, Hiſtoire univerſelle, &c.

(a) Ce Roi *Hugon*, ou *Huguet* des Tourangeaux, étoit *le Moine Bourru* de Paris, *le Mulet-Odet* d'Orléans, *le Loup-Garrou* de Blois, *le Malo-Beſtio* des Toulouſains, &c. Partout le peuple a ſes Farfadets & ſes Lutins.

(b) Liſez Guy Coquille dans ſon Dialogue ſur les cauſes des miſeres de la France, p. 12 de l'ancienne édition. L'Auteur des Tablettes de France a adopté cette opinion.

les

les Proteſtans fuyant de toutes parts, les femmes de campagne diſoient (a) *que c'étoient pauvres gens qui ne valoient pas des Huguenots, qui étoit une fort petite monnoye encore pire que des mailles du tems de Hugues Capet.*

(7) Dans la dernière édition de Montluc, on a placé ces divers évènemens, particulièrement le maſſacre de Cahors, & l'aſſaſſinat du Baron de Fumel en 1562 : mais il paroît certain que ces attrocités ſe commirent ſur la fin de 1561. Les Mémoires de Caſtelnau rapportent à cette date ces excès commis par les Catholiques de Cahors ſur les Proteſtans. D'ailleurs, Montluc dit plus loin, qu'à l'époque où il fut nommé pour rétablir le calme dans la Guyenne, on donna la même commiſſion pour le Languedoc au Comte de Cruſſol : or il eſt conſtaté par le témoignage d'un Auteur contemporain (b), que le Comte de Cruſſol n'arriva dans le Languedoc qu'au commencement de 1562.

(a) Mémoires de Caſtelnau, Tome I, p. 43.

(b) Hiſtoire de la guerre civile en Languedoc (attribuée à Jean Philippi, Préſident de la Cour des Aydes de Montpellier), Tome II des Pièces Fugitives, p. 5. Philippi exerça cette charge depuis 1548 juſqu'en 1572.

(8) Selon M. de Thou, le peuple de Cahors, animé par Pierre Bertrandi (a), Evêque de cette Ville, & par Manfréde de Cardillac, Chancelier de l'Univerſité, accourut au ſon d'une cloche, enfonça la porte du lieu où les Proteſtans étoient aſſemblés, & en égorgea la plus grande partie.

(9) François, Baron de Fumel en Quercy, Capitaine des gardes de la Porte, & Gouverneur de Mariembourg, avoit été Ambaſſadeur de Henry II à Conſtantinople. L'hiſtoire lui reproche d'avoir rapporté de cette Cour une dûreté (b) de caractère,

(a) Cathala-Coture, Hiſtoire du Querci, Tome I, p. 402, ne dit point que l'Evêque, qu'il nomme Bertrand, & non pas Bertrandi, ait joué un rôle dans ce maſſacre. « Le peuple, ſi on l'en croit, ayant appris » qu'on faiſoit le prêche dans la maiſon de Doriolle, » s'attroupa, & y mit le feu. Les flammes forcèrent » les Calviniſtes d'en ſortir : ils trouvèrent la mort » qu'ils fuioient »...

(b) « Le Sieur de Fumel (lit-on dans l'Hiſtoire » des cinq Roys, p. 208), homme cruel entre ceux » de ſon tems, ayant tyranniſé par pluſieurs années ſes » ſujets, juſques à en tuer les uns, & pillé le bien des « autres, le 22 Novembre 1561, ayant rencontré » quelques-uns d'eux, qui revenoient d'un lieu où ils » s'eſtoient aſſemblez pour prier Dieu, donna un ſi

qui cauſa ſa fin tragique : on lit dans l'Hiſtoire de M. de Thou, qu'il étoit ennemi déclaré des Proteſtans, & qu'il les maltraitoit. Revenant de la chaſſe, il rencontra une troupe de ces malheureux qui ſortoient du Prêche. Le Baron outragea l'un d'eux, qui étoit *Diacre*. Celui-ci répondit inſolemment : le Baron le frappa de la croſſe de ſon fuſil. Les payſans furieux voulurent l'arrêter : la viteſſe de ſon cheval le ſauva. Ses vaſſaux l'aſſiégèrent dans ſon château. Comme il regardoit par une guérite, il fut bleſſé d'un coup d'arquebuſe. Le château ne tarda pas à être forcé, & les payſans le tuèrent. Peu s'en fallut que ſa femme & ſes enfans n'éprouvaſſent le même ſort.

(10) François Du Franc, *Lieutenant-Général en la Sénéchauſſée de Gaſcogne*, c'eſt le titre que lui donne Dupleix (a), dont il étoit l'ayeul maternel. Selon cet Hiſtorien, la

» grand coup du manche de ſa piſtole ſur la teſte d'un, » que le pauvre homme tomba demi mort par terre ». Le ſurplus du récit de cet Ecrivain contient les circonſtances de l'aſſaſſinat du Baron, & s'accorde avec ce qu'on a dit dans l'Obſervation.

(a) Hiſt. de France, par Scipion Dupleix, Règne de Charles IX, p. 631 & 632.

conſpiration, dont il s'agit, avoit pour but » de ſe ſaiſir de la perſonne du Roi & de ſes » frères, de la Régente, des Guyſes & autres; » & après en diſpoſer à leur volonté : ce bon » ſerviteur du Roy (je dy le meſme du Franc » par eux empoiſonné) le déclara ainſi en » termes généraux à l'heure de ſon trépas, » proteſtant qu'il avoit expoſé le tout par » le menu, & au long au Seigneur de » Montluc »....

Nous obſerverons que preſque tous nos Hiſtoriens n'ont point parlé de ce fait, qui pourtant méritoit la peine d'être diſcuté. Montluc, par prudence ou par politique, n'entre dans aucun détail. Quant à Dupleix, il n'héſite pas à imputer aux Proteſtans les projets les plus ſiniſtres. Mais la haine connue de Dupleix contre eux, ne permet pas de le croire ſans examen.

(11) Il ne faut pas confondre ce Gondrin avec Blaiſe de Pardaillan de la Motte-Gondrin, dont on a parlé dans l'Obſervation, N°. 17, ſur le deuxième Livre de Montluc. Blaiſe fut tué cette année 1562, au mois d'Avril, à Valence en Dauphiné. Ses cruautés l'avoient rendu odieux aux Proteſtans. On intercepta des lettres que le Duc de Guyſe

lui écrivoit. Ces lettres portoient l'ordre de faire pendre leur Miniſtre. Les Proteſtans furieux l'aſſiégèrent dans ſa maiſon. Il ſe rendit ſur l'aſſurance qu'on lui donna qu'on n'attenteroit point à ſes jours. Mais à peine fut-il entre leurs mains, qu'un d'entre (a) eux le poignarda : enſuite ils pendirent ſon cadavre aux fenêtres. Si l'on on croit Dupleix (b), ſon intrépidité & ſa force le faiſoient plus redouter des Eſpagnols que tous les autres Capitaines Gaſcons. Ils le ſurnommoient *Moſtacho de pucro*, parce qu'il avoit la barbe noire & touffue.

Le Gondrin dont il s'agit ici, s'appelloit Antoine de Pardaillan, Baron de Gondrin & de Monteſpan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur & Sénéchal d'Albret, & Lieutenant de la compagnie du Roi de Navarre. Il mourut en 1572. On dit qu'un jour il repréſenta à Jeanne d'Albret, Reine de Navarre, qu'elle offenſoit Dieu & le Roi, en maltraitant les Catholiques. Cette Princeſſe lui répondit qu'au contraire elle croyoit ſervir Dieu ; &

(a) L'aſſaſſin fut un Gentilhomme, ami du Baron des Adretz, qui haïſſoit mortellement La Motte Gondrin.

(b) Hiſt. de Charles IX, p. 630.

que quant au Roi de France, elle étoit souveraine comme lui. Le Baron de Gondrin, bleſſé de cette comparaiſon, lui repartit bruſquement dans ſon patois gaſcon, qu'il évaluoit ſon Royaume à ſi peu de choſe, qu'il le franchiroit avec un *pegaſſot*, c'eſt-à-dire *à cloche-pied*.

(12) Nous obſerverons que l'Hiſtoire ne s'accorde pas ici ſur tous les points avec le récit de Montluc. Elle nous apprend (a) que ſur le refus du Prince de Condé, il fut chargé de rétablir en Guyenne l'ordre & le calme. Catherine de Médicis choiſit Montluc, parce qu'elle le regardoit comme dévoué à ſes volontés. Il eſt certain que les Commiſſaires qu'on lui donna, devoient procéder contre les coupables des deux partis. Ceux qui accompagnèrent le Comte de Cruſſol en Provence,

(a) « La Reine (lit-on dans l'Hiſtoire des cinq Roys, » page 147) envoya auſſi le Sieur de Curſol en Dauphiné & en Languedoc pour remédier aux troubles, » & Montluc en Guyenne pour adjoint au Sieur de » Burie : elle y vouloit envoyer le Prince de Condé : » mais ce coup fut rompu ; dont ceux de Guyenne ne » ſe trouvèrent guères bien ; car Montluc y fiſt des » ravages & cruautez eſtranges, que lui-meſme a eſcrit » en ſes Commentaires »....

étoient munis d'ordres ſemblables; & ce Commandant eut la ſageſſe de ne point les gêner dans leurs opérations juridiques. Catherine, en chargeant Montluc des ordres du Roi, n'entendoit pas aſſurément que les excès des Catholiques reſtaſſent impunis, & qu'on ſévit ſeulement contre ceux des Proteſtans. Nous ne diſcuterons point ſi Compain & Girard étoient vraiment coupables des concuſſions que Montluc leur reproche; mais il eſt, ſelon nous, permis de conjecturer que Montluc, entraîné par la violence de ſon caractère, n'aura vu dans des Commiſſaires entichés de la doctrine du Proteſtantiſme, que des hommes ennemis de la Religion & de l'Etat.

(13) On trouve dans les Mémoires de la vie de M. de Thou, Livre II, page 71, une anecdote ſur le Port Sainte-Marie, que nous conſignons ici, à cauſe de ſa ſingularité, quoiqu'elle n'ait aucune relation avec les Mémoires de Montluc.

« Adam Fumée, autrefois Médecin de » Louis XI, & employé dans les principales » affaires de ce Prince, avoit laiſſé un petit » fils nommé Martin, qui étoit Maître-des-» Requêtes, grande charge en ce tems-là...

» Ce Maître-des-Requêtes étoit venu dîner
» à Sainte-Marie dans le commencement de
» l'hiver. Quand il eut dîné, il voulut venir
» coucher à Agen, où l'on lui dit qu'il n'y
» avoit plus que deux lieuës. Son hôte le
» pria inſtamment de ne ſe point mettre en
» chemin, qu'il le trouveroit très-mauvais,
» & que la nuit le ſurprendroit infaillible-
» ment. Lui qui ne comptoit que ſur deux
» lieues, & qui avoit envie d'avancer, monta
» à cheval. Il lui arriva encore pis que ce
» que ſon hôte lui avoit prédit : non-ſeule-
» ment il fut ſurpris de la nuit; mais il tomba
» encore dans un bourbier, d'où ſes valets
» eurent bien de la peine à le tirer. Les
» Magiſtrats d'Agen, qui l'attendoient, en
» étoient fort en peine, lorſqu'enfin il arriva
» à minuit, mais ſi fatigué, & de ſi mauvaiſe
» humeur, qu'il reçut mal leurs complimens :
» le lendemain, comme il n'étoit pas encore
» bien revenu de ſa colère, il alla tenir
» l'audiance, & ordonna avant toutes cho-
» ſes, qu'à l'avenir, pour ne point tromper
» les voyageurs, on compteroit de *Sainte-*
Marie à Agen, ſix lieues.

(14) C'étoit Aunaut (a), Sieur du Lanta,

(a) La Faille, dans ſes Annales de Toulouſe, l'ap-

premier Capitoul, tiré de la nobleſſe de la Ville. Les Proteſtans de Toulouſe l'avoient député à Orléans, pour traiter avec le Prince de Condé. Le Parlement de Toulouſe le condamna à mort; & le jugement s'exécuta par contumace.

(15) Philibert Rapin étoit originaire de Savoye. M. le Marquis d'Aubais (a) dit qu'il étoit Maître-d'hôtel du Prince de Condé, & que le Parlement de Toulouſe le condamna, par contumace, à avoir la tête tranchée, parce qu'il avoit été un des principaux complices de la conjuration de Toulouſe en Mai 1562. « Rapin (ajoute-t-il), étant deſcendu » à une maiſon de campagne qu'il avoit près » de Grenade, ſur la Garonne, y fut arrêté. » On lui fit ſon procès en trois jours. Le 13

pelle Hunaut, Baron de Lanta, Tome II, p. 220. Cette famille, originaire du Diocèſe de Rieux, fut maintenue dans ſa nobleſſe en la perſonne de Jean Hunaud, Seigneur d'Eſcouvignons, le premier Juillet 1669, par M. de Bezons (*Tome III des Pièces fugit. &c., p. 75.*)

(a) Tome I des Pièces Fugitives pour ſervir à l'Hiſtoire de France : notes ſur les Guerres du Comtat Venaiſſin, p. 272.

» Avril (a) 1568, il monta ſur l'échaffaud, » malgré l'amniſtie que le Roi lui avoit ac- » cordée ». Après avoir lu dans le premier volume du Marquis d'Aubais, ces détails ſur Rapin, on eſt ſurpris de trouver dans le troiſième Tome (b) du même ouvrage, que Rapin, décapité en 1568, eut ordre de Henri, Roi de Navarre, de l'aller joindre avec ſon régiment le 8 Juin 1569.

Quoiqu'il en ſoit, de ce Philibert Rapin deſcendoit Jacques Rapin-Toiras, père de

(a) Ce fait eſt conforme à ce que rapporte M. de Thou d'un Gentilhomme du Prince de Condé, nommé Rapin, qui ayant été envoyé par Charles IX porter au Parlement de Toulouſe l'Edit de paix de 1568, fut décapité d'après un Arrêt de cette Cour. Cathala-Coture dans ſon Hiſtoire de Querci, Tome I, p. 444, dit « que Rapin, par ordre du Roi, porta cet Edit au » Parlement de Toulouſe, qui non-ſeulement refuſa » de le recevoir, mais fit de plus trancher la tête à » Rapin, malgré ſa qualité d'Envoyé du Roi. Le Car- » dinal de Lorraine, *ajoute-t-il*, avoit écrit à cette » compagnie de n'avoir aucun égard aux lettres du » Roi, ſi elle n'y voyoit pas une certaine marque » qu'il leur déſignoit. Si ce dernier fait eſt exact, quelle » horreur »!

(b) Tome III, Jugement ſur la Nobleſſe de Langue-guedoc, p. 113.

Paul (a) Rapin-Toiras, connu par ſon Hiſtoire d'Angleterre. *Les perſonnes qui veulent une grande exactitude, & encore plus de l'impartialité* (remarque le Marquis d'Aubais), *ne les trouveront pas dans ſon ouvrage.*

(16) A cette époque, un eſprit de veſtige agitoit la France entière. Le feu de la rébellion éclata de toutes parts. Quand on réfléchit ſur les cauſes qui le produiſirent, on ceſſe d'en être ſurpris. L'Etat obéré ſous le poids d'une dette énorme pour le tems, la rivalité des Princes & des Grands qui ſe diſputoient l'autorité, un Roi mineur dirigé par une femme qui avoit plus de ſoupleſſe & d'artifice que de génie pour bien gouverner, la corruption des mœurs, la diverſité d'opinions en fait de culte & de croyance, l'intolérance reſpective des différens partis, le fanatiſme qui alimentoit ces haines religieuſes, tout annonçoit que le corps politique affecté de tant de maux à la fois alloit s'anéantir, ou ne ſe rétabliroit qu'après avoir éprouvé les convulſions les plus violentes. Auſſi l'hiſtoire nous apprend-elle qu'en ce moment la France n'offrit plus qu'un vaſte théatre de

(a) La mère de l'Hiſtorien Rapin-Toiras étoit la ſœur de Paul Peliſſon, de l'Académie Françoiſe.

ſéditions, de meurtres, d'incendies & de pillages. Bientôt la nation ſembla ſe familiariſer avec ces ſcènes enſanglantées. Les empoiſonnemens, les aſſaſſinats & les régicides en furent les réſultats. La plupart des villes du Royaume partagèrent alors le ſort de celle de Toulouſe : il y en eut peu où le ſang ne coulât. L'émeute de Toulouſe étant un des évènemens les plus remarquables de cette première guerre du Proteſtantiſme, & Montluc nous en ayant tranſmis une deſcription détaillée, nous croyons devoir rapprocher ſon récit de ceux de ſes contemporains. Comme l'*Hiſtoire* (a) *des cinq Roys* contient la ſubſtance de ce qu'on lit ſur ce ſujet dans la Popeliniere & dans les autres Hiſtoriens les plus voiſins de ce tems, nous allons laiſſer parler l'Auteur de cet ouvrage...

« L'Edit (b) de Janvier y ayant eſté pu-
» blié, les choſes y paſſerent aſſez paiſible-

(a) L'Hiſtoire des cinq Roys, *ou* Recueil des choſes mémorables advenues en France ſous les règnes de Henri II, François II, Charles IX, Henri III & Henri IV, &c., p. 223 & ſuiv.

(b) La fameuſe ordonnance connue ſous le nom de l'Edit de Janvier 1562, fut le ſignal de la guerre civile. Cette loi mécontenta les deux partis. Nous y reviendrons ailleurs.

» ment juſques au deuxieme jour d'Avril,
» qu'à l'occaſion d'un enterrement, ceux de
» l'Egliſe Romaine ſe ruerent ſur ceux de la
» Religion, en bleſſerent grand nombre, &
» en tuerent quatre, outre pluſieurs jettez
» dans un puits. Le Parlement favoriſoit cette
» populace : au contraire les Capitouls eſ-
» ſayerent de réprimer la ſédition, & empoi-
» gnerent quelques-uns des plus mauvais;
» mais le tumulte accreut, & dura juſques
» à la nuit dedans & dehors la ville : le len-
» demain on remédia de paroles au regard
» du Parlement : toutesfois les Capitouls
» pourſuivirent tellement, qu'il y eut quatre
» ſéditieux pendus, & deux de fouettez. Le
» feu de diviſion commença lors à s'allumer
» ſi fort, que ceux de la religion, jà menaſſez
» de ce qui leur avint depuis, ſe ſaiſirent de
» la Maiſon de Ville, & de quelques car-
» refours, ce qui eſmeut enſorte le Parlement,
» qu'il manda promptement quérir tous les
» Seigneurs & Gentilshommes circonvoiſins
» au ſecours, appella les Communes, & fit
» crier par la ville, que chacun euſt à pren-
» dre les armes pour courir ſus à ceux de la
» religion, leſquels par l'entremiſe des Ca-
» pitouls, eſſayoient de faire que le tumulte
» s'appaiſaſt. *Monluc pouſſa ſoigneuſement à*

» *la roue*, ayant eſcrit au Parlement que le » Capitoul de Lanta (a), nouvellement re- » venu de la Cour, & ſe tenant hors de la

(a) La Popeliniere, Liv. VIII, fol. 311, Tome I, raconte un peu différemment ce qui concerne le Baron de Lanta. « Cependant, *dit-il*, le Baron de Lanta, » Gentilhomme, & l'un des principaux Capitouls, » retournant de la Cour, & s'eſtant arreſté en ſa maiſon » près de la Ville, pour s'y rafraiſchir deux ou trois » jours devant que rentrer en la continuation de ſon » eſtat, les Catholiques qui le craignoient comme » homme de cœur, & qui s'eſtoit ſouvent oppoſé à eux » pour la conſervation des privilèges des Capitouls, » ſubtilisèrent un moyen pour le retenir dehors. Ce » fut que de Coſta, Juge-Mage à Montpellier, arrivé » de la Cour en poſte, avec lettres de ceux de Guyſe, » adreſſantes à certains particuliers qu'ils ſavoient eſtre » affectionnés Catholiques, les aſſembla tant au Palais, » que chez Pierre Delpuech, notable Marchand, leurs » faiſant entendre que le Parlement de Paris s'eſtoit » déclaré Tuteur du Roi durant la minorité, avec » réſolution d'exterminer tous ceux de la Religion, » comme criminels de Leze-Majeſté divine & humaine; » ce que le Conneſtable, le Maréchal Saint-André & » le Duc de Guyſe auroient promis au Parlement » d'exécuter avec bonne intelligence du Roy de Na- » varre. Suivant donc cet avis, ils arreſterent de ſe » conformer à l'exemple du Parlement Pariſien. Puis » furent apportées lettres de Montluc (vraies ou con- » trefaites, les Réformez en doutoient), par leſquelles » il leurs eſtoit mandé que de *Lanta*, paſſant par Or-

» ville, avoit promis au Prince de la ranger
» de ſon parti. Le 13 de May, les Préſidens
» & Conſeillers ſortans en robes rouges hors
» du Palais, firent crier en leurs préſences,
» *que tous bons Catholiques & fidèles au Roy*
» *euſſent à prendre les armes contre ceux de*
» *la religion, pour les ſaiſir morts ou vifs,*
» *voire les piller & tuer ſans aucun mercy.*
» Outre plus, cinq ou ſix Conſeillers allerent
» crians à pleine teſte par la ville, *qu'on*
» *tuaſt & pillaſt hardiment, eſtant permis de*
» *ce faire par la Cour, avec aveu du Pape*
» *& du Roy :* & fut la copie de cri envoyée
» quand & quand par tous les bourgs & vil-
» lages circonvoiſins : alors commencerent à
» ſonner les tocſains par tous les clochers de
» la ville, voire bientoſt après par tout le
» pays à quatre ou cinq lieues à la ronde.
» Tholouſe eſt une des grandes & peuplées
» villes de France; & lors y avoit là-dedans
» de vingt-cinq à trente mille perſonnes de
» la religion de diverſes qualitez & âges :
» alors commença l'un des plus horribles
» maſſacres qu'il eſt poſſible de penſer. Les

» léans, avoit donné parole au Prince (de Condé)
» de rendre la ville de Tholoſe à ſa dévotion dedans
» le quinzieme de May. Quoy entendu, priſe de corps
» fut auſſi décretée contre de Lanta.

» priſons furent incontinent remplies, & aſ-
» ſoma-t-on pluſieurs perſonnes à l'entrée
» d'icelles, pource qu'il n'y avoit plus de
» place : la riviere fut en peu d'heures cou-
» verte de corps morts : n y en jettoit de
» vifs par les feneſtres ; & s'ils eſſayoient de
» venir à bord, ils y eſtoient tuez à coups
» de pierres & de harquebuzes : ceux de la
» religion qui s'eſtoient fortifiez en la Maiſon
» de ville, & en certains autres lieux, ſe
» défendirent courageuſement, meſme firent
» quelques ſorties ; & ſans le Capitaine Saulx,
» qui les trahit, infailliblement ils euſſent
» gaigné le Palais ; & chaſſé leurs ennemis
» hors de la ville. Le lendemain quatorzieme,
» ceux de la religion voyant qu'il falloit mou-
» rir, réſolurent de ſe défendre, & moyen-
» nant les pièces qu'ils avoient en la Maiſon
» de ville, eſtonnerent leurs ennemis : & y
» euſt bien du ſang reſpandu. Ce jour Belle-
» garde, Lieutenant du Mareſchal de Termes,
» entra dans la ville avec ſa compagnie de
» Gensdarmes. Celles de Terride & Montluc
» demeurerent dehors, pour empeſcher que
» quelque ſecours ne vinſt à ceux de la reli-
» gion, qui ne tenoyent qu'une porte, aux-
» quels ſur le ſoir fut envoyée une lettre en
» la Maiſon de ville pour faire accord ; à
quoy

» quoy ils conſentirent, demandans ſeulement
» ſeureté de leurs perſonnes, & du reſte de
» leurs biens, avec l'obſervation de l'Edit de
» Janvier, ce qui leur fut refuſé ; & ainſi
» chacun s'appreſta pour le jour ſuivant, que
» le combat recommença plus furieux que
» devant en divers endroits. Or, pource que
» le canon de l'Hôtel-de-Ville faiſoit beau-
» coup de dommage aux adverſaires, les Con-
» ſeillers de la ville firent bruſler plus de
» deux cens (a) maiſons ; & ailleurs force
» maiſons furent pillées, entre autres celles du
» Préſident Bernoye (b), & de Chauvet,
» Conſeiller, où deux filles furent violées en
» préſence de leur mere. Le Samedi, ſur le
» midy, y eut tréves, durant leſquelles fut
» accordé que ceux de la religion, laiſſant
» leurs armes & harnoys en la Maiſon de

(a) Montluc ne porte qu'à cinquante le nombre des maiſons brûlées. La Popeliniere, folio 314, l'évalue, comme l'Hiſtoire des cinq Roys, à deux cens.

(b) Ce Préſident de Bernois, dit la Popeliniere, ne s'étoit mêlé de rien juſqu'à ce moment. Il s'aviſa de demander qu'on lui envoyât une garniſon de Catholiques dans ſa maiſon. Il régala de ſon mieux le détachement qu'on lui fit paſſer. Ces braves gens, par reconnoiſſance, mirent ſa maiſon au pillage, & enſuite l'incendièrent.

» ville, ſe retireroient en toute ſeureté. Sui-
» vant cette réſolution accordée par les Ca-
» pitaines & le Parlement, ceux de la reli-
» gion ayans célébré la Sainte-Céne avec
» larmes & priéres ſolemnelles, ſortirent ſur
» le ſoir. Alors, contre la foy promiſe, on
» prinſt priſonniers tous ceux que l'on peuſt.
» Les ſoldats eſpandus par la campagne, &
» les Payſans (a), en tuerent grand nombre.

(17) « Ceux de l'Egliſe Romaine eſtant
» du tout maiſtres (lit-on dans l'*Hiſtoire des*
» *cinq Roys*, page 225), employent quatre
» jours entiers à tuer, empriſonner, piller.
» Les gens de guerre firent tant de maux,
» que ceux du Parlement meſme, craignans
» d'avoir leur tour, trouverent moyen, *avec*
» *lances d'argent*, de les pouſſer hors de la
» ville. Montluc & Terride allerent contre
» Montauban, &c...

« Le dix-huitieme dudit mois (raconte la
» Popeliniere, fol. 315), Montluc fit auſſi-

(a) « Le Capitaine de la Sante, envoyé le len-
» demain pour recognoiſtre ceux qui avoient eſté tuez
» par les chemins, rapporta en avoir trouvé depuis
» St. Roch juſqu'aux Juſtices, 53 morts qui eſtoient
» desjà à demi mangez des chiens. (*Voyez la Popeliniere*,
folio 314 verſo.)

» toſt mettre par terre & bruſler le temple
» de ceux de la religion, avec telle preſſe
» & confuſion, que trois des exécuteurs de
» cette ruyne y furent tuez, & pluſieurs
» bleſſez. L'animoſité n'eſtoit moins grande
» par toute la ville, ayans eſté, par Arreſt
» de Parlement, deſclarez traiſtres, con-
» vaincus de crimes de Leze-Majeſté, &
» condamnez à la mort tous ceux qui avoient
» porté les armes en la Maiſon de ville, donné
» faveur ne ſecours quelconque au Prince,
» ou qui auroient eſté au Conſiſtoire. Chacun
» donc commença à les chercher, rançonner,
» battre & meurtrir; voire juſqu'à ce point
» que pluſieurs Catholiques y furent auſſi
» tuez par leurs compagnons... Puis les Ec-
» cléſiaſtiques firent publier un monitoire,
» joint avec grandes exhortations des Curez,
» Vicaires & autres Preſcheurs, *de ne receler,*
» *ſur peine d'excommunication & de damna-*
» *tion eternelle, tous ceux qu'ils ſçauroient*
» *pour certain, ou par ouy dire, avoir donné*
» *faveur, conſeil ny ayde à ceux de la reli-*
» *gion, deſquels les noms eſtoient au tablier*
» *du Greffier de l'Archeveſque* (a), *qui puis*
» *après les envoyoit à la Cour.* Par ce moyen,

(a) Cet Archevêque étoit le Cardinal d'Armagnac, dont on a parlé précédemment.

» une infinité de gens de toutes qualitez fu-
» rent rendus criminels. Le voiſin, qui avoit
» pillé, craignant de rendre, portoit faux
» teſmoignage contre celuy duquel il tenoit
» le bien : l'ennemy dépoſoit fauſſement
» pour ſe vanger : le Débiteur eſtoit le té-
» moin contre le Créancier ; & le plus homme
» de bien le menaſſoit à outrance pour avoir
» ſa debte. Voire qu'il n'eſtoit pas ſeulement
» loiſible d'avoir quelque compaſſion des mi-
» ſérables, ſans ſe mettre en très-éminant
» danger : ains falloit eſtre enragé, ou faire
» l'enragé, jurer & blaſphémer avec les au-
» tres. La Gendarmerie d'autre coſté com-
» mençoit desjà à maitriſer, mépriſant tous
» commandemens. *Les Soldats contrefaiſoient*
» *les Capitaines ; les Capitaines faiſoient des*
» *Roys* ».

(18) Les noms des Capitaines *Arne* & *Acrne* ont été tellement confondus dans les dernières Editions de Montluc, qu'on croiroit que ces deux hommes ſont un ſeul & même perſonnage. L'obſcurité qui règne à cet égard, vient ou de la faute des Editeurs, ou peut-être de la négligence de Montluc, qui ne les a pas aſſez clairement diſtingués l'un de l'autre. Cependant ſi on le ſuit avec

ſoin, ſurtout dans l'Edition de Millanges, on diſtingue facilement qu'*Arne* & *Aorne* étoient deux hommes différens. Montluc nous a déjà dit qu'il donna au Capitaine *Aorne* une commiſſion pour lever une compagnie de gens de pied. Enſuite il nous a appris que pendant l'expédition de Toulouſe (a), *Arne* reſta toujours à Condom avec la compagnie du Roi de Navarre. Ici il ajoute que le Capitaine *Arne* part la nuit de Condom, pour le joindre. Pour lever la difficulté occaſionnée par la reſſemblance des deux noms, il faut admettre qu'il y avoit un Officier de Gensdarmes nommé *Arne*, & un Capitaine d'hommes de pied qui s'appelloit *Aorne*. Cette conjecture ſe trouvera vérifiée par pluſieurs paſſages de Montluc qui ſuivront. On y verra conſtamment qu'*Arne* étoit Lieutenant d'une compagnie d'hommes d'armes, & qu'*Aorne* commandoit des gens de pied.

(19) Etoit-ce Cybart Tiſon, Seigneur de

(a) Il paroît que la Faille, dans ſes Annales de Toulouſe, a commis la même faute. On y lit que le Capitaine *Aorne* vint au ſecours des Toulouſains avec la compagnie du Roi de Navarre. Mais Montluc dit expreſſément que cette compagnie de Gendarmes étoit à Condom avec le Capitaine *Arne*.

Fiſſac, Chambellan du Roi, ou ſon frère, Benoît Tiſon, Seigneur d'Argence & de Dirac, Chevalier de l'Ordre ? Les deux frères ſont déſignés ſous le nom d'Argence par les Hiſtoriens du tems. Cette famille étoit fort (a) ancienne dans l'Angoûmois. La *Gazette de France*, en 1764, a annoncé la mort d'Anne Achard-Joumard-Tiſon, Comte d'Argence, décédé en ſon château de Dirac, près d'Angoulême.

(20) Si l'on en croyoit l'Auteur de l'*Hiſtoire des cinq Roys*, p. 218, Montluc n'étoit pas un ſerviteur fort reſpectueux de cette Princeſſe : « car (remarque-t-il) Montluc ne » ſe plaiſant qu'à carnages & horribles exé- » cutions, que lui-meſme a remarquées par » le menu en ſon Hiſtoire, qui eſt le cou- » ronnement de ſa vie, où il a toutesfois » oublié ce qui lui advint de dire, après la » journée de Ver, qu'il eſpéroit après avoir » achevé en Guyenne, aller en Béarn par le » commandement du Roi, où il avoit fort

(a) Par rapport à cette famille, liſez l'Hiſtoire d'Angouleſme de François Corlieu, *in-4°.*, p. 140, & une des notes de M. le Marquis d'Aubais, ſur l'Hiſtoire de la guerre de Guyenne, par Balthazar, p. 47, Tome III des Pièces Fugitives.

» grand envie d'eſſayer s'il faiſoit auſſi bon » coucher avec les Reines qu'avec les autres » femmes. Mais Dieu préſerva la Reine de » Navarre, pour ſervir à la France, comme » il ſe verra puis après ».

(21) Dans l'*Hiſtoire des cinq Roys*, p. 210, ce n'eſt point à la crainte inſpirée par Montluc, mais à la méſintelligence des Commandans Proteſtans, qu'on attribue l'évacuation d'Agen. Cet Ecrivain prétend que les Proteſtans, par leur faute, manquèrent l'occaſion de battre Montluc, & qu'il eut le deſſous dans pluſieurs eſcarmouches, dont ſes Mémoires ne font point mention. Les Chefs Proteſtans, étant diviſés entre eux, ſe retirèrent les uns après les autres; & les habitans les ſuivirent. *Les femmes de toutes qualités* (raconte cet Hiſtorien) *portoient leurs petits enfans en leurs bras, ou dans les berceaux, ſur leurs teſtes... Burie & Montluc y accoururent...*

(22) Selon l'Ouvrage cité ci-deſſus, p. 213, le jeune Montluc, dit *Peyrot*, avoit corrompu Bugoles, Gouverneur de Leictoure. Ce Bugoles & ſon frère ſortirent avec une partie de la garniſon de Leictoure, ſous prétexte d'aller au-devant du Capitaine Meſmes : ils

ſe laiſsèrent exprès enfermer dans Terraube, où la diſette des vivres les contraignit de ſe rendre à diſcrétion. Le Capitaine Meſmes, qu'ils n'eurent garde d'inſtruire de cette trahiſon, fut mis en fuite. Les deux Bugoles, ajoute le même Hiſtorien, après cette belle expédition, ſe retirèrent dans l'armée de Montluc.

(23) Tandis que Montluc s'emparoît de Terraube & de Leictoure, Duras faiſoit des conquêtes dans le haut Querci; ou plutôt il y portoit le fer & le feu : car de part & d'autre, c'étoit ainſi qu'on faiſoit la guerre : les ſoldats de Duras détruiſirent preſque en entier la ville de Cauſſade : ſous prétexte de ſe venger des cruautés de Montluc, ils les imitoient. Partout où les Proteſtans pénétroient, on égorgeoit les Catholiques, & ſur-tout les Prêtres de cette communion. De-là vint le Proverbe Quercinois : *Capela te fa penjat te beſi.* Duras lui-même ayant ſurpris l'Evêque de Cahors, traita ce Prélat de la manière la plus outrageante. Les Proteſtans, que ſon zele avoit irrités, ont cherché à le calomnier. On lit dans un de leurs ouvrages (a), que quand Duras le prit, *il fut*

(a) Hiſtoire des cinq Roys, p. 216.

trouvé garny de livres de magie, & de force receptes pour gaigner le cœur des femmes, & de nul de théologie. Il ne tinſt à gueres (ajoute-t-on) *qu'on ne le pendiſt, comme autheur du maſſacre de Cahors.* La malignité perce à chaque mot dans ce paſſage. L'Auteur eſt d'autant plus répréhenſible, que, d'après le témoignage de l'Hiſtoire (a), Pierre de Bertrand, Evêque de Cahors, fut vraiment recommandable par ſes mœurs & par ſon ſavoir.

(24) La bataille de *Ver* ſe donna le 9 Octobre 1562, à deux heures après midi. M. de Thou s'accorde avec Montluc ſur le nombre des morts, & ſur les autres circonſtances. Nous remarquerons que cette bataille, ou plutôt cette déroute décrite par Montluc avec une ſorte de complaiſance, occupe tout au plus quatre ou cinq lignes dans la Popeliniere (b). L'*Hiſtoire des cinq Roys*, p. 217, en raconte quelques détails. On y lit, « qu'en-» tre les priſonniers, ſe trouva un Capitaine » nommé la Mothe, qui eſcheut au Capitaine » Bazourdan. Quelques jours après, ren-

(a) Liſez entre autres l'Hiſtoire de Querci, par Cathala-Coture, Tome I, p. 392.

(b) Nos Hiſtoriens généraux parlent à peine de cet évènement.

» contré par Montluc, il luy donna pluſieurs » coups de dague, & finalement luy paſſa » l'eſpée à travers du corps, diſant ces pro- » pres mots : *Tu mourras meſchant, en dépit* » *de Dieu*. Toutesfois comme pour monſtrer » que Montluc ſe trouveroit menteur lui- » meſme, ce pauvre homme emporté en cet » eſtat & panſé, quoique chargé de coups » mortels, retourna miraculeuſement en » bonne convaleſcence ».

(25) Le ſiège de Montauban dura depuis le 10 Octobre, juſqu'au 15 Avril 1563. Les Proteſtans (a) ont écrit, que plus de deux mille hommes des aſſiégeans y avoient péri, & que les aſſiégés n'avoient perdu que 60 hommes. Cela tient trop du prodige, a obſervé M. de Thou, pour qu'on les en croie. Antoine de la Rocheſoucault de Chaumont, apporta à Montauban, le 15 Avril, l'Edit de

(a) Liſez notamment l'Hiſtoire des cinq Roys, p. 230 & ſuiv. On y trouve pluſieurs autres faits miraculeux opérés en faveur des Proteſtans, comme des terrains qui produiſirent des grains ſans qu'on les eût enſemencés. Toutes les particularités de ce ſiége y ſont détaillées. *La Boria*, Gouverneur de Montauban, fit tout ce qu'il put pour vendre la Ville : auſſi après la paix mourut-il de déſeſpoir.

pacification, & fit ceſſer les hoſtilités. Le Bret, dans ſon Hiſtoire de Montauban, prétend que Terrides abandonna ce ſiège le 3 Novembre, & laiſſa une partie de ſes troupes dans le fort du Mouſtier, pour harceler les Montalbanois. Il en réſulta une petite guerre que termina l'Edit de pacification.

(26) Ce que Montluc & ſes aſſociés *mirent par écrit*, étoit un acte de confédération entre les Catholiques, Nobles, Eccléſiaſtiques & Bourgeois. Comme cet acte contient les premiers germes *de la Ligue*, il nous a paru trop curieux, pour ne pas l'inſérer ici, tel que la Popeliniere (a) nous l'a conſervé.

Traité d'aſſociation faite par l'avis & conſeil des Révérends Peres Meſſire Georges, Cardinal d'Armagnac, Lieutenant du Roy en la Province & Seneſchauſſée de Toloſe, Meſſire Laurens, Cardinal de Strozzi, Lieutenant pour Sa Majeſté au pays d'Albigeois, le Seigneur de Montluc, Chevalier de l'Ordre, Capitaine de cinquante hommes d'armes, Lieutenant pour ledit Seigneur en Guyenne, les Seigneurs de Terrides, auſſi Capitaines de cinquante hommes d'armes, de Negrepeliſſe &

(a) Hiſtoire de France, Livre VIII, folio 315, Tome I.

Fourquevaux, Chevaliers de l'Ordre, le ſecond de Mars 1563, & depuis communiqué au Sieur de Joyeuſe, Capitaine de cinquante hommes d'armes, Lieutenant dudit Seigneur au pays de Languedoc.

« Pour ſatisfaire au devoir chreſtien, ſub-
« vention de l'Egliſe Romaine, ſervice du
» Roy, ſoulagement & conſervation de ſon
» peuple, & pour réſiſter aux rébelles & en-
» nemis de Sa Majeſté qui ſe ſont eſlevez, &
» autres qui par cy-après ſe voudroient eſ-
» lever & mettre en armes, pour opprimer
» les bons & fideles ſujets du Roy, envahir
» & ſurprendre les chaſteaux & villes ap-
» partenans audit Seigneur *& ſes Voiſins* (a),
» & les Egliſes monaſteres & autres lieux
» ſacrez, comme ils ont fait par cy-devant
» en pluſieurs & divers lieux; & pour ob-
» vier aux fraix & deſpens qu'il conviendroit
» journellement faire audit Seigneur & à ſon
» peuple, tant pour la nourriture & entre-
» tenement des gens de guerre, qui journel-
» lement s'eſlevent ſur le peuple à grands
» frais & deſpens inſuportables, extirper &

(a) Cette expreſſion de *Voiſins* paroît déſigner les Eſpagnols; & elle annonce l'influence que Philippe II avoit déjà dans nos Provinces méridionales. Ce fut là où le foyer de la Ligue s'établit.

» chaſſer du Royaume leſdits rébelles & ſé-
» ditieux; & pour autres bonnes & juſtes
» conſidérations concernans le repos public,
» tuition & défence dudit pays, eſt utile &
» expédient d'ordonner que confédération
» & aſſociation ſera faite entre l'Eſtat Eccléſiaſtique, la nobleſſe & le commun du tiers
» Eſtat des habitans des Villes, Diocèſes, &c.,
» ſoit du pays de Languedoc ou de Guyenne,
» *ſous le bon plaiſir du Roy* (a), *& de ladite*
» *Court;* laquelle aſſociation ſera tenue, gardée & obſervée ſelon ſa forme & teneur,
» tant par leſdits confédérez, qu'autres ſujets
» du Roy qui ſe voudroient joindre à icelle,
» *à peine d'eſtre dits & declarez* (b) *rébelles*
» *& déſobéiſſans à Sa Majeſté;* permettant
» auxdits confédérez de s'aſſembler au plutoſt
» que faire ſe pourra aux jours & lieux qui
» ſeront aviſez; & illec par Villes capitales,
» Diocèſes & Séneſchauſſées, députer une ou

(a) Il nous ſemble qu'il auroit d'abord fallu l'en prévenir : avant d'exécuter un projet de cette nature, ne devoit-on pas ſe munir de l'attache du ſouverain ?

(b) N'étoit-ce pas là exercer un acte de ſouveraineté même, puiſqu'il n'eſt permis qu'au Souverain ſeul d'infliger des peines à ceux qui lui déſobéiſſent

» deux perſonnes pour venir avec charge
» ſuffiſante en la ville de Toloſe, faire &
» preſter ſerment ſolemnel entre les mains,
» que ceux de ladite Cour & Lieutenant de
» Roy aviſeront de tenir, garder ladite con-
» fédération & aſſociation ; laquelle ainſi
» jurée, les Députez ferout proclamer, &
» feront recherches tant de Gentilshommes
» qu'autres aptes aux armes, & iceux en-
» rolleront, deſquels ſera choiſi certain nom-
» bre pour accourir à l'ayde & ſecours des
» circonvoiſins ; & le reſte retiendront pour
» la garde du pays que les ennemis du Roy
» ne le trouvent deſpourveu de déffence ;
» de ſorte que chaque Séneſchauſſée ſçaura
» par nombre les Gentilshommes, & chaque
» ville & village auſſi le nombre, nom &
» ſurnom des hommes qu'ils doivent faire,
» & les armes qu'ils doivent avoir pour leur
» garde & défence ; leſquels hommes ſeront
» choiſis des plus agguerris & aptes aux ar-
» mes, non ſuſpects ; les armes à feu de ceux
» qui ſeront commis & députez par les pays,
» ſeront aſſemblées en un lieu public qui
» ſera aviſé, & icelles diſtribuées aux ſol-
» dats qui ſeront deſtinez ; & lorſque Dieu
» donnera pacification & repos au Royaume,

» ſeront remiſes audit lieu public, pour illec
» eſtre gardées; leſdits Gentilshommes ſeront
» conduits en l'équipage qu'il ſera aviſé par
» les Séneſchaux ou Lieutenans non ſuſpects,
» & en leur défaut, abſence ou empeſche-
» ment, par tel Gentilhomme, qui par la no-
» bleſſe de ladite Séneſchauſſée, ſera nommé,
» ſans eſtre tiré en conſéquence; & *d'autant*
» *qu'il eſt queſtion de l'Eſtat univerſel & ordre*
» *Eccléſiaſtique*, ſera aviſé entre les Prélats,
» Eccléſiaſtiques & le Clergé, de ſe prépa-
» rer & mettre en devoir, *pour défendre*
» *l'honneur de Dieu* & de ſon Egliſe Catho-
» lique Romaine, & Couronne Royale ex-
» poſée en proie à ſes ennemis, qui ſe ſont
» desjà emparez d'aucunes villes, places for-
» tes du Royaume, & voyans le Roy en bas
» aage; & quant au reſte du tiers eſtat, pour-
» ront, par Comtés, Diocèſes, &c., nommer
» Capitaines, Lieutenans, Enſeignes, Ser-
» gens de bandes, Centeniers, Coporals, &
» autres eſtant requis, pourveu que leſdits
» Capitaines & membres ayent autrefois
» commandé pour le ſervice du Roy, & ne
» ſoient ſuſpects de nouvelle ſecte; leſquels
» Capitaines, Lieutenans, &c., ſeront pris
» des pays & lieux que les hommes ſeront

» levez, pour eſtre mieux reconnus & obeiz, » & ſe tenir preſts à conduire leſdites com- » pagnies la part où beſoin ſera; à la charge » que de quinze en quinze jours, chaque » Capitaine recognoiſtra ſa compagnie, & » la mettra en bataillon, pour accouſtumer » les ſoldats à l'ordre & diſcipline militaire; » eſt inhibé auxdites compagnies marcher » par le pays, ny entreprendre aucune choſe » ſans leur Capitaine, Lieutenant ou Enſei- » gne *à la peine de la hart;* & lorſqu'ils » marcheront, leur eſt enjoint de vivre par » eſtapes, ſans ſe desbander, courir le pays, » ny opprimer le peuple ſous ſemblable » peine; & tout incontinent l'eſtat, nombre » & équipage des hommes ainſi choiſis, ſera » envoyé à la Cour le Lieutenant du Roy, » tant en Languedoc, Guyenne, que Pro- » vince de Toloſe & Albigeois, pour ſavoir » les forces deſquelles on ſe pourra ayder à » la néceſſité »....

« Cette aſſociation ainſi arreſtée, fut fina- » lement préſentée à la Court, les Chambres » aſſemblées, le vingtième Mars audit an » 1563, laquelle, ſur la requeſte du Procu- » reur-Général du Roy, ordonna qu'*elle n'en-* » *tendoit empeſcher qu'elle ne ſortiſt ſon plain* » *& entier*

» *& entier effet, par proviſion toutesfois &* » *ſans conſéquence* (a), *avec le bon plaiſir* » *du Roy; enjoint à tous Magiſtrats & ſu-* » *jets de ſadite Majeſté, de la faire tenir,* » *garder & obſerver ſelon la forme & teneur,* » *ſous les peines y contenues, & autres que de* » *droit.*

« *Mais trois jours après* (ajoute la Popeliniere) » *arriverent les nouvelles de la paix* » *arreſtée, qui fuſcherent fort ceux qui ne ſou-* » *haitoient rien moins que cela : mais quelque* » *tems après vinſt l'Edit de paix avec bonnes* » *lettres qui rompirent tous ces deſſeins. Ce* » *néanmoins ils en dilayerent* (b) *la publica-* » *tion le plus longuement qu'ils peurent; &* » *finalement, ne pouvans plus reculer, en*

(a) N'eſt-il pas étrange que, ſans avoir obtenu *ce bon plaiſir du Roi*, on ait enjoint à tous les ſiéges du reſſort d'y tenir la main, & de veiller à l'exécution ? Mais dans ces tems de calamités, l'oubli des vrais principes, & les démarches inconſidérées de tous les genres, caractériſoient la conduite des divers ordres de l'Etat.

(b) Tels doivent être les réſultats de ce qu'on nomme *haine religieuſe* : les premiers pas *de la Ligue* indiquoient la marche qu'elle ſuivroit.

» *firent publier le préambule ſeulement en l'au-*
» *diance, & par les carrefours, certains ar-*
» *ticles pour leur avantage, obmettant le*
» *demeurant. Firent meſme défenſes de les*
» *imprimer* »...

Fin des Obſervations du cinquième Livre, & du vingt-quatrième Volume.

604234

5780242